Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15813 – 7 F
MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Une manifestation nationale le 17 décembre pourrait fédérer les mécontentements sociaux

L'Etat apporterait entre 90 et 135 milliards de francs pour alléger la dette de la SNCF

LE TRAFIC FERROVIAIRE était quasiment nul, mardi 28 novembre, au cinquième jour de la grève lancée par les fédérations de cheminots à la SNCF. Le premier ministre a décidé, mardi, d'accorder une forte contribution à l'allègement de la dette de la SNCF (175 milliards de francs). L'Etat apportera 37 milliards en capital en 1996 et liera sa contribution pour les années suivantes du contrat de Plan (1996-2000) aux résultats de l'entreprises ferroviaire, par un mécanisme de *« donnant-donnant »*. Au total, si la SNCF améliore de 5 à 7 milliards ses résultats, conformément aux souhaits du gouvernement, l'Etat apporterait entre 90 et 135 milliards.

Le mouvement, lancé contre le plan d'Alain Juppé sur les retraites des fonctionnaires, prend de l'ampleur, au moment où Force ouvrière organise, mardi, une grève interprofessionnelle, marquée notamment par une manifestation nationale à Paris qui a reçu le soutien de la CGT et de la FSU. A la RATP, le trafic était perturbé, notamment sur le réseau des autobus. Un mouvement de grève a démarré, lundi soir, à La Poste dans plusieurs centres de tri. Une journée d'action est également prévue à EDF-GDF le 30 novembre. Plusieurs syndicats, parmi lesquels la FSU, SUD et l'UNSA, envisagent, pour prolonger l'action contre le plan du gouvernement sur la Sécurité sociale, d'organiser une grande manifestation nationale à Paris, regroupant les salariés, les retraités, les chômeurs voire les étudiants, un dimanche avant Noël. La date retenue pourrait être le 17 décembre.

Le principal syndicat de médecins, la CSMF, se montre très critique sur le plan Juppé mais n'a pas appelé les praticiens à fermer leurs cabinets. Alors que le premier ministre devrait s'exprimer rapidement, Alain Lamassoure, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a affirmé, mardi sur France-Inter, que *« le gouvernement s'est lancé dans une politique de réforme qui interdit tout retour en arrière »* sur la Sécurité sociale.

Les étudiants préparent leur manifestation du jeudi 30 novembre à Paris. La conférence des présidents d'université n'a pu rallier aucun des principaux syndicats étudiants à sa plate-forme, établie pour négocier avec le ministre de l'éducation nationale. Une seconde plate-forme a été élaborée par l'UNEF-ID, la FSU, la FEN et le SGEN mais sans l'UNEF.



Lire pages 6, 7 et 11

Algérie : Liamine Zeroual propose une réconciliation sans hâte

ONZE JOURS après son élection, le président Liamine Zeroual a prêté serment, lundi 27 novembre, à Alger. Dans son discours d'investiture, il s'est engagé à continuer la lutte contre les *« résidus du terrorisme »* et a lancé un nouvel appel aux *« enfants »* de l'Algérie, *« égarés » sur les voies de l'islamisme*. Il a rappelé sa volonté d'ouvrir un *« dialogue national »* avec l'ensemble des forces politiques, sur la base du *« rejet de la violence »*, mais n'a pas annoncé de date pour les élections municipales et législatives.

Les dirigeants de l'ex-FIS semblent ne pas rester sourds à ses appels. Chacun souhaite apparaître comme le seul interlocuteur valable. Dénoncée par les signataires du *« contrat national »* signé en janvier à Rome, la bipolarisation du conflit risque d'accélérer la marginalisation des forces *« démocrates »*.

Lire page 2

Bernard Tapie a été condamné en appel à huit mois de prison ferme

BERNARD TAPIE a été condamné, mardi 28 novembre, par la cour *d'appel de Douai, à deux ans de prison* dont huit mois ferme, trois ans d'inéligibilité et 20 000 francs d'amende pour corruption et subornation de témoin dans l'affaire du match truqué Valenciennes-OM. En première instance, il avait été condamné à deux ans de prison dont un an ferme. M. Tapie a annoncé son intention de se pourvoir en cassation. Protégé par son immunité parlementaire, il n'ira pas en prison jusqu'à la décision de la Cour de cassation.

La cour d'appel a aggravé la peine *de Jacques Mellick, député* (PS), maire de Béthune. Condamné en première instance à six mois de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité pour subornation de témoin, il s'est vu infliger une peine d'un an de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité.

Lire page 32

La réhabilitation posthume du commandant Paul Grüninger

BERNE
de notre correspondant

Dans une Suisse frileuse et recroquevillée sur elle-même, le seul tort de Paul Grüninger avait été de faire passer la dignité humaine avant les ordres. Alors qu'en 1938 Berne avait décidé de fermer ses portes aux réfugiés juifs fuyant les persécutions nazies, cet officier de police du canton de Saint-Gall n'avait pas hésité à braver la loi pour porter secours aux fugitifs et permettre à quelque trois mille d'entre eux de passer à travers les mailles du filet. Dénoncé par la Gestapo, il fut d'abord destitué, puis condamné en 1940 à une amende pour *« violation de prescription de service et falsification de documents »*, avant d'être mis au ban de la société et de mourir en 1972 dans le dénuement et l'indifférence.

Cinquante-cinq ans après le premier jugement, c'est dans la même salle que le tribunal de district de Saint-Gall, en Suisse orientale, *s'est résolu à réexaminer, lundi 27 novembre*, le cas de Paul Grüninger. La décision n'interviendra pas avant jeudi. Alors que, il y a une année encore, les autorités écartaient une éventuelle réhabilitation juridique de l'ancien commandant pour des *« raisons techniques »*, la réouverture même du dossier illustre l'évolution des mentalités. La voie est ainsi libre pour la réhabilitation de Paul Grüninger. Apparemment, le tribunal s'est rangé à l'avis de la famille de l'officier de police et du comité Justice pour Paul Grüninger qui avaient fait valoir qu'il était *« contraire au droit international de renvoyer des réfugiés suisses en Allemagne sur la base de critères racistes »*.

Ce revirement donne également satisfaction aux nombreuses personnes sauvées par Paul Grüninger. Des dizaines d'entre elles étaient venues, parfois de Paris, de Jérusalem, de Vienne, de Genève ou d'ailleurs, apporter leur témoignage, estimant que *« lui rendre justice était la moindre des choses »*.

Cette démarche est l'aboutissement de longs et patients efforts pour honorer la mémoire de ce Suisse ordinaire que rien ne prédisposait à pareil destin. Entre 1968 et 1989, cinq demandes de réhabilitation avaient vainement été adressées aux autorités. Ce n'est qu'en 1993 que le gouvernement de Saint-Gall avait enfin consenti à réhabiliter politiquement l'ancien officier de police, sans toutefois vouloir s'engager dans le domaine judiciaire. A son tour, le gouvernement fédéral devait prendre acte, une année plus tard, que Paul Grüninger *« mérite le respect pour le comportement désintéressé dont il a fait preuve »*.

Cette révision s'inscrit enfin dans le contexte de l'examen de conscience auquel s'est livrée la Suisse officielle, en cette année de commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale. Ainsi, pour la première fois, le président de la confédération, Kaspar Villiger, a présenté des excuses aux Suisses pour l'attitude de son pays pendant le conflit. A l'époque, l'une des initiatives les plus infamantes prises par Berne avait été de demander au Reich hitlérien d'apposer le tampon « J » sur les passeports des juifs allemands, *afin de refouler plus aisément ceux qui tentaient de gagner la Suisse.*

Jean-Claude Buhrer

Le journal intime d'une photographe



NAN GOLDIN

PERSONNE n'a jamais mieux photographié un homme, une femme, un couple, le matin au réveil, après l'amour, que Nan Goldin. Sans doute parce que les personnes qui hantent l'intimité de son cadre aux couleurs douces ou agressives sont des proches. L'Américaine Nan Goldin, rousse explosive et rayonnante de quarante-deux ans, raconte sa vie, qui passe, depuis plus de vingt ans, dans une sorte de journal en images, qu'elle enrichit sans cesse. Défilent sous nos yeux ses parents, amants et amis, des autoportaits, mais aussi une certaine Amérique en marge et sans tabou, le sexe, la drogue, la violence dans le couple... L'amour d'abord, même si tout n'a pas été rose dans la vie de Nan Goldin. Sa soeur s'est suicidée, beaucoup de ses amis sont morts du sida, elle-même a été sauvagement frappée par son compagnon et a dû subir une cure de désintoxication pour se détacher de l'alcool et de la drogue. Révélée en France, lors des Rencontres photographiques d'Arles, en 1987, Nan Goldin revient à la galerie Yvon Lambert, dans un accrochage qui mêle les folles années 80 à l'innocence des adolescents dans le Japon des années 90.

Lire page 27

Bosnie : divergences euro-américaines

BILL CLINTON l'a dit sans ambiguïté, lundi soir 27 novembre, dans son *« discours à la nation »* sur la Bosnie : l'intervention de troupes américaines dans les Balkans *« correspond »* aux *« intérêts stratégiques »* des Etats-Unis. Il s'agit à la fois de *« rétablir la stabilité en Europe centrale »*, a dit le président américain, et de *« maintenir un leadership actif »* dans le monde. Mais, parce qu'ils prennent des risques, les Etats-Unis veulent aussi imposer leur *« marque »*. Et si au bas de l'accord de Dayton figurent les paraphes des membres du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie – Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie –, c'est bien l'Amérique qui a laissé la plus forte empreinte sur le document. Sur la base aérienne de Wright-Patterson, dans l'Ohio, la Russie a été marginalisée et, pendant les vingt jours que durèrent la négociation, les représentants de l'Union européenne ont dû lutter pied à pied pour se faire entendre. Il n'y aurait là qu'anedocte si cette prépondérance de l'influence américaine n'avait orienté le contenu de l'accord dans un sens qui augure mal de la coopération entre Américains et Européens quand il faudra passer au stade de l'application au sol, en Bosnie.

La délégation des Etats-Unis, que dirigeait Richard Holbrooke, a négocié avec, en toile de fond, de très fortes contraintes de politique intérieure. En gros, elle savait qu'il lui faudrait l'agrément, au moins implicite, du Congrès pour dépêcher quelque 20 000 soldats américains sur le terrain. Et elle savait que ce feu vert – que le président Clinton va maintenant s'efforcer d'obtenir – supposait que les élus soient rassurés sur un point : l'opération devra représenter le moins de risques possible pour les GI et leur permettre de quitter les lieux avant l'élection présidentielle de novembre prochain.

Cette préoccupation n'a cessé de peser sur les choix faits par l'équipe Holbrooke à Dayton. Elle les a conduits à faire prévaloir une approche essentiellement sécuritaire. Les cartes que les Américains sortaient de leurs ordinateurs, a expliqué une source française, obéissaient à des paramètres bien particuliers.

Alain Frachon

Lire la suite page 15 et nos informations page 5

Le mark à la baisse

Le deutschemark a cédé du terrain, lundi 27 novembre, face au dollar, au yen et aux monnaies européennes. Les opérateurs anticipent sur une baisse prochaine des taux directeurs de la Bundesbank. p. 18

Monnaie unique

Réunis en conseil à Bruxelles, les ministres de l'économie et des finances des Quinze se sont déclarés convaincus qu'un accord sur le scénario de passage à la monnaie unique est « imminent ». p. 4

Jean-Claude Trichet gouverneur du franc

Avocat de la rigueur, incarnation de la « pensée unique », le gouverneur de la Banque de France est un bouc émissaire idéal pour la classe politique. p. 14

La santé de l'air

Corinne Lepage, ministre de l'environnement, prépare un projet de loi pour limiter les nuisances des véhicules à moteur. Mais les arbitrages sont difficiles entre elle et ses collègues de l'industrie et des transports. p. 22

Goûts

La marmite dieppoise, le lancement d'une pomme de terre dénommée « samba », la spéculation sur le vin, thèmes cette semaine de notre nouvelle page « Goûts » (chaque mardi daté mercredi). p. 24

Rock à Rennes

Növö dub, électro-funk, ethno techno, trip hop, la musique en laboratoire impose son style aux 17e rencontres Transmusicales de Rennes, à partir du 29 novembre. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1129 - 7,00 F

DIALOGUE Après avoir prêté serment comme sixième chef de l'Etat, lundi 27 novembre, Liamine Zeroual, qui a remporté l'élection présidentielle du 16 novembre, avec 61,01 % des suffrages exprimés, a reconduit Mokdad Sifi dans ses fonctions de premier ministre *« jusqu'à la fin de l'année en cours »*. ● DANS UN DISCOURS A LA NATION, le « nouveau » président s'est engagé à *« continuer la lutte contre les résidus de la violence terroriste »*, et a souligné, une fois encore, la nécessité d'un dialogue national avec tous ceux qui font leur *« le rejet de la violence »*. ● LES DIRIGEANTS DE L'EX-FIS, qui ont reconnu la légitimité du pouvoir, tentent de mettre au point une stratégie dans la perspective de discussions qu'ils appellent de leurs voeux. ● EN KABYLIE la population paraît impatiente de retourner aux urnes pour compléter le processus électoral en se choisissant des députés.

Le président algérien s'engage timidement sur la voie de la réconciliation

Après avoir prêté serment, lundi 27 novembre, Liamine Zeroual a reconduit le premier ministre dans ses fonctions, jusqu'à la fin de l'année. Dénonçant les « hégémonies extérieures », il s'est engagé à « poursuivre la lutte contre les résidus de la violence terroriste »

C'EST AU PALAIS du peuple, qui fut la résidence officielle des présidents Ahmed Ben Bella et Houari Boumediène, que le « nouveau » chef de l'Etat, Liamine Zeroual a prêté serment, lundi 27 novembre, la main sur le Coran. En civil, le visage détendu, il a ensuite adressé son premier discours à la nation, en tant que président élu. Discours lisse et sans surprise. Ni mesures d'apaisement, ni réformes radicales n'ont été annoncées. Seul élément concret : le maintien du gouvernement de Mokdad Sifi, nommé premier ministre en avril 1994 et appelé à le rester jusqu'à la fin de 1995.

« L'Etat poursuivra sa lutte contre les résidus de la violence terroriste (...) contre laquelle vous venez de proclamer une condamnation nationale implacable », a déclaré M. Zeroual, à propos de l'élection présidentielle du 16 novembre. Ce qui ne l'a pas empêché de lancer un nouvel appel paternel aux *« enfants »* de l'Algérie, *« égarés »* sur les voies de l'islamisme et sommés de *« se ressaisir »* – au nom de l'islam et de la patrie. Dénonçant les *« complots »* dans lesquels *« des hégémonies extérieures »* tenteraient d'entraîner la jeunesse, le chef de l'Etat a fustigé les *« criminels »*, les *« traîtres »* et les *« mercenaires »*, dont les *« actes barbares »* sont *« autant de dénis des préceptes de notre religion commune sacrée »*.

Réaffirmant ses orientations depuis sa désignation à la tête de l'Etat, en janvier 1994, le président a enfin souligné la nécessité d'un *« dialogue national »*, ouvert à tous ceux qui font leur *« le rejet de la violence, le respect de la Constitution et des lois de la République »*. Il a appelé la classe politique à se *« mettre au service de la démocratie pluraliste authentique »*.

Prudent, M. Zeroual s'est toutefois gardé de fixer les modalités concrètes de son projet. Si les élections municipales et législatives, censées *« parachever »* le processus de normalisation, ont été évoquées, aucune date n'a été fixée. L'unique échéance officielle est donc la fin décembre, qui pourrait être l'occasion d'un changement de gouvernement. D'ici là et, surtout, d'ici aux prochaines élections législatives – que d'aucuns, à Alger, prévoient pour le mois de mars –, bien des choses devront avoir changé, car chaque faction joue sa propre survie.



C'est *« pour la paix »* que les électeurs ont voté massivement. Et c'est sur sa capacité, ou son impuissance, à remplir ce mandat que sera jugé M. Zeroual. Par la population, mais aussi par ses pairs de l'armée. Cette double pression devrait le conduire à se hâter avec lenteur. Se hâter de *« rétablir la sécurité »*, s'il veut garder la confiance populaire, atout nouveau mais volatil – le seul qui lui permette de résister aux appétits et aux rancoeurs de ses pairs. Mais avec lenteur, s'il veut éviter tout faux pas.

La reconnaissance d'une forte composante islamiste, légalement incarnée par Cheikh Mahfoud Nahnah et ses 25,58 % de suffrages, comme les promesses de clémence adressées aux maquisards de l'ex-FIS n'augurent que faiblement de la souplesse nécessaire à la *« réconciliation nationale »*. Militairement et politiquement, M. Zeroual est en position de force pour entamer des négociations. Mais il devra faire vite, s'il tient à les conclure à son avantage.

La mouvance islamiste a, elle aussi, intérêt à ne pas manquer le virage. La direction de l'ex-FIS, discréditée par les débordements de son aile radicale, est désormais concurrencée par Cheikh Nahnah et ses partisans. Les vainqueurs des élections de décembre 1991 savent que leur temps est compté. Et ils l'ont fait savoir, dès le lendemain de l'élection présidentielle. En se disant prêts au dialogue avec le pouvoir, ils ont certes baissé la garde mais ils ont aussi trahi leurs engagements vis-à-vis de leurs partenaires du *« contrat national »*, signé, le 13 janvier, à Rome.

L'un des objectifs essentiels du pacte romain, conclu entre l'ex-FIS, le FLN et le Front des forces socialistes (FFS), était de briser toute tentative de bipolarisation du conflit, en clair, d'empêcher qu'une « paix des braves » ne soit scellée exclusivement entre islamistes et militaires. C'est pourtant ce qui semble se dessiner.

Le FLN pourrait, comme d'habitude, réussir à tirer son épingle du jeu. Organiquement lié au pouvoir, l'ancien parti unique, qui a dirigé le pays pendant plus de trente ans, demeure un maillon indispensable à toute recomposition politique. Tel n'est pas le cas de la mouvance démocrate. Le FFS, de Hocine Aït Ahmed, comme le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), de Saïd Sadi, risquent d'être les « dindons de la paix ». Le premier, pour s'être fié aux promesses de ses partenaires romains, le second pour avoir cru, trop vite, qu'il pourrait s'affirmer sous l'aile de l'armée.

Catherine Simon

Au lendemain de l'élection présidentielle, la Kabylie se déclare prête à retourner aux urnes

ALGER
correspondance

Moins de deux semaines après l'élection présidentielle, la fièvre électorale reste vivace en Kabylie. Fièvre savamment entretenue par les membres du comité de soutien à l'ex-candidat Saïd Sadi, secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), qui a obtenu ici, le 16 novembre, son meilleur score avec plus de 60 % des suffrages. Depuis plusieurs jours, les militants sillonnent la région, organisant des conférences-débats, afin de mobiliser leurs troupes en vue du scrutin législatif qui pourrait être organisé en mars 1996.

Le but de cette campagne, expliquent-ils, est de créer un *« pôle démocratique »*, groupant le RCD, le Front des forces socialistes (FFS), les communistes du mouvement Ettahadi, mais aussi les associations de femmes, de jeunes, voire les associations sportives. L'idée n'est pas nouvelle. Le fait que le FFS ne se soit pas encore prononcé sur sa participation aux élections législatives ne semble pas décourager les militants kabyles. Les conférenciers étaient, vendredi 24 novembre, à Azazga, bourgade de quelque vingt mille âmes totalement acquise à l'*« enfant du pays »*, Saïd Sadi. Dans l'ancienne église convertie en salle de réunion, deux cent cinquante hommes environ sont rassemblés devant les nouveaux apôtres du *« pôle démocratique »*, qui prêchent moitié en français, moitié en tamazigh (langue berbère). En Kabylie, *« les femmes ne vont pas dans les lieux réservés aux hommes*, explique un participant, *encore moins un jour de congé ! »*.

La foule écoute religieusement chaque orateur avant d'intervenir. On s'interroge sur le faible taux d'abstention, lors du scrutin du 16 novembre. Sur l'éventualité d'une alliance entre le pouvoir et les islamistes. En aparté, un jeune militant du Mouvement culturel berbère (MCB) critique le secrétaire général du FFS, Hocine Aït Ahmed, qui s'est *« discrédité »* en *« composant avec les islamistes »*. D'autres osent s'exprimer à haute voix : *« C'est un plaisir de voir les militants du FFS et du RCD soutenir Sadi »*, ironise un syndicaliste qui croit déceler, dans cette campagne unitaire, des relents de *« clientélisme »* et d'*« opportunisme politique »*.

RATISSAGES

« Il faut toucher d'autres régions. La nôtre est acquise depuis longtemps aux démocrates », estime un jeune homme. Un autre suggère la création d'un Etat fédéral kabyle *« pour redonner sa juste place à la région »*. Le débat continue sur le parvis : *« Je ne comprends pas ce qui se passe entre arabophones et berbérophones*, dit un étudiant. *Entre nous, le fossé ne cesse de se creuser. Je me sens de plus en plus rejeté. Si Sadi n'avait pas été kabyle, il aurait gagné l'élection. »* Autour de lui, beaucoup acquiescent. *« En Kabylie, notre niveau politique est plus avancé qu'ailleurs »*, résume un fonctionnaire.

Mais le moral des troupes est atteint, quoi qu'en disent les conférenciers, par le faible pourcentage de M. Sadi qui, avec moins de 10 % des suffrages nationaux, est loin de la deuxième place escomptée. *« Tout le monde savait que la première place reviendrait à Liamine Zeroual*, affirme le responsable d'une clinique de Tizi-Ouzou. *Mais nous votions pour la seconde, là où se jouait la lutte entre islamistes et démocrates. »*

Certains tentent de minimiser la défaite. A Redjaouna, près de Tizi-Ouzou, les membres du *« groupe d'autodéfense »* se rengorgent : *« Seize millions de personnes ont voté contre le terrorisme »*, répètent-ils à l'envi. *« Avant l'élection du 16 novembre, nous pensions être une minorité. Le FIS disait avoir la légitimité populaire depuis les législatives de 1991 »*, explique un ancien moudjahid. La forte participation, lors du scrutin présidentiel, l'a convaincu du contraire. A ses yeux, les 25 % de suffrages recueillis par l'islamiste « modéré » Mahfoud Nahnah, sont aussi un gage, puisque *« l'électorat de Nahnah est opposé au GIA »*. Les miliciens de Redjaouna n'hésitent donc pas, désormais, à mener des opérations de ratissage en dehors de leur territoire. Avec la bénédiction des autorités.

A Tizi-Ouzou, le propriétaire d'un magasin de vêtements, sympathisant du RCD, résume crûment sa position : *« Il nous faut un régime militaire qui tienne le coup au moins dix ans. Le tour de Sadi viendra plus tard. Les législatives doivent se tenir rapidement, afin que le pouvoir consolide sa position. Je me sentirai obligé de voter pour les candidats de Zeroual. »* A l'entreprise nationale des industries d'électroménager (Eniem), considérée comme un fief du FFS, les ouvriers sont eux aussi pressés de retourner aux urnes : *« L'euphorie de la présidentielle pourrait retomber si on tardait trop à organiser les législatives*, estime un militant de ce parti. *Dans mon unité, où nous sommes près de quatre mille, nous ne parlons que de cela. D'ailleurs, j'ai déjà acheté de la colle ! »*.

Véronique Hayoun

Les islamistes à la recherche d'une nouvelle stratégie

Les dirigeants de l'ex-Front islamique du salut restent divisés

L'ATTITUDE à adopter face au pouvoir en place, après la victoire électorale sans ambages du président Liamine Zeroual et la forte participation populaire malgré les appels au boycottage lancés par l'opposition et par eux-mêmes, divise les dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS). Sans véritable autorité, leurs deux représentations en exil – l'instance exécutive, dirigée de Bonn, en Allemagne, par Rabah Kébir que l'on dit proche du chef du parti dissous Abassi Madani, et la délégation parlementaire présidée à Washington par Anouar Haddam, fils d'un ancien ministre du culte – servent cependant de relais importants entre le mouvement et les capitales occidentales.

De là, peut-être, l'importance qu'a prise la soudaine polémique entre ces deux personnalités islamistes, au lendemain du scrutin du 16 novembre. M. Haddam a vivement reproché sa *« trahison »* à M. Kébir qui reconnaissait, dans une lettre ouverte au ton très conciliant, écrite *« au nom du FIS »*, la légitimité du président élu et lui lançait un appel pressant à la réouverture du dialogue.

Les relations tendues entre les deux hommes, alimentées par de permanents conflits de représentativité et des personnalités diamétralement opposées, sont un secret de polichinelle. Les positions toujours plus nuancées et politiques de M. Kébir se démarquant souvent du *« jusqu'au boutisme »* fracassant de M. Haddam, qui n'a cessé de fustiger la *« junte »* au pouvoir et de justifier la lutte des groupes armés, notamment du GIA.

Mais cette animosité reflète-t-elle les luttes sourdes qui n'ont cessé d'opposer sur le terrain les différentes tendances de la mouvance islamiste, et les politiques aux « militaires » ? Ou entre djaza'ristes – partisans d'un islamisme aux couleurs nationales – et salafistes – adeptes de l'unité de la communauté musulmane sous la bannière d'un hypothétique khalifat – comme s'est souvent plu à l'affirmer la presse algérienne ? Cependant, selon les islamistes eux-mêmes, les camps ne sont pas aussi nettement partagés entre ces deux tendances idéologiques dont les frontières sont suffisamment floues pour que chacun y trouve, au gré de ses humeurs, matière à conviction.

Si, au lendemain de l'interruption du processus électoral, en janvier 1992, le recours ou non à la lutte armée a provoqué les premiers véritables clivages – les politiques se ralliant, bon gré mal gré, à la nécessité de la « violence légitime » contre un pouvoir oppresseur, de peur de se couper de leur base – un éventuel appel à l'arrêt des violences, préalable exigé par M. Zeroual pour l'ouverture de négociations véritables avec les islamistes, risque, une fois encore, d'attiser les passions. Il ne manquera pas, aussi, de provoquer les surenchères des uns et des autres pour apparaître comme interlocuteurs valables face au « nouveau » chef de l'Etat.

C'est peut-être dans ce sens qu'il faut interpréter *« l'appel téléphonique non authentifiable »* au quotidien privé *La Tribune*, dans lequel Youcef Boubras et Abderrazak Redjam, se présentant comme membres de la direction provisoire de l'ex-FIS, ont annoncé que l'Armée islamique du salut (AIS) pourrait prochainement annoncer une *« trêve unilatérale totale »* si *« la bonne foi des dernières déclarations du président Zeroual n'est pas démentie »*.

> Pris au dépourvu, ils s'essaient au pragmatisme politique et veulent apparaître comme les seuls dépositaires de l'orthodoxie

Or M. Boubras serait passé au GIA avec armes et bagages. Il figurait dans l'organigramme du gouvernement du khalifat, rendu public, en mars 1995, par l'« émir » Abou Abderrahmane Amine, alias Djamel Zitouni. *La Tribune* assure avoir contacté plusieurs dirigeants de l'ex-FIS en liberté qui ont déclaré *« ne pas être au courant »* de cette démarche, et les deux chefs reconnus de l'AIS, MM. Benaïcha et Merzak, n'ont encore publié, quant à eux, aucun communiqué.

En l'absence des deux chefs charismatiques de l'ex-FIS, Abbassi Madani et Ali Benhadj, les personnalités islamistes, prises au dépourvu par la nouvelle donne politique issue de l'élection présidentielle, s'essaient au pragmatisme politique et veulent apparaître comme les seuls dépositaires de l'orthodoxie, défendue par les deux « stars » encore incarcérées. Les conflits de personnes, toujours latents, vont donc vraisemblablement s'exacerber. La recherche d'une nouvelle stratégie à opposer à la présidence en sera d'autant plus difficile à trouver. Ce qui ne peut que profiter à M. Zeroual.

Mais la base acceptera-t-elle les *inévitables compromis* que devra faire la direction politique de l'ex-FIS pour *s'adapter à la nouvelle situation* et entamer d'éventuels pourparlers avec le pouvoir, désormais aux conditions de ce dernier ? Encore faut-il que cette direction réussisse, très vite, à retrouver son homogénéité et surtout à apaiser les réactions de jeunes militants qui ont émergé au cours de la lutte armée, et à faire rentrer dans le rang, des « émirs » locaux, notamment ceux du GIA, de moins en moins enclins à faire allégeance à quiconque.

Ali Habib

Des ouvrières marocaines en grève contre le harcèlement sexuel

RABAT
correspondance

Pour la première fois au Maroc et dans le monde arabe, un mouvement féministe, l'Association démocratique des femmes marocaines (ADFM), a décidé d'alerter l'opinion pour dénoncer, lors d'une réunion publique, samedi 25 novembre, à Rabat, le harcèlement sexuel dont les femmes – qui représentent près de 30 % de la population salariée – sont victimes sur leur lieu de travail. Cette réunion a été organisée en solidarité avec les 450 ouvrières de la Manufacture du Maroc (MDM), une usine textile de la banlieue de la capitale, en grève depuis le 10 novembre pour protester contre les violences qu'a subies l'une de leurs camarades.

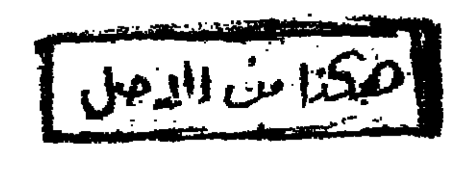
Cette dernière, Khadija Khaireddine, secrétaire générale du syndicat des travailleuses de la MDM, affilié à l'Union marocaine du travail (UMT), après avoir été *« révoquée arbitrairement »* par la direction de la MDM, a été violée par un chef d'atelier, *Lahcen Plija, devant* le siège de l'usine. Mme Khaireddine, qui a obtenu un arrêt de travail de vingt jours, a immédiatement porté plainte contre son agresseur. Les ouvrières, dont beaucoup ont été insultées ou harcelées sexuellement, se sont aussitôt mises en grève, pour que cesse *« le comportement inqualifiable »* du chef d'atelier, à l'encontre duquel elles exigent des sanctions. Elles réclament aussi la réintégration inconditionnelle de leurs camarades, Mme Khaireddine et dix-sept ouvrières qui lui ont apporté leur soutien.

L'ADFM estime que le harcèlement sexuel est *« un phénomène hélas ! très répandu »* au Maroc. Selon la secrétaire générale de l'association, Rabia Naciri, *« le fait d'en parler est un début »*. La plupart des victimes de harcèlement sexuel *« n'ont malheureusement pas le choix : ou elles quittent le travail et se retrouvent au chômage, ou elles s'accommodent des abus et du harcèlement de leurs chefs, pour ne pas perdre leur travail, et, si elles sont mariées, pour ne pas risquer d'être répudiées »*.

La direction de la MDM a été convoquée à la *wilaya* (préfecture) avec une délégation de l'UMT, en présence d'un inspecteur du travail. Selon l'UMT, la rencontre n'a rien donné, la direction exigeant, préalablement à toute discussion, que les ouvrières cessent leur grève et mettent fin à leur *sit-in* devant l'usine. Quant au comportement du chef d'atelier, la direction a estimé *« impensable »* qu'un homme de quarante-cinq ans, père de famille, puisse se comporter de cette manière.

L'ADFM est décidée à *« mobiliser les organisations de droits de l'homme et toutes les associations féministes »*. *« Nous devons aider ces femmes qui sont trop démunies pour porter plainte*, insiste Mme Naciri. *Il y a un vide juridique qu'il est temps de combler. »*

Mouna El Banna



Israël et la Syrie échangent des propos conciliants à la Conférence euroméditerranéenne de Barcelone

La réunion devait s'achever par le lancement d'un « partenariat global »

La Conférence euroméditerranéenne de Barcelone devait achever ses travaux, mardi 28 novembre, par l'adoption d'une déclaration finale et d'un programme politique qui permettra le lancement d'un « partenariat global ». La séance d'ouverture avait été marquée, lundi, par un échange de propos conciliants – du moins dans la forme – entre les ministres israélien et syrien des affaires étrangères.

BARCELONE
de nos envoyés spéciaux

Certains diplomates européens craignaient qu'une rencontre éventuelle entre les ministres syrien et israélien des affaires étrangères, en marge de la Conférence euroméditerranéenne de Barcelone, ne ravisse la vedette à ce forum. Or, non seulement une telle rencontre n'est pas prévue mais c'est le contraire qui s'est produit dès l'ouverture, lundi 27 novembre, de la conférence. Israéliens et Syriens ont en quelque sorte valorisé une journée toute en formalisme institutionnel et en difficiles négociations de couloir, en choisissant la tribune de Barcelone pour faire des ouvertures réciproques.

Tout était dans le ton, bien que les divergences entre Syriens et Israéliens continuassent en coulisse de miner les discussions entre les futurs partenaires euroméditerranéens à propos de la formulation de la déclaration finale qui mettra en route le partenariat euroméditerranéen.

« Permettez-moi de vous adresser ce message », a dit Ehoud Barak, le chef de la diplomatie israélienne, à son homologue syrien, Farouk El Chareh, auquel il s'adressait les yeux dans les yeux. *« Nous étions en état de guerre et avons perdu nombre de nos courageux soldats en Syrie et en Israël. Faisons à présent la paix. La paix est stratégique pour Israël comme pour la Syrie. »* Et d'ajouter : *« J'adhère à présent à un nouveau club, celui de la paix, après avoir été soldat pendant trente-cinq ans et avoir eu l'honneur de commander les forces de défense israéliennes. »*

DISCUSSION « ÉMOUVANTE »

Saisissant la balle au bond, M. El Chareh a rétorqué : *« Si les propos du ministre israélien des affaires étrangères constituent un engagement pris devant la conférence et traduisent une volonté de les mettre en pratique, la Syrie est disposée, dans un esprit positif, à conclure une paix totale en échange d'un retrait total* [du plateau du Golan occupé et du Liban sud], *consolidé par des mesures garantissant une égale sécurité pour les deux parties. » « On pourra alors parvenir,* a-t-il ajouté, *à un accord de paix dans les tout prochains mois. »*

Qualifié d'*« assez émouvant »* par Hervé de Charette, l'échange était parfait, l'entrée en politique étrangère du nouveau chef de la diplomatie israélienne réussie et rassurante pour la Syrie. Et s'il fallait une autre preuve de l'engagement de M. Barak en faveur de la paix, elle allait être administrée tard dans la soirée, lors d'une rencontre avec le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat.

Si importante soit-elle, cette prise de contact devant témoins entre les responsables de la politique étrangère des deux pays les plus intransigeants du processus de paix au Proche-Orient n'a pas modifié les positions respectives sur le fond de leur conflit. Elle n'a pas non plus levé les difficultés qui entravaient toujours, lundi, la rédaction de la déclaration finale. Les hauts fonctionnaires des Quinze de l'Union européenne et de leurs treize vis-à-vis du sud de la Méditerranée essayaient d'aplanir les divergences qui opposent Israël à la Syrie à propos du terrorisme, du droit à l'autodétermination ou de l'élimination des armes de destruction massive.

Les ministres des affaires étrangères des huit pays arabes et de l'Autorité palestinienne candidats au partenariat euroméditerranéen se sont réunis, lundi, pour adopter une position commune, mais si tous étaient d'accord sur la nécessité de ne pas assimiler terrorisme et résistance à l'occupation, de soutenir le droit des Palestiniens à l'autodétermination et d'obtenir d'Israël la signature au moins du traité de non-prolifération nucléaire, ils divergeaient sur la manière de le dire.

Mardi, le ministre français des affaires étrangères, M. de Charette, devait, comme il l'avait fait la veille, à l'ouverture de la conférence, proposer la conclusion à terme d'un *« pacte pour la Méditerranée »* dont il faudra *« inventer les formes juridiques et les modalités pratiques, adaptées aux caractéristiques de la région et les mieux à même de conjurer les menaces pesant sur sa stabilité »*. La conférence devait s'achever, mardi, par l'adoption de la « déclaration de Barcelone » et d'un programme politique qui mettront en route le partenariat euroméditerranéen.

Michel Bole-Richard et Mouna Naïm

Les élections législatives en Egypte ne modifieront guère la majorité au pouvoir

LE CAIRE
de nos envoyés spéciaux

Hosni Moubarak n'a pas grand-chose à redouter des élections législatives du mercredi 29 novembre. Ses adversaires en conviennent eux-mêmes, la majorité écrasante – plus de 85 % des députés sortants – dont il dispose à l'Assemblée du peuple ne risque, au pire, que d'être écornée. Le seuil critique de deux tiers des sièges nécessaires pour la désignation du candidat à la magistrature suprême, ainsi que pour toute révision constitutionnelle, sera atteint et largement dépassé par le Parti national démocrate (PND), au pouvoir.

Le président n'a, de toute manière, pas attendu la campagne pour désigner ses adversaires, les Frères musulmans, contre lesquels, depuis avril 1994, il livre une bataille méthodique dans laquelle il n'entend pas *« faire de quartiers »*. Après avoir commencé, à la fin de 1992, par réprimer violemment les groupuscules extrémistes du Djihad et de la Djamaa islamiya, M. Moubarak a décidé de s'en prendre à la confrérie, jusqu'alors tolérée, la présentant comme une menace pour le pays. Les vicissitudes de ce mouvement islamiste épousent les aléas de l'histoire égyptienne. Fondé en 1928, impitoyablement écrasé par Nasser, puis revenu progressivement sur la scène politique après l'arrivée au pouvoir d'Anouar El Sadate, il n'a toutefois jamais recouvré de statut légal.

Depuis le début de l'année, le président a mis en pratique son nouveau discours, qui associe les Frères aux *« terroristes »* extrémistes, ce que les premiers démentent vivement. Les arrestations, les procès sans appel devant les tribunaux militaires chargés au départ de poursuivre les *membres du Djihad et de la Djamaa*, les tracasseries contre les actions sociales, sur lesquelles comptent les Frères pour mobiliser les sympathisants, se sont multipliés.

Six jours avant le premier tour, cinquante-quatre condamnations à des peines de prison et la fermeture de leur quartier général, situé dans le locaux de la revue *Al Dawa* qui ne paraissait plus depuis une douzaine d'années, ont perturbé davantage la confrérie. Dernier coup de boutoir : l'interpellation d'un millier de scrutateurs désignés pour les élections de mercredi. *« Cette agression inique démontre que le gouvernement et la police ne peuvent pas se targuer d'être neutres dans la bataille électorale »*, a déclaré, lundi, Maamoun El Hodeibi, porte-parole de la confrérie.

TEMPS D'ANTENNE

Arrêté à deux reprises au cours des dernières semaines, Seif El Islam Hassan El Banna, fils du fondateur des Frères musulmans, n'a pu organiser la moindre réunion publique, malgré un jugement en sa faveur de la Cour administrative du Caire. Les Frères n'en réaffirment pas moins leur détermination. *« Nous continuerons, malgré tout ce qui se passe, à essayer d'œuvrer pour nos idée par des voies légales »*, a assuré, lundi, un autre candidat du mouvement, Abdel Hamid el Ghazali, au cours d'une conférence de presse réunie au siège du parti libéral Wafd.

Car les Frères musulmans ne sont pas les seuls à protester contre les agissements du pouvoir. Le Wafd, le plus ancien parti d'Egypte, a dénoncé, cette fois encore, la fraude qui, selon ses dirigeants, a *commencé* bien avant le scrutin. La Cour administrative a condamné le transfert de 15 000 électeurs, supposés favorables à un ministre candidat dans le quartier Medinet Nasr, au Caire, afin de faciliter son élection. Des listes comportent des électeurs décédés. On retrouve les mêmes noms dans plusieurs bureaux de vote. Et l'opposition dénonce le fait que le PND bénéficie du soutien des grands médias publics, télévision et radios, ainsi que de vingt-deux journaux et magazines *« officieux »*.

Le ministre de l'information, Safouat El Chérif, s'est réjoui de constater que le temps d'antenne – 40 minutes – accordé aux partis était à ce jour *« inégalé »*. *« Sur cinq ans, cela fait moins de cinq secondes par jour à l'opposition »*, a répliqué un candidat du Wafd, Mohamad Nouh, auteur-compositeur à succès. Le Wafd sera sans doute le premier parti de l'opposition au Parlement. Il se promet d'être une minorité combative.

La participation des Frères et du Wafd, qui avaient boycotté le scrutin du 29 novembre 1990, suffira-t-elle à mobiliser des électeurs habitués, ces quarante dernières années, à voir le pouvoir triompher systématiquement à toutes les élections, dans un pays où l'état d'urgence est en vigueur depuis 1952 ? Depuis la restauration du multipartisme en 1976, le taux de participation aux élections législatives a toujours été extrêmement faible. Reflet d'une opinion désabusée.

Alexandre Buccianti et Gilles Paris

Le Tribunal international a commencé à dresser la liste des personnes impliquées dans le génocide rwandais

NAIROBI
de notre correspondant

Plusieurs dizaines de réfugiés rwandais ont été interpellés depuis le 25 novembre à Nairobi par la police kenyane, mais aucun motif ne leur a été donné. Muet pendant trois jours, le gouvernement s'est contenté de publier, lundi 27 novembre, un communiqué dans lequel il rappelle que certains réfugiés abusent de l'hospitalité du pays, réaffirmant que *« tous les étrangers en situation irrégulière, quel que soit leur pays d'origine, doivent quitter le pays ou rejoindre les camps de réfugiés »*.

L'avocat kényan du Rassemblement pour le retour des réfugiés et la démocratie au Rwanda (RDR), un mouvement d'exilés rwandais, assure pourtant que « [ses] *clients ont des papiers en règle »*. Plusieurs responsables du gouvernement rwandais intérimaire, au pouvoir pendant le génocide de l'an dernier, se trouveraient parmi les personnes arrêtées. Mais les interpellations visent non seulement les réfugiés hutus arrivés après la prise du pouvoir par le Front patriotique rwandais (FPR), en juin 1994, mais aussi les anciens réfugiés, d'origine tutsie. Selon certains exilés, ceux qui ont tenté de soudoyer les policiers pour éviter d'être emmenés se sont entendu répondre que les ordres venaient d'en haut.

« RADIO LA MORT »

Quelques personnalités de l'ancien régime, comme la veuve du président Habyarimana ou encore Félicien Kabuga, le financier de la Radio des Milles-Collines – surnommée « Radio La Mort » à cause de son rôle actif pendant le génocide –, auraient toutefois quitté Nairobi ces derniers jours, peut-être avertis de l'imminence d'une rafle.

A en croire certains observateurs, le gouvernement kényan chercherait, par cette *« opération à consommation externe »*, à démontrer sa volonté de collaborer avec le Tribunal pénal international sur le Rwanda (TPR). Après les déclarations malheureuses, en octobre, du président Daniel arap Moi, qui voulait interdire aux juges du TPR d'enquêter au Kenya, Nairobi se réhabiliterait ainsi aux yeux de la communauté internationale. Le ministre kenyan des affaires étrangères, Kalonzo Musyoka, a déclaré mercredi que son pays était disposé à *« coopérer pleinement »* avec le TPR.

Basé à Arusha en Tanzanie, le TPR a commencé, lundi, l'étude d'une première liste de mises en accusation et publiera, le 12 décembre, le noms des personnes incriminées, si les mises en accusation sont confirmées par les juges du TPR. Le procureur du tribunal, le juge sud-africain Richard Goldstone, estime que les premiers procès devraient commencer six à huit semaines après.

Les erreurs d'appréciation des Nations unies, qui n'ont pas su prévoir l'imminence du génocide, sont une nouvelle fois mises en lumière. L'hebdomadaire britannique *The Observer* du 26 novembre affirme avoir pris connaissance d'un message confidentiel envoyé, en janvier 1994 – trois mois avant le génocide – au siège de l'ONU, à New-York, par le général canadien Roméo Dallaire, commandant des forces de la Mission des Nations *unies pour l'assistance au Rwanda* (Minuar) et dans lequel celui-ci faisait état de l'existence de camps d'entraînement pour les miliciens hutus, de caches d'armes et d'un recensement de tous les Tutsis de la capitale. Des informations identiques étaient parvenues au gouvernement belge de l'époque, selon le ministre belge des affaires étrangères, Eric Derycke.

Mais, selon *The Observer*, les autorités onusiennes ont refusé à la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) la permission de confisquer ces armes et de démanteler les camps d'entrainement, estimant que cela dépassait le cadre de son mandat. D'après le général Dallaire, son informateur, un officier de l'armée rwandaise, n'obtenant pas la protection qu'il réclamait, a alors préféré disparaître.

Jean Hélène

■ **L'ancien premier ministre rwandais**, Faustin Twagiramungu, démis de ses fonctions en août, a affirmé, lundi 27 novembre, *« détenir des preuves irréfutables de massacres de plus de 250 000 personnes »* par l'Armée populaire rwandaise, depuis la prise du pouvoir par le FPR, en juin 1994. Quant à l'ancien président américain Jimmy Carter, il a rencontré, lundi, au Caire, le président zaïrois Mobutu Sese Seko, à la veille de la conférence qu'il a organisée dans la capitale égyptienne, pour discuter du retour des réfugiés de la région des grands lacs, conférence qui doit réunir les chefs d'Etat rwandais, burundais, zaïrois, ougandais et tanzanien. – *(AFP, Reuter.)*

Les Quinze sont proches d'un accord sur le scénario de passage à la monnaie unique

Les discussions sur le « pacte de stabilité » demandées par l'Allemagne auront lieu en 1996

A l'issue de la réunion des ministres des finances des Quinze à Bruxelles, quelques points techniques restaient en suspens quant au scénario de passage à la monnaie unique. Un accord définitif est attendu pour le conseil européen de Madrid, les 15 et 16 décembre. Les discussions sur le *« pacte de stabilité »* demandées par l'Allemagne sont programmées pour le premier semestre de 1996.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Personne ne semblait douter, à l'issue de la réunion, lundi 27 novembre à Bruxelles, des ministres des finances des Quinze, que les chefs d'Etat et de gouvernements seraient en mesure, à Madrid les 15 et 16 décembre, de s'entendre sur le scénario de passage à la monnaie unique. Jean Arthuis, le ministre français, se disant *« confiant »*, a parlé de *« l'imminence d'un accord »*. A Madrid, les chefs d'Etat et de gouvernement devront s'entendre sur le nom de cette monnaie unique. Les ministres n'en n'ont pas parlé lundi. Selon un haut fonctionnaire de la Commission, la *« livre »* aurait actuellement la cote. Peut-être une incitation supplémentaire pour que les Anglais rejoignent rapidement le club !

Quelques points techniques restent encore en suspens et devront donc être réglés avant le conseil européen de Madrid des 15 et 16 décembre ou pendant la réunion elle-même. Il s'agit de décrire avec précision, afin de faciliter la tâche de l'ensemble des opérateurs, l'enchaînement des décisions à prendre et des mesures à mettre en œuvre entre le moment où le conseil, fin 1997 ou début 1998 – la date exacte étant un des points qui posent un problème –, établira la liste des pays remplissant les critères fixés par le traité de Maastricht et celui, courant 2002, où les pièces et billets libellés en monnaie unique auront remplacé les signes monétaires nationaux. L'adoption de ce scénario de passage représentera indéniablement une étape importante dans le processus devant conduire à l'Union monétaire. Une étape d'autant plus significative que les Quinze ont rapproché leurs points de vue sur le travail qu'il leur faudra acomplir le semestre prochain, autrement dit sur les objectifs et principales modalités du « pacte de stabilité », proposé par Théo Waigel, le ministre allemand, dont personne ne conteste le bien-fondé.

ANTICHAMBRE

Durant ce même premier semestre 1996, il leur faudra aussi réfléchir sur l'organisation des relations, en matière de politique monétaire et de taux de change, entre les pays participant à la monnaie unique et ceux faisant encore antichambre. L'idée est de préserver le marché unique, d'encadrer suffisamment les pays se trouvant en dehors de l'Union monétaire pour se garantir contre la tentation d'éventuelles dévaluations compétitives.

Bref, même si des escarmouches peuvent encore survenir entre les Quinze, le sort de la monnaie unique ne se trouve plus suspendu à un arrangement plus ou moins hypothétique entre les Etats membres. La voie réglementaire, celle de la décision politique, est dégagée. L'aboutissement du projet, dans les temps prévus par le traité de Maastricht, dépend davantage de la conjoncture, des réactions des marchés financiers et de la bonne volonté des citoyens, là où le respect des critères de convergence implique, en termes de niveau de vie, des efforts jugés à la limite du supportable.

Si une solution n'a pas été trouvé dans l'intervalle, il faudra décider à quelle date le conseil européen devra, sur rapports de la Commission et de l'Institut monétaire européen (IME), établir la liste des pays prêts à passer à la troisième étape de l'UEM. *« Le plus tôt possible »*, demandent les Français, qui souhaiteraient que la décision puisse encore être prise fin 1997, conformément à la volonté des banquiers centraux. Ceux-ci affirment avoir besoin d'une phase de préparation d'un an avant de faire le grand saut, le 1er janvier 1999. Or cette date-là, chacun en convient, est intangible. *« Nous sommes persuadés qu'en décembre nous disposons des données fiables qui traduisent bien l'exécution des budgets en termes de recettes et de dépenses. Il faut donner le temps aux banquiers centraux pour que le mécanisme s'enclenche avec une précision d'horloge »*, a expliqué M. Arthuis.

A l'évidence, la France a surtout le souci que ces décisions sensibles entourant la mise en place de la monnaie unique n'interfèrent pas avec la campagne électorale des législatives du printemps 1998. Or nos partenaires demandent qu'elles soient prises *« le plus tôt possible en 1998 »*. L'Allemagne, qui mène le jeu, entend que le conseil dispose de données tout à fait fiables avant de se prononcer. Il ne s'agit pas de manifester la moindre légèreté par rapport au sacro-saint respect des critères ! Mais comme par ailleurs personne ne songe à trop écorner la durée de la phase de mise en place réclamée par les banques centrales, on peut parier sans grand risque d'erreur sur un conseil européen extraordinaire début février 1998. C'est alors qu'on saura si la France compte, comme elle l'espère, parmi les hussards de la monnaie unique...

« GARANTIES »

L'idée, présentée par M. Waigel, d'un pacte de stabilité à respecter par les pays participant à la monnaie unique a été accueillie favorablement par le Conseil, mais de sérieuses nuances sont apparues quant à ses modalités d'application. *« Nous avons tous intérêt à ce que la monnaie unique soit effective dans un cadre budgétaire stable et crédible. Nous devons offrir des garanties non équivoques. La monnaie unique doit être un gage absolu de stabilité »*, a commenté M. Arthuis. Cependant ni l'objectif de limiter en période normale le déficit public à 1 % du PIB ni les sanctions prévues en cas de défaillance (dépôt d'une caution égale à 0,25 % du PIB) ne font l'unanimité. Des solutions de compromis devront être trouvées, mais, ce point ne figurant pas à l'ordre du jour de Madrid, ce sera pour le premier semestre 1996.

Philippe Lemaître

La Russie va déployer un porte-avions nucléaire en Adriatique

LA RUSSIE a prévu de déployer, en décembre, son porte-avions nucléaire *Admiral-Kouznetsov* en mer Adriatique dans le cadre du soutien apporté à l'installation d'une force de paix internationale en Bosnie. C'est la première fois que la marine russe remplit une mission à côté de porte-avions américain, britannique ou français, au profit de l'OTAN. Avec à son bord vingt-quatre avions Sukhoi et dix hélicoptères Kamov, l'*Admiral-Kouznetsov*, 67 000 tonnes, devrait rester sur zone une centaine de jours d'affilée, escorté de navires logistiques des flottes du Nord et de la mer Noire.

Le déploiement de ce porte-avions intervient à un moment où, par manque d'argent, la marine russe reste souvent bloquée au port, à l'exception, peut-être, des sous-marins lance-missiles stratégiques. Selon des informations recueillies par la France et dont fait état le dernier numéro de la revue *Cols bleus* de la marine nationale, les grands bâtiments russes de surface n'ont pratiquement plus navigué en 1995 et sont mal entretenus. Ainsi le porte-aéronefs *Kiev* a été retiré du service et il sert de magasin de pièces de rechange pour son frère jumeau, le *Gorshkov*, affecté à la flotte du Nord, que la Russie cherche à vendre à l'Inde depuis qu'on l'a débarrassé de ses Yak-38 à décollage vertical. Deux autres porte-aéronefs, le *Minsk* et le *Novorossiysk*, ont été vendus à des démolisseurs asiatiques. Le porte-hélicoptères *Moskva* a été désarmé.

Cols bleus constate que les trois croiseurs nucléaires lance-missiles, de la classe du *Kirov*, n'ont pas pris la mer depuis fort longtemps. La Russie n'a plus les moyens financiers de changer leur réacteur nucléaire, arrivé à bout de souffle. D'autres croiseurs lance-missiles, des types *Kresta* et *Kara*, qui ont été parmi les plus récents à être construits, ont été désarmés. Des croiseurs de la catégorie du *Slava* ne naviguent plus du tout. Le destroyer lance-missiles *Admiral-Zakharov* a du être désarmé : un incendie l'a rendu irréparable.

Si le manque de crédits d'entretien, la pénurie de combustible et les problèmes d'effectifs sont devenus son lot quotidien, il n'empêche que la marine russe continue de faire construire de nouveaux navires par des chantiers qui, de la sorte, occupent leurs personnels sans être toujours en état de pouvoir les rémunérer. Ainsi, un croiseur nucléaire, le *Petr-Velikiy*, est en achèvement à Saint-Pétersbourg. Il sera opérationnel en 1996. La construction de l'*Admiral-Panteleyev*, un destroyer de lutte anti-sous-marine, est sur le point d'être terminée. De même, deux frégates lance-missiles du type *Neustrashimmyy* devraient être bientôt prêtes.

Jacques Isnard

Ottawa propose la reconnaissance du Québec comme « société distincte »

Un mois après la courte victoire des fédéralistes (par 50,6 % des voix) au référendum sur la souveraineté du Québec, le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a déposé, lundi 27 novembre, à la Chambre des communes d'Ottawa, une motion reconnaissant le Québec comme *« société distincte »*, une initiative immédiatement qualifiée d'insuffisante par les indépendantistes.

« Une fois adoptée, cette motion constituera un engagement solennel de la part de la seule chambre élue qui puisse parler au nom de tous les Canadiens (...) et signalera sa volonté de voir le caractère distinct de la société québécoise reconnu », a précisé M. Chrétien. Ce caractère est ainsi défini dans la motion : *« Une majorité d'expression française, une culture unique et une tradition de droit civil. »*

Le premier ministre canadien a déclaré qu'il était favorable à l'inscription de cette notion de *« société distincte »* dans la Constitution – l'une des revendications traditionnelles du Québec depuis des lustres – bien que cela lui semble impossible pour le moment. Le gouvernement (souverainiste) du Québec refuse, a-t-il dit, *« de participer à des discussions constitutionnelles »*. Les premiers ministres de plusieurs provinces importantes du Canada (Ontario, Alberta, Colombie-Britannique) s'opposent par ailleurs à cette reconnaissance constitutionnelle, de crainte que le Québec ne se voie conférer trop de pouvoirs particuliers.

DROIT DE VETO

M. Chrétien a d'autre part annoncé que sera déposé un projet de loi accordant un droit de veto au Québec, à l'Ontario, aux provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard et Terre-Neuve) ainsi qu'aux provinces de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique) sur tout changement constitutionnel. Enfin, le premier ministre a indiqué qu'un projet de réforme de l'assurance-chômage sera soumis aux députés, afin de déléguer aux provinces plus de pouvoirs en matière de formation de la main-d'œuvre.

Ces mesures, qui *« donnent suite aux engagements pris par Ottawa durant la campagne référendaire »*, ont été considérées comme *« insuffisantes ou inacceptables »* par le Parti québécois (au pouvoir à Québec), par le Bloc québécois (son allié séparatiste à la Chambre d'Ottawa) et par le Reform Party, la seconde formation de l'opposition au Parlement fédéral. – *(AFP, Reuter.)*

Le CICR lance une nouvelle campagne contre les mines antipersonnel

GENÈVE
de notre correspondante

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui réclame l'interdiction totale de la production, du stockage, du transport, de l'exportation et de l'utilisation des mines antipersonnel, vient de lancer une nouvelle campagne mondiale de sensibilisation contre ces armes *« barbares et perfides »*. Cette initiative a déjà obtenu le soutien de sept lauréats de prix Nobel : Aung San Sui Kyi (Birmanie), Oscar Arias Sanchez (Costa-Rica), Elie Wiesel (Etats-Unis), Maired Maguire (Irlande du Nord), le dalaï-lama (Tibet), Lech Walesa (Pologne) et Desmond Tutu (Afrique du Sud), de Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, du pape Jean Paul II, du Parlement européen et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

La *« pression des intérêts commerciaux et militaires nationaux »* expliquerait, selon Cornelio Sommaruga, président du CICR, les résultats décevants de la conférence de Vienne sur les mines antipersonnel, qui s'est tenue du 22 septembre au 15 octobre. Le CICR demande, dans un premier temps, la création de zones exemptes de mines. Selon ses experts, plus de 110 millions de mines sont disséminées dans 64 Etats. Les arsenaux de divers pays en recèlent au moins autant. On estime à 33 milliards de dollars le coût d'un déminage mondial qui prendrait... onze siècles si la situation actuelle perdurait. En 1994, 100 000 mines ont pu être éliminées, mais 2 millions d'autres ont été posées. Tout déminage d'environ 5 000 de ces engins aveugles coûte la vie d'un démineur et en mutile deux autres. Le prix d'une mine se situe entre 3 et 30 dollars, mais sa neutralisation nécessite de 300 à 1 000 dollars (1 dollar vaut environ 5 francs).

Le CICR rappelle que les mines ne présentent qu'un intérêt minime sur le plan des opérations militaires et qu'elles sont destinées avant tout à terroriser les populations civiles. Elles tuent et mutilent davantage après un cessez-le-feu que pendant les hostilités. Un exemple entre tant d'autres : certaines villes tchétchènes, où le déminage n'a pas encore débuté, sont « truffées » d'une quantité énorme de mines dont la population ne soupçonne même pas l'existence. Le CICR parle d'une *« épidémie mondiale de blessures »*, en précisant que 30 % des victimes doivent être amputées. Jusqu'à présent, une vingtaine de pays (mais pas la France) se sont engagés dans la voie tracée par le CICR.

Isabelle Vichniac

Washington est « très inquiet » de la situation en Haïti

WASHINGTON. La Maison Blanche, *« très inquiète »* de la situation en Haïti, a rappelé avec force, lundi 27 novembre, qu'elle attendait du président, Jean-Bertrand Aristide, qu'il tienne ses promesses et quitte ses fonctions en février 1996, comme prévu par la Constitution du pays. *« Nous pensons qu'une transition pacifique »* entre M. Aristide et son successeur, dont l'élection est prévue pour le 17 décembre, *« constitue un élément important de l'engagement pris par Haïti vis-à-vis de la communauté internationale qui a restauré la démocratie en Haïti »*, a déclaré le porte-parole du président américain, Michael McCurry. Le président Aristide a laissé entendre, vendredi 24 novembre, qu'il pourrait accepter de rester trois ans de plus au pouvoir, pour compenser ses trois années d'exil, comme ses partisans le réclament. Il devait consulter mercredi à ce sujet le président de la Cour suprême, des membres du Parlement et son conseil des ministres.

Par ailleurs, quarante-sept boat-people haïtiens ont péri en mer dans le naufrage de leur petit voilier, a-t-on appris lundi. La veille, la garde-côtière américaine avait intercepté un bateau transportant plus de 300 réfugiés haïtiens tentant de gagner la Floride. – *(AFP, Reuter.)*

La République tchèque devient le 26e membre de l'OCDE

PARIS. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) devait accueillir, mardi 28 novembre, la République tchèque, qui devient son 26e membre, le premier issu de l'ex-bloc communiste. Les documents devaient être signés à Paris, siège de l'OCDE, par le ministre des affaires étrangères Josef Zieleniec. L'OCDE, *« club des pays riches »* créé en 1960, rassemble les principaux Etats industriels, et s'est élargi en 1994 au Mexique. La République tchèque devrait connaître en 1995, selon l'OCDE, une croissance de l'ordre de 4 % de son produit intérieur brut, à quelque 45 milliards de dollars (225 milliards de francs), soit un niveau un peu inférieur à celui de l'Irlande.

EUROPE

■ **GRÈCE : l'état de santé du premier ministre, Andréas Papandréou,** soixante-seize ans, hospitalisé depuis une semaine pour une pneumonie, s'est aggravé, lundi 27 novembre dans la soirée. *« Le fonctionnement des voies respiratoires du premier ministre s'est aggravé avec des conséquences pour le fonctionnement rénal »* du patient, indique le bulletin du centre cardiologique Onassio où est hospitalisé M. Papandréou. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : le procès de l'ex-président du conseil, Giulio Andreotti,** accusé d'association avec la Mafia sicilienne, a repris, lundi 27 novembre, en l'absence de l'accusé, à Palerme, où les mesures de sécurité ont été renforcées. Au cours de cette onzième audience très technique, le tribunal devait décider quels documents de preuve, déposés par l'accusation et contestés par les avocats de Giulio Andreotti, seront retenus pour le procès qui devait entrer dans le vif du sujet mardi. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : l'ancien président de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev,** n'a pas exclu, lundi 27 novembre, de briguer la présidence russe en juin prochain. *« Je n'exclus pas de poser ma candidature à l'élection présidentielle, mais je veux attendre d'avoir pris ma décision avant d'en dire plus »*, a déclaré M. Gorbatchev, soixante-quatre ans, à la presse. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le président de la Chambre des représentants, Newt Gingrich,** a confirmé, lundi 27 novembre, qu'il ne solliciterait pas l'investiture du Parti républicain en vue de l'élection présidentielle de 1996. M. Gingrich a indiqué qu'il préférait se consacrer à son rôle de *speaker* et à son objectif d'un équilibre du budget d'ici sept ans. – *(AFP.)*

■ **CUBA : le président Fidel Castro a quitté, lundi 27 novembre,** La Havane pour la Chine, où il effectuera pour la première fois une visite officielle de dix jours. Il doit aussi se rendre au Vietnam *« fin décembre »*. Par ailleurs, la France a accordé à Cuba un don de 10 millions de francs pour financer des travaux de développement dans l'île ainsi qu'une aide alimentaire de 1 million de francs. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBAN : deux salves de roquettes Katioucha** ont été tirées sur Israël, mardi 28 novembre, à partir du Liban. Ces tirs, provenant d'un fief du Hezbollah, ont fait quatre blessés légers, a-t-on indiqué de source israélienne. La veille des roquettes s'étalent déjà abattues sur la Galilée, ne faisant ni victime ni dégâts. L'aviation israélienne est entrée en action, mardi, bombardant notamment la maison d'un cadre du Hezbollah, qui a été tué sous les décombres. – *(AFP.)*

■ **IRAK : maintenir « des relations privilégiées » avec la France,** tel est le souhait que vient d'exprimer Saddam Hussein en recevant une délégation de six parlementaires français, présidée par Serge Mathieu, sénateur (UDF) du Rhône, a rapporté, lundi 27 novembre, l'agence irakienne INA. Le président irakien a ajouté que *« les efforts visant à lever l'embargo qui frappe l'Irak serviront non seulement les intérêts irakiens, mais aussi ceux des pays qui se soucient de préserver leur indépendance de décision »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

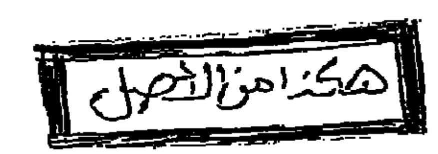
■ **NIGER : l'Organisation de résistance armée (ORA),** la principale formation de la rébellion touarègue au Niger, a annoncé, lundi 27 novembre, qu'elle suspendait l'application de l'accord de paix signé en avril avec le gouvernement. L'ORA accuse les forces armées d'avoir rompu le cessez-le-feu en attaquant ses combattants. Selon Niamey, l'armée nigérienne serait intervenue contre une *« compagnie de lutte contre l'insécurité »* mise en place par l'ORA. Une délégation du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale est arrivée lundi à Niamey afin d'étudier le déblocage d'un crédit de 51,5 milliards de francs CFA (515 millions de francs). – *(AFP.)*

■ **TCHAD : les partis politiques ne participeront pas** à la table ronde qui doit réunir les mouvements politico-militaires et le gouvernement à Franceville au Gabon, a annoncé lundi 27 novembre le président Idriss Deby. Les formations politiques avaient exigé de participer à cette réunion qui doit avoir lieu du 13 au 20 décembre. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **JAPON : la proportion de personnes à la recherche d'un emploi** s'est maintenue au niveau record de 3,2 % de la population active en octobre et ce pour le cinquième mois consécutif, ont annoncé mardi 28 novembre à Tokyo les pouvoirs publics. En chiffres bruts, le nombre de chômeurs est passé de 2,19 millions de personnes en septembre à 2,14 millions en octobre. – *(AFP.)*

■ **IRAN : le déficit pour le budget** correspondant à l'année 1996-1997 devrait augmenter de 44 % par rapport à celui de 1995-1996, du fait de recettes pétrolières moindres et de dépenses militaires plus élevées que prévu. C'est un budget d'austérité qu'a présenté au Parlement le président Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani, au cours du week-end : la hausse des recettes (44 %), notamment, reste inférieure à l'inflation (50 % minimum). – *(AFP, Reuter.)*



LE MONDE / MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995 / 9

L'Amérique doit « montrer le chemin » en Bosnie, déclare M. Clinton

Le président des Etats-Unis a rallié une partie de l'opinion à l'envoi de 20 000 GI en ex-Yougoslavie, en répétant que leur mission serait « claire, limitée et réalisable »

WASHINGTON
de notre correspondant

Si l'Amérique doit prendre le risque d'envoyer 20 000 soldats dans l'ex-Yougoslavie pour y rétablir la paix, c'est pour des raisons à la fois stratégiques et morales, et parce qu'il y va de l'affirmation de son *« leadership »*. Tel est en substance le message que Bill Clinton a adressé à ses concitoyens, lundi 27 novembre, dans une allocution d'une vingtaine de minutes, retransmise par toutes les chaînes de télévision et présentée par la presse comme l'une des plus importantes de son mandat.

Avec gravité, répétant à plusieurs reprises que cette mission sera *« claire, limitée et réalisable »*, le chef de la Maison Blanche s'est efforcé d'éloigner le spectre d'un éventuel « enlisement » de troupes américaines dans un conflit lointain, qu'il sait présent à l'esprit de ses concitoyens depuis la guerre du Vietnam et, plus récemment, depuis le fiasco de l'intervention en Somalie, en 1993. M. Clinton a ainsi multiplié les assurances destinées à convaincre l'Amérique, et tout d'abord les membres du Congrès (dont il espère un vote de soutien), que toutes les précautions ont été prises pour *« minimiser »* les risques.

Faisant allusion aux partisans de l'isolationnisme, Bill Clinton s'est fait l'avocat d'un *« leadership actif »* des Etats-Unis dans le monde : *« Si l'Amérique ne montre pas le chemin, trop souvent le travail ne sera pas fait. (...) Il y a des moments où l'Amérique – et l'Amérique seule – peut et doit faire la différence pour la paix. »* Insistant sur les horreurs de la guerre en Bosnie auxquelles les téléspectateurs américains ont assisté depuis quatre ans, Bill Clinton a souligné qu'avec le temps, il est devenu clair que l'Europe seule ne pouvait mettre fin au conflit. Aujourd'hui, a-t-il déclaré, alors que *« la guerre est finie »*, l'Amérique a la responsabilité de répondre à la demande qui lui a été adressée de *« faire appliquer la paix »*, en veillant à la mise en œuvre de l'accord conclu à Dayton le 21 novembre. *« Des générations d'Américains ont compris que la liberté et la stabilité de l'Europe sont vitales pour notre propre sécurité nationale*, a-t-il insisté, *c'est pourquoi nous avons livré deux guerres en Europe »*, mis en place le plan Marshall puis l'OTAN.

DANGERS

« Si nous n'y allons pas, a encore dit Bill Clinton, *l'OTAN n'ira pas. La paix sera balayée, la guerre reprendra, le massacre d'innocents recommencera »* et le conflit risquerait alors de s'étendre à toute la région. Insistant sur le fait que les soldats américains n'obéiront qu'aux ordres du général américain commandant l'OTAN (le général George Joulwan), le président a indiqué : *« Contrairement aux forces des Nations unies, ils auront l'autorité pour répondre immédiatement, l'entraînement et l'équipement pour répondre avec une force écrasante à toute menace à leur propre sécurité et à toute violation des dispositions militaires de l'accord de paix. »*

Leur mission, a-t-il précisé, *« devrait prendre et prendra environ un an »*. M. Clinton a brièvement évoqué la question de l'entraînement et de l'armement des Musulmans bosniaques, en déclarant que les Etats-Unis *« veilleront à ce que la Fédération bosniaque ait les moyens de se défendre par elle-même »* après le départ de la force multinationale. Le chef de la Maison Blanche a ensuite insisté sur les dangers d'une telle intervention : *« Aucun déploiement de troupes américaines n'est sans risque, et celui-ci peut très bien se traduire par des victimes. Je prendrai toutes les mesures possibles pour les minimiser, mais nous devons être préparés à cette éventualité. »*

Ajoutant qu'il assumait *« l'entière responsabilité »* des dommages que pourraient subir les soldats américains, M. Clinton a lancé une mise en garde aux éventuels agresseurs : *« Quiconque envisage une telle action doit savoir ceci : l'Amérique protège les siens. Quiconque attaquera nos troupes en subira les conséquences. Nous combattrons le feu par le feu. »* En conclusion, le chef de l'exécutif a indiqué : *« Le peuple de Bosnie, nos alliés de l'OTAN, et les peuples du monde attendent le leadership de l'Amérique. Laissez-nous montrer le chemin. C'est notre responsabilité en tant qu'Américains. »*

Avec ce discours, M. Clinton a franchi une étape sans doute déterminante de la campagne lancée par la Maison Blanche pour gagner à la fois la bataille de l'opinion et celle du Congrès. Selon les résultats de deux sondages réalisés juste après ce discours, le pourcentage des Américains hostiles à l'envoi de troupes en Bosnie était tombé de 58 à 40 %. Alors que les nouveaux élus de la Chambre des représentants – ceux que l'on appelle les *« freshmen »* – sont notoirement opposés à toute intervention mettant en jeu la vie de soldats américains, les chefs de file du Parti républicain ont nettement atténué leurs critiques depuis quelques jours.

Robert Dole, le chef de la majorité sénatoriale, a estimé lundi soir que les propos de M. Clinton constituaient *« un pas dans la bonne direction »* et s'est déclaré prêt à *« trouver un moyen, si c'est possible, pour appuyer le président »*. Un vote devrait avoir lieu dans une dizaine de jours.

Laurent Zecchini

Des soldats autorisés à tirer « en premier »

Le chef d'état-major américain, le général John Shalikashvili, a indiqué lundi 27 novembre que les soldats de la force de la paix en Bosnie recevront comme consigne de tirer les premiers sur tout agresseur qui viendrait à menacer leur mission ou qui témoignerait d'une intention hostile. Les « casques bleus » ne pouvaient engager le feu que pour répliquer à une attaque. Les premiers éléments de cette force – soit de l'ordre de 1 500 hommes en Bosnie et 1 000 autres en Croatie – seront en mesure de se déployer, pour commencer à installer les PC, dans les sept à dix jours qui précéderont le début des mouvements de toutes les unités.

Belgrade exclut toute modification de l'accord de Dayton

LE MINISTRE yougoslave des affaires étrangères, Milan Milutinovic, a affirmé lundi 27 novembre qu'*« il n'y a aucune possibilité de révision »* de l'accord conclu à Dayton. M. Milutinovic exprimait ainsi la fin de non-recevoir opposée par Belgrade aux revendications de Radovan Karadzic, « président » des Serbes de Bosnie, qui avait réclamé une modification au sujet de Sarajevo. La perspective de la réintégration de quartiers serbes dans la capitale *« réunifiée »* de la Bosnie a provoqué des manifestations de protestation dans ces quartiers en fin de semaine dernière.

« Nous pourrons discuter à Paris d'autres questions, mais en aucun cas des documents paraphés à Dayton », a ajouté M. Milutinovic, à propos de la cérémonie de signature de l'accord qui doit avoir lieu à Paris. La date de cette cérémonie n'est pas encore fixée, mais elle doit se situer entre le 11 et le 15 décembre, nous rapportent nos envoyés spéciaux à Barcelone, où les quinze ministres européens des affaires étrangères ont consacré lundi une réunion à la Bosnie, en marge de la conférence euro-méditerranéenne. Deux autres réunions doivent avoir lieu en décembre à propos de l'ex-Yougoslavie, l'une à Londres, au niveau des ministres, qui concernera les aspects civils du rétablissement de la paix, et l'autre à Bonn, qui donnera le coup d'envoi de pourparlers régionaux sur le contrôle des armements.

A propos des Serbes de Sarajevo, le président bosniaque, Alija Izetbegovic, a déclaré lundi : *« Notre message est que nous assurerons une sécurité totale aux civils et poursuivrons aussi les gens coupables. »* Le ministre français Hervé de Charette a mis l'accent, à Barcelone, sur la volonté de *« tout faire pour rassurer la population des quartiers serbes de Sarajevo afin d'éviter un exode qui porterait atteinte à la crédibilité du processus de paix »*.

FRANCE

LE MONDE / MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995

SOCIAL La grève interprofessionnelle organisée par FO et par la CGT, mardi 28 novembre, et les manifestations auxquelles appellent aussi la FSU et le Syndicat des médecins libéraux, pourraient n'être que le prélude à une grande démonstration de protestation contre la réforme de la Sécurité sociale préparée par Alain Juppé. Plusieurs dirigeants syndicaux envisagent de fédérer tous les mécontements en un vaste cortège le 17 décembre à Paris. ● A LA SNCF, où la grève continue contre le projet de contrat de plan et contre la réforme des retraites, les syndicats se disent déçus par leur entrevue, lundi 27 novembre, avec Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. ● LES SERVICES PUBLICS sont au cœur des problèmes que doit résoudre le gouvernement, alors que sa majorité est divisée sur le sujet entre partisans de l'ouverture à la concurrence et défenseurs d'un « modèle français » menacé par l'Europe.

L'idée d'une manifestation nationale prend corps dans les syndicats

Le premier ministre avait fixé à « deux millions de personnes dans la rue » le seuil à partir duquel son gouvernement ne pourrait plus faire face aux mécontentements. Plusieurs organisations envisagent de relever le défi par un grand cortège à Paris le 17 décembre

« SI DEUX MILLIONS de personnes descendent dans la rue, mon gouvernement n'y survivra pas », avait lancé Alain Juppé dans un entretien accordé au quotidien *Sud-Ouest*, le 16 novembre. « Chiche ! » sont en train de lui répondre une partie des organisations syndicales, extrêmement remontées contre le plan de sauvetage de la Sécurité sociale et les projets de réforme de la retraite des fonctionnaires.

L'idée d'organiser une grande manifestation nationale, de préférence un dimanche, avait déjà circulé après la journée d'action réussie du 10 octobre. Les syndicats FSU, SUD, le « groupe des dix », la Fédération des mutuelles de France (FMF) sont à l'origine du projet. Il s'agirait de rééditer le coup d'éclat syndical et politique réussi à propos de l'école, le 16 janvier 1994, contre la révision de loi Falloux.

Selon des indices concordants, la date la plus plausible avant Noël serait le dimanche 17 décembre. L'objectif poursuivi serait non pas de tout miser sur une hypothétique grève générale, coûteuse pour les salariés. La journée du 24 novembre a déjà montré certains signes d'essoufflement : les fonctionnaires n'ont été que 37 % à faire grève, selon le ministère de la fonction publique, au lieu de 57 % le 10 octobre. *« On ne fait pas la grève du siècle tous les mois*, indique Jean-Paul Roux, *de l'UNSA. Nombre de fonctionnaires n'ont pu se permettre de perdre deux journées de salaire, à six semaines d'intervalle, et à l'approche des fêtes. »*

POURPARLERS

Le choix du dimanche permet de ne pas gêner les usagers, notamment ceux des transports publics, et d'associer l'ensemble des catégories sociales touchées par le plan Juppé, telles que les retraités et les chômeurs. Certains rêvent même d'une participation du mouvement étudiant, pour fédérer l'ensemble des mécontentements qui s'expriment contre la politique du gouvernement. Les mêmes se félicitent qu'à l'instar des cheminots, un début de grève reconductible touche plusieurs centres de tri de La Poste : Rouen, Caen, Grenoble, Saint-Brieuc, Paris Austerlitz, Creil et Issy-les-Moulineaux. Des pourparlers sont déjà engagés. Une réunion devrait se tenir à la Bourse du travail, le 29 novembre, avec les fédérations de fonctionnaires, au lendemain de la journée d'action interprofessionnelle organisée mardi par FO et la CGT. Guy Le Néouannic, secrétaire général de l'UNSA, a pris l'initiative, dans une lettre datée du 27 novembre, d'inviter les responsables des fédérations de fonctionnaires (CFDT, FO, CGT, FSU, CGC, CFTC), à *« tirer les enseignements de la journée d'action du 24 novembre et (...) examiner ensemble des suites à lui donner »*. M. Le Néouannic ajoute : *« Il apparaît que le gouvernement continue à faire la sourde oreille. » « La poursuite de l'action nous semble indispensable »*, indique-t-il encore, en précisant : *« Notre propre réflexion nous conduit à envisager comme étape suivante une manifestation nationale dans les toutes prochaines semaines. »*

Parmi les syndicalistes les plus radicaux, la démarche de l'UNSA, limitée aux seuls fonctionnaires, est jugée quelque peu réductrice, mais elle présente l'avantage de prendre appui sur une initiative qui fédère de nombreuses catégories, pour ensuite chercher à l'élargir autour d'un mot d'ordre très général portant sur *« la défense de la Sécurité sociale et le retrait du plan Juppé »*.

LA CFDT HOSTILE

Des inconnues demeurent toutefois sur l'attitude des trois principales confédérations. La CGT, qui réunit son congrès du 3 au 8 décembre, est prête à se joindre à toutes les actions unitaires, mais reste extrêmement hésitante sur la date retenue. De toute façon, pour Louis Viannet, à chaque jour suffit sa peine. La CGT ne se prononcera qu'à l'issue de la mobilisation de mardi. La confédération pencherait même plutôt pour une action en janvier.

A Force ouvrière, les opposants à Marc Blondel, fédération des PTT en tête, sont prêts à emboiter le pas, mais le coup de théâtre pourrait venir du secrétaire général lui-même, qui ne verrait pas d'un mauvais œil un grand rassemblement unitaire des mécontents de la politique de M. Juppé. A la CFDT, il est clair que la confédération n'appellera pas à rejoindre un rassemblement aux mots d'ordre aussi hétéroclites. En revanche, la Fédération des transports et de l'équipement, ainsi qu'un certain nombre d'unions départementales, beaucoup plus perméables aux mots d'ordre interprofessionnels, sont prêtes à manifester.

Alain Beuve-Méry et Rafaële Rivais

Un délai pour la réforme fiscale

Le projet de loi de réforme des prélèvements obligatoires ne sera *pas dévoilé dans le courant du mois de janvier*, comme cela avait été initialement annoncé par Alain Juppé. C'est le ministre du budget, Alain Lamassoure, qui l'a annoncé mardi 28 novembre sur France-Inter : ce projet ne devrait *« être au point »* que dans le courant du *« premier trimestre de l'année prochaine »*.

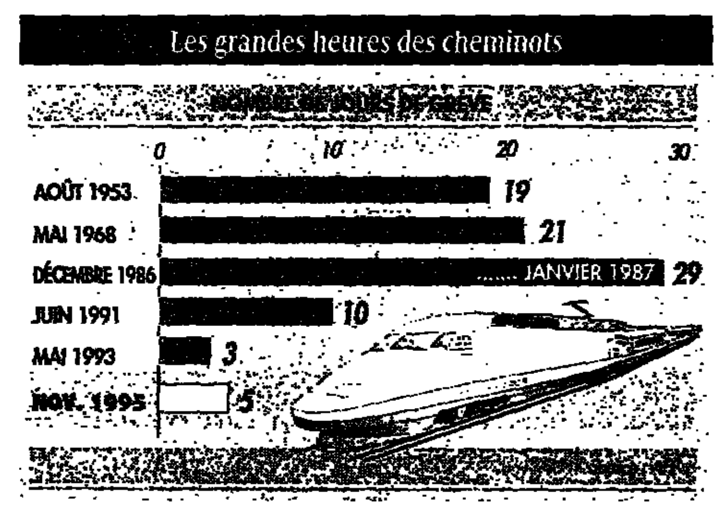
Dans l'esprit du gouvernement, toutefois, il ne s'agit pas d'un « report ». Il entend seulement se donner *« un peu plus de temps pour des raisons techniques »* et pour associer *« étroitement les commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat »*. La décision a visiblement été prise pour apaiser l'inquiétude de nombreux parlementaires, dont le président du Sénat, qui craignaient les effets ravageurs dans l'opinion d'une politique de réforme à marche forcée et les risque de mauvaise préparation du projet.

L'Etat devrait apporter de 90 à 135 milliards de francs pour alléger l'endettement de la SNCF

LE PREMIER MINISTRE, Alain Juppé, a décidé, mardi 28 novembre, un allègement considérable de l'endettement de la SNCF. L'Etat versera dès 1996 37 milliards de francs, dont 25 milliards au 1er janvier et 12 milliards au 31 décembre. La SNCF est handicapée par une imposante dette de 175 milliards de francs. Pour les années ultérieures du contrat de Plan (1996-2000), l'Etat a choisi de lier son aide aux résultats de l'entreprise. Pour un franc de redressement du résultat d'exploitation chaque année, l'Etat allégera d'un franc les frais financiers de l'entreprise ferroviaire. De plus, pour un franc de plus-value de cession, l'Etat allégera d'un franc la dette. Le gouvernement souhaite une amélioration de 5 à 7 milliards de francs sur la durée du plan. Dans ce cas, l'Etat apportera au total entre 90 et 135 milliards de francs.

La SNCF a perdu 8,1 milliards de francs en 1994 et devrait perdre 11 ou 12 milliards cette année une fois pris en compte environ 14 milliards de francs de charges financières.

Cet arbitrage gouvernemental attendu pourrait contribuer à ébranler l'unité syndicale, au moins sur le dossier du contrat de plan. Lundi soir, Bernard Bondu, secrétaire fédéral de la CFDT cheminots, expliquait au *Monde* qu'*« une contribution substantielle de l'Etat et des assurances sur la préservation des régimes de retraite pourraient permettre de dénouer le conflit »*. A l'inverse, Bernard Thibault, secrétaire général de la Fédération des cheminots de la CGT, exige une complète révision de l'avant-projet de contrat de plan *« afin d'affirmer clairement les priorités de l'Etat en matière de service public et d'investissement ferroviaire »*.



En 1953 et en 1968, la SNCF a participé fortement à des mouvements sociaux dont elle n'était pas à l'origine. La plus longue grève de son histoire a eu lieu du 18 décembre 1986 au 15 janvier 1987.

En revanche, sur le dossier du régime de retraite spécifique des cheminots, la situation devrait rester bloquée. Le gouvernement est décidé à poursuivre les réflexions d'ensemble sur les régimes de retraite des fonctionnaires, confiées à une commission présidée par Dominique Le Vert. Jacques Barrot, le ministre du Travail et des Affaires sociales, qui a rencontré les sept principales organisations lundi, et Anne-Marie Idrac, le secrétaire d'Etat aux Transports, avaient assuré les syndicats, non sans quelque ambiguïté, *« du maintien de la spécificité du régime de retraite des cheminots »*. Mais il est apparu, après précisions ministérielles, que ces garanties ne signifiaient pas un maintien des régimes en l'état. Il appartient à la commission Le Vert de faire ses propositions *« compte tenu des spécificités de chacun des métiers »*.

Mardi matin, le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, renchérissait sur France Inter. *« La réforme de la Sécurité sociale, c'est un tout. Si on remet en cause l'un de ses éléments, c'est toute l'équité du système qui serait compromise et donc l'ensemble de la réforme qui s'effondrerait. Nous ne remettons pas en cause le fait que des régimes spécifiques puissent être régis par des caisses particulières mais nous voulons poser le principe qu'à cotisations égales, à sacrifices égaux, correspondent des prestations égales »*, a-t-il expliqué.

DÉTERMINATION

Les syndicats devraient donc appeler à la poursuite de la mobilisation. A la SNCF, la journée de mardi devait ressembler aux quatre jours précédents. Le trafic ferroviaire était paralysé mardi matin sur la banlieue Ile-de-France et quasiment inexistant sur les grandes lignes et les services régionaux de voyageurs, a-t-on appris auprès de la SNCF. Pour les grandes lignes, y compris TGV, la SNCF prévoyait pour toute la journée 9 allers et retours sur Paris-Lille, quelques allers et retours TGV sur Paris-Lyon, ainsi que 2 allers et retours sur Paris-Montpellier et Paris-Clermont-Ferrand. Bruno Dalberto, secrétaire général de la CFDT cheminots, estimait mardi matin *« qu'après cinq jours de grève il est probable que les cheminots seront plus déterminés que jamais. On n'abandonne pas un conflit et on ne cède pas sur ses revendications après une période aussi longue »*.

Christophe Jakubyszyn

La majorité reste indécise sur l'avenir des services publics

OPPOSÉ à la fermeture des bureaux de poste en zone rurale, le gouvernement Juppé est favorable à la suppression de lignes ferroviaires non rentables dans ces mêmes zones rurales. La contradiction est évidente, mais n'est pas nouvelle. Dans le gouvernement d'Edouard Balladur, les divergences entre Charles Pasqua, ministre de l'aménagement du territoire, auteur d'une « grande loi » sur ce thème, et le souhait du ministère des finances de diminuer les déficits publics, étaient également flagrantes.

Le quasi-silence actuel des dirigeants de la majorité sur le conflit de la SNCF est révélateur de leur désarroi. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer. Depuis la priorité accordée par Jacques Chirac à la rigueur budgétaire, les services publics savent à quelle aune ils seront jugés : l'équilibre de leurs comptes. Le contexte est donc moins favorable qu'au printemps dernier aux envolées lyriques sur le rôle éminent des services publics, *« garants du pacte républicain »*. Plus profondément, les élus, toutes tendances confondues, sont divisés selon qu'ils détiennent un mandat national ou local. Parlementaires, ils sont favorables à l'unicité de la SNCF et contre l'ouverture à la concurrence ; élus régionaux, nombre d'entre eux souhaitent une décentralisation de la gestion de l'entreprise ferroviaire.

Bien entendu, l'attitude à l'égard de l'Europe conditionne le regard que chaque homme politique porte sur les services publics. Sur ce sujet comme sur la monnaie unique, les divergences, au sein de la majorité, restent profondes entre maastrichtiens et anti-maastrichtiens.

UN SILENCE INTENABLE

Alors que la SNCF est en grève, que France Télécom s'apprête à changer de statut, que la première vient même, discrètement, de concurrencer la seconde en permettant à d'autres entreprises d'utiliser son réseau de télécommunications interne, le silence des hommes politiques sur ces sujets n'est plus tenable ; le débat à l'Assemblée nationale, jeudi 30 novembre, autour d'une proposition de résolution sur les services publics, sera l'occasion d'en sortir. Rédigé en octobre par Franck Borotra (RPR), alors député, ce texte prend d'autant plus de valeur que son auteur, devenu ministre de l'industrie, exerce la tutelle de la plupart des services publics.

Dans ce rapport d'une centaine de pages, réflexion la plus aboutie de l'actuelle majorité sur ce thème, M. Borotra tente de défendre le service public à la fois contre le *statu quo* et contre *« une Europe de plus en plus libérale »*. Il veut protéger « le » service public, mais pas forcément « les » services publics.

S'il *« convient de privatiser rapidement toute entreprise publique qui relève du secteur concurrentiel et dont le statut public n'est pas indispensable à l'exercice d'une mission de service public »*, comme Air France ou Air Inter, le ministre estime qu'une déréglementation à la britannique n'est pas opportune. Selon lui, le service public repose sur l'attachement des Français au respect de certains principes, *« que le seul jeu des lois de marché ne garantit pas »* : l'égalité d'accès, la péréquation tarifaire, la continuité de la fourniture de services, la contribution à l'aménagement du territoire et à la cohésion sociale du pays, l'adaptabilité, l'intérêt à long terme de la nation, la gestion de ressources rares, le respect du pluralisme.

LA POSTE, NOYAU DUR

Aussi M. Borotra suggère-t-il une distinction entre les différents secteurs. Noyau dur du service public : La Poste. De la péréquation tarifaire à la cohésion sociale, en passant par la distribution de la presse, tout justifie que La Poste reste un service public. Même analyse pour EDF, dont la mission relève, sous de nombreux aspects, du service public : universalité de la desserte, continuité de la fourniture, égalité de traitement pour les consommateurs domestiques, indépendance énergétique et maîtrise des choix technologiques. Pour la SNCF, certaines de ses tâches relèvent du secteur public, mais d'autres, comme le fret, pourraient être confiées à des sociétés privées.

France Télécom, de son côté, est un véritable service public, mais l'inévitable ouverture à la concurrence impose qu'elle se tranforme en société anonyme. Enfin, si l'Etat doit rester majoritaire dans Gaz de France, son statut doit évoluer pour ouvrir son capital *« à des partenaires comme Elf ou Statoil »*.

Ces positions prennent le contre-pied de la plupart des analyses de la Commission de Bruxelles. Fallait-il interpréter la nomination de Franck Borotra au ministère de l'industrie comme un geste politique ? La discrétion d'Alain Juppé sur ce sujet est une preuve supplémentaire du malaise de la majorité sur ce dossier.

Frédéric Lemaître

Les bleus à l'âme des « hommes en bleu »

CHAMBÉRY
de notre envoyé spécial

Avec 529 votants et 462 voix pour la reconduction de la grève (soit 84 %), l'assemblée générale du dépôt SNCF de Chambéry reflétait bien, lundi 27 novembre, le durcissement d'un mouvement qui essaime et s'enracine à la fois. Dans la même région SNCF, les « AG » d'Ambérieu, Annemasse, Bellegarde, Grenoble ou Saint-Jean-de-Maurienne se sont prononcées pour la poursuite dans des proportions plus fortes encore, parfois à 100 % des votants.

Il faut dire que les représentants syndicaux des différentes organisations étaient quasiment sur la même longueur d'onde pour diffuser un appel à la mobilisation, qui se nuance tout juste, pour la FMC (cadres et agents de maîtrise), d'une *« solidarité avec l'action »* assortie de la *« liberté individuelle »*. Même si la CGT reste la locomotive du mouvement, c'est sans ambiguïté apparente que FO, qui utilise les termes de *« grève illimitée »*, ou la CFTC, qui se déterminera mercredi à 9 heures sur un éventuel *« durcissement »*, font désormais partie du convoi. Les autonomes de la Fédération générale des agents autonomes de conduite (FGAAC) pourraient passer pour les plus politiques dans leur volonté de *« rester sur le plan Juppé, afin de ne pas courir deux lièvres à la fois »* et d'élargir l'action aux autres fonctionnaires, voire aux autres salariés, pour obtenir son retrait.

« TROP DE CHÔMEURS, TROP D'EXCLUS »

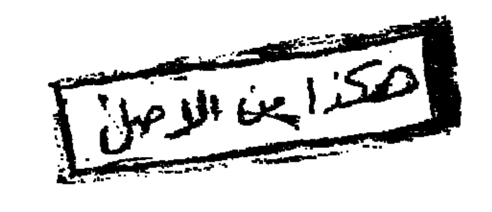
Au-delà des arbitrages financiers de l'Etat dans le cadre du contrat de plan et des incertitudes concernant leur système de retraite, beaucoup de cheminots, surtout parmi les plus jeunes, paraissent habités par la colère contre une société « à très petite vitesse » pour le plus grand nombre et qui, selon la remarque lâchée au détour de l'intervention plus technique d'un responsable syndical, génère *« trop de chômeurs, trop d'exclus »*.

Parmi la quarantaine de contrôleurs qui, dès 6 h 30, lundi, ont occupé les locaux du service des trains de la gare de Chambéry, beaucoup souffrent de voir leur mouvement caricaturé, disent-ils, par certaines télévisions.

Ils ne supportent plus d'être traités de *« preneurs d'otages »* à longueur de micros-trottoirs, alors qu'ils ont le sentiment de se battre pour le service public. *« Les fonctionnaires, sur lesquels on tape tant, sont parmi les derniers, dans cette société où chacun tremble pour son emploi, à pouvoir faire grève*, observe Gilbert, trente-six ans, quatorze ans d'ancienneté, salaire de base inférieur à 8 000 francs. *D'une certaine manière, notre ras-le-bol concerne tous les salariés. Ce n'est pas parce qu'on a un boulot qu'on est un nanti ou un privilégié. Et ce n'est pas pour le plaisir qu'on vient assurer un piquet toute la journée en sachant que son salaire va être amputé. »*

Les « hommes en bleu » n'oublient pas les horaires contraignants, qui les amènent parfois à rester trente-six heures loin de chez eux, à enchaîner du Modane et du Toulon avec un RHR (repos hors résidence) et pas mal de nuits blanches. Ils n'oublient pas les primes parfois dérisoires, ni les indemnités de déplacement qui gonflent artificiellement leurs bulletins de paye. Ils pensent, surtout, que le salaire qu'ils rapportent au foyer est souvent le seul, et que la grève est partie pour durer.

Robert Belleret



LE MONDE / MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995 / 7

Les professions de santé embarrassées par la réforme de la protection sociale

Leurs liens avec la majorité leur interdisent une opposition systématique

Les grands syndicats de médecins n'ont pas donné de consigne de grève aux professionnels de santé, alors que ceux-ci sont largement mis à contribution par le plan Juppé. Pourtant, ces mêmes organisations avaient durement pris position contre les réformes proposées, en leur temps, par les gouvernements socialistes.

IL N'Y A PAS si longtemps, les professionnels de santé seraient descendus dans la rue pour moins que cela ! Est-ce la gravité de la situation ? Leur incapacité à se mobiliser ? La fermeté affichée par Alain Juppé ? Ou la volonté de ne pas ajouter aux difficultés de Jacques Chirac, pour lequel ils ont massivement voté le 7 mai dernier ? Toujours est-il que, à l'exception du Syndicat des médecins libéraux (SML), les médecins n'ont pas l'intention, dans l'immédiat, de fermer leurs *cabinets et de battre* le pavé pour dénoncer une réforme qui, pour nombre d'entre eux, remet pourtant en cause les principes de la médecine libérale.

Les médecins vont eux aussi payer leur écot au redressement de la « Sécu » : suspension partielle de la prise en charge des cotisations d'allocations familiales par les caisses d'assurance-maladie en 1996 (6 000 francs de charges supplémentaire en moyenne par an pour les médecins appliquant les tarifs de la Sécurité sociale) ; affiliation obligatoire au régime maladie des salariés pour les 23 000 praticiens pratiquant des honoraires libres (+ 19 000 francs en moyenne par an) ; prélèvement de un franc par feuille de soins pour financer l'informatisation des cabinets ; sans parler de la contribution qu'ils devront payer, comme tout le monde, pour rembourser la dette de la Sécurité sociale. *« Au total, le plan Juppé nous coûtera entre 15 000 et 60 000 francs l'an prochain, selon notre situation »*, résume un médecin.

Pour une majorité de professionnels de santé, il y a plus grave : le vote chaque année par le Parlement d'un taux d'évolution des dépenses de médecine de ville, qu'ils devront respecter sous peine de voir leurs honoraires bloqués. Pour 1996, ce taux a été aligné sur l'inflation prévue (2,1 %), très en deçà des 6 à 7 % qu'ils réaliseront cette année en dépit de leur engagement à ne pas dépasser la barre des 3,3 %. *« On nous impose une maîtrise comptable avec un taux directeur opposable fixé unilatéralement, sans tenir compte des besoins réels*, regrette Claude Maffioli, le président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). *C'est la voie du rationnement des soins. »*

Mais M. Maffioli *« ne désespère pas de faire comprendre au gouvernement qu'il fait fausse route »*. La CSMF a annoncé son intention de mener une campagne d'affichage dans les cabinets médicaux pour avertir l'opinion. Dans quelques régions, tous les syndicats souhaitent des actions pour protester contre certains aspects du plan Juppé. Mais de grève nationale et de manifestations, point. Ni la CSMF ni la très conservatrice Fédération des médecins de France n'ont appelé leurs adhérents à descendre dans la rue, comme elles l'avaient fait – avec un réel succès – en 1991 et en 1992.

Le manque de combativité des médecins peut s'expliquer par l'absence de véritables relais au Parlement et dans l'opposition. Bernard Pons, Bernard Debré ou Elisabeth Hubert, qui avaient freiné les réformes proposées par les gouvernements socialistes, ne sont plus au Palais-Bourbon pour soutenir la cause médicale et les nombreux « députés-médecins » ont tous voté, le 15 novembre, la confiance au gouvernement.

DIVISIONS

La faible mobilisation tient également aux divisions de leurs syndicats. Les organisations de praticiens hospitaliers ont globalement bien accueilli la réforme, tout en prévenant les pouvoirs publics qu'ils se montreront vigilants. Les divergences sont plus marquées au sein de la médecine de ville, notamment *entre la CSMF et MG-France (généralistes)*. M. Juppé en a joué habilement : il a su obtenir un appui, même critique, de MG-France en affichant sa volonté d'expérimenter *« un dispositif incitant à passer par un généraliste avant de consulter un spécialiste »*.

En 1980, la CSMF s'était ouvertement alliée à la CGT et à la CFDT pour s'opposer au *« rationnement des soins »*. L'évolution des esprits et l'ampleur des déficits rendent cette voie difficilement praticable. En outre, les médecins ne pourront guère compter sur le soutien de l'opinion au moment où des retraités et des chômeurs modestes vont être mis à contribution. Enfin, la fermeté affichée par Jacques Barrot peut les inciter à la réflexion. *« Ne croyez pas que nous allons naviguer entre les lobbies ! »*, a récemment lancé le ministre des affaires sociales à ceux qui espèrent que le gouvernement reculera. L'avertissement s'adressait aussi aux médecins.

Jean-Michel Bezat

Quand M. Juppé manifestait...

Le 17 novembre 1991, Alain Juppé manifestait avec les professionnels de santé contre le rationnement des soins. Il était notamment accompagné d'Anne-Marie-Couderc et de Roger Romani, tous deux, aujourd'hui, membres de son gouvernement. A l'époque, Edith Cresson avait signé avec la Caisse nationale d'assurance-maladie un accord prévoyant que les pouvoirs publics fixeraient un taux annuel d'évolution des dépenses médicales. Quatre ans après, le plan Juppé prévoit sensiblement le même dispositif.

Cinq ordonnances sont prévues pour l'application du plan Juppé

Les mesures relatives au remboursement de la dette sociale et à l'équilibre financier pour 1996 et 1997 seront prises au début de l'année prochaine

LA TRADITION instaurée par Valéry Giscard d'Estaing, en 1974, au profit de Jacques Chirac – six mois après son entrée en fonctions, le chef du gouvernement est élevé à la dignité de grand-croix dans l'ordre national du Mérite – tombe à un moment difficile pour l'exécutif. Le chef de l'Etat et le premier ministre ont moins la tête aux remises de décorations qu'à la gestion d'une situation sociale explosive. Dirigeant une nouvelle équipe, Alain Juppé tente de mettre en route un projet politico-économique dont l'étape actuelle s'attache à réformer le système de financement de la protection sociale.

Pour mettre le plan « Sécu » en œuvre, M. Juppé devait présenter au conseil des ministres, mercredi 29 novembre, un projet de loi d'habilitation autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnances. Elles seront au nombre de cinq. Deux d'entre elles seront prises dès le début 1996 : l'une concernera la nouvelle cotisation, baptisée Remboursement de la dette sociale (RDS) et assise sur tous les revenus, ainsi que la mise en place de la caisse d'amortissement de la dette de la Sécurité sociale (230 milliards de francs) ; la deuxième aura trait aux mesures nécessaires pour l'équilibre financier de 1996 et 1997, notamment *la fixation d'un taux d'augmentation des dépenses sociales.*

Les trois autres ordonnances entreront en vigueur avant le mois d'avril : l'article 38 de la Constitution précise que le gouvernement peut légiférer ainsi *« pendant un délai limité »*, fixé par la loi d'habilitation. Elles toucheront la réforme hospitalière, la gestion des caisses et la maîtrise des dépenses (codage des actes, etc.).

M. Juppé prévoit d'associer les députés et les sénateurs, *via* les commissions parlementaires, à la rédaction de ces ordonnances. Il doit se rendre, mercredi, devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale pour présenter le projet de loi d'habilitation. Comme le firent, avant lui, Georges Pompidou en 1967 et Pierre Mauroy *en 1982, le chef du gouvernement* sera accompagné par le ministre du travail, Jacques Barrot. Enfin, un projet de loi sera déposé pour l'instauration progressive d'un régime universel d'assurance-maladie.

Olivier Biffaud

La conférence annuelle des PME suivra le modèle de celle de l'agriculture

M. Juppé érige en « enjeu national » le sort des petites entreprises

Le premier ministre a présenté, lundi 27 novembre, à Bordeaux, devant la convention nationale de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), son plan « PME pour la France », destiné à venir en aide à ce type d'entreprises. Alain Juppé a annoncé que la situation de celles-ci fera l'objet d'une conférence annuelle, sur le modèle de celle qui va réunir les représentants des agriculteurs.

BORDEAUX
de notre correspondant

Alain Juppé a reçu un accueil poli de la convention nationale de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), devant laquelle il est venu présenter, lundi 27 novembre, les trente-quatre mesures de son plan « PME pour la France » (*Le Monde* du 28 novembre). Le premier ministre a souligné *« l'enjeu national que constitue la bonne santé de nos petites et moyennes entreprises »*. Il a annoncé le principe d'une conférence annuelle des PME, qui *« ne sera ni un simple rendez-vous médiatique, ni une nouvelle occasion d'arbitrages budgétaires »*, mais, à partir du printemps 1996, un *« examen de conscience annuel »* et *« un moyen de mieux nous organiser pour défendre notre cause auprès des institutions de Bruxelles »*.



Pour corriger le manque de fonds propres des PME, le premier ministre a décidé l'augmentation des possibilités d'intervention de la société à capital risque Sofaris, ainsi que son rapprochement avec le CEPME (Crédit d'équipement aux PME), qui *« cessera de s'épuiser dans une concurrence stérile qui a été voulue au nom d'un libéralisme trop doctrinaire »* (lire ci-dessous). Le taux minimum des prêts des régions aux entreprises sera abaissé de 1,5 %.

L'annonce d'une réduction de 33,33 % à 19 % de l'impôt sur les bénéfices réinvestis dans l'entreprise a été très applaudie, mais l'enthousiasme est retombé quand M. Juppé a précisé que cette mesure n'interviendra qu'en 1997, et il a diminué plus encore à propos de la taxe professionnelle : *« Je ne vous promets pas sa suppression l'année prochaine*, a dit M. Juppé, *mais nous la réaménagerons de façon à ne pas pénaliser l'emploi. »*

Le réaménagement des droits de succession (50 % d'abattement si le chef d'entreprise donne son entreprise avant soixante-cinq ans et dans la limite de 100 millions de francs) était attendu, tout comme les simplifications administratives en matière de fiscalité ou l'annonce d'un report des effets de seuil pour les entreprises dépassant dix salariés (et non cinquante). M. Juppé a retrouvé un meilleur accueil sur les relations avec l'administration et sur la simplification du bulletin de salaire, des déclarations fiscales et des procédures d'embauche. Les Urssaf devront payer des pénalités sur le trop-perçu lorsqu'elles auront commis des erreurs au détriment des entreprises. L'administration sera obligée de motiver ses refus et de respecter les délais.

Le premier ministre a annoncé une modernisation du droit des marchés publics. *« Nous nous orientons vers des mesures qui permettront de privilégier l'offre mieux-disante et non plus, presque mécaniquement, la moins-disante. »* Il faudra aussi mettre en place un système pour *« écarter, en fonction de critères objectifs et simples, les offres anormalement basses »*. Les congressistes ont plébiscité l'obligation faite au comptable publique d'être bon payeur et la baisse de 1 %, à compter du 1er décembre, des tarifs d'EDF pour les PME.

Le retour à *« un exercice sain et loyal de la concurrence économique »* doit être assuré par l'interdiction des déréférencements arbitraires, la révision des règles de facturation et la sanction des prix de vente abusifs. La réforme de l'urbanisme commercial a été présentée par le premier ministre comme le cinquième pilier de son plan. *« Je lancerai une politique contractuelle tournée vers l'aménagement des centres-villes et le respect de l'environnement, grâce à la généralisation des schémas directeurs d'urbanisme commercial »*, a-t-il déclaré. Le seuil au-delà duquel une autorisation préalable sera requise en cas de nouvelle implantation commerciale sera abaissé de 1 000 m² à 300 m², et une enquête publique préalable sera obligatoire pour les implantations de plus de 6 000 m².

Pierre Cherruau

M. Giraud préconise une hausse de 15 % des impôts en Ile-de-France

LE BUDGET de l'Ile-de-France pour 1996 prévoit une diminution en francs constants par rapport à 1995 mais n'évite pas un relèvement sensible (15 % à 17 %) des impôts régionaux, indique le rapport que Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional, présentera les 7 et 8 décembre devant l'assemblée francilienne. Lors de ce débat, M. Giraud proposera trois hypothèses budgétaires : l'une, « *haute* » (avec fiscalité directe accrue de 35 %), une autre, « *basse* » (inférieure aux engagements de la région), et un *« scénario de rigueur »*, que lui-même préconise. Ce recul du budget de l'Ile-de-France, pour la première fois dans l'histoire de la région, est dû essentiellement au mauvais rendement de la fiscalité indirecte, dont le produit a baissé de plus de 1 milliard de francs par rapport aux prévisions.

DÉPÊCHES

■ **SOCIALISTES : François Hollande, porte-parole du Parti socialiste**, a estimé, lundi 27 novembre, que le gouvernement devait prendre la mesure des mouvements sociaux et ne pas attendre que *« la vague grossisse pour revoir ses propositions et ouvrir des discussions »*. *« Nul ne peut se réjouir de la multiplication des grèves et des conflits »*, a ajouté M. Hollande qui a invité le gouvernement à engager des négociations *« sur le plan SNCF, les retraites* [des fonctionnaires] *et les universités »*, tout en exprimant la *« solidarité »* du PS avec les manifestants.

■ **UDF : Pierre Lequiller, secrétaire général du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF)**, composante giscardienne de l'UDF, a préconisé, lundi 27 novembre, *« la disparition des six composantes de l'UDF au profit d'un seul et même grand parti »*. *« Rien ne s'oppose (...), sinon des problèmes de personnes qu'il faut surmonter, à la réalisation d'une UDF unitaire »*, a-t-il ajouté.

■ **FÉDÉRALISME : selon un sondage réalisé par l'Institut CSA pour le Parti fédéraliste**, les 15 et 16 novembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 002 personnes, 51 % des Français sont favorables à la création d'un *« noyau dur »* entre la France, l'Allemagne et le Benelux comme *« prélude à une Europe fédérale »*. 25 % sont assez ou très opposés et 24 % ne se prononcent pas. Pour Jean-Philippe Allenbach, président du Parti fédéraliste, *« preuve est faite que l'europessimisme en France est une pure invention idéologique »*.

■ **ÉCOLOGISTES : Antoine Waechter a été réélu**, dimanche 26 novembre, à la présidence du Mouvement écologiste indépendant (MEI), la formation qu'il a fondée en septembre 1994. Le MEI souhaite demander à ses six cents adhérents revendiqués un prêt à 0 % pour lui permettre de rembourser les 600 000 francs engagés pour la campagne présidentielle de M. Waechter.

■ **BUDGET : le Sénat a adopté**, dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 novembre, les crédits des services financiers et de la consommation (45,79 milliards de francs) ainsi que ceux des monnaies et médailles (764,6 millions de francs). Auparavant, les sénateurs avaient voté les crédits du ministère de la justice (23,47 milliards de francs, en progression de 6,04 % par rapport à la loi de finances de 1995), l'ancien garde des sceaux Robert Badinter (PS, Hauts-de-Seine) dénonçant un manque *« de vision et d'humanité dans les choix faits dans ce budget »*. Les crédits du ministère du logement (42,1 milliards de francs, en progression de 7,4 % par rapport au budget de 1995) ont été adoptés dimanche.

Un « référendum » pour l'implantation d'une grande surface en Lozère

La Lozère n'a pas d'hypermarché. Autant dire que le projet d'implantation d'une grande surface à Mende suscite des débats animés. Pour certains, une telle initiative dynamiserait le commerce mendois et limiterait l'évasion commerciale vers les villes voisines ; d'autres estiment qu'elle accélérerait la disparition de l'activité commerciale dans les villages et viderait le centre-ville de Mende.

La commission départementale d'équipement commercial vient de rejeter une demande d'installation d'un magasin de 3 500 m², avec une galerie marchande de 1 400 m², mais le maire, Jean-Jacques Delmas (UDF-Radical), député de Lozère, n'est pas hostile au principe, à condition que les commerçants locaux soient associés à l'opération. *« Je pense,* dit-il, *que pour un projet aussi important, la population doit être consultée. D'ici à six mois, je veux organiser un référendum. »*

La mutation de la banque CEPME résout un problème épineux

À L'INSTAR d'autres pays européens, la France va se doter d'une *« véritable banque du développement des PME »*, a annoncé Alain Juppé, lundi 27 novembre, à Bordeaux. Elle naîtra de la fusion du Cepme (Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises) et de la Sofaris (Société française de garantie des financements des PME). Elle *« interviendra en complément des réseaux financiers traditionnels pour financer des prêts aux entreprises »*. En annonçant un rapprochement de ces deux établissements (*Le Monde* du 28 novembre), le premier ministre fait d'une pierre trois coups.

Il résout l'épineux problème du Cepme, établissement spécialisé dans le financement des petites et moyenne entreprises et qui accuse, depuis 1992, des pertes chroniques. La Caisse des dépôts, qui détient 43 % du Cepme, voit s'éloigner la menace d'une reprise, à laquelle le directeur général de la Caisse, Philippe Lagayette, s'est toujours déclaré hostile. Enfin, M. Juppé « élimine » un concurrent des banques traditionnelles puisque, désormais, *« la banque de développement »* interviendra *« en cofinancement de crédits à moyen et long terme »* avec les autres réseaux financiers.

Le nouveau dispositif, qui va améliorer l'accès des PME aux crédits bancaires, va surtout bouleverser les missions du Cepme. Depuis la fin des années 80, le Cepme était devenu une institution financière concurrentielle, sans toutefois disposer de ressources propres. Le recours massif au marché monétaire a creusé inexorablement un déficit qui, en consolidé, atteint quelque 2 milliards de francs. Depuis 1994, le Cepme bénéficie d'une partie des ressources codevi, que lui rétrocède la Caisse des dépôts.

RÉFORME STRUCTURELLE

Pour donner toutes ses chances à la nouvelle banque de développement des PME, le gouvernement a prévu un renforcement des ressources codevi en faveur du Cepme par *« une réallocation au bénéfice de cette institution des fonds mal ou non utilisés par certains réseaux traditionnels »*. M. Juppé envisage, si nécessaire, *« la possiblité de relever le plafond actuel des codevi »*, fixé actuellement à 30 000 francs. La Sofaris, créée en 1982 pour inciter les banques à prêter aux entreprises, continuera, quant à elle, à leur garantir le remboursement de leurs pertes potentielles selon un mécanisme d'assurance classique.

La modification du champ de compétence du Cepme va s'accompagner d'une réforme en profondeur de ses structures. Le nouveau président de l'établissement, qui sera prochainement nommé en conseil des ministres – Michel Prada, son ancien patron étant passé à la COB –, disposera de trois mois pour faire des propositions.

Babette Stern

RÉGIONS

Le FLNC-Canal historique s'attaque aux symboles de l'Etat en Corse

BASTIA
de notre correspondant

Sartène devait connaître une après-midi « ville morte », mardi 28 novembre, à l'appel de son maire, Dominique Bucchini (PCF), après l'attentat à l'explosif contre la cité administrative de la sous-préfecture de Corse-du-Sud (*Le Monde* du 28 novembre) qui a complètement rasé, samedi, les locaux abritant une dizaine de services : direction départementale de l'agriculture, direction départementale de l'équipement, office hydraulique, office d'aménagement rural, Mutualité sociale agricole et France Télécom. *« Sartène ne sera pas Sarajevo »*, a lancé M. Bucchini, tandis que Jacques Coëffe, préfet de région, a souligné que l'*« on ne peut pas mobiliser des régiments devant les bâtiments publics »*. La police estime que la destruction du bâtiment communal, loué à l'Etat, a été provoquée par l'explosion d'une charge d'environ 60 kilos de plastic.

UNE NOUVELLE STRATÉGIE

Cet attentat est le douzième perpétré en quelques jours contre des représentations de l'Etat en Corse. Une voiture piégée a explosé devant le commissariat de Bastia il y a une semaine. Quelques jours auparavant, c'était le domicile de Roland Mahy, procureur de la République de Bastia, qui était visé par un plastiquage. Plus récemment, un tir au lance-roquettes a été dirigé contre l'ancienne base de l'aéronavale d'Aspretto, au sud d'Ajaccio, actuellement occupée par un cantonnement de CRS.

Les façades du palais de justice et de la préfecture de région à Ajaccio avaient été mitraillées dans la nuit du 21 novembre, en même temps qu'étaient plastiqués des bâtiments des douanes et de la police de l'air et des frontières de Porto-Vecchio, Bonifacio, L'Ile-Rousse. Le domicile et le véhicule personnels d'un inspecteur de police avaient été visés dans la nuit du 23 novembre à Porto-Vecchio. Ces attentats ont été revendiqués par le FLNC-Canal historique. A chaque fois, les clandestins ont adressé *« une mise en garde à l'Etat* (...), *qui tente de mettre en place une politique répressive en Corse »*.

Cette nouvelle stratégie de harcèlement à l'égard de la puissance publique marque, en fait et plus subtilement, une nouvelle étape dans l'évolution du rapport de force entre le FLNC-Canal historique et son rival du Canal habituel. En effet, les règlements de comptes meurtriers de ces derniers mois, au cours desquels onze militants nationalistes ont été assassinés (six côté Canal habituel et cinq côté Canal historique), ont accentué les divisions internes à chaque organisation clandestine. Mais les conséquences de cette situation sont différentes pour chacune d'elles. Le FLNC-Canal historique, en raison de sa structure horizontale – une direction de type collégial et microrégional –, semble moins pâtir de la crise au sein de la mouvance nationaliste. La désignation de *« l'Etat français comme seul ennemi du peuple corse »* lui permet de tenter de remobiliser ses troupes par des actions très ciblées. Il s'agit, au nom d'une lutte « politique », de masquer les querelles de personnes.

« PROVOCATION-RÉPRESSION »

De son côté, le FLNC-Canal habituel a une structure verticale, avec une direction limitée à deux ou trois personnes. Il est de notoriété publique que cette direction est actuellement gravement divisée sur la question de l'autodissolution des mouvements clandestins. Avec sa récente vague d'attentats, le FLNC-Canal historique s'emploie donc à prendre de vitesse son concurrent. De plus, ce mouvement sait qu'il pourrait tirer profit de l'enclenchement du cycle « provocation-répression ». En effet, dans ce cas, certains militants du Canal habituel pourraient bien se retrouver, par solidarité, aux côtés de leurs anciens frères d'armes du Canal historique. Plus que jamais, la balle est donc dans le camp de l'Etat.

Michel Codaccioni

Michelin va créer un centre d'essais dans le Var

NICE
de notre correspondant régional

Après un premier projet, avorté, dans le département, il y a quelques années, Michelin va créer, sur les communes de Vins-sur-Caramy et de Besse-sur-Issole, près de Brignoles, dans le Var, un nouveau centre d'études et de recherche s'ajoutant aux quatre autres installations dont dispose déjà la firme auvergnate, à Ladoux, près de Clermont-Ferrand, Almeria (Espagne), Laurens (Etats-Unis) et Jari (Japon).

Construit sur un site plat, en partie boisé, de 440 hectares (dont 360 hectares sur Vins), il comprendra un ensemble de pistes, routes ou anneaux – sur sol sec comme sur sol humide ou arrosé – ainsi que plus de 3 000 m² de bâtiments techniques couverts, permettant de réaliser la mesure des performances du pneumatique dans toutes les conditions d'utilisation routière. Aussi complet que celui de Ladoux – le premier centre de recherches sur le pneumatique au monde – il doit jouer un rôle essentiel dans *« l'amélioration des moyens d'analyse du couplage pneu-véhicule dans les domaines du confort, du bruit, de l'adhérence et du comportement* routier », indique l'entreprise. Il aura également pour objet *« d'intensifier la collaboration avec les constructeurs automobiles du monde entier, de manière à bien connaître leurs besoins et à anticiper l'évolution du marché »*.

UN PROJET AMBITIEUX

Michelin a prévu d'investir 250 millions de francs dans ce projet ambitieux. Les travaux devraient commencer au milieu de 1997, mais le centre ne sera opérationnel que dans six à huit ans. Il fonctionnera, au départ, avec une équipe permanente de trente à trente-cinq personnes dont une vingtaine mutées, provisoirement, de Ladoux. A terme, cet effectif devrait plus que doubler.

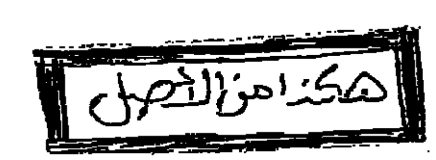
Dans un premier temps, le leader mondial du pneumatique avait jeté son dévolu sur un autre site, au centre du département du Var, au Cannet-des-Maures, où il avait acquis, en 1989, un terrain de 400 hectares. Mais en raison de la richesse tant sur le plan de la faune que de la flore de ce site, les différents ministres de l'environnement qui se sont succédé, avaient mis leur veto au projet. En 1993, les pouvoirs publics avaient demandé à Michelin de rechercher un site de substitution dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le manufacturier clermontois a finalement retenu, parmi une vingtaine d'autres, celui de Vins-Cabasse pour ses avantages de climat (permettant au centre de fonctionner toute l'année), de topographie et de desserte (à proximité de l'autoroute A 8 et à mi-chemin des aéroports de Marseille et de Nice).

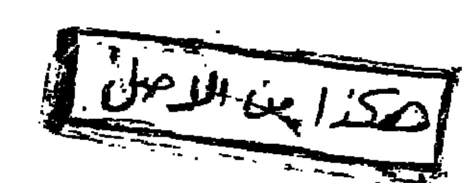
L'AVAL DES ÉCOLOGISTES

Avalisé par les écologistes, le projet a été fortement soutenu par le conseil régional et le conseil général du Var qui ont accordé leur aide financière (à hauteur, respectivement de 6 et 18 millions de francs) aux deux communes d'accueil pour l'aménagement et la viabilisation des terrains. Le centre a besoin, notamment, d'un approvisionnement en eau de 600 m³ par jour).

« Michelin sera une locomotive pour le Var », s'est félicité le président (UDF-PR) du conseil général, Hubert Falco. L'implantation de la firme représente, par ailleurs, une aubaine pour la petite commune de Vins (500 habitants). Michelin devrait lui verser, à terme, 3,5 millions de francs de taxe professionnelle, par an, soit le double de l'ensemble des ressources fiscales dont elle dispose actuellement. Cabasse (1 200 habitants) recevra, pour sa part, environ 500 000 francs. Sans compter la notoriété et les diverses retombées que vaudra à ces deux collectivités – privées, depuis longtemps, des rentes que leur ont procurées jadis les riches mines de bauxite – la venue des dirigeants de l'industrie automobile du monde entier.

Guy Porte





en 1949, et sa famille vit depuis

conférences prévues à Lille et à

Philippe Bernard

SOCIÉTÉ

LÉGISLATION **Mardi 28 et mercredi 29 novembre, la commission spéciale de l'Assemblée nationale auditionne sur la réforme du droit de l'adoption. Une proposition de loi déposée par Jean-François Mattéi, député (UDF) des Bouches-du-Rhône, se propose d'actualiser la législation. ● LE PREMIER OBJECTIF de ce texte consensuel est de faciliter la coopération internationale et de rendre les processus d'adoption** ***« plus simples, plus sûrs et plus justes »*****. En 1993, plus de 4 000 enfants ont été adoptés, dont 2 778 enfants étrangers. ● LE SECRET des origines est, en revanche, beaucoup plus controversé. La proposition de loi maintient la possibilité d'accoucher sous « X » – chaque année,** ***700 femmes*** **ont recours à cette procédure –, mais suggère d'organiser le recueil de renseignements non identifiants sur la mère, à condition que cette dernière soit d'accord.**

Les députés ouvrent le débat sur la réforme de l'adoption

Pendant deux jours, une commission spéciale de l'Assemblée nationale va entendre ministres, associations et experts. Principale difficulté : trouver un consensus sur l'anonymat de la mère biologique, de moins en moins préservé

DES JURISTES, des travailleurs sociaux, des élus, des représentants des familles adoptives et des personnes adoptées devaient se succéder, mardi 28 novembre et mercredi 29 novembre, devant les membres de la commission spéciale de l'Assemblée nationale. Mardi, pour la première de ces deux journées d'audition, Jacques Toubon, garde des sceaux, devait précéder Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, leur succédera mercredi.

Jean-François Mattéi, député (UDF) des Bouches-du-Rhône, est allé vite. Ce généticien, père des lois sur la bioéthique, a remis au premier ministre, Edouard Balladur, en février, un rapport sur l'adoption. En octobre, une commission spéciale a été constituée à l'Assemblée nationale pour examiner la proposition de loi qu'il a déposée en juillet. S'ils veulent que ce texte soit examiné dès janvier 1996, ses membres devront remettre rapidement leurs conclusions. Pour M. Mattei, cette diligence doit refléter l'intérêt porté au sujet par la représentation nationale, car, note le rapporteur de la commission spéciale, *« il est exceptionnel que le Parlement se saisisse de telles propositions de lois »*.

L'objectif de cette amorce de révision des procédures d'adoption est double. Le premier est de mettre la législation française en conformité avec la convention de La Haye de mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, afin de la ratifier. Le second est de toiletter les processus d'adoption pour les rendre *« plus simples, plus sûrs et plus justes »*, ainsi que le notait le professeur Mattéi dans son rapport remis au premier ministre (*Le Monde* du 9 février). Pour atteindre ce but, il est proposé aux parlementaires de modifier le code civil, mais aussi le code de la famille, le code de la Sécurité sociale et le code du travail.

ASSOUPLISSEMENT

Plusieurs propositions sont consensuelles. Il en est ainsi de l'assouplissement des conditions d'âge – vingt-huit ans au lieu de trente – et de mariage – deux ans au lieu de cinq – exigées des adoptants. Le délai de rétraction du consentement à l'adoption est réduit de trois mois à six semaines et l'adoption à titre posthume est autorisée. Quant à l'adoption simple, il est proposé de l'appeler désormais *« adoption complétive »* afin de la revaloriser. De même, on ne parlera plus de *« déchéance »* mais de *« retrait total »* de l'autorité parentale. En cas d'échec d'une première adoption plénière, l'adoption complétive sera possible.

Certains auraient souhaité qu'une deuxième tentative d'adoption plénière soit autorisée. La proposition de loi prévoit que la procédure d'agrément des futurs parents aura désormais une valeur nationale (actuellement, les familles candidates à l'adoption doivent recommencer leurs démarches lorsqu'elles partent vivre dans un autre département). Le taux moyen des refus d'agrément se situe autour de 10 %, mais des écarts importants existent : en Corse et dans le Gers, toutes les demandes étaient acceptées en 1992 alors qu'en Seine-Saint-Denis le taux de refus atteignait 35 % des demandes.

Parmi les propositions figure également la création d'une autorité centrale pour l'adoption, rendue nécessaire par la convention de La Haye. Sa mission consisterait à coopérer avec les autorités centrales des autres Etats. L'actuelle mission pour l'adoption internationale subsistera, mais sous la forme d'une délégation. Au plan national, la coordination de l'ensemble relèvera d'un Organisme national de concertation sur l'adoption (ONCA), qui enregistrera les demandes d'agrément, centralisera les dossiers des pupilles de L'Etat et les adoptions d'enfants nés à l'étranger et établira un rapport annuel.

Par ailleurs, les familles adoptives ont obtenu que l'adoption soit assimilée à une naissance, ce qui leur permettra d'obtenir le versement de l'allocation pour jeune enfant pendant neuf mois, quel que soit l'âge d'arrivée de l'enfant adopté, et de bénéficier de toutes les prestations accordées aux parents biologiques, ainsi que des autorisations d'absence afin d'aller chercher un enfant à l'étranger. Les associations auraient souhaité que cette disposition soit aussi valable pour l'accueil des pupilles de l'Etat.

En revanche, le secret des origines soulève de vives controverses. La proposition de loi risque de relancer un débat passionnel sur l'accouchement sous « X » (procédure qui permet à une femme d'accoucher sans fournir son identité et d'abandonner son enfant). Jean-François Mattéi maintient cette singularité du droit français, mais il souhaite organiser le recueil de renseignements non identifiants sur la mère – *« uniquement si elle est d'accord »* – et le père. *« Il ne semble pas opportun de s'opposer à la liberté de la mère de rester anonyme lors de l'accouchement ni à celle des parents de demander le secret de leur identité lors de la remise de l'enfant au service d'aide sociale à l'enfance, à condition que celui-ci n'ait pas dépassé l'âge d'un an*, peut-on lire dans l'exposé des motifs de la proposition de loi. *En revanche, il faut tenir compte de la difficulté pour certains adoptés de faire face au vide absolu d'informations. »* Seuls les enfants adoptés auraient donc accès à ces informations, par l'intermédiaire de leurs parents adoptifs s'ils sont mineurs.

UNE PHOTO SANS VISAGE

L'association Enfance et familles d'adoption, qui revendique 8 000 adhérents, est favorable à cette approche. *« L'accouchement sous « X », c'est pour la mère ; les renseignements non identifiants, c'est pour l'enfant »*, estime sa présidente, Danielle Housset. L'association souhaite que le dossier soit remis à l'enfant et communiqué aux parents adoptifs *« car c'est à nous que nos enfants posent des questions »*. A l'opposé, les partisans du droit aux origines sont déçus. *« C'est comme si on vous montrait une photo de votre mère en vous cachant son visage*, s'insurge Pierre Verdier, ancien directeur de la Ddass, qui dirige la Coordination des associations pour le droit à la connaissance des origines (Cadco). *Le secret ne profite qu'aux parents adoptifs, qui y voient l'assurance de leur tranquillité. Il ne profite pas à l'enfant ni à la mère, qui peut donner son consentement à l'adoption sans être anonyme, comme cela se passe dans les autres pays. »*

Pour lui, le secret est maintenu pour de mauvaises raisons.

Deux enfants adoptés sur trois sont nés à l'étranger

PUPILLES DE L'ETAT : 1 327 — ENFANTS ETRANGERS : 2 778

EN 1985 : 10 500 — EN 1994 : 3 911

nombre de visas accordés : 1 646 ; 2 227 ; 2 956 ; 3 078 (1980 à 1994)

Source : Ministère des affaires sociales

En 1993, l'adoption internationale a permis à 2 778 enfants d'être accueillis dans une famille, alors que seuls 1 327 pupilles de l'Etat ont été adoptés. Le nombre d'enfants pupilles de l'Etat en attente d'une famille ne cesse de diminuer. Parallèlement, 13 428 familles attendaient un enfant après avoir effectué les démarches nécessaires et obtenu l'agrément.

Des renseignements « non identifiants »

Les renseignements qu'il est envisagé de recueillir lors d'un accouchement sous « X » sont ***« non identifiants »*****. Ils concernent** ***« celle qui a donné la vie »*****. La mère pourra indiquer son âge, sa taille, son poids, la couleur de ses cheveux et de ses yeux, sa nationalité, son pays ou sa région d'origine, sa religion, sa profession ou son niveau d'études, ses goûts ou talents, son statut marital et la présence d'autres enfants. Les mêmes renseignements concernant le père –** ***« celui qui a donné la vie »*** **– seront recueillis, si possible.**

Des informations médicales pourront aussi être fournies : la date de découverte de la grossesse, son suivi, les pathologies survenues durant la grossesse, le terme de l'accouchement, le poids de l'enfant à la naissance, le temps de séjour à la maternité et les maladies génétiquement transmissibles ou autres connues dans la famille. En France, environ 700 femmes accouchent sous « X » chaque année.

« Contrairement à ce que prétendent certains, les pays où n'existe pas la possibilité d'accoucher sous « X » ne notent pas un nombre plus important que nous d'infanticides », assure Pierre Verdier, qui dirige aujourd'hui l'association Pour la vie au grand air. *Et puis*, poursuit-il, *il faut avoir vu la souffrance de ces enfants adoptés qui, jusqu'à la fin de leur vie, cherchent à connaître leur propre histoire... »*

M. A.

Le combat de Nathalie, à la recherche de sa mère

ON LUI A toujours assuré qu'elle était née le 18 avril 1966, sous le nom d'Yvette-Marie, à Dinan. Le certificat de baptême, qu'elle s'est procuré par ses propres moyens, indique que sa naissance eut bien lieu dans les Côtes-d'Armor, mais à Saint-Brieuc. Depuis qu'elle s'est lancée à la recherche de ses origines, Nathalie s'est fâchée avec ses parents adoptifs. Elle les soupçonne d'en savoir plus que ce qu'ils lui ont toujours affirmé sur sa naissance et les conditions dans lesquelles sa mère l'a abandonnée sous « X ». Aux yeux de la loi, la formule signifie que l'administration la prive à jamais de son histoire. Mais cette coquette assistante de direction parisienne ne s'y résoud pas.

Les premières interrogations sont venues avec l'adolescence, *« quand on réalise qu'on est issue d'une relation sexuelle »*. *« Très obstinée »*, elle a vécu ses crises de croissance comme un questionnement sur elle-même. Dans l'ignorance, elle fantasmait sur ses géniteurs. *« On imagine qu'on est fille de roi ou de reine*, raconte-t-elle. *On construit une image idéalisée de ses parents ou, au contraire, on craint le pire. »* Ni elle ni son entourage n'ont jamais ignoré son abandon et son adoption. Cela n'a pourtant pas empêché les regards ou les réflexions qui blessent. *« Les mères qui abandonnent leur enfant apparaissent comme monstrueuses dans la tête des gens. Alors je me demandais si j'étais la fille d'un monstre »*, se souvient-elle.

Lorsqu'elle a interrogé la directrice de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass), elle a été pour la première fois de sa vie *« confrontée à la bêtise »*. *« Elle en a conclu que mon adoption avait été un échec. Ça n'a rien à voir. Elle a ajouté que j'étais une « pupille catégorie T, T comme trouvée »*. Pour elle, le dossier était vide, et elle a ajouté : *« De toute façon, vous seriez déçue. Même les chiens et les chats n'abandonnent pas leurs petits. »*

LE DROIT DE SAVOIR

Jeune mariée, maman potentielle, Nathalie reste persuadée que la procédure d'accouchement sous « X » mérite d'être préservée. *« Une femme dans la détresse doit pouvoir abandonner son enfant dans l'anonymat le plus complet »* ; mais, devenu adulte, celui-ci aura le droit de savoir. Or les quelques renseignements non identifiants qui seraient accordés aux abandonnés ne sont qu'*« hypocrisie, pour avoir la paix et se donner bonne conscience »*.

Elle ne comprend pas pourquoi *« une loi inique, qui protège les lâches »*, lui interdirait indéfiniment de savoir d'où lui viennent son nez, sa bouche, quel patrimoine génétique elle va léguer à ses propres enfants. *« Le droit de ma mère s'exerce à mon détriment »*, s'emporte-t-elle.

Elle n'est pas *« revancharde »*. Quand ses recherches aboutiront, elle aura recours à un tiers pour contacter sa génitrice, ce médiateur que la loi lui refuse, car elle ne veut pas *« débarquer à l'improviste chez cette femme qui a peut-être refait sa vie »*. *« Je ne sais pas pour elle, mais à chaque anniversaire j'y pense. Je crois que ce sera un soulagement pour toutes les deux. Je ne lui reconnais plus le droit de se cacher »*, s'entête-t-elle.

Enfin, Nathalie dénonce ce qu'elle appelle le *« lobbying des adoptants, entretenu par une loi qui leur laisse croire que l'enfant adopté ne saura jamais son passé. Or je ne connais pas un adopté qui ne veut pas savoir d'où il vient »*. Elle a vu *« des échecs graves »*, des enfants abandonnés *« déconner complètement »* une fois qu'ils ont su. Cela ne l'arrêtera pas : *« Je souffre tellement moins quand je me bagarre. »*

Aude Dassonville

Jean-François Mattéi, député (UDF) des Bouches-du-Rhône

« Le vide total sur l'origine de l'enfant ne correspond plus à la réalité »

« Y a-t-il urgence à légiférer sur l'adoption ?

– Le Parlement a travaillé pendant quatre ans sur la bioéthique, et notamment sur les problèmes d'assistance médicale à la procréation. Il est normal qu'après avoir cherché à donner un enfant à des parents il se préoccupe aujourd'hui de donner des parents à un enfant. C'est dans le droit-fil : on s'est occupé des bébés-éprouvette, des embryons congelés, maintenant on va s'occuper de ceux qui sont bien vivants.

– Vous maintenez l'accouchement sous « X » tout en demandant de recueillir des informations non nominatives sur les parents lors de la naissance. N'est-ce pas là une solution de compromis insatisfaisante ?

– Je pense qu'entre ceux qui veulent que l'identité des parents soit révélée et ceux qui souhaitent le silence total, il y a une position de bon sens qui veut que l'on respecte l'anonymat des parents qui le désirent tout en faisant en sorte que l'enfant ne se retrouve pas face à un vide total. Il faut organiser le recueil d'informations sur l'origine géographique, l'origine sociale, ainsi que sur des éléments d'origine génétique, si cela peut être utile pour sa santé.

» D'autre part, il faut considérer que l'accouchement sous « X » n'est pas un abandon mais le premier pas vers une adoption. Il faut cesser de considérer ces femmes comme des marginales. Au contraire, il faut se rapprocher d'elles, les informer des autres choix possibles. Si elles persistent dans leur décision, il faut la respecter tout en leur faisant comprendre que leur enfant sera heureux plus tard d'avoir quelques éléments. Si elles refusent de fournir la moindre piste, il n'y aura pas d'éléments, bien sûr.

» Le vide total ne correspond plus à la réalité. Avec le développement de l'adoption internationale, un certain nombre d'enfants portent sur leur visage la nature de leur origine, d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique du Sud. On se demande pourquoi un petit Français alsacien abandonné en Gironde ne saurait pas plus tard qu'il est originaire d'Alsace.

– Quelle position avez-vous quant à l'adoption d'enfants par des couples d'homosexuels ?

– Lors de l'élaboration du rapport sur l'adoption, personne ne m'a posé la question. *A priori*, j'y suis plutôt défavorable. Mais je vous rappelle qu'une femme célibataire peut être candidate à l'adoption.

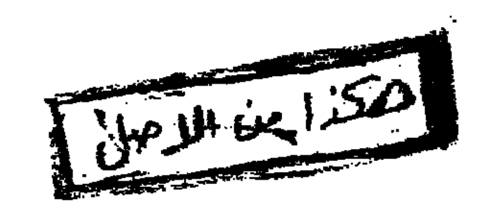
» Ce qui n'est pas permis, c'est l'adoption conjointe par deux célibataires, homosexuels ou non. Institutionnaliser l'adoption par des couples homosexuels reviendrait à accepter ce modèle familial comme référence. Je ne crois pas que cela soit souhaitable. D'ailleurs, il faut être logique : nous ne l'avons pas fait pour l'assistance médicale à la procréation, il ne serait pas rationnel de l'accepter pour l'adoption. »

Propos recueillis par Michèle Aulagnon

■ **JUSTICE : Patrick Emin**, directeur général du Groupe de recherches et de construction (GRC), placé en détention provisoire le 24 octobre, a été remis en liberté, vendredi 17 novembre, sous contrôle judiciaire. M. Emin et son épouse, Evelyne, avaient été mis en examen pour *« trafic d'influence et abus de biens sociaux »* dans l'affaire Destrade (*Le Monde* du 20 octobre). L'ancien député (PS) des Pyrénées-Atlantiques, poursuivi pour escroquerie et trafic d'influence, affirme avoir remis à Henri Emmanuelli, alors trésorier du Parti socialiste, 1 million de francs en espèces de la part de Patrick Emin. Celui-ci a toujours démenti.

■ **L'ancien directeur financier de l'Olympique de Marseille Alain Laroche** a été remis en liberté, lundi 27 novembre. Mis en examen pour *« faux, usage de faux, complicité d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux »* dans l'affaire des comptes de l'OM, il avait été incarcéré, le 20 juin dernier. Il reste placé sous contrôle judiciaire.

■ **Le Syndicat de la magistrature (SM)** a estimé, lundi 27 novembre, que la mise en examen, pour abus de confiance, de deux anciens responsables de SOS-Racisme soupçonnés d'avoir perçu des salaires fictifs (*Le Monde* du 23 novembre) était révélatrice d'*« une justice à deux vitesses »*. *« Alors que les dossiers mettant en cause des personnalités du gouvernement connaissent de nombreux ralentissements et que des procédures impliquant d'anciens locataires de la Mairie de Paris ont fait l'objet de classements sans suite, (...) la chancellerie n'a pas hésité à recourir à des instructions écrites pour déclencher des poursuites contre Harlem Désir et Hayette Boudjema »*, remarque le SM.



Les syndicats étudiants et enseignants se démarquent des présidents d'université

Une éventuelle négociation est renvoyée au lendemain du 30 novembre

La conférence des présidents d'université n'a finalement pas pu obtenir l'accord des principales organisations étudiantes et enseignantes sur son projet de *« plate-forme commune »*. François Bayrou n'envisage pas d'ouvrir de négociations avant la manifestation nationale du 30 novembre, à Paris.

COMMENT, QUAND, dans quelles conditions et avec qui négocier ? Ces questions restent sans réponses et une issue au conflit qui agite, partiellement ou totalement, une quarantaine d'universités, ne semblait pas plus se dessiner, mardi matin 28 novembre. La tentative de constitution d'un front commun entre la Conférence des présidents d'université (CPU) et l'ensemble des organisations syndicales d'étudiants et d'enseignants n'a, en fin de compte, pas abouti. La CPU a dû se contenter de publier, sous la forme d'un communiqué, les principaux points de son projet de déclaration commune (*Le Monde* du 27 novembre) avec la seule signature de la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE).

Dans la perspective de la préparation de la manifestation nationale du 30 novembre, à Paris, les stratégies syndicales ont repris le dessus. Pour éviter d'étaler ses divisions au grand jour, l'intersyndicale qui regroupe les principales organisations d'étudiants, d'enseignants et de personnels a préféré s'abstenir de tout rapprochement précipité. Certes, *« la démarche des présidents a été jugée positive »*, note Michel Deschamps, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU). Essentiellement sous la pression du SNESup, mais aussi de l'UNEF (proche des étudiants communistes), l'intersyndicale s'en est tenue au rappel de ses principales revendications, déjà exprimées lors de précédentes journées d'action, notamment le 9 novembre, contre le budget de l'enseignement supérieur.

Une déclaration, à laquelle se sont ralliés la FSU, le syndicat des chercheurs (SNCS), les parents d'élève de la FCPE, ainsi que le SGEN-CFDT, la FEN et l'UNEF-ID, bien que ces trois organisations aient, dans un premier temps, souscrit au texte de la CPU, a été publiée à l'issue de cette rencontre. Seule l'UNEF s'est désolidarisée de cette *« unité syndicale »* retrouvée. *« Nous ne voulons pas signer un texte avant la manifestation du 30 novembre, ce serait démobilisateur »*, a déclaré sa présidente, Marie-Pierre Vieu, présidente de l'UNEF. La déclaration de l'intersyndicale porte notamment sur la demande d'une loi de programmation et de développement du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, la *« création de milliers de postes d'enseignants et de personnels indispensables pour éviter l'asphyxie des universités »*, *« l'intégration dans le service public »* du pôle universitaire Léonard-de-Vinci – la *« fac Pasqua »* – et des autres établissements du même type, ainsi que le déblocage immédiat de 2 milliards de francs de crédits d'urgence en plus de ceux *« qu'exige la mise en sécurité des bâtiments »*. Cette dernière demande est, sans conteste, le principal point de désaccord avec les présidents d'université, soucieux de ne pas s'engager dans la spirale de la surenchère. Les ponts ne sont toutefois pas rompus. Les responsables de la CPU et les représentants de l'intersyndicale devaient se retrouver dans la journée du mardi 28 novembre.

De son côté, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, se contente d'assister à ces discussions en attendant la constitution d'un *« front uni »* d'interlocuteurs. Dans son entourage, on démentait formellement, mardi matin, les informations publiées dans *Infomatin*, selon lesquelles le gouvernement serait prêt à céder sur un certain nombre de propositions de la CPU : la création de 1 000 emplois d'enseignants, plus de 2 000 emplois de personnels de service, des crédits d'urgence et des fonds pour la sécurité.

De toute évidence, aucune ouverture de négociations ne devrait être proposée avant la journée d'action du jeudi 30, qui devrait servir de baromètre de l'actuelle mobilisation dans les universités, mais aussi dans les lycées, où les appels à manifester se multiplient.

M. D.

Nuit agitée à Toulouse

Sirènes d'incendie, tam-tams, crécelles, feux de bengale et pétards divers : 1 500 étudiants de l'université Paul-Sabatier ont fait passer une nuit agitée aux Toulousains, de minuit à 2 heures du matin, mardi 28 novembre. Parti de la place du Capitole, le cortège, encadré par un strict service d'ordre, a bruyamment parcouru les rues du centre-ville. Aux cris de *« Juppé, on est plus importants que le surarmement »*, *« Pour des cours de qualité, écoute-nous Juppé »*, ou encore *« Hop Juppé, hop Debré et hop tout ça à la poubelle »*, les étudiants se sont rendus au monument aux morts de la ville, non loin de la préfecture de région, avant de se disperser dans le calme.

La grève a été reconduite, tout comme à Caen (sociologie), Tours (lettres et sciences humaines, sciences), Orléans (lettres), Bourges, Rennes-II, Nantes, Brest (lettres et sciences humaines). A Bordeaux, les étudiants ont occupé le Crous. En revanche, les cours ont repris à Nancy-II et à Perpignan.

Le campus de Pau accueille le premier « médiateur »

PAU
de notre correspondant

Gérard Binder, premier des médiateurs désignés par François Bayrou, devait rencontrer, mardi matin 28 novembre, les étudiants en grève de l'université de Pau et des Pays-de-l'Adour, ainsi que son président, Claude Laugenie. Ancien président de l'université de Mulhouse, M. Binder connaît bien les problèmes palois puisqu'il était, il y a quelques mois encore, membre du conseil d'administration de l'établissement.

Cette rencontre constitue un premier test du processus de consultation lancé la semaine dernière par le ministre de l'éducation nationale, par ailleurs président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques. La jeune université de Pau, qui accueille 14 500 étudiants, sans compter ceux du campus de Bayonne, a vu ses effectifs doubler en quinze ans. La crise de croissance est peut-être plus forte ici qu'ailleurs et tout le monde, enseignants, administratifs, étudiants, pointe l'ampleur des retards pris en termes de locaux et de personnels. Les étudiants réclament 280 postes d'enseignants, 90 postes de personnels administratifs, et 35 000 mètres carrés de nouveaux locaux.

Le médiateur n'ignore sans doute pas la fébrilité de cette université. En janvier 1992, plus de 2 000 étudiants défilèrent contre la réforme Jospin. En novembre 1993, ils se lancèrent dans une grève de dix jours pour réclamer des moyens supplémentaires. En février et mars 1995, le conflit dura six semaines : les étudiants demandaient le retrait du rapport Laurent, la création de 200 postes d'enseignants et de 100 postes de IATOS. François Bayrou était alors intervenu pour faire débloquer 4 postes d'enseignants et 11 postes de IATOS. Depuis un mois, le campus béarnais demeure fortement mobilisé : 3 000 étudiants ont manifesté le 21 novembre. Ni l'UNEF ni l'UNEF-ID n'apparaissaient dans ce mouvement dont les porte-parole disent vouloir éviter toute récupération.

Jean-Michel Guillot

L'islamiste de nationalité suisse Tariq Ramadan est interdit de séjour en France

TARIQ RAMADAN, trente-trois ans, citoyen suisse, époux d'une Française et père d'enfants français, n'est plus autorisé à entrer en France. Ce militant connu de la cause musulmane, responsable du Centre islamique de Genève et président de l'association Musulmans, Musulmanes de Suisse, dit l'avoir appris, dimanche 26 novembre, alors qu'il se rendait à Besançon pour donner une conférence. Contrôlé au poste frontière de Verrières-de-Joux (Doubs), il s'est vu notifier par les policiers français une décision de refus d'admission sur le territoire français motivée par une *« opposition du ministère de l'intérieur »*. Place Beauvau, on précise que cette décision n'a pas été prise *« à la légère »* et s'inscrit dans *« le contexte général »*.

Tariq (dit Tarek) Ramadan, professeur de philosophie, n'est pas un obscur propagandiste. Il est le petit-fils d' Hassan Al-Banna, fondateur du mouvement des Frères musulmans en Egypte, assassiné en 1949, et sa famille vit depuis 1958 en Suisse, où il est né. Il s'est fait connaître en France en participant, le 12 octobre 1994, à une émission de « La Marche du siècle », au cours de laquelle son éloquence et la radicalité de son discours avaient été remarquées. Fréquemment invité par des associations musulmanes de France, M. Ramadan appelle les jeunes à revendiquer à la fois l'exercice de leur citoyenneté et leur identité islamique, qu'il refuse d'opposer à l'exigence d'intégration.

Dans un article publié par *Le Monde*, le 13 octobre 1994, il affirmait que la présence musulmane en France demandait des adaptations du cadre de la laïcité sans remise en cause essentielle de ses fondements. Son discours structuré est apprécié chez nombre de jeunes musulmans, notamment au sein de l'Union des jeunes musulmans (UJM) de Lyon. Deux ouvrages de M. Ramadan viennent d'être publiés chez Tawhid, la maison d'édition créée par l'UJM.

Tariq Ramadan, qui a annulé des conférences prévues à Lille et à Grenoble, rapproche l'interdiction qui lui est opposée de ses récentes prises de position critiques à l'égard du régime égyptien. Il estime surtout qu'elle contrarie son travail *« en faveur d'un islam d'ouverture »*. *« Ils agissent comme s'ils recherchaient une radicalisation*, nous a-t-il déclaré. *Comme si la France ne pouvait accepter que deux types de musulmans : ceux qui se taisent et les barjos qui prônent la violence.»*

Le Père Christian Delorme, chargé des relations avec l'islam au diocèse de Lyon, n'est pas loin de partager cette analyse : *« On est en train de couper tous les relais entre la jeunesse musulmane et la société. Tariq Ramadan est, au sens large, un islamiste, car il voit l'islam comme un transformateur de la réalité sociale. Mais il ne revendique pas une République islamique en France. Il plaide pour une législation spécifique, mais se bat aussi contre l'inculture qui nourrit toutes les dérives violentes. »*

Philippe Bernard

DISPARITIONS

■ **ROMI**, de son vrai nom Robert Miquel, journaliste et écrivain humoriste, est décédé le 25 novembre dans la région parisienne. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans. Cet amoureux de l'insolite, collectionneur passionné d'objets inutiles – du « revolver à tuer le temps » à la « théière à jambe de bois » en passant par le « parasol à fumée », – fondateur, dans les années 50, d'un magazine nommé *Bizarre*, collabora à nombre de revues, où il s'était fait une spécialité de traquer les faits les plus saugrenus. Mais il était aussi un historien reconnu de certaines « institutions » de la Belle Epoque comme les cafés-concerts parisiens ou les maisons closes. Parmi ses derniers ouvrages, en collaboration avec son ami Alphonse Boudard, on trouve *Les Célèbres Inconnus d'hier et d'avant-hier* (Filippachi, 1987), *L'Age d'or des maisons closes* (Albin Michel, 1990) ou *Histoire anecdotique du pet de l'Antiquité à nos jours* (Ramsay/Pauvert, 1993).

■ **GILLES COCHINAIRE**, danseur, est mort du sida, vendredi 24 novembre, à Marseille, à l'âge de trente-huit ans. Originaire de Marseille, il fut l'élève de Rosella Hightower avant de suivre les cours de l'école du Royal Ballet. Engagé en 1976 par Peter Van Dyk au Ballet du Rhin, il travaille ensuite dans sa ville avec Roland Petit, avant de revenir vers Peter Van Dyk, directeur du Ballet de Bonn, avec lequel il créera plusieurs chorégraphies.

■ **GIANCARLO BAGHETTI**, ancien pilote italien de formule 1 dans les années 60, est mort lundi 27 novembre dans un hôpital de Milan des suites d'un cancer à l'âge de soixante ans. Il avait couru vingt et un grands prix au cours de sa carrière, dont sept au volant d'une Ferrari en 1961 et 1962. Vainqueur du Grand Prix de France en 1961, à Reims, il avait terminé neuvième du championnat du monde cette année-là. Baghetti a quitté la « Scuderia » en 1963, pour porter successivement les couleurs des écuries anglaises ATS et BRM.

■ **WOJCIECH WIESIOLOWSKI**, danseur étoile polonais, est mort du sida, le 24 novembre, à Varsovie, à l'âge de cinquante-six ans. Né en Pologne en 1939, Wojciech Wiesiolowski, qui avait fait des études de danse à Varsovie puis au Kirov de Leningrad, était entré à l'opéra de Varsovie en 1958. Il fut danseur étoile dans le Ballet du XX[e] siècle de Maurice Béjart de 1966 à 1971, puis dans le Ballet de Boston après 1973, et maître de ballet à l'American Ballet Theatre, à la fin des années 80. Il s'était ensuite orienté vers l'enseignement.

NOMINATIONS

ENVIRONNEMENT

Dov Zerah, directeur délégué de la Caisse française de développement, a été nommé directeur du cabinet de Corinne Lepage, ministre de l'environnement, en remplacement de François-Roger Cazala.

[Né le 31 juillet 1954 à Tunis, Dov Zerah est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. A partir de 1980, il a fait l'essentiel de sa carrière à la direction du Trésor, sauf entre 1984 et 1986 où il a été détaché, comme attaché financier, à la représentation de la France aux Communautés européennes. En 1993, il a dirigé pendant deux mois le cabinet de Michel Roussin, ministre de la coopération, avant d'être nommé, en juillet 1993, directeur délégué de la Caisse française de développement.]

DIPLOMATIE

Henry Jacolin a été nommé ambassadeur à Chypre, en remplacement de Gérald Pavret de La Rochefordière, par décret paru au *Journal officiel* du 24 novembre.

[Né le 26 août 1938, Henry Jacolin est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole des langues orientales. Il a été notamment en poste à Sofia (1966-1969), Djakarta (1969-1971), Belgrade (1971-1974), Addis-Abeba (1976-1977), Athènes (1983-1985), avant d'être ambassadeur aux îles Fidji (1989-1992), puis ambassadeur en Bosnie-Herzégovine, à partir de janvier 1993.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

David et Valérie APPIA
ont, avec Charles et Paul,
la joie d'annoncer la naissance de

Sarah,

le 4 novembre 1995, au Caire.

Décès

– Yves et Denise Jorgelina de La Casinière,
leurs enfants et petits-enfants,
Monique Sessin
et sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Dora Sabina
CATTANEO DE VOLLA,**

survenu le 25 novembre 1995.

Une messe sera dite le jeudi 30 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin d'Etiolles (Essonne).

Les cendres seront déposées au cimetière d'Etiolles.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M[me] Annie CECCHI,
maître de conférences
de littérature comparée
à l'université Paris-III,

survenu brutalement le 25 novembre 1995.

De la part de sa famille et de ses amis, profondément attristés.

– M[me] Paule Chanfreau,
son épouse,
Stéphane, Laurence, Emmanuel et Mathieu Chanfreau,
M[me] Yvonne Crepin,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René CHANFREAU,
directeur honoraire
à la Banque de France, Paris,

survenu le 24 novembre 1995, dans sa soixante-neuvième année.

La messe sera célébrée le mercredi 29 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Hilaire de Behoust (Yvelines), suivie de l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Yvonne Coblentz,
son épouse,
Jean-Paul et Liliane Coblentz
et leurs enfants,
Michel et Marie-Christine Coblentz
et leurs enfants,
Anne-Marie et Michel Kahn
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marcel COBLENTZ.

Il s'est éteint le 24 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-treizième année, et a fait don de son corps à la science.

40, cours Emile-Zola,
69100 Villeurbanne.

– M[me] Suzanne Dodin,
Corinne Dodin,
M. et M[me] Dodin-Khelifa,
Le docteur et M[me] Frédéric Dodin,
Ainsi que ses petits-enfants, parents et alliés,
ont la tristesse d'annoncer le décès du

docteur André DODIN,
professeur honoraire
de l'Institut Pasteur - Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité le mercredi 29 novembre 1995, à 16 heures, en l'église Saint-Etienne de Couronnes (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Paris. Saint-Malo.

Yvon Hetet, ancien élève de l'ENA, administrateur civil au ministère de l'éducation nationale,
Et Anne-Sophie Hetet,
ont la douleur de faire part du décès de

Dominique HETET,
née FIXOT,

survenu à Paris, le 18 novembre 1995.

Les obsèques ont été célébrées à Saint-Malo.

35, rue Mirabeau,
75016 Paris.

– Sara Kohen, née Franenberg,
sa femme,
Ses filles, ses gendres,
Alegre Kohen-Jakubowicz,
Armand Jakubowicz,
Hélène Kohen-Nahum,
Alain Nahum,
Nina Kohen,
ses petits-enfants,
Boris Jakubowicz,
Fabrice Jakubowicz,
Samuel Nahum,
Jeremy Nahum,
Son beau-frère Henri Franenberg,
Sa femme,
Leurs enfants,
Sa nièce, Joëlle Lollo
Et sa famille,

ont la douleur de faire part du décès, le 24 novembre, à Paris, de

Salomon KOHEN,

déporté à l'âge de seize ans à Auschwitz-Birkenau, où toute sa famille, originaire de Salonique, fut exterminée.

– Rosmarie de La Chaise,
son épouse,
Jacques et Laurence de La Chaise,
Ariane, Sabine et Ghislain de La Chaise,
ses enfants,

M. et M[me] Henri Milan,
ses parents,
Nathalie de La Chaise,
sa sœur,
Xavier et Sophie,
Anne Milan,
sa belle-sœur,
Et Alexandre,

M. et M[me] François de La Chaise,
M. et M[me] Jürg Gysin,
ses oncles et tantes,

Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Pierre de LA CHAISE,
conseiller commercial
près l'ambassade de France
à Bonn (RFA),

le samedi 25 novembre 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, rue de l'Annonciation, Paris-XVI[e], le mercredi 29 novembre, à 9 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Lèves (Eure-et-Loir).

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue du Mousseau,
28300 Lèves.

– M[me] Louis Malle,
son épouse,
Chloé Malle,
Cuauhtemoc Malle,
Justine Malle,
ses enfants,
Le comte de Lesguern, en union avec la comtesse de Lesguern (†),
La baronne de Nervo,
M. Jean-François Malle,
M. et M[me] Bernard Malle,
M. et M[me] Robert Chatin,
M. et M[me] Vincent Malle,
ses frères et sœurs,
ont la très grande douleur d'annoncer le décès de

Louis MALLE,

survenu à Los Angeles, le 23 novembre 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1[er] décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6[e].

– Le président
Et les membres de la commission de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD)
sont profondément affectés par la disparition d'un des auteurs-metteurs en scène les plus importants et les plus talentueux de l'histoire du cinéma,

Louis MALLE.

Ils saluent en lui l'acteur du renouvellement de la mise en scène cinématographique à l'époque de la Nouvelle Vague, ainsi que le réalisateur brillant et singulier, auteur de tant de chefs-d'œuvre.

Ils adressent à sa famille l'expression de leurs sentiments affectueux.

SACD,
11 *bis*, rue Ballu,
75009 Paris.

(*Le Monde*, daté 26-27 novembre.)

– M[me] Tahar Imalhayene,
son épouse,
Assia Djebar,
Samir et Sakina Imalhayene,
Sakina Imalhayene,
ses enfants,
Jalila Ould-Rouis,
Fella et Amel Imalhayene,
Fella, Chawki et Adnan Madaoui,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Tahar IMALHAYENE,
ancien directeur général
de la Caisse nationale d'épargne
et de prévoyance d'Algérie (CNEP).

21, avenue du Docteur-Arnold-Netter,
75012 Paris.

– Les directeurs de la Galerie Lelong
ont la tristesse de faire part du décès de

Pilar Juncosa De MIRÓ,
veuve du peintre Joan MIRÓ,

qui s'est éteinte le 25 novembre 1995, à Palma de Mallorca.

Les obsèques ont eu lieu le 27 novembre, en l'église Santa-Maria-Del-Mar, à Barcelone.

Sa famille et ses amis vous prient de s'associer à leur peine.

– Alain et Roseline Moreu,
Jean-Claude, Sylvie et Pauline Moreu,
Jean-Sébastien Moreu,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jean-François MOREU,

dans sa trente-troisième année.

La cérémonie a eu lieu le samedi 25 novembre 1995, à la chapelle Saint-André et l'inhumation au cimetière de Ramatuelle.

Remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur douleur.

Famille Moreu,
Plage des Jumeaux,
83990 Saint-Tropez.
74120 Megève.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Robert VINCENT,

survenu le 26 novembre 1995 en son domicile, à Champigny-sur-Marne.

De la part de
Ses enfants,
Et de toute la famille.

– M[me] Samuel Zysman,
son épouse,
M[e] Sophie Zysman,
sa fille,
Toute leur famille,
Et leurs nombreux amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Samuel ZYSMAN,

survenu le samedi 25 novembre 1995.

Les obsèques auront lieu le mercredi 29 novembre, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira à 14 h 45, à l'entrée principale.

3 *bis*, avenue de l'Impératrice-Joséphine,
92500 Rueil-Malmaison.

– Le baron Edmond de Rothschild, président de l'Œuvre de protection des enfants juifs,
Les membres du conseil d'administration,
La direction,
Le personnel,
Les enfants et les jeunes de l'OPEJ,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Samuel ZYSMAN,
ancien directeur général
de l'OPEJ,

survenu le samedi 25 novembre 1995.

OPEJ,
10, rue Théodule-Ribot,
75017 Paris.
Tél. : 46-22-00-87.
Fax : 46-22-96-94.

– Profondément attristés par le décès de

M. Samuel ZYSMAN,

tous les anciens de l'OPEJ présentent leurs très sincères condoléances à M[me] Samuel Zysman et à sa fille Sophie.

– Jean-Daniel et Françoise Nessmann,
leurs enfants et petits-fils,
Catherine Nessmann et Xavier Emmanuelli,
leur fils Thomas,
Monique Nessmann-Schmidt,
ses enfants et petits-enfants,
Anne-Françoise Nessmann
et son fils Benoît Laurent,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

M[me] Victor NESSMANN,
née Georgette WALTHER,
officier du Mérite national,

le 25 novembre, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 1[er] décembre, à 14 h 30, en l'Eglise réformée du Bouclier, à Strasbourg.

18, rue de Zurich,
67000 Strasbourg.

Remerciements

– Marie-Judith Allavena,
sa femme,
Corinne Allavena,
sa fille,
Et toute sa famille,
ont été très touchées par les témoignages chaleureux qui leur sont parvenus à la suite du décès de

Gérard ALLAVENA,
ancien directeur de programme Ariane
à l'Aérospatiale,
ancien élève de l'École de l'air.

Nos sincères remerciements à tous.

– Bracieux.

La chaleur de votre affection, de votre amitié, a réconforté Madeleine et ses enfants, lors du décès subit de

Pierre.

Soyez-en vivement remerciés.

M[me] Madeleine Le Mao,
25, champs de Candy,
41250 Bracieux.

Avis de messe

– Pendant de longues années,

Bruno

fut le maestro de la coiffure, rue des Saints-Pères.

Une messe réunira tous les collaborateurs et amis de

Bruno PITTINI,

le mercredi 29 novembre, à 19 heures (jour de son anniversaire), en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6[e].

Anniversaires de décès

– En souvenir de

Daniel BECK,

Ses amis, Fabienne, Imelda, Géry, Ninette, Alex, Corinne, Jean-Claude, Cecilia, André.

« Seule la lumière pourrait défaire nos repères secrets. »

– Vittorio Pedrazzoli,
pour le septième anniversaire de la disparition de

François PLUCHART,

remercie le professeur Christoforov ainsi que l'équipe de médecins et le personnel de l'hôpital Cochin, le docteur Bloch, le docteur Allegri, les artistes, critiques d'art, écrivains, enseignants des écoles d'art de Nice et de Nancy, où il a été professeur, ainsi que ses nombreux amis, qui ont manifesté à nouveau leur amitié et leur souvenir.

Communications diverses

**ÉCOLE SPÉCIALE
D'ARCHITECTURE**
Président : Christian de Portzamparc,
254, boulevard Raspail, 75014 Paris.

L'ESA informe que les examens d'admission pour la rentrée de mars 1996 auront lieu les
jeudi 5 décembre 1995
et jeudi 15 février 1996.
Pour tous renseignements, téléphoner au :
(33-1) 40-47-40-00.

– « Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3[e], le jeudi 30 novembre 1995 à 20 h 30 : « L'Eglise et les juifs », avec Bernard Suchecky, auteur de *L'Encyclique cachée de Pie XI* (Ed. La Découverte). »

Conférences

– **Alliance israélite universelle**, Collège des études juives, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris. Journée d'études : **« La loi de l'Etat est la loi »**, avec MM. Alain Boyer, Emeric Deutsch, Raphaël Draï, Georges Hansel et Charles Mopsik, dimanche 3 décembre, de 16 heures à 18 heures (PAF). Renseignements : 42-80-35-00.

– **Le professeur Patrice Debré** (Pitié-Salpêtrière), auteur de *Louis Pasteur* (Flammarion) donnera une conférence publique sur **« Louis Pasteur, la science au service de la santé publique »**, jeudi 23 novembre à 17 h 30, à l'Institut Curie, grand amphithéâtre, 12, rue Lhomond, Paris 5[e], accès libre.

Expositions

Couleurs d'outre-mer organise une exposition **« L'île de la Réunion, panorama culturel »** du 28 novembre au 2 décembre 1995 à la Maison des associations, nouveau forum des Halles, 14, Grande Galerie 75001 Paris, métro Halles, sortie place Carrée.

Soutenances de thèses

– **Marie-Madeleine de Cevins** (née de Pourquery) soutiendra sa thèse intitulée **« L'Eglise dans les villes hongroises aux XIV[e] et XV[e] siècles »** à l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV), dans la salle des Actes, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris, le vendredi 15 décembre, à 14 heures.

Le jury sera composé de M[mes] et MM. les professeurs Joseph Avril, Jean Bérenger, Henri Dubois, Jerzy Kloczowski et Paulette Leclercq.

Anniversaires

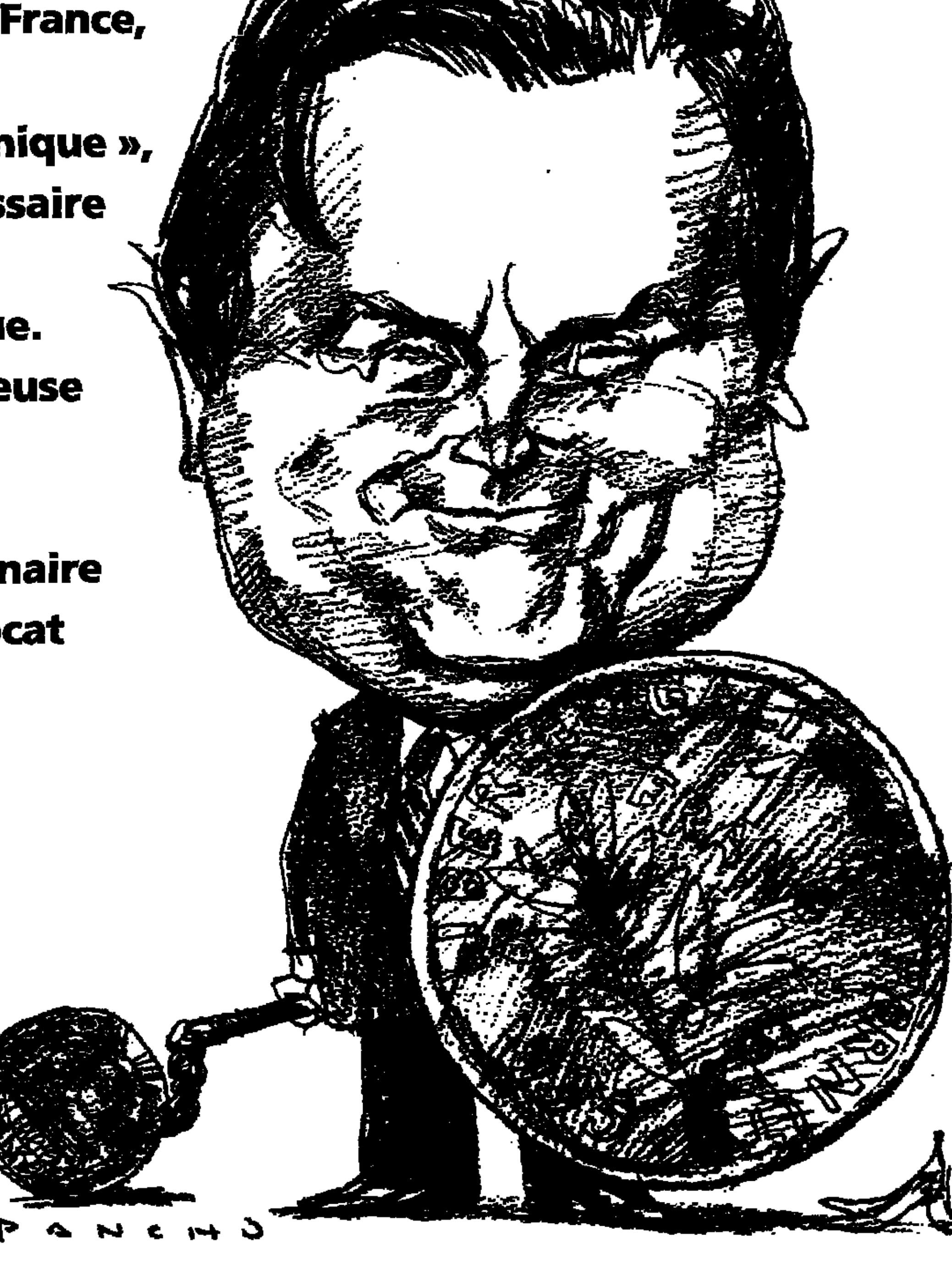
– 28 novembre 1994, un an déjà,

Frau Doktor Aimée.

Félicitations... et merci à Rolf !
Papoucho et Mamoucha.

Jean-Claude Trichet

Le gouverneur de la Banque de France, symbole de la « pensée unique », est un bouc émissaire idéal pour la classe politique. Sa nature généreuse ne prédisposait pourtant pas ce haut fonctionnaire à devenir un avocat de la rigueur



commandeur du franc

CELUI qui n'a pas vu Jean-Claude Trichet, la mèche en bataille, charmer, méduser puis confondre un auditoire *a priori* rétif ne sait pas ce qu'est la rhétorique. Tout est bon pour convaincre : mots savants, mots d'esprit, graphiques, anecdotes, fausses confidences et mimiques à l'appui. Le visage ouvert passe de l'enthousiasme à la gravité, de la complicité à la surprise navrée, les mains miment le « noyau central » de l'Europe. Du grand art ! Longtemps réservé aux plus hautes instances internationales où l'ex-directeur du Trésor négociait pour la France, aujourd'hui accessible à tous les publics. Députés, ministres, syndicalistes, patrons, journalistes et jusqu'aux experts-comptables, tous y passent, y sont passés, y repasseront. Ils n'en sortent pas toujours convertis. Qu'importe ! Le professeur Trichet recommencera demain, et donnera s'il le faut aux plus récalcitrants un cours particulier avec graphiques spéciaux à l'appui. Dans les cas extrêmes, une lettre manuscrite, accompagnée d'un épais dossier surligné, ponctuera la leçon.

Le lobbyisme tous azimuts du gouverneur de la Banque de France fait sourire. A tort. Expliquer, convaincre, justifier sans relâche l'action de la banque, son indépendance et la nécessité de poursuivre la politique monétaire menée depuis huit ans n'est pas une manie mais une nécessité. En France, la passion pour le franc fort est récente et ne se nourrit pas, comme en Allemagne, d'une hantise viscérale de l'inflation. La pensée unique n'est pas si unique que ça. Et l'indépendance de la banque, moins bien admise qu'on ne croit.

Depuis l'été, Jacques Chirac et Alain Juppé s'impatientaient, réclamaient une baisse des taux d'intérêt plus franche pour relancer la machine. Les taux ne se décrètent pas, ils se méritent, soyez crédibles, ils baisseront, répondait, imperturbable, la Banque de France. Il fallait en passer par là, ou prendre le risque de laisser chuter le franc. Nul n'a osé. Alors Jacques Chirac s'est spectaculairement converti en dévot de la rigueur, et Alain Juppé en pourfendeur des déficits sociaux. Les taux ont baissé. La banque a gagné. Mais cette victoire a laissé un goût d'amertume. Si ça passe, Jean-Claude Trichet sera un héros. Si ça casse, il sera, comme l'âne de la fable, *« ce pelé, ce galeux d'où venait tout leur mal »*.

« Ayatollah » du franc fort et *deus ex machina* de la pensée unique, n'a-t-il pas orchestré dans l'ombre depuis des années la montée du chômage et l'explosion des déficits publics, s'interrogent à mots à peine couverts députés et patrons proches de la majorité. N'est-ce pas lui, *« gnome »* entre les *« gnomes »*, qui décide ces *« taux d'intérêt dévastateurs »* au profit de l'Allemagne dont il est l'affidé ? Le portrait est déjà tracé, prêt à servir, par une classe politique en quête de bouc émissaire. Car le parfait bouc émissaire, c'est lui. Cinquante-trois ans, premier gouverneur indépendant d'une banque centrale indépendante. Parce qu'il ne peut pas se défendre, sauf à déclencher des tempêtes monétaires. Parce qu'il est apolitique, ayant servi la droite et la gauche pendant quinze ans, et s'en vante. Parce qu'enfin il gêne, placé par la loi dans un rôle de statue du Commandeur.

Comme dans toute légende, le héros n'a que peu à voir avec le mythe. Chaleureux, simple, direct, ni fanatique ni cynique, il n'a rien d'un démiurge ou d'un Machiavel. C'est un haut fonctionnaire surdoué, sans doute le meilleur de sa génération. Un fonctionnaire comme on n'en fait plus, un peu « gaullien », naïvement patriote, loyal à tous les pouvoirs et totalement convaincu qu'il sert au mieux l'*« intérêt supérieur du pays »*. Un fonctionnaire têtu et influent, adoré de ses équipes, fort écouté des ministres. Mais un fonctionnaire.

Il n'a pas inventé la *« pensée unique »*, le tournant du franc fort a été pris en 1983. Et si cette stratégie a été maintenue jusqu'à aujourd'hui, ce n'est pas le fruit d'un quelconque lobbying, mais de décisions stratégiques : aucun gouvernement n'a voulu prendre la responsabilité de dévaluer le franc ou de casser l'Union européenne. *« Je n'ai rien inventé. Les équipes que j'ai eu la chance d'animer ont été des outils au service d'une stratégie monétaire voulue par les gouvernements successifs de la France »*, dit-il. Ses contempteurs les plus honnêtes l'admettent : *« L'erreur majeure a été faite au début des années 90, à un moment où la Banque de France n'était pas indépendante, et par la classe politique dans son ensemble. On ne peut l'assimiler à une personne. Jean-Claude Trichet défendait une position, mais il était dans son rôle »*, estime l'économiste Jean-Paul Fitoussi, l'un des principaux pourfendeurs de la pensée unique.

« Je n'ai rien inventé. Les équipes que j'ai eu la chance d'animer ont été des outils au service d'une stratégie monétaire voulue par les gouvernements successifs de la France »

Comment a-t-il pu s'identifier à une idée au point d'en devenir le symbole, puis le bouc émissaire ? *A priori* rien ne le poussait à devenir un avocat de la rigueur. Fils de normalien élevé entre Fénelon et Condorcet dans la religion de la culture, également attiré vers les lettres et les sciences, ses origines comme sa nature généreuse le prédestinent à devenir un intellectuel de gauche. A l'Ecole des mines de Nancy, il s'inscrit au PSU. Quelques années plus tard, à l'ENA, il n'est plus militant, mais reste de gauche, tendance réformiste, dans une promo très soixante-huitarde. Adhérent de la première section CFDT de l'école, il signe en 1970 une motion de protestation contre la répression qui exaspère Georges Pompidou. Au cours de l'AG, se souvient un ancien, un seul amendement est adopté. Il remplace *« forces de police »* par *« forces de répression »* et est signé Jean-Claude Trichet... *« A gauche, oui, mais moral »*, dit un de ses copains. Il impressionne par sa mesure, son équité. Certains le surnomment « Justix ».

Très vite pourtant, la sagesse prend le pas sur la générosité. La réalité lui fait oublier ses illusions. Car cet homme qu'on présente aujourd'hui comme un idéologue n'a justement rien d'un doctrinaire. C'est un intuitif, un pragmatique *« qui,* dit une de ses anciennes collaboratrices, *aime que ses intuitions soient adossées à une théorie »*, pas l'inverse. Ses convictions, il les a tirées de l'expérience au fil d'une carrière qui toujours le plonge là où ça bouge. *« J'ai eu beaucoup de chance,* dit-il, *j'ai toujours fait des choses intéressantes. Encore aujourd'hui je m'en émerveille. »*

Il fait ses premières armes en 1976 à la tête du Ciasi, une sorte de SAMU pour entreprises défaillantes : Lip, Boussac, Manufrance, la sidérurgie, le textile, des secteurs entiers se délitent. Jean-Claude Trichet se démène, aidé d'une équipe de jeunes inspecteurs des finances qui feront tous de belles carrières. Il en sort rompu à la microéconomie et définitivement convaincu de la supériorité des mécanismes de marché, à une époque où le débat sur les nationalisations fait encore rage.

Deuxième expérience marquante : l'Elysée, où il est chargé en 1978 de l'industrie et de l'énergie. Derrière Valéry Giscard d'Estaing, il pilote tous les grands programmes sectoriels des années 70 : électronucléaire, télécommunications, aéronautique, espace, etc. Après les drames balzaciens, il découvre la très grosse industrie et la nécessité d'une stratégie à long terme pour conduire l'action.

La troisième grande période formatrice débute mal. En 1981, la gauche le relègue au Trésor dans une sous-direction. Une chance : c'est l'international. Jean-Claude Trichet est incapable de ne pas s'investir à fond dans toutes ses missions. Au bout de quinze jours, raconte un ami, il avait oublié l'Elysée et se passionnait pour l'assurance crédit ou les relations commerciales avec l'Algérie. Il élargit son horizon, voyage, négocie, compare. C'est là que se construit sa *philosophie* de l'économie. Foin des grandes théories, la réussite, pour un pays, riche ou pauvre, repose d'abord sur le bon sens : stabilité, crédibilité, inflexibilité stratégique à moyen terme, etc.

Lorsqu'en 1985 Pierre Bérégovoy le nomme chef du service international, il est mûr pour se couler tout naturellement dans la politique dite du franc fort, défendue par le Trésor et ses directeurs successifs, Michel Camdessus et Daniel Lebègue. A l'époque, l'idée qu'il faut en finir avec les dévaluations, source de facilité pour les entreprises, éradiquer l'inflation et asseoir la croissance française sur des bases plus saines fait l'objet d'un consensus. Jean-Claude Trichet a d'ailleurs d'autres chats à fouetter. Président du Club de Paris, il affronte une nouvelle tempête : la crise de la dette du tiers-monde. Pas de charte, il faut mettre d'accord sur une base consensuelle les pays au bord de la faillite et leurs créanciers. Trichet et son « pack » de « trésoriens » se démènent jour et nuit pour éviter une crise financière mondiale. Il y gagne une réputation de « Kissinger de la finance » et un formidable réseau de contacts internationaux.

Le franc fort n'est pas encore « sa » bataille. La preuve : il accepte en 1986 de diriger le cabinet d'Edouard Balladur, ministre des finances, en sachant pertinemment qu'il va devoir exécuter d'entrée une dévaluation. Il en fera deux, sans états d'âme apparents, fidèle à la devise du haut fonctionnaire : liberté dans le conseil, loyauté dans l'exécution. Ce n'est qu'après 1987, lorsque, nommé directeur du Trésor, il est officiellement chargé d'appliquer la politique monétaire de la France, qu'il affine l'idée, la conceptualise avec l'aide d'une petite équipe d'économistes, et se forge définitivement une conviction. La pénurie d'épargne mondiale entraîne des taux d'intérêt réels élevés. Les pays qui s'en tirent le mieux sont ceux qui ont une monnaie crédible – donc une inflation faible et une politique de change stable –, car ils peuvent obtenir les taux d'intérêt les moins élevés. La « désinflation compétitive », un concept inventé par Jean-Baptiste de Foucault, devient le cœur de la politique française.

Chance encore, l'histoire vient au secours de l'économie. Entre Paris, Bruxelles et Bonn s'ébauche la future Union monétaire européenne. *« Mitterrand n'a jamais voulu débattre des modalités. Si on était européen, on suivait les modalités proposées par Delors. A partir de là Trichet avait un boulevard »*, raconte un ancien membre du cabinet de Pierre Bérégovoy. *« Il n'aurait jamais réussi sur des bases purement économiques »*, confirme un autre. Jean-Claude Trichet plonge dans la géostratégie. L'Europe s'impose. C'est en son nom qu'il défend à l'arraché la parité franc-mark contre tous les spasmes qui, après la réunification allemande en 1990, font grimper les taux d'intérêt.

Le mythe Trichet commence à se construire. On l'institue « croisé » ou « maréchal » du franc. On le bombarde « professeur d'économie de Bérégovoy ». Faux, disent les témoins : Pierre Bérégovoy n'a pas eu besoin de lui pour s'assimiler au « Pinay de la gauche ». Au contraire, assurent même certains, le ministre se méfie de ce haut fonctionnaire compétent, mais un peu « compromis » par son passage au cabinet d'Edouard Balladur. Après le retour de la gauche en 1988, « Monsieur le Directeur du Trésor » ne conserve d'ailleurs son poste que de justesse, parce qu'il règle de main de maître l'affaire de la Société générale, dans lequel le ministre s'était empêtré.

ON ne prête qu'aux riches : Jean-Claude Trichet est devenu non seulement puissant, mais célèbre. Représentant la France dans toutes les instances, toutes les négociations internationales, il impressionne les chefs d'Etat, les ministres, les banquiers centraux et toute la presse mondiale par son caractère affable, sa ténacité et ses talents de diplomate. En décembre 1991, un prestigieux aréopage lui décerne le prix du Meilleur Responsable économique et monétaire international. *« C'est un rare mélange de qualités humaines et intellectuelles. Peu d'hommes ont été aussi bien préparés que lui à remplir leurs fonctions »*, dit le directeur du FMI.

De fait, lorsqu'en 1993 Edouard Balladur cherche un gouverneur pour diriger la future banque centrale indépendante, Jean-Claude Trichet s'impose naturellement. Il est nommé pour six ans, sans controverse. Mais très vite la légende tourne à l'aigre. Le nouveau gouverneur, comme d'habitude, prend son rôle très au sérieux, et la classe politique, après avoir voté avec un bel ensemble l'indépendance de la banque, s'aperçoit – mais un peu tard – que sa souveraineté s'en trouve écornée. A la fin de 1994, une polémique s'engage avec le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, qui supporte mal les mises en garde de la banque sur les dérapages budgétaires.

Quelques mois plus tard, en pleine campagne présidentielle, c'est au tour de Jacques Chirac de rappeler sèchement à Jean-Claude Trichet qu'il n'est pas là *« pour indiquer au gouvernement quelle est la politique qu'il doit mener »*. Tollé chez les balladuriens, qui l'accusent de menacer le franc. Le nouveau gouverneur commet alors un impair, le premier d'une carrière sans faux pas. Il écrit au futur président de la République, comme il le fait avec tous ses contradicteurs, une longue lettre personnelle. Sans imaginer que le candidat s'en servira pour se dédouaner publiquement. Naïveté ou allégeance ? Le doute est semé. Il va grossir, nourri de critiques de plus en plus malveillantes. Le haut fonctionnaire modèle est devenu un gouverneur agressé.

« Tous les matins, il va recevoir un coup. Mais c'est à ça que servent les gouverneurs. Passé quelques semaines, cela se vit bien ! », plaisante Michel Camdessus. A condition d'être un roc. Et Jean-Claude Trichet a beau s'y efforcer, on ne contrarie pas sa nature. Ses amis, ses anciens collaborateurs le disent : c'est foncièrement un gentil, un homme de cœur, entier, honnête, qui supporte mal la critique et encore moins l'injustice. Les empoignades politiques le hérissent. Physiquement même, le rôle du « grand méchant gouverneur » lui sied mal. Pas assez raide, pas assez pompeux.

Malgré ses costumes stricts et ses chemises de banquier, il garde quelque chose de l'éternel potache, bosseur mais brouillon, passionné par la joute intellectuelle, totalement indifférent aux ors de la République. Son rêve ? Le consensus. Sa force ? Sa simplicité, fortifiée par une intégrité personnelle à toute épreuve. *« Il a gardé les pieds sur terre,* dit un ami très proche, *il ne se prend pas pour sa propre statue. S'il est attaqué, il souffrira, mais ne cédera pas. »*

Véronique Maurus

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde.
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311F

Bosnie : divergences euro-américaines

Suite de la première page

Il s'agissait de tracer les meilleures lignes de défense possibles pour les Bosniaques (contre les Serbes) et celles qui assureront une protection maximale aux soldats américains de la force multinationale (l'IFOR). Les deux contraintes sont liées : c'est parce qu'ils n'envisagent pas de rester plus d'un an sur le terrain que les Etats-Unis ont cherché à s'assurer que, leurs soldats une fois partis, l'armée bosniaque se retrouverait en bonne position.

Autrement dit, pas question de revivre dans les Balkans une aventure de type de celle de la Somalie, qui vit les troupes américaines enlisées dans des batailles de rues où elles perdirent plusieurs dizaines d'hommes. C'est cela que veulent entendre les dirigeants du Congrès. Mais c'est aussi cela qui gêne les Européens qui ont, eux, une vision plus « politique » du dossier bosniaque.

La première réplique a été tirée par Hervé de Charette, qui vient de rappeler que les troupes européennes quitteraient la Bosnie en même temps que celles des Etats-Unis. Le ministre des affaires étrangères a été très clair : « *Les troupes des différents pays* [participant à l'IFOR] *arrivent ensemble et partent ensemble. Il est hors de question que les Etats-Unis rapatrient leurs troupes, par exemple à la veille de l'élection présidentielle* [américaine], *et laissent les troupes européennes terminer l'ouvrage.* »

Plus généralement, dit-on de source française, les Européens ont eu à Dayton une approche moins militaire que celle des Etats-Unis. Ils disent s'être efforcés de maintenir un semblant de possible coexistence multicommunautaire, là où l'équipe Holbrooke bétonnait les lignes de défense de l'armée bosniaque. Les Européens ont dû batailler ferme pour imposer la création du poste de haut représentant en Bosnie (vraisemblablement attribué au Suédois Carl Bildt), qui sera chargé de la mise en œuvre de tous les aspects civils de l'accord de Dayton. Les Etats-Unis n'en voulaient pas, dit-on à Paris, et ils ont tout fait pour que le haut représentant ne puisse aucunement interférer avec l'autre homme fort de la communauté internationale en Bosnie : l'amiral américain Leighton Smith, qui sera le « patron » de l'IFOR.

On peut ainsi imaginer une Bosnie – déjà coupée en deux sinon en trois, selon que l'on est plus ou moins optimiste sur la solidité de l'alliance croato-musulmane – placée sous une manière de double gouvernorat : d'un côté, l'homme de l'OTAN et des Américains, Leighton Smith, tout occupé à privilégier les aspects militaires de l'accord de paix ; de l'autre, l'homme de l'Union européenne (qui financera effectivement l'équipe du haut représentant), Carl Bildt, avocat d'une approche plus politique du compromis de Dayton.

La situation recèle une riche potentialité de conflits. Elle est le reflet des pourparlers de Dayton qui se sont déroulés dans une atmosphère euro-américaine « *insupportable* », pour reprendre le mot d'une source française. Les trois semaines de négociations sur la base de Wright-Patterson n'ont été, à en croire cette source, qu'une succession de vexations et humiliations infligées aux Européens par des Etats-Unis qui voulaient mener la danse seuls face aux trois belligérants venus d'ex-Yougoslavie.

PLUSIEURS ÉTAPES

Les premières étapes de la mise en œuvre du compromis de Dayton donneront très vite une indication sur l'état d'esprit dans lequel Américains et Européens envisagent leur coopération sur le terrain. La séquence prévue par l'accord est, là encore, d'inspiration toute américaine. Le calendrier part de la signature du document qui doit avoir lieu à Paris courant décembre – en tout état de cause pas avant que M. Clinton n'ait obtenu l'aval du Congrès. Viendra ensuite le vote d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, habillage juridique international de l'intervention militaire de l'OTAN ; celle-ci devra, quasi simultanément, faire l'objet d'une décision formelle de l'Alliance atlantique.

Ces étapes juridico-politiques franchies, en principe avant la fin décembre, ce sera le tour des affaires sérieuses, celles des militaires. Elles commenceront avec le transfert d'autorité entre les commandants de la Forpronu (aujourd'hui sur le terrain) et ceux de l'OTAN, patron de la nouvelle force, l'IFOR. Dans le mois suivant ce transfert devra s'accomplir une succession d'opérations complexes et à la portée symbolique extrêmement importante. La ligne de cessez-le-feu actuelle doit être physiquement marquée, pour se transformer, à quelques modifications près, en ligne de démarcation entre les deux entités que comprendra la Bosnie : d'un côté, la Fédération croato-musulmane (dont les forces ne sont toujours pas unifiées) ; de l'autre, la République serbe de Bosnie (les séparatistes de Pale).

De part et d'autre de cette ligne devra être dégagé un couloir d'interposition de 2 kilomètres, vide d'armes et de troupes, de façon que les deux entités de la Bosnie soient séparées par un *no man's land* démilitarisé de 4 kilomètres. Puis, dans les deux semaines qui suivront, les forces armées des belligérants devront être regroupées dans des camps et casernes répertoriés à l'avance – la tâche la plus difficile revenant à la France qui, en charge du secteur de Sarajevo, devra s'assurer que les milices serbes de la capitale obéissent à cette mise sous contrôle.

Alain Frachon

RECTIFICATIFS

ATD-QUART MONDE

Jacques Chirac, alors premier ministre, n'est pas intervenu, en 1988, pour que Geneviève de Gaulle-Anthonioz prenne la présidence d'ATD-Quart Monde, contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 18 octobre. M[me] de Gaulle-Anthonioz nous indique qu'elle a été « *désignée présidente d'ATD-Quart Monde par l'assemblée générale du 26 mai 1964, après l'agrément de* [sa] *candidature par le conseil d'administration* ». Elle nous précise qu'« *aucune influence politique de quelque nature que ce soit ne s'est jamais exercée sur le choix des membres du conseil d'administration* » d'ATD-Quart Monde. C'est au conseil économique et social que M. Chirac avait à l'époque nommé M[me] de Gaulle-Anthonioz.

DESSINS ANIMÉS

Les dessins animés *Creepy Crawlers* et *Ulysse 31* n'ont pas été réalisés par Bruno Bianchi, comme nous l'avons écrit par erreur dans le supplément radio-télévision daté du 20 au 26 novembre. Le premier a été réalisé par Jean-Luc Ayach et Peter Kingston, le second par Bernard Deyries.

Le Monde
ÉDITORIAL

Vivent les petits patrons !

Le chef de l'Etat et son premier ministre voulaient montrer leur sollicitude aux petites et moyennes entreprises. Les y poussait la sympathie plébéienne de Jacques Chirac pour une certaine rusticité économique. Comme l'opinion, le président est convaincu que les grandes entreprises détruisent les emplois et modèlent une société sans âme et sans harmonie, à base d'hypermarchés et de multinationales. Il n'est que de voir les faubourgs « commerciaux » des villes et les banlieues françaises !

MM. Chirac et Juppé sont aussi conscients que les gros bataillons électoraux du RPR se recrutent parmi ces deux millions de petits patrons et d'artisans. En ces temps de pénurie budgétaire, ils ne voulaient pas les abandonner aux mouvements néo-poujadistes, voire extrémistes, qui hurlent contre les monopoles et l'administration.

Le plan annoncé à Bordeaux est donc d'abord conçu pour dire aux PME que le pouvoir a compris leurs problèmes. Sur tous les domaines sensibles, le premier ministre a dit les mots qu'attendaient les petits entrepreneurs : il a promis d'améliorer leurs fonds propres et leurs financements ; il a annoncé que les simplifications administratives et les allégements fiscaux sont programmés ; il a juré qu'ils seront protégés contre les retards de paiement des administrations publiques et contre la concurrence déloyale des gros. Les congressistes de la CGPME ont applaudi, bien sûr, comme tous ceux qui estiment que le jeu économique naturel est trop déséquilibré et qu'il convient de protéger le faible contre le fort. Si on fait abstraction des effets « sentimentaux » de ce plan, force est de constater qu'il ébauche une politique qu'il conviendra de confirmer et de préciser. Ses effets sont différés en 1996 et en 1997, ou même encore à l'étude, alors que la conjoncture morose aurait nécessité un coup de pouce immédiat.

Avec le CNPF, certains constatent qu'il n'y en a dans ce plan que pour les toutes petites entreprises et pas du tout pour les moyennes. Or ce sont les sociétés de cent à cinq cents salariés qui ont la capacité d'innover, de chercher et d'exporter. Les emplois qu'on y crée sont plus solides et plus riches en valeur ajoutée que ceux des sociétés « unipersonnelles ». Et c'est dans cette tranche que le fossé avec l'Allemagne, qui compte deux fois plus de moyennes entreprises que la France, est le plus impressionnant. Ailleurs, des voix s'élèvent pour dire que le plan Juppé est surtout destiné aux commerçants et aux artisans, pas aux industriels, qui sont pourtant les créateurs de richesse par excellence...

Le gouvernement a encore du pain sur la planche. La grande distribution lui demande d'ouvrir des discussions sur les principes d'une concurrence moderne mais civilisée. Il faudra aussi qu'il explique au consommateur-travailleur qu'à vouloir acheter trop bon marché il tue l'emploi et déshumanise la cité. Enfin, il devra être exigeant avec les PME, qui ont encore des progrès à faire en matière sociale, mais aussi en matière de concurrence et d'accueil, pour remplir leur rôle économique et social. Etre petit n'est pas une panacée.

Etats d'âmes *par Hachfeld*



Rien à prouver

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

D'ICI À LA FIN de la semaine, Jean-François Deniau devrait apercevoir dans ses haubans les hauteurs de la Martinique, dont ne le séparaient plus, mardi 28 novembre, qu'un millier de « nautiques » (1 850 kilomètres). Parti du Cap-Vert le 19 novembre à bord d'un catamaran de 13 mètres, en compagnie du champion olympique Nicolas Hénard, l'ancien ministre féru de grandes causes et de courses hauturières aura traversé l'Atlantique en deux semaines, comme c'est habituel dans les Alizés avec ce type de voilier.

La même semaine, plus au nord, Bruno Peyron franchissait l'Océan en moitié moins de temps. C'est dire que la croisière de Deniau n'a rien d'un exploit. Ça n'en aurait pas été un non plus – ça aurait été plutôt une rude bêtise – s'il avait embarqué seul, comme médecins et amis coalisés ont eu beaucoup de mal à l'empêcher de le faire, vu ses difficultés à manœuvrer sur le pont. Des dizaines de sexagénaires, de solitaires, de handicapés, parcourent cette route chaque hiver, sans faire d'histoires.

Les médias, dont la versatilité et l'ingratitude n'ont d'égales que celles des chœurs antiques, ont commencé à suggérer que celui qu'ils adulaient la veille comme un des rares héros positifs de ce temps aurait un peu trop pris goût à leurs flatteries et aux défis spectaculaires. Croyant bien faire en prêtant à l'entreprise la témérité qui lui manquerait, certains ont supposé que l'opéré de l'été dernier cherchait une fin à sa mesure, entre ciel et mer, suite à de mauvais pronostics médicaux. Grâce à Dieu, et n'en déplaise aux amateurs de sensationnel, il n'en est rien. Bref, ce raid ne prouve pas grand-chose en soi, et la biographie comblée de son auteur le dispensait de rien prouver de plus. A défaut de records retentissants, Deniau aura sûrement vécu des instants prodigieux, parce qu'il s'en passe toujours, au large, et que ce conteur de charme excelle à faire anecdote de tout. Ce qu'il ne dira peut-être pas, c'est le sens que prend sa traversée aux yeux de qui a vécu la même aventure, et qui a vu mûrir son projet.

En traversant l'Atlantique à la voile, Jean-François Deniau avait rendez-vous avec « sa » baleine blanche

Chez les mordus de la voile, chaque mois de novembre réveille des envies de drogué. Alors que les villes d'Europe s'enfoncent sous le grésil et les idées de cadeaux, savoir que, quelque part au sud-ouest des Canaries, une brise tiède s'offre à gonfler vos focs comme des gorges d'oiseau jusqu'aux Caraïbes, c'est plus fort que soi, on rêve d'y aller voir, de vérifier cette bienveillance ponctuelle des éléments, si exceptionnelle en mer.

Quand il se portait bien, le marin Deniau connaissait déjà, chaque automne, cette fièvre des Alizés. Le besoin d'un vaccin de rappel lui est venu à la suite d'épreuves qui interdisent tout jugement sur sa décision. A quoi pense-t-on, quand on a subi des dizaines d'anesthésies en dix ans, qu'on vous a charcuté poumons et cœur, et qu'une fois de plus on se retrouve les yeux au plafond d'un hôpital, le regard rivé à l'un de ces goutte-à-goutte qui sont les sabliers des malades modernes, leur lien avec la durée, avec l'espoir de délivrance ? Comment ne pas se faire à soi-même des serments délirants, pour le jour où...

Une « *perf* » : infirmières et sportifs usent de la même abréviation pour désigner perfusion et performance. C'est dans ce rapprochement de mots qu'il faut chercher le sens du pari engagé par Deniau avec l'obstination des anguilles gagnant les Sargasses !

Le convalescent, en lui, voulait aller à la rencontre de Moby Dick, la baleine blanche que Melville a transfigurée en allégorie de tous les périls bravés, des forces mystérieuses dont sont faits les destins. Comme le vieux pêcheur Ishmaël, il était pris du « *désir de naviguer encore un peu et de revoir le monde de l'eau* ». Tel l'insensé Achab, il n'excluait pas de ramener « *Dieu lui-même* » dans ses filets.

Après les gouttes du malheur tombant d'un bocal, Deniau avait rendez-vous avec les gouttes du bonheur, celles qui chantent sous la coque quand celle-ci dévale la houle bleu roi des Tropiques.

REVUE DE PRESSE

THE NEW YORK TIMES

■ Dix-huit sénateurs américains et près de deux cents membres de la Chambre des représentants ont déposé une proposition de loi tendant à faire de l'anglais la langue officielle des Etats-Unis (...). Il est probable que cette question sera l'un des thèmes de la campagne présidentielle l'année prochaine. Robert Dole, leader de la majorité au Sénat, l'a déjà soulevée. Il affirme que l'Amérique a besoin du ciment de la langue pour nous lier ensemble. D'autres diraient que le ciment qui lie vraiment la nation est une croyance commune dans la liberté, y compris la liberté pour chacun de parler la langue de son choix.

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG
Günter Nonnenmacher

■ Ce fut une erreur du gouvernement nommé par Jacques Chirac de ne faire à peu près rien dans les six mois qui ont suivi l'élection présidentielle. Maintenant il veut faire tout à la fois. La grève des cheminots n'a pas grand-chose à voir avec la réforme de la Sécurité sociale, contre laquelle les syndicats protestent, et rien du tout avec la situation dans les universités. Mais tous les conflits éclatent en même temps. Le gouvernement n'a qu'à s'en prendre à lui-même.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Au milieu des turbulences sociales qui culminent cette semaine, Alain Juppé n'est sûrement pas mécontent de pouvoir démontrer qu'il continue à engager des réformes. Il n'est sûrement pas fâché non plus de prouver que celles-ci ne concernent pas seulement l'apurement des comptes et des déficits financiers passés, mais aussi la modernisation du tissu économique, la lutte contre la bureaucratie, l'aide à la création de nouvelles activités et de nouveaux emplois.

Dynamique et contradictions du système politique algérien

par Lahouari Addi

POUR comprendre les causes de la crise violente qui secoue l'Algérie ainsi que les enjeux véritables de l'élection présidentielle du 16 novembre, il faudra saisir la logique d'ensemble du système politique qui fonctionne avec une structure double du pouvoir d'Etat : d'un côté, le pouvoir légitimant de l'armée, et, de l'autre, le pouvoir exécutif mandaté par celle-ci. Ce dédoublement du pouvoir d'Etat porte gravement atteinte à l'efficacité de l'action gouvernementale et à l'autorité des ministères.

Le colonel Houari Boumediène résolut cette contradiction en institutionnalisant la légitimité historique – à travers la fiction du Conseil de la révolution dont il était le président – et en fusionnant les deux pouvoirs dans sa personne.

C'est pourquoi le choix du président est crucial pour la stabilité du régime car il faut éviter que des tensions trop fortes n'apparaissent entre l'institution présidentielle et la hiérarchie militaire, entre le pouvoir virtuel et le pouvoir réel. L'équilibre voulu par l'armée exigeait non seulement que le président soit un militaire, mais aussi qu'il n'affirme pas son automomie vis-à-vis d'elle en devenant un chef charismatique populaire. *La question est de savoir* si, à travers la dernière élection, l'armée s'est enfin décidée à se donner un chef qui incarnera le leadership politique en fusionnant dans sa personne les deux pouvoirs.

L'avenir dira si le général Liamine Zeroual se comportera comme un officier mandaté par ses pairs pour défendre la prééminence de l'armée dans le système politique ou s'il se considérera *comme un président mandaté* par le corps électoral pour ramener la paix civile et discipliner la hiérarchie militaire, pour lui imposer de respecter les institutions de l'Etat.

La crise algérienne est une crise politique profonde renvoyant aux fondements du pouvoir et à sa légitimité. A la différence de l'Etat de droit, l'Etat administratif (l'Etat réduit à sa charpente administrative) ne localise pas institutionnellement l'autorité souveraine. *La détention par l'armée de* la souveraineté est cachée par une Constitution fictive, comme pour ne pas faire prendre conscience à *la collectivité nationale de sa fa*culté d'être souveraine.

La hiérarchie militaire, pourvoyeuse de légitimité, n'a même pas conscience qu'elle se substitue au corps électoral et qu'elle détient la souveraineté en lieu et place du corps électoral qui, lui-même, ne se demande s'il en est fait un bon usage. Dans ses rares textes idéologiques, l'armée fait référence à la souveraineté nationale qu'elle incarne et qu'elle a la *mission de défendre contre* l'étranger. Elle s'identifie à la nation et non au corps électoral, qui, pour elle, n'existe pas, parce qu'il est présupposé qu'entre Algériens il n'y a pas de conflits politiques. Il y a des conflits politiques entre Algériens et étrangers, ou entre Algériens patriotes et Algériens traîtres.

Ce type de conflit n'a pas à être institutionnalisé car les traîtres sont à exterminer physiquement, à *« éradiquer »*, d'où le caractère sanglant de la crise actuelle, qui oppose, pour les uns, les traîtres à la nation et, pour les autres, les traîtres à l'islam, qui définit la nation. Ni chez les uns ni chez les autres n'émergent les catégories modernes de corps électoral et de souveraineté populaire parce que *ces catégories supposent la liberté* politique de l'individu et, surtout, l'idée d'une minorité s'opposant légalement à une majorité.

Le régime algérien n'a pas les moyens de se prémunir de la corruption qui ronge son administration. Défaire les clans, neutraliser les groupes de pression qui ont une mainmise sur l'administration et l'économie suppose que l'appareil judiciaire soit autonome pour appliquer la loi à l'encontre de personnes détournant à leur profit la fonction publique. Pour résoudre cette contradiction, les militaires ont consenti à ouvrir le jeu politique après les émeutes d'octobre 1988 en légalisant les partis politiques et en autorisant *la liberté de la presse*. Cette réforme, pensaient-ils, limiterait la corruption car, désormais, le pouvoir exécutif allait *être soumis à la compétition élec*torale. Mais la victoire écrasante des islamistes aux législatives de décembre 1991 risquait de remettre en cause la prééminence politique de l'armée. Dans la logique du régime, l'annulation de ces élections était inévitable. Les militaires se sont rendu compte après coup qu'un régime politique fonctionne avec un seul principe de légitimité. En introduire un second, c'est l'exposer à des incohérences que l'opposition n'allait pas manquer d'exploiter pour l'abattre.

L'idéologie politique des islamistes, telle qu'elle est exprimée par le FIS, correspond aux représentations et à la culture politique de l'Algérien moyen, qui reproche au régime son incapacité à combattre la corruption, sans comprendre qu'elle lui est inhérente. Ne comprenant pas pourquoi l'armée soutient ce gouvernement accusé de corruption, il conclut à une complicité de quelques officiers supérieurs. Sans être conscient que le pouvoir légitimant est détenu par l'armée, il *souhaite la refonte des institu*tions en confiant la souveraineté à Dieu, remettant en cause les fondements institutionnels de l'Etat tel qu'il s'est formé depuis l'indépendance. Des responsables craignant Dieu et obéissant aux textes divins ne seront pas corrompus. Le raisonnement est partagé par une majorité d'Algériens qui ne cherchent ni un régime théocratique ni un régime fasciste mais font appel à Dieu pour limiter *l'arbitraire et l'arrogance de* l'administration.

La conception divine de la souveraineté n'a attiré à elle autant de personnes que parce que celle de l'armée créait une zone d'ombre. Les administrés ont cherché à donner un visage à un mécanisme de décision qui se cachait et qui cachait les personnes qui l'actionnaient. C'est une demande de leader charismatique que l'armée n'a pas satisfaite et que les islamistes se proposent de satisfaire en les personnes d'Abbassi Madani et d'Ali Benhadj.

Entre militaires et islamistes s'opposent non pas deux conceptions positives de la souveraineté, mais plutôt deux négations différentes de la souveraineté populaire

Ces administrés posent donc un problème concret de gestion politique du pays et apportent la solution qui leur paraît la meilleure : confier la souveraineté à Dieu pour moraliser les pratiques des dirigeants. *Leur répondre que* c'est contraire à la laïcité, qui est le fondement de la démocratie en France, c'est ne pas comprendre leurs préoccupations – qui sont terrestres – et c'est engager le débat dans une impasse.

S'opposent ici non deux conceptions positives de la souveraineté, *mais* plutôt deux négations différentes de la souveraineté populaire. L'opposition islamiste cherche à mettre en place la même structure du régime qu'elle combat en lui substituant un autre personnel politique. Les islamistes sont une force de rupture uniquement d'avec le personnel du régime politique en place. A la limite, ils sont une opposition interne au régime.

L'opposition véritable est celle des démocrates, qui caressent le projet d'enlever des mains de l'armée le pouvoir légitimant et de fonder un système régulé par l'alternance électorale. Suffisamment nombreux, les démocrates ont été défavorisés par l'évolution du conflit, qui a débouché sur la confrontation violente entre l'armée et les islamistes. Ne se re*connaissant ni dans l'armée, qui* cherche à les utiliser pour gagner en crédibilité à l'extérieur, ni dans les islamistes, qui les suspectent d'être des alliés potentiels de leurs adversaires, les démocrates ont été affaiblis par la radicalisation du conflit. Ils sont par ailleurs divisés quant à la désignation de leur adversaire principal. Pour les uns, il convient d'abord de neutraliser les islamistes, quitte à faire momentanément le jeu du régime actuel, considérant la démocratie comme un ensemble de valeurs idéologico-politiques qui doivent faire le consensus dans la société. Pour les autres, il convient avant tout d'enclencher le mécanisme d'alternance, même si, dans un premier temps, celui-ci risque de profiter aux islamistes.

Lahouari Addi *est professeur associé à l'Institut d'études politiques de Lyon.*

Pourquoi les universités – usines

par Nelcya Delanoë

« POURQUOI *êtes-vous en grève ? »*, me demandent les quelques étudiants qui se présentent à l'heure du cours devant notre salle habituelle. Je les invite alors à entrer et à remettre les tables et chaises en place pour échapper au *« destroy »* organisé par des étudiants grévistes bien intentionnés. Je suis en grève, entre autres, pour ne plus vivre dans une poubelle.

Dans tous ses détails, ma « vie » à l'université relève d'un quotidien de misère : pas de toilettes qui fonctionnent, on s'y meut dans le noir, ni savon, ni miroir, ni porte-manteau, ni essuie-mains... Les salles exiguës où j'ai cours donnent sur la voie ferrée et le parking d'un côté, les couloirs bondés de l'autre. Il faut donc donner suffisamment de la voix pour couvrir l'énorme brouhaha des étudiants qui attendent leurs cours, le vrombissement des trains, des RER, des voitures et des motos.

Mon « casier », par lequel me parviennent des informations indispensables à mon travail – courrier des étudiants, des collègues, de l'administration – est en fait une boîte en bois qui ne ferme pas et où farfouille qui veut. La salle dite des enseignants est si bondée et mal entretenue que, pour la première fois de ma vie, j'y ai cette année fait moi-même le ménage à la rentrée, jetant des tonnes de papiers et documents qui littéralement noyaient le sol, les appuis de fenêtres et les ar*moires métalliques*.

On n'y peut rien laisser, tout disparaît et cette insécurité des biens rend la « vie » sur place encore plus pénible : comment circuler en trimballant sans cesse et à la fois son manteau, son cartable, les piles de documents qu'on doit distribuer, au long de couloirs saturés de corps qu'il faut contourner ou enjamber à travers des nuages de fumée et au-dessus de tapis de mégots ?

Il n'existe pas d'escaliers de secours ni de signal d'alarme et, en cas d'incendie, ce serait Pailleron à la puissance 10. La minuterie s'éteint au bout de quarante secondes dans les escaliers, ces puits effrités, à peine éclairés par des veilleuses et où les chutes graves ne se comptent plus. Quant aux rares objets de luxe que nous possédons – magnétoscopes, par exemple –, on nous les vole chaque année.

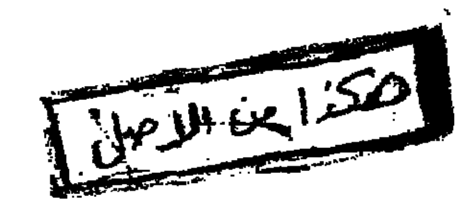
Quand tout est déglingué à ce point, rien d'étonnant à ce que la déglingue aille s'accentuant, plus personne n'ayant le cœur de résister à ces massifs envahissements de la crasse et du débris. Même constat dans mon travail à proprement parler.

Ce n'est pas que j'aie trop d'étudiants. Je n'ai pas assez de moyens pour les recevoir, ni assez de temps pour travailler avec eux, ce qui est très différent. Alors que le nombre des étudiants augmentait, on a inventé de réduire le nombre d'heures que je peux leur accorder. Depuis Alice Saunier-Seïté, on m'a demandé, de réforme en réforme, d'*« accélérer les flux »*, de faire de l'enseignement micro-ondes : des cours réchauffés, décongelés, du gavage en quelques séances, et on recommence une autre fournée.

On m'a aussi invitée à organiser *des contrôles de plus en plus* laxistes. Nous devons garder les jeunes à l'université, qui joue ainsi son rôle de parking à chômeurs maquillés en étudiants auxquels on n'apprend au demeurant pas grand-chose, faute de temps et de moyens : des études *light* pour jeunes sans assez d'avenir.

Comment pourrais-je en effet, en une dizaine de séances de deux heures, voire de deux heures trente, faire cours à une cinquantaine de personnes mais aussi leur enseigner l'art et la manière, leur faire faire des exercices, corriger, aider, parler, écouter, entendre, répondre ?





sont en gr

Grâce à l

chaque a

de franc

oi les universités -

sont en grève

Le lamento des enseignants est : *« le niveau baisse »*. Ils en sont aussi la cause. A force d'accepter les politiques d'un enseignement de masse qui n'a pas les moyens de ses prétentions, les enseignants s'acculent à contribuer à cette baisse de *« niveau »*, contribution qui n'est que la mise en forme universitaire d'une société à deux vitesses de plus en plus formalisée et contraignante.

La violence huilée du discours gouvernemental – celui de l'*« orientation »*, vocable libéral pour *« sélection »* – et sa mise en place aveugle par des instances qui cherchent trop souvent à se perpétuer plutôt qu'à réfléchir à la finalité des études, ont conduit à l'impasse dans laquelle nous sommes aujourd'hui.

Enseigner dans ces conditions revient à un exercice d'équilibre qui tient du tour de passe-passe et de l'escroquerie. Alors que les intellectuels connaissent bien les vertus du recueillement pour, dans la solitude de leur cabinet, lire et écrire, ils acceptent l'idée selon laquelle enseigner, c'est *« gérer les flux »*, comme si nos étudiants étaient des bagnoles, nos universités des usines, et nous les robots des chaînes de montage.

Mais à quelles fins, cette fable ? A la destruction des professions dans nos sociétés, remplacées par des *« emplois »* ou petits boulots, loin de tout savoir-faire ou savoir, correspond un enseignement d'alphabétisation supérieure accélérée. C'est bien assez pour de futurs employés à Carrefour, où il n'est même plus besoin de savoir compter pour rendre la monnaie, le code-barre s'en chargeant. L'Etat ne consacre plus d'argent à ceux qui ne forment plus les élites de la nation.

Le dilemme n'est donc plus entre têtes bien pleines ou têtes bien faites, mais bien plutôt entre des têtes ou pas. Dans nos locaux délabrés, nos amphithéâtres glauques et nos bibliothèques dévastées, des jeunes persistent à vouloir apprendre. On aime à se gausser, alors qu'ils revendiquent, de leur discours *« boutiquier »*. Mais que leur avons-nous appris d'autre ? Qu'entendent-ils d'autre ? Que constatent-ils d'autre ?

Quand bien même il va falloir reprendre le *« travail »*, je demeure en grève de cet enseignement-là, celui qui éteint la lumière pour masquer la nuit.

Nelcya Delanoë *est professeur d'histoire américaine à l'université Paris-X-Nanterre.*

Messianisme juif et extrémisme

par Serge Brodowicz

L'article d'Ilan Greilsammer relatif à l'extrémisme juif en Israël, publié dans *Le Monde* du 8 novembre, comporte trop d'amalgames sommaires et de demi-vérités pour qu'un juif qui n'a pas honte de son « orthodoxie » n'y réagisse pas. Son plus grave manquement consiste à assimiler tous les juifs revendiquant les valeurs du messianisme à de dangereux illuminés mystiques auxquels le recours à la violence ne donne aucun état d'âme.

Il convient en premier lieu de rappeler que les grands leaders de l'orthodoxie juive furent de toute éternité de farouches opposants au projet sioniste, qu'il soit laïque ou religieux. Leur profession de foi en la matière était que seul l'avènement messianique devait restituer la souveraineté juive en Israël. A ce titre, ils considéraient le nationalisme juif – toutes tendances confondues – comme une perversion de l'idéal prophétique et par là même comme une sévère entrave à son ultime accomplissement.

Cette opposition formelle était fondée sur le Talmud qui fait mention d'un engagement pris par Israël au Sinaï et selon lequel la Terre sainte ne serait jamais reprise par les armes. Tout en exaltant la sainteté de la terre – des juifs religieux s'y étaient installés bien avant la naissance du projet sioniste –, ils reprenaient les termes du prophète Zacharie *« ni par la force, ni par la vaillance, mais par Mon esprit »*. Leur idée était que le retour d'Israël sur sa terre devait être digne de la vocation du peuple juif et sceller dans son sillage le début d'une nouvelle ère pour l'humanité entière. Ils n'avaient justement pas cette perception apocalyptique d'une rédemption jaillie du sang, de la sueur et des larmes.

Loin de glorifier la puissance militaire d'Israël et ses victoires, les leaders orthodoxes les considéraient comme autant de faits étrangers à l'héritage éthique de la Bible

L'Histoire ne leur a pas encore donné entièrement raison, mais ses affreux soubresauts indiquent qu'ils n'avaient peut-être pas tout à fait tort. On peut également rappeler qu'en juillet 1924, un intellectuel juif proche des orthodoxes, le docteur Dehan, qui était parvenu à jeter avec les Arabes les bases d'un plan acceptant en Palestine une présence juive non étatique, fut assassiné par la Hagannah. Le commanditaire de cet acte, Menahem Ussishkin, avait alors déclaré : *« Nous rentrerons en Israël par la porte, pas par la fenêtre. »*

Loin de glorifier la puissance militaire d'Israël et ses victoires, les leaders orthodoxes les considéraient comme autant de faits étrangers à l'héritage éthique de la Bible. Le malheur est que certains d'entre eux tombèrent dans les outrances d'un discours si violemment antisioniste qu'il en devenait quasiment antisémite, et se discréditaient du même coup. Pour les plus modérés d'entre eux, en tout cas, l'Etat d'Israël ne pouvait en aucun cas être considéré comme la première résonance des pas du messie. Sans jamais nier la providence, ils considéraient qu'elle avait une fois de plus empêché que les ennemis du peuple juif ne le dévorent. Pour eux, l'Histoire avait tranché et il fallait désormais la gérer au mieux.

Parmi ces modérés se trouvait rabbi Menahem Schneerson, responsable du Mouvement loubavitch (décédé en juin 1994) à qui sa tolérance et son esprit d'ouverture valaient l'estime des sphères les plus éloignées de l'orthodoxie juive. Sa farouche opposition à la restitution des territoires n'était, elle, nullement motivée par des considérations d'ordre mystique, mais par des préoccupations exclusivement liées à la sécurité d'Israël. Chacun sait qu'il n'avait pas la moindre sympathie pour le mouvement du rabbin Kahanah dont il avait déjà dénoncé les outrances à l'époque de la visite du président Pompidou aux Etats-Unis.

Quant aux extrémistes israéliens, ils ne sont pas issus de l'orthodoxie traditionnelle mais sont une excroissance du sionisme religieux qui s'est initialement abreuvé aux enseignements du rabbin Abraham Isaac Kook (lequel était, au demeurant, une personne noble et étrangère à tout fanatisme). Aussi, ceux d'entre eux que l'assassinat d'Itzhak Rabin comble de joie n'engagent que leur triste personne et non les juifs qui, suivant l'un des treize articles de foi de Maïmonide, espèrent chaque jour en la venue d'un messie porteur d'amour et de fraternité.

Il convient de constater que les mœurs politiques et sociales de la société israélienne s'appliquent depuis cinquante ans à singer celles des sociétés occidentales. A mon sens, c'est dans ce registre qu'il faut inscrire tous les soubresauts qui la déchirent, qu'il s'agisse des provocations antireligieuses outrancières de Shulamit Aloni ou de leur pendant du côté religieux. Malgré l'exemple qu'elle donne à maints égards, la société israélienne renvoie, comme les nôtres, l'image d'un monde où tous les coups sont permis alors que notre éthique trois fois millénaire voulait faire de nous *« un peuple de prêtres et une nation sainte »*.

« L'abime appelle l'abime », avait dit le psalmiste (Psaume 42).

Serge Brodowicz *est informaticien.*

Des rabbins, des prophètes et des fous

par Josy Eisenberg

A l'époque royale, dans la Bible, le premier nom que le peuple d'Israël avait donné à ses prophètes était celui de *meshuga* : littéralement, les fous. Les prophètes étaient en effet des fous de Dieu. Fous, parce que leur vocation était de dénoncer la « normalité » de leurs contemporains : la banalité du mal et la violence du paganisme.

Aujourd'hui, d'autres fous, saisis par un prophétisme dévoyé, se sont levés sur la terre d'Israël, non pas pour dénoncer le mal, mais pour le stimuler et le justifier. Certains d'entre eux se prétendent rabbins. Il n'est pas, dans le monde, un seul rabbin digne de ce nom qui ne se sente outragé.

Cette exorbitante situation exige, sur la forme et sur le fond, deux mises au point catégoriques.

Sur la forme : le titre de rabbin n'a pas, en Israël, de véritable signification. Il est délivré à des milliers de jeunes gens lorsqu'ils achèvent, dans les *yechivoth*, leurs études talmudiques. Il correspond, schématiquement, à l'obtention d'une maîtrise de théologie dans une université catholique ou protestante. A cette différence près, et qui est de taille : un diplôme universitaire requiert un minimum de culture générale et de réflexion sur les problèmes du monde. Le titre de *rav*, décerné dans les écoles talmudiques, n'est que le couronnement d'un enseignement hyper-spécialisé – la loi rabbinique et sa jurisprudence – duquel des pans entiers de la philosophie, de la théologie et de l'éthique juives sont quasi totalement exclus.

Un penseur comme Maimonide y est généralement censuré. Mieux, la Bible elle-même n'y est pas enseignée, sinon par raccroc à travers les textes du Talmud. Bref, ces « rabbins » ignorent une part essentielle de la pensée juive. En aucun cas ils ne sauraient, sauf sur des points précis de la législation rituelle, prétendre représenter le judaïsme. La plupart d'entre eux n'exercent, au demeurant, aucune fonction officielle. C'est parmi eux que se recrutent les quelques « rabbins perdus » qui semblent avoir approuvé, voire souhaité explicitement, la mort d'Itzhak Rabin. Ils sont la honte du peuple juif.

Sur le fond : depuis le meurtre d'Abel par Caïn, et la brûlante réprobation divine qui le condamne : *« Le sang de ton frère crie vers moi depuis la Terre »* (Genève 4, 19), trente siècles d'enseignement de la Loi, d'imprécations prophétiques, de commentaires rabbiniques, de surcommentaires cabalistiques ont d'une seule voix condamné tout assassinat. Tel rabbin qui irait à l'encontre de cette unanimité se mettrait immédiatement hors la Torah.

Sur ce point, je puis m'exprimer ici catégoriquement, non seulement au nom de tous les rabbins français qui ont manifesté leur indignation depuis le 4 novembre, mais aussi des rabbins appartenant aux milieux les plus orthodoxes, et quelquefois les moins sionistes, de Jérusalem, et que j'ai rencontrés.

Il reste que je me sens coupable. Coupable de n'avoir, pas davantage qu'Itzhak Rabin, pris au sérieux les dérapages verbaux de certains milieux religieux dont j'entendais les hérétiques éructations en serrant les poings de rage, de douleur et d'indignation. Coupable, avec les voix autorisées, elles, des grands rabbins d'Israël et d'ailleurs, qui n'ont pas jugé utile de se faire entendre alors que le levain de la haine ne cessait de monter sur la Terre sainte. Le peuple juif a appris, à ses dépens, durant la dernière guerre mondiale, les méfaits du silence et sa part de complicité. Nous aurions dû en tirer les leçons. Elles nous accablent aujourd'hui.

Jadis, au temps de la Bible, lorsqu'on découvrait la victime d'un meurtre sans connaître son assassin, il existait une cérémonie d'expiation particulière. Les Sages de la ville la plus proche se rendaient sur les lieux du crime et proclamaient : *« Nos mains n'ont pas versé ce sang, nos yeux n'ont rien vu ; pardonne à ton peuple Israël »* (Deutéronome 21, 7). Pourquoi ce cérémonial? s'interroge le Talmud ? Et de répondre : *« C'est parce que vous avez laissé la victime voyager seule, et que vous ne l'avez pas accompagnée sur son chemin. »*

A défaut de ce cérémonial, puisse la contrition de l'immense majorité des juifs du monde entier constituer l'ébauche de l'expiation de notre faute : avoir, trop souvent, laissé Itzhak Rabin seul sur son chemin.

Josy Eisenberg *est rabbin.*

MONNAIES Sur le marché des changes, le deutschemark a brutalement plongé, lundi 27 novembre. Il a cédé du terrain face au dollar et face au yen, mais aussi face aux monnaies européennes réputées faibles, comme la lire italienne, la couronne suédoise et le franc français ● LA FAIBLESSE du mark est liée aux anticipations d'une prochaine baisse des taux directeurs de la Bundesbank. Celle-ci pourrait intervenir dès jeudi. Le taux d'escompte pourrait, selon certains experts, être réduit d'un demi-point et ramené à 3 %, un niveau historiquement bas. Le net ralentissement de l'économie outre-Rhin, dans un contexte d'inflation maîtrisée et de croissance modérée de la masse monétaire, plaide pour un assouplissement de la politique monétaire allemande ● LA BANQUE de France pourrait saluer la hausse du franc par un nouveau geste sur ses deux principaux directeurs.

La faiblesse du deutschemark pourrait favoriser la baisse des taux en France

La Banque de France pourrait réduire le taux de ses appels d'offres au cours des prochains jours. Les marchés anticipent une baisse des taux en Allemagne où, selon les indicateurs économiques, la croissance se ralentit nettement

SCÉNARIO impensable il y a tout juste quatre semaines, le deutschemark connaît un sérieux accès de faiblesse. Il a brutalement décroché, lundi 27 novembre, en début d'après-midi, sur le marché des changes internationaux. La devise allemande s'échangeait, mardi matin 28 novembre, sur les places asiatiques, à 1,4398 mark pour un dollar, son cours le plus bas face au billet vert depuis le 4 octobre. Elle s'est également repliée vis-à-vis des autres monnaies européennes. La couronne suédoise a atteint lundi son niveau le plus élevé depuis vingt et un mois face à la monnaie allemande. Le franc français, pour sa part, est remonté lundi jusqu'à 3,4285 francs pour un mark, son cours le plus haut depuis la fin du mois d'août. Fait symbolique, le franc évolue à nouveau à l'intérieur de ses marges de fluctuation dans l'ancien système monétaire européen (SME) à bandes étroites.

Le net ralentissement de l'économie allemande est à l'origine du repli brutal du deutschemark. Il permet d'envisager une prochaine baisse des taux directeurs de la Bundesbank, laquelle rendrait les placements libellés en marks moins rémunérateurs et donc moins attractifs pour les investisseurs. Les derniers indicateurs économiques publiés en Allemagne reflètent tous l'essoufflement de l'activité. La production industrielle a reculé d' 1,9 % au mois de septembre, le taux de chômage a progressé à 9,6 % au mois d'octobre (9,5 % le mois précédent).

Aucun signe d'amélioration n'est perceptible. Selon la dernière enquête réalisée par l'institut de conjoncture Ifo, les chefs d'entreprise allemands prévoient un nouveau recul de la production au cours des six prochains mois. Les économistes de la Deutsche Bank ont révisé à la baisse, lundi, leurs prévisions de croissance pour 1996. La progression du produit intérieur brut (PIB) allemand serait limitée à 1,8 % l'an prochain (1,4 % pour la partie occidentale), au lieu de 2,3 % envisagés précédemment (1,9 % à l'ouest).

Le franc euphorique

échelle inversée — 28 nov. 3,43 — 3,42 · 3,44 · 3,46 · 3,48 · 3,50 · 3,52 · 3,54

Source : Bloomberg

Le franc a gagné 10 centimes face au deutschemark depuis un mois.

COÛTS SALARIAUX

Selon eux, l'économie allemande continuerait à souffrir de son manque de compétitivité, résultant notamment de coûts salariaux parmi les plus élevés au monde. Le secteur du bâtiment, qui avait été un moteur de la croissance au cours des dernières années, poursuivrait son déclin. La consommation, enfin, serait affectée par la détérioration du marché du travail.

A elle seule, toutefois, cette détérioration du climat économique ne suffirait pas à déclencher un geste de la Bundesbank. Les analystes observent que les deux principaux indicateurs qui déterminent la politique monétaire allemande – l'inflation et la masse monétaire – sont eux aussi bien orientés. L'indice des prix à la consommation, publié lundi, est resté stable au mois de novembre, soit une progression de 1,5 % sur un an. La masse monétaire, qui sert d'indicateur inflationniste à moyen terme, évolue très favorablement. Mesurée par l'agrégat M 3, elle a progressé d' 1,8 % en octobre, c'est-à-dire à un niveau bien inférieur à l'objectif que s'est fixé la Bundesbank pour 1995, compris entre 4 % et 6 %.

Dans ce contexte, de nombreux experts sont persuadés que la Bundesbank va procéder à une baisse significative de ses taux directeurs. Les spécialistes des banques américaines Salomon Brothers et Lehman Brothers prévoient une réduction d'un demi-point du taux d'escompte, qui avait été ramené à 3,5 % le 24 août dernier. Une telle décision marquerait une rupture par rapport à la politique des petits pas adoptée depuis plusieurs mois par la Bundesbank, laquelle consistait à réduire progressivement le taux des prises en pension (aujourd'hui fixé à 3,98 %). Selon certains analystes, l'assouplissement de la politique monétaire allemande pourrait intervenir dès jeudi, lors du prochain conseil de la banque centrale. D'autres se montrent plus prudents, et ils remarquent que la Bundesbank déteste agir sous la pression.

Au-delà des anticipations de baisse des taux outre-Rhin, le deutschemark semble être également la victime d'une prise de conscience, par les investisseurs, des difficultés structurelles de l'économie allemande. La politique d'assainissement des finances publiques menée en Allemagne, souvent montrée en exemple, connaît de sérieux ratés. *« Des coupes efficaces dans la structure des dépenses publiques n'ont pas été faites. Il faut de façon urgente rattraper le retard dans ce domaine si l'on veut conserver une certaine efficacité à la politique budgétaire et prendre en compte les exigences du traité de Maastricht »*, a sévèrement jugé le conseil des cinq « sages », un comité d'experts économiques désignés par le gouvernement allemand. L'Allemagne ne faisant plus figure d'élève modèle, le deutschemark perdrait par là-même une partie de son statut de monnaie refuge. Une faiblesse durable de la monnaie allemande constituerait une véritable aubaine pour le gouvernement français. Elle pourrait accélérer le rythme de baisse des taux directeurs de la Banque de France, étroitement lié à la capacité d'appréciation du franc vis-à-vis du mark. Mardi matin, prenant en compte la vigueur de la devise française, l'institut d'émission a abaissé d' un seizième de point le taux de l'argent au jour le jour, ramené à 5,13 %. Cette décision permet d'envisager une prochaine baisse du taux des appels d'offres, fixé à 4,80 % depuis le 16 novembre.

« Notre monnaie a un potentiel d'appréciation et de crédibilité supplémentaire, donc les taux de marché ont un potentiel de baisse supplémentaire », a résumé Jean-Claude Trichet, dans un entretien accordé au *Journal du dimanche*. L'équation monétaire est désormais clairement posée : les taux d'intérêt à court terme français s'aligneront sur le niveau des rendements allemands *« si et seulement si »* le franc rejoint son cours pivot face au deutschemark (3,35 francs pour un mark).

Un tel scénario laisse toutefois de nombreux analystes sceptiques. Ils notent en particulier que la dégradation du climat social en France pourrait venir rapidement limiter la hausse du franc. *« Il n'est pas certain que les investisseurs étrangers aient pris toute la mesure de la grogne sociale et étudiante »*, note un économiste d'une banque anglo-saxonne installée à Paris. Il souligne que le risque, pour les marchés financiers français, réside moins dans l'extension des conflits que dans d'éventuelles *« reculades »* de la part du gouvernement.

Pierre-Antoine Delhommais

Les Bourses de New York et de Londres euphoriques

Pour la soixante-troisième fois cette année, Wall Street a inscrit lundi 27 novembre un nouveau record de clôture. L'indice Dow Jones a gagné 22,04 points, à 5 070,88 points, soit une avance de 0,44 %. Tirée par les valeurs de la haute technologie, la cote s'était même un instant approchée des 5 100 points.

La progression de Wall Street, qui a battu quatre records consécutifs, et de nouvelles anticipations d'offres publiques d'achat (OPA) ont stimulé la Bourse de Londres. L'indice Footsie a ainsi gagné 25 points, à 3 649 points, ce qui représente un nouveau sommet. Depuis le début de l'année, Wall Street affiche une hausse de 32 %, et Londres de 19 %. Dopée par les espoirs de baisse des taux d'intérêt, la Bourse de Francfort a suivi le mouvement et gagné 1,82 % lundi. Seule la Bourse de Paris n'a pas progressé, et a même perdu 0,06 %.

L'achat de la BFCE par le Crédit national bute sur un manque de fonds propres

LE RAPPROCHEMENT entre le Crédit national et la Banque française du commerce extérieur (BFCE) n'en finit pas de se faire attendre. Depuis le début de l'année, la vente de la BFCE est pourtant un fait acquis. Les deux actionnaires majoritaires, le Crédit lyonnais (24 %) et les AGF (43 %), ont clairement fait connaître leur intention de se retirer.

Le désistement du Crédit agricole, l'effacement du CCF, l'abandon de la Hongkong and Shanghai Banking Corp. (HSBC) et le refus de la BFCE de faire accord avec la banque néerlandaise ABN-Amro laissaient le Crédit national seul en lice. D'autant que l'établissement dirigé par Emmanuel Rodocanachi détient déjà 10,03 % de la BFCE. Depuis la fin de l'été, tous les obstacles semblaient être levés : les vendeurs et l'acheteur s'étaient enfin mis d'accord sur le prix et la part payée en titres Crédit national. Le décret autorisant la vente de gré à gré d'entreprises publiques était paru au *Journal officiel* le 29 août. Ne restait plus, en principe, qu'à attendre le second décret autorisant la privatisation de la BFCE.

Trois mois plus tard, les choses n'ont pas vraiment avancé, et le dossier n'a cessé de buter sur des problèmes techniques. Le Crédit national a dû changer son fusil d'épaule en ce qui concerne l'augmentation de capital d'un milliard de francs qu'il devait réaliser pour lui permettre d'acquérir la BFCE. La mauvaise tenue de la Bourse l'a contraint à opter pour l'émission en deux tranches de titres subordonnés remboursables (TSR) pour un montant de 450 millions de dollars. Une opération réussie, mais le comité des établissements de crédit tergiverse encore sur le niveau de fonds propres de la nouvelle entité.

RATIO COOKE

Les autorités de tutelle exigent que le ratio Cooke (montant des fonds propres par rapport aux engagements) soit au moins égal ou supérieur au plus élevé des deux établissements. A la fin 1994, celui-ci était de 9,2 pour la BFCE et 9,6 pour le Crédit national. Or, mécaniquement, le rachat de la BFCE par le Crédit national diminue le ratio Cooke de ce dernier. S'y ajoute le fait que la banque présidée par Emmanuel Rodochonacchi s'est lancée, directement ou *via* sa filiale la Financière Saint-Dominique, dans une série d'acquisitions qui ont grignoté ses fonds propres. Il s'agit à la fois : de la reprise du portefeuille de crédit-bail immobilier Fidei pour 125 millions de francs, du rachat de la société de capital développement d'AXA IFD (près d'un milliard, payé partiellement en titres), de l'acquisition de 34,2 % de Alain Bacot Gestion (5 millions), de l'acquisition de la petite banque Paluel-Marmont (61 millions de francs), et, pour finir, de la prise de controle avec la Banexi, de la compagnie financière Jean-Paul Elkann. D'où la perplexité des autorités de tutelle sur la solidité du nouvel ensemble. Le 10 octobre, les agences de notation Standard and Poor's et Moody's ont d'ailleurs abaissé les notes des deux établissements.

AUGMENTATION DE CAPITAL ?

Le Crédit national doit, en principe, racheter 78 % d'une BFCE valorisée entre 4,3 et 4,5 milliards de francs, ce qui l'oblige à débourser environ 3 milliards de francs. Il le fera sous deux formes selon les destinataires. En « cash » pour le Crédit lyonnais – ou plutôt le Consortium de réalisation qui a hérité de la participation de la banque publique. En « cash » et en titres Coface pour les AGF. Depuis le début des négociations, la compagnie d'assurances avait affiché sa volonté de ne pas descendre au-dessous de 20 % dans le capital de l'assureur-crédit. Elle récupérera donc les 13 % que détient le Crédit national et 7 % des 20 % que possède la BFCE.

Mais la situation du Crédit national est telle qu'une augmentation de capital ou une nouvelle émission de titres subordonnés pourrait se révéler nécessaire. A moins que le Trésor, la Banque de France, le comité des établissements de crédit et le ministre des Finances ne décident de modifier le schéma initial. La Caisse des dépôts pourrait conserver provisoirement ces 11,2 % de la BFCE, ce qui diminuerait d'autant le prix à payer.

Les atermoiements de dernière minute ne devraient toutefois pas remettre en cause le principe du rapprochement. Le cabinet d'audit Mc Kinsey réalise une étude sur le juste degré d'intégration entre les deux maisons. Les conclusions de Mc Kinsey devraient être connues à la fin du mois de janvier, dès qu'Emmanuel Rodochonacchi pourra, enfin, annoncer le transfert des titres BFCE au Crédit national.

Babette Stern

Le nouveau super-ordinateur de Cray engrange les commandes

AVEC UN CARNET de commandes de 92 millions de dollars (460 millions de francs), le nouveau super-ordinateur de l'américain Cray Research, le T3E, démontre qu'il répond à un véritable marché. Le jour de sa commercialisation, le 28 novembre, plus de 20 machines étaient déjà vendues, dont deux en France, au CEA et au CNRS. « *Fin 1993, lors du lancement du T3D, le prédécesseur du T3E, nous n'avions annoncé que 9 commandes* », souligne Michèle Neyret, PDG de Cray Research France. « *Il est significatif de trouver des industriels comme EDS, filiale de General Motors, ou Mobil Oil parmi les premiers acquéreurs* », estime-t-elle. Elle y voit la preuve du succès rencontré par le T3D, le premier super-calculateur de Cray utilisant la technologie« massivement parallèle », qui s'oppose à l'architecture vectorielle. « *Avec le T3D, nous avons lancé la première machine parallèle de production* », explique Michèle Neyret.

Avec 42 machines vendues, Cray a atteint son objectif. Le T3D simule la vision humaine du centre informatique de Pittsburgh, fournit des images pour la chirurgie virtuelle dans l'Ohio et assiste les chercheurs de pétrole d'Amoco Production Research et de Philips Petroleum. A l'Ecole polytechnique de Lausanne (EPFL), un T3D affine les algorithmes de compression d'images destinés au multimédia.

16 À 2 048 PROCESSEURS

Le T3E prend le relais en « *multipliant par 3 à 4 le rapport performance/prix du T3D* », selon Cray. Sa puissance de crête peut atteindre 1,2 téraflop, soit plus de mille milliards d'opérations à virgule flottante par seconde. Le T3D ne dépassait pas les 300 milliards d'opérations par seconde. La gamme proposée va de 16 à 2 048 processeurs pour un prix d'entrée de 5 millions de francs. Trois fois moins que les 15 millions de francs que coûtait le plus petit T3D. Progrès majeur de la nouvelle machine : son aptitude à garantir des performances proportionnelles au nombre de ses processeurs.

Cray trouvera peu d'acquéreurs pour son T3E à 2 048 processeurs. Un seul T3D à 1 024 processeurs a été vendu pour 150 millions de francs. En fait, ce ne sont pas les besoins en puissance informatique qui sont limités, mais bien les budgets. Michèle Neyret cite les déclarations des militaires américains qui ont prévu qu'en 2004 la simulation nucléaire réclamerait des super-ordinateurs 1 000 fois plus puissants que ceux d'aujourd'hui. Soit environ 1 000 téraflops...

Michel Alberganti

Nouvelles menaces de grève des pilotes d'Air Inter

La direction prévoit d'augmenter l'activité sans compensation salariale

Mercredi 29 novembre, la direction d'Air Inter doit proposer aux syndicats de pilotes un accord sur les conditions de travail et de rémunération qui permettrait de réaliser 15 % de gains de productivité. Les organisations salariales en refusent certains éléments. L'affrontement pourrait déboucher sur une grève.

APRÈS LES HÔTESSES et stewards d'Air France, ce sont les pilotes d'Air Inter qui pourraient faire grève. Les syndicats de pilotes (USPNT, SNPL, SPIT, SNPNAC) refusent toujours les futures conditions de travail et de rémunération correspondant à l'objectif de 15 % de gains de productivité fixés par le président Christian Blanc.

L'USPNT (35 % des voix des pilotes et mécaniciens navigants) a fait connaître son opposition en bloc dès le départ. Avec les autres syndicats, une sixième et dernière réunion est prévue, mercredi 29 novembre, au cours de laquelle la direction proposera une augmentation de 14,5 % de l'activité des pilotes (passage de quatre à cinq vols quotidien et modification des temps de repos) sans augmentation de salaire. Ce qui permettrait de ramener l'activité par pilote à un niveau comparable à celui de Lufthansa.

« DROIT AU MUR »

Le salaire d'un pilote étant lié à son activité, il s'agit, pour parvenir à ce résultat, d'augmenter le seuil de déclenchement des heures supplémentaires – 25 % plus chères que les heures normales – de 67 à 75 heures décomptées et de demander aux pilotes de travailler gratuitement cinq heures par mois. C'est sur ce dernier point que le bât blesse. En l'état actuel, les syndicats professionnels refusent.

« *Nous allons droit au mur* », déclare Jean-Claude Tromeur, président du SNPL à Air Inter. Sans accord, M. Blanc sera tenté de dénoncer les conventions collectives, comme il a menacé de le faire face aux hôtesses et stewards d'Air France. « *Dans ce cas, nous appellerons à la grève* », prévient M. Tromeur. Pour l'instant, la direction d'Air Inter se veut prudente, soulignant que les deux parties ne sont pas encore parvenues à un stade de rupture. La date de fin des négociations, prévue pour le 1er décembre, « *peut être repoussée* ».

Les syndicats savent, en outre, que cet accord que la direction essaie de leur arracher n'est qu'une première étape. Dès le 1er janvier 1996 doivent commencer des négociations quadripartites entre les directions et les organisations des salariés d'Air France et d'Air Inter afin d'harmoniser les conditions de travail des pilotes dans les deux compagnies aériennes. Tout doit être réglé avant le 1er avril 1997, date de création de la future compagnie européenne Air France Europe, issue de la fusion annoncée entre Air Inter et les activités européennes d'Air France.

La gestion des carrières des pilotes issus des deux compagnies et, notamment, leurs conditions d'accès au long-courrier, sera au centre des discussions. D'autant que Christian Blanc ne pourra pas satisfaire tout le monde. « *Les bases d'Air France et d'Air Inter sont en opposition totale. La crédibilité même des syndicats catégoriels va être fortement mise à l'épreuve dans les prochains mois* », estime un président de syndicat de pilote. Tout comme les syndicats catégoriels des hôtesses et stewards sont aujourd'hui confrontés à la concurrence des syndicats confédérés comme la CGT, FO ou la CFDT, qui ont créé des sections chez Air France.

Virginie Malingre

Sabena veut dénoncer les conventions collectives

La compagnie aérienne belge Sabena a l'intention de dénoncer toutes les conventions collectives la liant à son personnel, a annoncé lundi 27 novembre son président Pierre Godfroid. La Sabena, qui a déjà dénoncé 26 conventions concernant les pilotes et techniciens de bord, compte faire de même pour les 30 conventions concernant le personnel au sol et de cabine, qui doivent être renouvelées pour trois ans.

Le président de la Sabena ne reprendra les négociations que si les syndicats acceptent un gel des salaires pendant trois ans, un accroissement de la durée du travail de 5 % et le renforcement de la flexibilité des horaires et de la mobilité interne. Il propose en échange une amélioration de l'emploi et une participation aux bénéfices. Sabena perçoit 80 % de ses recettes à l'étranger alors que 80 % de ses frais sont assumés en Belgique. Le président de la compagnie belge évalue le « *handicap salarial* » par rapport aux concurrents à l'équivalent de 1 milliard de francs français.

M. Greenspan reconnaît les lacunes du contrôle bancaire américain

LE PRÉSIDENT DE LA RÉSERVE FÉDÉRALE américaine, Alan Greenspan, a admis lundi 27 novembre que, dans le scandale de la banque japonaise Daïwa, les autorités de surveillance américaines n'avaient pas détecté à temps certaines irrégularités. Témoignant devant la commission bancaire du Sénat, M. Greenspan a estimé que l'affaire Daïwa – la banque a perdu 1,1 milliard de dollars (5,4 milliards de francs) à New York sur des opérations de courtage – a eu « *des conséquences inquiétantes pour le système de régulation et de supervision des banques multinationales* ».

M. Greenspan a annoncé de nouvelles initiatives en matière de surveillance des institutions bancaires et a affirmé que l'expulsion de Daïwa des Etats-Unis était nécessaire du fait de la menace que ce type de scandale posait à « *l'intégrité de notre système financier* ».

■ **AIRBUS : le consortium européen a annoncé, lundi 27 novembre, le lancement d'une nouvelle version de son biréacteur A 330**, qui permettra à cet appareil de transporter 256 passagers sur 11 800 km (contre 335 passagers sur 8 500 km pour l'actuel A 330). Cet appareil est destiné à rivaliser avec deux concurrents déjà en service, le Boeing 767 et le MD 11 de McDonnell Douglas. Son développement coûtera environ 450 millions de dollars (2,2 milliards de francs) et sa mise en service est fixée au printemps 1998.

■ **ROUSSEL-UCLAF : la filiale pharmaceutique de Hoechst négocie avec les syndicats** la suppression de 250 à 300 emplois à son siège de Romainville (Seine-Saint-Denis). Ce plan, qui reposerait sur le volontariat, vise à réduire de 10 % environ les effectifs de Roussel-Uclaf. Il s'inscrit dans le cadre de la réorganisation des activités pharmaceutiques de Hoechst, Marion et Roussel Uclaf, qui devrait se traduire à l'échelle mondiale par la disparition de 8 000 emplois sur 42 000.

■ **MINORCO : le groupe sud-africain a annoncé, lundi 27 novembre, le rachat du britannique Tilcon** au groupe diversifié BTR pour 330 millions de livres (2,5 milliards de francs). Spécialisé dans les matériaux industriels, Tilcon a réalisé un résultat opérationnel de 24 millions de livres pour 232 millions de livres de chiffre d'affaires.

■ **CDC : la Caisse des dépôts et consignations étudie la possibilité de transférer ses activités de marché** de capitaux dans une filiale spécialisée. Ce projet entre dans le cadre des nouvelles dispositions réglementaires de la directive européenne sur les services d'investissement.

■ **ALLEMAGNE : la Deutsche Boerse AG envisage de fusionner** une partie des activités des Bourses de Francfort, Munich, Dusseldorf et Berlin dès le mois d'avril prochain.

■ **POUR LA SOIXANTE-TROISIÈME** fois en 1995, Wall Street a battu un nouveau record lundi 27 novembre. Le Dow Jones a gagné 22,04 points, à 5 070,88 points, gagnant 0,44 %.

■ **LA BOURSE DE LONDRES** a battu un nouveau record, le marché se montrant optimiste sur le budget britannique. L'indice Footsie a gagné 25 points (0,7 %), à 3 649 points.

■ **LE TRÉSOR** a placé en novembre 1,162 milliard de francs d'obligations assimilables du Trésor auprès des particuliers (OAT Alphandéry), à travers le réseau des établissements de crédit.

■ **L'OR** a ouvert en hausse mardi à Hongkong. L'once de métal fin se traitait aux alentours de 385,30-385,60 dollars, contre 383 60-383 90 dollars lundi en clôture.

■ **LE DOLLAR** est resté ferme surtout face au mark à Tokyo, où il s'échangeait en clôture à 1,4386 deutschemark, contre 1,4383 à New York. Il a profité de ventes de marks contre yens.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Accès de faiblesse à Paris

LA BOURSE DE PARIS subissait quelques prises de bénéfice, mardi 28 novembre, dans un marché calme, privé de nombreux intermédiaires en raison de la grève des transports en commun et des embouteillages qui s'ensuivent.

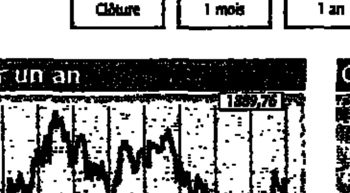
En repli de 0,62 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,66 %.

Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises s'inscrivaient en recul de 1,19 % à 1 867,28 points. Le montant des échanges sur le compartiment à règlement mensuel s'élevait à 1,3 milliard de francs.

Le Matif, qui avait fortement progressé la veille, enregistrait également des ventes bénéficiaires.

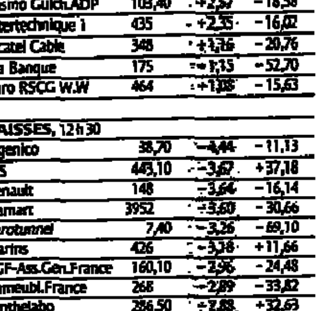
Les milieux financiers attendent la réaction du gouvernement aux manifestations qui paralysent aussi bien la circulation des trains que des autobus et du métro parisiens. Certains craignent que le plan de rigueur du premier ministre Alain Juppé, salué par les marchés financiers, ne soit battu en brèche par les mouvements sociaux.

Les valeurs de premier plan étaient plutôt faibles, Saint Gobain cédait 2,12 %, Ecco 2,1 %, Elf Aquitaine 1,6 % et Renault 1,5 %. Hausse de 2,7 % de Docks de France.



Sidel, valeur du jour

LE GROUPE SIDEL, spécialisé dans les machines à produire des bouteilles en plastique, a terminé la séance en progression de 0,37 % à 1 597 francs, lundi 27 novembre à la Bourse de Paris. Depuis le début de l'année, l'action s'est appréciée de 61,3 %, ce qui place le groupe au deuxième rang des plus fortes progressions de l'année. Francis Olivier, président de l'entreprise, a annoncé l'intention de diviser le nominal de son action – qui a progressé de 340 % depuis l'introduction de son groupe en Bourse en octobre 1993 –, ce qui lui permettrait d'augmenter son actionnariat qui compte 10 000 porteurs.

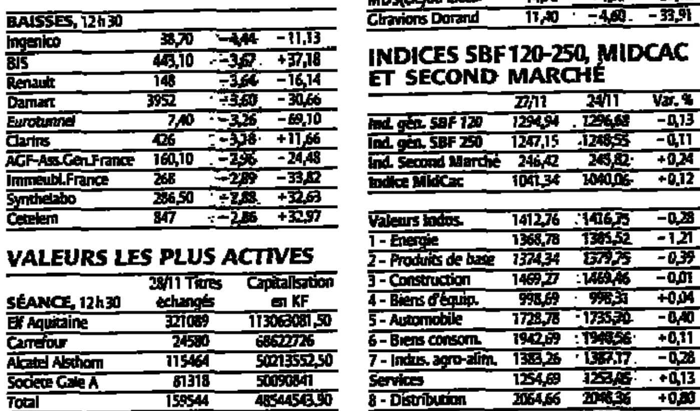


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 28/11	Var. % 27/11	Var. % 31/12
UIC	73,50	+17,60	−74,25
Navigation Mixte	775	+4,44	−19,93
UIS	129,50	+3,60	−39,14
Dynaction	103	+3	−24,32
Docks France	720	+2,71	+10,26
Casino Guich.ADP	103,40	+2,57	−18,58
Intertechnique 1	435	+2,35	−16,02
Alcatel Cable	348	+1,36	−20,76
Via Banque	175	+1,15	−52,70
Euro RSCG W.W	464	+1,08	−15,63
BAISSES, 12 h 30			
Ingenico	38,70	−4,44	−11,13
BIS	443,10	−3,67	+37,18
Renault	148	−3,64	−16,14
Damart	3952	−3,60	−30,66
Eurotunnel	7,40	−3,26	−69,10
Clarins	426	−3,18	+11,66
AGF-Ass.Gen.France	160,10	−2,96	−24,48
Immeubl.France	268	−2,89	−33,82
Synthelabo	286,50	−2,88	+32,63
Cetelem	847	−2,86	+32,97

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	28/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	321089	113063081,50
Carrefour	24580	68622726
Alcatel Alsthom	115464	50213552,50
Societe Gale A	81318	50090841
Total	159544	48544543,90
Saint-Gobain	79363	47743316
Canal +	49338	43307196
Danone	50310	40607296
LVMH Moet Vuitton	42162	40179554
L'Oreal	29811	37458008



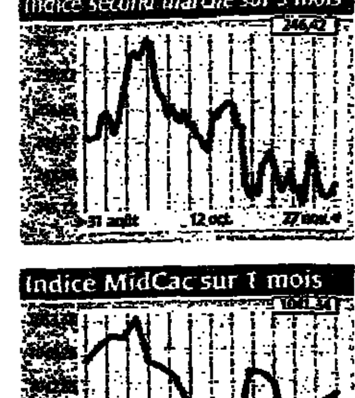
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 28/11	Var. % 27/11	Var. % 31/12
Locamur-Sofigros	250	+17,31	−16,66
Deville	78,85	+4,99	−24,10
Gpe Guillin # Ly	162,50	+4,83	+35,41
Maxi-Livres/Profr.	372	+3,91	−14,67
Jeanjean	55	+3,77	−25,67
BAISSES, 12 h 30			
CMM Industries	9	−17,80	−14,20
C.A.du Nord (Li)	411,40	−4,98	−10,56
MGI Coutier 2	212	−4,93	−62,14
MDS(ex.Jod Elec.#	14,70	−4,85	+37,12
Gravions Dorand	11,40	−4,60	−33,91

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	27/11	24/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1294,94	1296,68	−0,13
Ind. gén. SBF 250	1247,15	1248,55	−0,11
Ind. Second Marché	246,42	245,82	+0,24
Indice MidCac	1041,34	1040,06	+0,12
Valeurs indus.	1412,76	1416,75	−0,28
1 - Energie	1368,78	1385,52	−1,21
2 - Produits de base	1374,34	1379,75	−0,39
3 - Construction	1469,27	1469,46	−0,01
4 - Biens d'équip.	998,69	998,31	+0,04
5 - Automobile	1728,78	1735,70	−0,40
6 - Biens consom.	1942,69	1940,56	+0,11
7 - Indus. agro-alim.	1383,26	1387,17	−0,28
Services	1254,69	1253,05	+0,13
8 - Distribution	2064,66	2048,36	+0,80
9 - Autres services	923,96	927,46	−0,38
Sociétés financières	1000,93	1000,46	+0,05
10 - Immobilier	683,45	684,52	−0,16
11 - Services financ.	1056,88	1056,55	+0,03
12 - Sociétés invest.	1096,75	1094,91	+0,17





New York et Londres au plus haut

SOUTENUE notamment par des opérations de couverture sur le contrat échéance décembre du marché à terme, la Bourse de Tokyo a terminé la séance en hausse mardi 28 novembre. Après un gain de 327,91 points la veille, l'indice Nikkei s'est de nouveau adjugé 145,28 points, à 18 688,42 points, soit une avance de 0,78 %. Les intervenants expliquent que les records de Wall Street ces derniers temps rendent les valeurs japonaises assez bon marché.

Wall Street a effectivement battu son quatrième record consécutif lundi, à l'issue d'une séance moyennement active, soutenue par une détente des taux d'intérêt sur le marché obligataire, à la suite de l'annonce en début de matinée d'une baisse inattendue des reventes de logements en octobre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 22,04 points, soit 0,44 %, à 5 070,88 points. La Bourse de Londres a également franchi de nouveaux sommets, reflétant l'optimisme du marché sur le budget britannique, qui devait être présenté mardi. L'indice Footsie a gagné 25 points, soit 0,7 %, à 3 649 points, nouveau record de clôture. La Bourse de Francfort a également gagné 1,82 % lundi.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 27/11	Cours au 24/11	Var. en %
Paris CAC 40	1889,76	1890,95	−0,06
New-York/DJ indus.	5077,02	5048,84	+0,56
Tokyo/Nikkei	18543,10	18215,20	+1,77
Londres/FT100	3649	3624	+0,69
Francfort/Dax 30	2238,10	2198,16	+1,78
Frankfort/Commer.	799,13	788,92	+1,28
Bruxelles/Bel 20	1715,35	1700,57	+0,86
Bruxelles/Général	1478,75	1466,01	+0,86
Milan/MIB 30	949	952	−0,32
Amsterdam/Gé. Cbs	312,30	307,80	+1,44
Madrid/Ibex 35	312,29	311,97	+0,10
Stockholm/Affarsal	1383,72	1380,86	+0,21
Londres FT30	2672,80	2655	+0,67
Hong Kong/Hang S.	9523,87	9488,75	+0,37
Singapour/Strait t	2107,45	2100	+0,35

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

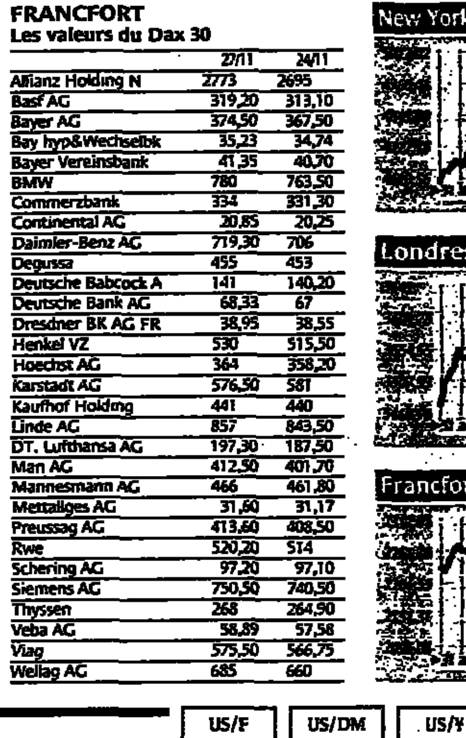
	27/11	24/11
Alcoa	58	58
American Express	43,25	43,25
Allied Signal	45,75	45,62
AT & T	65,62	64,87
Bethlehem	14,62	14,62
Boeing Co	73,62	73,50
Caterpillar Inc.	60,87	59,75
Chevron Corp.	49,25	49,25
Coca-Cola Co	74,87	75,25
Disney Corp.	63,50	62,50
Du Pont Nemours&Co	67,62	67
Eastman Kodak Co	70	69,87
Exxon Corp.	78,87	78,62
Gén. Motors Corp.H	50,12	49,12
Gén. Electric Co	66,12	66
Goodyear T & Rubbe	42,87	42,37
IBM	96,62	95,87
Intl Paper	37,25	36,75
J.P. Morgan Co	77,62	77
Mc Don Dougl	90,25	89,87
Merck & Co.Inc.	58,50	58,62
Minnesota Mng.&Mfg	64,50	64,25
Philip Moris	89,62	89,12
Procter & Gamble C	87,75	86,50
Sears Roebuck & Co	39,75	39,50
Texaco	71,87	71,37
Union Carb.	40,62	40
Utd Technol	92,62	92,87
Westingh. Electric	16,50	16,12
Woolworth	15,12	15,12

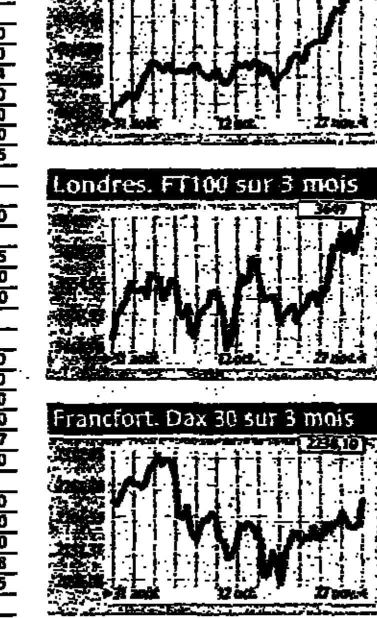
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	27/11	24/11
Allied Lyons	4,99	4,93
Barclays Bank	8,01	8
B.A.T. Industries	5,69	5,65
British Aerospace	7,89	7,87
British Airways	4,69	4,68
British Gas	2,46	2,36
British Petroleum	5,07	5,06
British Telecom	3,76	3,59
B.T.R.	3,31	3,28
Cadbury Schweppes	5,55	5,55
Eurotunnel	0,97	0,99
Glaxo	8,89	8,78
Grand Metropolitan	4,36	4,28
Guinness	4,60	4,57
Hanson Plc	1,87	1,89
Great Ic	5,96	6
H.S.B.C.	9,35	9,33
Impérial Chemical	7,53	7,38
Lloyds Bank	8,66	8,55
Marks and Spencer	4,53	4,51
National Westminst	6,70	6,73
Peninsular Orienta	4,96	4,97
Reuters	6,27	6,15
Saatchi and Saatch	0,90	0,87
Shell Transport	8,02	7,96
Smithkline Beecham	6,98	6,88
Tate and Lyle	4,50	4,51
Univeler Ltd	12,30	12,20
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	12,93	12,88

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	27/11	24/11
Allianz Holding N	2773	2695
Basf AG	319,20	313,10
Bayer AG	374,50	367,50
Bay hyp&Wechselbk	35,23	34,74
Bayer Vereinsbank	41,35	40,70
BMW	780	763,50
Commerzbank	334	331,30
Continental AG	20,85	20,25
Daimler-Benz AG	719,30	706
Degussa	455	453
Deutsche Babcock A	141	140,20
Deutsche Bank AG	68,33	67
Dresdner BK AG FR	38,95	38,55
Henkel VZ	530	515,50
Hoechst AG	364	358,20
Karstadt AG	576,50	581
Kaufhof Holding	441	440
Linde AG	857	843,50
DT. Lufthansa AG	197,30	187,50
Man AG	412,50	401,70
Mannesmann AG	466	461,80
Mettallges AG	31,60	31,17
Preussag AG	413,60	408,50
Rwe	520,20	514
Schering AG	97,20	97,10
Siemens AG	750,50	740,50
Thyssen	268	264,90
Veba AG	58,89	57,58
Viag	575,50	566,75
Wellag AG	685	660



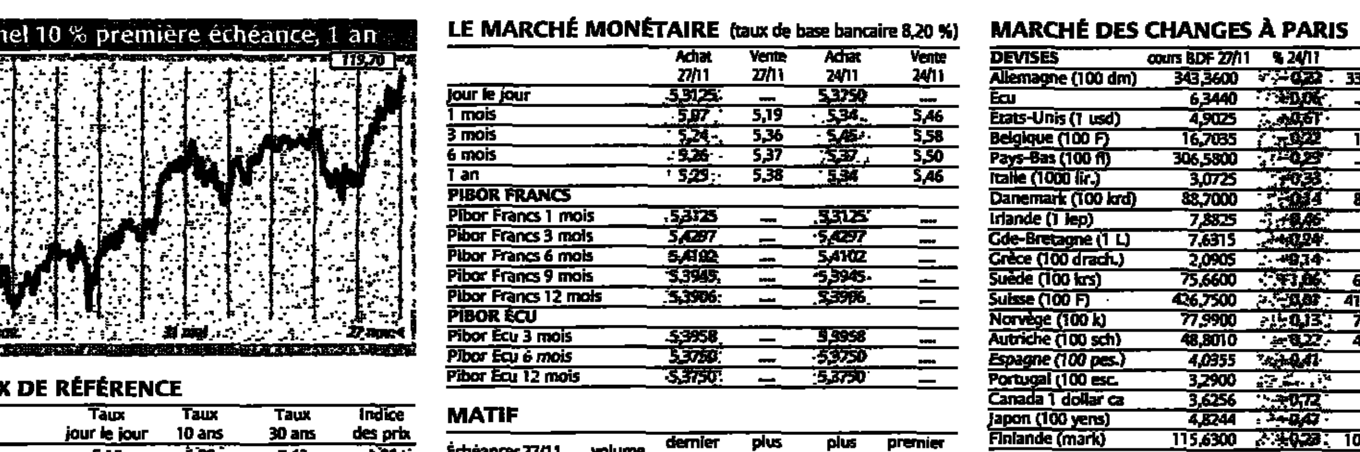


LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Repli du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en légère baisse mardi 28 novembre. L'échéance décembre reculait de six centièmes, à 119,90 points après quelques minutes de transactions. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,86 %, soit un écart de 0,65 % par rapport à celui des titres d'Etat allemands équivalents. Mardi matin, prenant en compte la hausse du franc face à la monnaie allemande, la Banque de France a abaissé d'un seizième de point le taux de l'argent au jour le jour. A 5,13 %, celui-ci se rapproche ainsi du taux plancher de l'institut d'émission, fixé à 4,80 % depuis le 16 novembre. Cette situation pourrait inciter la Banque de France à abaisser ce dernier. Les analystes envisagent une réduction d'un quart de point du taux des appels d'offres.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 27/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,18	6,89	7,63	1,80
Allemagne	3,88	6,23	7,01	1,50
Grande-Bretagne	6,88	7,62	7,84	3,90
Italie	10,35	11,58	11,94	5,80
Japon	0,38	2,90	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,88	5,90	6,24	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 27/11	Taux au 24/11	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,95	6,02	106,33
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,36	6,24	108,22
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,78	6,81	110,03
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,08	7,18	110,60
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,56	7,61	111,91
Obligations françaises	7,18	7,24	108,45
Fonds d'État à TME	−1,25	−1,22	101,88
Fonds d'État à TRE	−0,92	−0,91	101,70
Obligat. franç. à TME	−0,82	−0,84	100,37
Obligat. franç. à TRE	+0,20	+0,22	100,18

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 27/11	Vente 27/11	Achat 24/11	Vente 24/11
Jour le jour	5,3125	—	5,3750	—
1 mois	5,07	5,19	5,34	5,46
3 mois	5,24	5,36	5,45	5,58
6 mois	5,26	5,37	5,37	5,50
1 an	5,25	5,38	5,34	5,46
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	5,3125	—	5,3125	—
Pibor Francs 3 mois	5,4297	—	5,4297	—
Pibor Francs 6 mois	5,4102	—	5,4102	—
Pibor Francs 9 mois	5,3945	—	5,3945	—
Pibor Francs 12 mois	5,3906	—	5,3906	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	5,3958	—	5,3958	—
Pibor Écu 6 mois	5,3750	—	5,3750	—
Pibor Écu 12 mois	5,3750	—	5,3750	—

MATIF

Échéances 27/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	93933	119,30	120,02	119,66	119,96
Mars 96	3648	118,82	119,10	118,70	119,04
Juin 96	127	119,06	119,30	119,06	119,30
Sept. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	118,54
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	28717	94,60	94,68	94,59	94,65
Mars 96	13484	94,84	94,87	94,82	94,85
Juin 96	8856	94,94	95	94,94	94,97
Sept. 96	4694	94,94	94,98	94,93	94,96
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	2797	90,60	90,76	90,60	90,72
Mars 96	1	89,52	89,52	89,52	89,64

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 27/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 95	22025	1896	1900	1878	1891
Déc. 95	8541	1905	1909	1888	1900
Janvier 96	462	1903	1914	1898,50	1907,50
Mars 96	133	1913	1923	1913	1923,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9025 | US/DM ↗ 1,4349 | US/¥ ↗ 101,7300 | DM/F ↘ 3,4336 | £/F ↗ 7,6315

Recul du mark

LE DOLLAR était en forte hausse, mardi matin 28 novembre, face à la monnaie allemande, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4370 mark (contre 1,4170 mark la veille). Face à la monnaie japonaise, le billet vert était stable, à 101,65 yens. La monnaie allemande est pénalisée par les anticipations d'une prochaine baisse des taux directeurs de la Bundesbank. La banque centrale allemande pourrait annoncer jeudi une réduction d'un demi-point de son taux d'escompte. La plupart des devises européennes profitent de l'affaiblissement du mark. La couronne suédoise est montée lundi à son plus haut niveau depuis vingt et un mois face au mark. La devise française a pour sa part gagné un centime et demi et s'inscrivait mardi matin à 3,43 francs pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 27/11	% 24/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	343,3600	−0,22	330	354
Ecu	6,3440	+0,06	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9025	+0,61	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	16,7035	−0,22	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	306,5800	−0,29	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0725	+0,33	2,7500	3,2500
Danemark (100 krd)	88,7000	−0,34	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,8825	+0,46	7,3400	8,0900
Gde-Bretagne (1 L)	7,6315	+0,24	7,1500	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0905	+0,34	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	75,6600	+1,06	67,1000	77,1000
Suisse (100 F)	426,7500	−0,08	410	434
Norvège (100 k)	77,9900	−0,13	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	48,8010	−0,22	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	4,0355	+0,41	3,6300	4,2380
Portugal (100 esc.	3,2900	[illegible]	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,6256	+0,72	3,2500	3,8500
Japon (100 yens)	4,8244	+0,47	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	115,6300	+0,28	107	118

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	28/11	27/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4349	1,4192	+1,09
TOKYO : USD/Yens	101,7300	101,4500	+0,28

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8866	4,8851	4,8595	4,8575
Yen (100)	4,8144	4,8082	4,8257	4,8189
Deutschemark	3,4410	3,4405	3,4475	3,4470
Franc Suisse	4,2719	4,2680	4,2762	4,2707
Lire Ital. (1000)	3,0695	3,0666	3,0565	3,0543
Livre sterling	7,6109	7,6051	7,5847	7,5767
Peseta (100)	4,0282	4,0243	4,0251	4,0218
Franc Belge	16,740	16,729	16,774	16,762

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,28	5,34	5,31
Eurodollar	5,75	5,81	5,62
Eurolivre	6,75	6,68	6,50
Eurodeutschemark	3,91	3,94	3,87

L'OR

	cours 27/11	cours 24/11
Or fin (k. barre)	59800	60600
Or fin (en lingot)	60250	60750
Once d'Or Londres	382,80	384,60
Pièce française(20f)	347	350
Pièce suisse (20f)	345	349
Pièce Union lat(20f)	344	347
Pièce 20 dollars us	2500	2450
Pièce 10 dollars us	1340	1320
Pièce 50 pesos mex.	2245	2245

LE PÉTROLE

En dollars	cours 27/11	cours 24/11
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	18,45
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	27/11	24/11
Dow-Jones comptant	214,87	214,34
Dow-Jones à terme	321,44	320,40
CRB	—	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2967	2984
Cuivre à 3 mois	2753	2754
Aluminium comptant	1677,50	1682,50
Aluminium à 3 mois	1711,50	1713
Plomb comptant	758	773
Plomb à 3 mois	730	739
Étain comptant	6430	6405
Étain à 3 mois	6450	6425
Zinc comptant	1037,50	1039
Zinc à 3 mois	1061	1061
Nickel comptant	8497	8639
Nickel à 3 mois	8630	8726

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,15
Platine à terme	424	412,70
Palladium	155,25	134
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,99	5,01
Maïs (Chicago)	3,34	3,34
Grain. soja (Chicago)	6,83	6,83
Tourt. soja (Chicago)	209	209,10
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	107,60	118
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1329	1352
Café (Londres)	2545	2189
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,73	0,86
Jus d'orange (New-York)	—	—

AUJOURD'HUI-SPORTS LE MONDE / MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995 / 23

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 28 NOVEMBRE

Liquidation : 21 décembre
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS -1,28 %
CAC 40 : 1865,65

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7520	7520	—	163,35
B.N.P. (T.P)	910	906	- 0,43	60,26
Cr.Lyonnais(T.P.)	815	815	—	60,72
Renault (T.P.)	1940	1935,10	- 0,25	94,77
Rhone Poulenc(T.P)	2039	2035	- 0,19	103,71
Saint Gobain(T.P.)	1140	—	—	81,63
Thomson S.A (T.P)	1085	—	—	56,82
Accor	628	612	- 2,54	18
Air Liquide	823	814	- 1,09	14
Alcatel Alsthom	438,20	432,50	- 1,30	15
Alcatel Cable	344	348	+ 1,16	10
Alspi	356	356	—	15
AGF-Ass.Gen.France	165	160,10	- 2,96	3
Axa	311	309,40	- 0,51	5,50
Bail Investis	830	827	- 0,36	70,15
Bancaire (Cie)	556	543	- 2,33	10
Bazar Hot. Ville	394	394	—	16
Bertrand Faure	150	149	- 0,66	3,50
BIC	460,90	461,70	+ 0,17	12
BIS	460	443,10	- 3,67	4
B.N.P.	230,60	226,80	- 1,64	3,20
Bollore Techno.	450	449	- 0,22	22
Bongrain	2685	2700	+ 0,55	61
Bouygues	550	546	- 0,72	12
Canal +	870	877	+ 0,80	15
Cap Gemini Sogeti	151,40	150,60	- 0,52	7
Carnaudmetalbox	218,60	219,10	+ 0,22	4,40
Carrefour	2776	2786	+ 0,36	26
Casino Guichard	138	138,30	+ 0,21	4
Casino Guich.ADP	100,80	103,40	+ 2,57	4,25
Castorama Dl (Li)	799	806	+ 0,87	10,60
C.C.F.	247,60	246,40	- 0,48	4,50
CCMX(ex.CCMC) Ly	48	47,50	- 1,04	2,40
Cegid (Ly)	367	368	+ 0,27	26
CEP Communication	441,60	440,80	- 0,18	8
Cerus Europ.Reun	68,40	67,50	- 1,31	10
Cetelem	872	847	- 2,86	10
CGIP	985	991	+ 0,60	35
Chargeurs	1035	1032	- 0,28	14
Christian Dior	486,20	480	- 1,27	8
Ciments Fr.Priv.B	209	208	- 0,47	17,50
Clarins	440	426	- 3,18	7
Club Mediterranee	414,10	413	- 0,26	7
Coflexip	160	160	—	3,30
Colas	825	822	- 0,36	23
Comptoir Entrep.1	14,30	14,20	- 0,69	3,60
Comptoir Moder.	1498	1500	+ 0,13	20
CPR	397,40	393	- 1,10	20
Cred.Fon.France	100,60	98	- 2,58	28
Credit Local Fce	395	392,40	- 0,15	12,66
Credit Lyonn.CIP	296	291	- 1,68	10
Credit National	340	340	—	12
CS Signaux(CSEE)	207	205	- 0,96	4,50
Damart	4100	3952	- 3,60	60
Danone	814	805	- 1,10	16
Dassault-Aviation	348	346	- 0,57	8,50
Dassault Electro	185	187	+ 1,08	4,30
De Dietrich	241	241	—	53
Degremont	408	410	+ 0,49	8
Dev.R.N-P.Cal #Li	35	37,70	- 0,78	—
DMC (Dollfus Mi)	215	214	- 0,46	4
Docks France	701	720	+ 2,71	13
Dynaction	100	103	+ 3	3
Eaux (Gle des)	491	487,40	- 0,73	11,25
Ecco	807	789	- 2,23	12
Eiffage	712	710	- 0,28	28,70
Elf Aquitaine	358,80	350,80	- 2,22	13
ERAMET	528	530	+ 0,60	5,40
Eridania Beghin	841	836	- 0,59	30
Essilor Intl	921	930	+ 0,97	11,50
Essilor Intl ADP	620	620	—	12,30
Esso	480	483	+ 0,62	13
Eurafrance	1640	1657	+ 1,03	48
Euro Disney	13,70	13,60	- 0,72	0,68
Euro RSCG W.W.	459	464	+ 1,08	11,80
Europe 1	1060	1065	+ 0,47	19
Eurotunnel	7,65	7,40	- 3,26	—
Filipacchi Medias	764	750	- 1,83	12
Finextel	63,80	64	+ 0,31	4,49
Fives-Lille	406	406	—	11
Fromageries Bel	4476	4476	—	40
Galeries Lafayette	1373	1352	- 1,52	11
GAN	166,50	167,20	+ 0,42	4
Gascogne (B)	441,80	440	- 0,40	3,50
Gaz et Eaux	1768	1789	- 0,05	55
Geophysique	188	185	- 1,59	8
G.F.C.	363	363,50	+ 0,13	18,50
Groupe Andre S.A.	383	381	- 0,52	9
Groupe De La Cite	690	676	- 2,02	18
Gr.Zannier #(Ly)	63,25	63	- 0,39	2
GTM-Entrepose	338	340,40	+ 0,71	8
Guilbert	570	566	- 0,70	12
Guyenne Gascogne	1278	1250	- 2,19	25
Havas	365,60	363,60	- 0,54	8,50
I.D.I.A	150	150	—	3
Imetal	589	580	- 1,52	12,50
Immeubl.France	276	268	- 2,89	15
Ingenico	40,50	38,70	- 4,44	2
Interbail	331	325	- 1,81	32
Intertechnique 1	425	435	+ 2,35	23,50
Jean Lefebvre	312	312	—	9
Klepierre	566	570	+ 0,70	27,75
Labinal	520	516	- 0,76	21,50
Lafarge	343,10	337,60	- 1,60	10
Lagardere (MMB)	102	101	- 0,98	2,80
Lapeyre	248	250	+ 0,80	4,80
Lebon	192	—	—	7
Legrand	801	803	+ 0,24	37,50
Legrand ADP	526	529	+ 0,57	60
Legris Indust.	174,30	170,50	- 2,18	8
Locindus	845	850	+ 0,59	20,50
L'Oreal	1263	1251	- 0,95	12,20
LVMH Moet Vuitton	959	951	- 0,83	12,50
Lyonnaise Eaux	497,20	490,10	- 1,42	11,50
Marine Wendel	410	405,20	- 1,17	14,70
Matra-Hachette	100	98,40	- 1,60	2,70
Metaleurop	53,80	53	- 1,48	4
Metrologie Inter.	15,30	15	- 1,96	—
Michelin	208	206,60	- 0,67	2,25
Moulinex	84,90	84,60	- 0,35	4
Navigation Mixte	742	775	+ 4,44	40
Nord-Est	119,50	118	- 1,25	5,50
Nordon (Ny)	349	350	+ 0,28	—
NRJ #	461	465	+ 0,86	5,40
Olipar	4,56	4,60	+ 0,87	—
Paribas	294	288,50	- 1,87	12
Pechiney CIP	210	208	- 0,55	9,50
Pechiney Intl	103	103	—	3
Pernod-Ricard	297,50	295,10	- 0,80	4,25
Peugeot	678	672	- 0,88	6
Pinault-Prin.Red.	1003	995	- 0,79	22,50
Plastic-Omn.(Ly)	352	352	—	7,50
Poliet	409	401	- 1,95	7,50
Primagaz	378	370	- 2,11	20
Promodes	1122	1111	- 0,98	10,50
Publicis	320	315	- 1,56	4
Radiotechnique	284	283,90	- 0,03	10
Remy Cointreau	137,60	138,90	+ 0,94	4,63
Renault	153,60	148	- 3,64	3,50
Rexel	835	835	—	11,50
Rhone Poulenc A	110,40	108,50	- 1,72	2,80
Rochette (La)	36,80	36,60	- 0,54	1,20
Roussel Uclaf	772	766	- 0,77	14,50
Rue Imperiale(Ly)	3551	3550	- 0,02	100
Sade (Ny)	167	166	- 0,59	12,50
Sagem SA	2679	2663	- 0,59	22,50
Saint-Gobain	613	599	- 2,28	15,50
Saint-Louis	1374	1360	- 1,01	36
Salomon (Ly)	2810	2802	- 0,28	24
Salvepar (Ny)	361	355	- 1,66	17,50
Sanofi	284,70	281,80	- 1,01	6
Sat	1871	1880	+ 0,48	27,50
Saupiquet (Ns)	1285	1285	—	20
Schneider SA	194	192,50	- 0,77	17
SCOR SA	162	160,80	- 0,74	2
S.E.B.	589	580	- 1,52	9,20
Sefimeg	352,40	350,20	- 0,62	15
SEITA	161	159,90	- 0,68	5,20
Selectibanque	111,10	110	- 0,99	12,50
SFIM	899	890	- 1	30
SGE	121	118,70	- 1,90	5
Sidel	1597	1596	- 0,06	13,50
Simco	460	454,20	- 1,26	20,76
S.I.T.A	875	870	- 0,57	9
Skis Rossignol	1299	1294	- 0,38	22
Sligos	418	411	- 1,67	9
Societe Gale A	623	609	- 2,24	16
Sodexho	1248	1245	- 0,24	22
Sommer-Allibert	1355	1350	- 0,36	38
Sophia	205	205,70	+ 0,34	34,50
Sovac	610	610	—	14
Spir Communication	462	462,10	+ 0,02	14,60
Strafor Facom	569	569	—	6
Suez	203,40	199,10	- 2,11	8,20
Synthelabo	295	286,50	- 2,88	3,74
Technip	310	310	—	8
Thomson-CSF	105,60	106	+ 0,37	2
Total	309	303,10	- 1,90	8
UAP	137,50	135,60	- 1,38	3
UFB Locabail	409	404	- 1,22	10
UGC DA (M)	228	224,60	- 1,49	3,54
UIC	62,50	73,50	+ 17,60	25
UIF	459	451,50	- 1,63	22
UIS	125	129,50	+ 3,60	14,47
Unibail	495	492,50	- 0,50	27
Union Assur.Fdal	555	556	+ 0,18	14
Usinor Sacilor	75,10	74,80	- 0,39	—
Valeo	226	224,70	- 0,57	2,20
Vallourec	188	188	—	6,30
Via Banque	173	175	+ 1,15	12
Worms & Cie	244	242	- 0,81	8
Zodiac	710	704	- 0,84	32
Elf Gabon	774	780	+ 0,77	57,20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Holding	221,50	222,90	+ 0,63	3,68
Adidas AG #	266,10	264,10	- 0,75	—
American Express	212,50	212,10	- 0,18	0,95
Anglo American	290	292,10	+ 0,72	3,92
Amgold	392,10	395,10	+ 0,76	6,70
Arjo Wiggins App.	14,35	14,40	- 0,34	—
A.T.T. #	321,10	322,70	+ 0,49	1,36
Banco Santander #	230,60	233	+ 1,04	1,89
Barrick Gold #	129	133	+ 3,10	0,22
B.A.S.F. #	1095	1092	- 0,27	25,88
Bayer #	1293	1293	—	53,92
Berheim Group	18,70	18,70	—	0,53
Buffelsfontein	19,20	19,90	+ 3,64	1,79
Chase Manhattan #	299	295,10	- 1,30	1,86
Cordiant PLC	6,70	6,75	+ 0,74	—
Daimler Benz #	2460	2460	—	28,32
De Beers	142,50	142,10	- 0,28	0,61
Deutsche Bank #	236	235,90	- 0,04	50,31
Dresdner Bank #	134,50	134	- 0,37	35,12
Driefontein	55,25	56,60	+ 2,44	1,48
Du Pont Nemours #	331	334	+ 0,90	2,16
Eastman Kodak #	344	344,40	+ 0,11	3,68
East Rand	2,79	2,86	+ 2,50	0,10
Echo Bay Mines #	49,10	52,05	+ 6	0,14
Electrolux #	212,90	207	- 2,77	5,99
Ericsson #	116,50	115,20	- 1,11	2,62
Exxon Corp. #	388	389,90	+ 0,48	3,11
Ford Motor #	141,90	143	+ 0,77	1,49
Freegold	41,05	43,85	+ 6,82	1,64
Gencor Limited	17,45	17,60	+ 0,85	0,16
General Elect. #	324,20	321,30	- 0,89	1,72
General Motors #	241,80	241	- 0,33	1,24
Gle Belgique #	371	371	—	14,60
Grd Metropolitan	33,25	32,95	- 0,90	0,43
Guinness Plc #	34,80	35	+ 0,57	0,32
Hanson Plc	14,30	14,50	+ 1,39	0,23
Harmony Gold	44,95	46,20	+ 2,78	0,47
Hitachi #	48,75	49,95	+ 2,46	0,25
Hoechst #	1260	1258	- 0,15	25,80
I.B.M #	476,50	472,80	- 0,77	1,03
I.C.I #	57	58	+ 1,75	0,90
I.T.T. #	594	590	- 0,67	2,08
Ito Yokado #	262,60	264,60	+ 0,76	0,65
Matsushita #	71,60	71,05	- 0,76	0,26
Mc Donald's #	218	216,10	- 0,87	0,29
Merck and Co #	287,50	289,20	+ 0,59	1,43
Minnesota Mg #	316,20	317,60	+ 0,44	1,94
Mitsubishi Corp. #	55,75	—	—	0,16
Mobil Corporat. #	526	—	—	3,84
Morgan J.P. #	379	382,40	+ 0,89	3,15
Nestle SA Nom. #	5220	5240	+ 0,38	73,29
Nipp. MeatPacker #	68	—	—	0,75
Norsk Hydro #	202,20	202	- 0,09	2,86
Petrofina #	1500	1478	- 1,46	40,82
Philip Morris #	437,60	440	+ 0,54	4,20
Philips N.V #	190	191,40	+ 0,73	2,95
Placer Dome Inc #	121	124	+ 2,47	0,27
Procter Gamble #	430,40	430,50	+ 0,02	1,68
Quilmes	221	221	—	8,01
Randfontein	29,70	33,50	+ 12,79	1,15
Rhone Poul.Rorer #	228,70	228,20	- 0,21	3,24
Royal Dutch #	640	640	—	9,01
R T Z #	72,80	73,15	+ 0,48	0,88
Sega Enterprises	246	253	+ 2,84	0,63
Saint-Helena	25,75	27,50	+ 6,79	1,40
Schlumberger #	322,70	328,90	+ 1,92	1,85
SGS Thomson Micro.	190	186	- 2,10	—
Shell Transport #	60,60	60,85	+ 0,41	0,97
Siemens #	2588	2580	- 0,30	33,72
Sony Corp. #	259	263	+ 1,54	1,05
Sumitomo Bank #	90,10	92,90	+ 3,10	0,17
T.D.K #	249,80	252,50	+ 1,08	1,05
Telefonica #	67,20	66,65	- 0,81	1,17
Toshiba #	35,25	35,70	+ 1,27	0,21
Unilever #	630	636	+ 0,95	3,41
United Technol. #	462,70	456,10	- 1,42	2,28
Vaal Reefs	306	327	+ 6,86	4,57
Volkswagen A.G #	1607	1607	—	7,68
Volvo (act.B) #	104,90	102	- 2,76	1,63
Western Deep	160	164	+ 2,50	1,57
Yamanouchi #	105,10	104,30	- 0,76	0,33
Zambia Copper	1,85	1,85	—	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 28 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	0,666
CEPME 8,5% 88-97CA	103,80	3,598
CEPME 9% 89-99 CA#	109,46	3,852
CEPME 9% 92-06 TSR	—	8,959
CFD 9,7% 90-03 CB	115,66	9,462
CFD 8,6% 92-05 CB	110,80	6,928
CFF 10% 88-98 CA#	109,41	3,085
CFF 9% 88-97 CA#	105,29	1,851
CFF 10,25%90-01CB#	114,29	7,808
CLF 8,9% 88-00 CA#	110,13	3,945
CLF 9%88-93/98 CA#	106,48	7,871
CNA 9% 4/92-07	113,25	5,189
CRH 8,6% 92/94-03	109,12	3,642
CRH 8,5% 10/87-88#	107,47	6,296
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,81	8,009
EDF 8,6% 92-04 #	110,66	5,545
Em.Etat10,26%86-96	101,26	7,981
Emp.Etat 6%7/93-97	100,83	2,262 d
Finansder 9%91-06#	113,65	0,125 d
Finansd.8,6%92-02#	110,50	7,257
Floral9,75% 90-99#	111,79	8,463 o
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,69	8,189
OAT 8,5% 87-97CA#	104,56	3,693 o
OAT 9,90%85-97CA#	108,35	9,576
OAT 88-98 TME CA	—	5,863
OAT 9/85-98 TRA	100,50	1,717
OAT 9,50%88-98 CA#	109,11	4,127
OAT TMB 87/99 CA	99,65	5,736
OAT 8,125% 89-99 #	107,05	4,218
OAT 8,50%90/00 CA#	109,40	5,260
OAT 85/00 TRA CA	104,20	1,816
OAT 10%5/85-00 CA#	114,90	5,137
OAT 89-01 TME CA	101,48	5,865
OAT 8,5% 87-02 CA#	110,70	0,189
OAT 8,50% 89-19 #	110,79	0,859
OAT.8,50%92-23 CA#	110,75	5,309
SNCF 8,8% 87-94CA	107	7,281
Lyon.Eaux 6,5%90CV	912	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		200	196
Bains C.Monaco		621	624
B.N.P.Intercont.		310	309
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)		6,50	6,50
Cambodge	◆	799	799
Carbone Lorraine		480	482,40
CBC		88,70	88
Centenaire Blanzy		310	310,10
Ceragen Holding		25	25
Champex (Ny)	◆	18	18
CIC Un.Euro.CIP		319	317
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2390	2390
Cpt Lyon Alem.		403	400
Concorde-Ass Risq	◆	685	685
Gpe Valfond ex.CMP	◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind.	◆	32,90	32,90
Darblay	◆	330	330
Didot Bottin		616	608
Eaux Bassin Vichy	◆	3400	3400
Ecia		606	599
Ent.Mag. Paris	◆	2638	2638
Eridania Beghin CI	◆	750	750
Fidei		71,80	71,50
Finalens	◆	360	360
F.I.P.P.	◆	87	87
Fonciere (Cie)	◆	465	465
Fonciere Euris		156,90	155,30
Foncina #		428	430
France I.A.R.D.		901	910
France S.A.		674	675
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gaumont #		330	320
Genefim		115	117
Gevelot	◆	1349	1349
G.T.I (Transport)		320	304
Immobail		169	170
Immobanque		602	605
Im.Marseillaise		4920	4870
Invest.(Ste Cle.)	◆	1400	1400
Lille Bonnieres		2010	1970
Locafinanciere	◆	410	410
Louvre		140	140
Lucia	◆	65,20	65,20
Machines Bull	◆	22	22
Monoprix	◆	160	160
Metal Deploye	◆	401	401
Mors #		15,95	15,60
Navigation (Nle)		60,80	61,30
Paluel-Marmont	◆	288	288
Pap.Clairefont(Ny)		852	850
Parfinance		191	194
Paris Orleans		227	232
Piper Heidsieck		1300	1250
Porcher	◆	200	200
Promodes (CI)	◆	860	860
PSB Industries Ly		384,90	370,50
Rochefortaise Com.		138	137
Rosario	◆	192,10	192,10
Rougier #		539	532
S.A.F.I.C Alcan	◆	251	251
Saga		153	155
Salins du Midi		430	430,10
Savoisienne (M)		123	122
Silic		686	705
S.I.P.H.	◆	158,10	158,10
Sofal		145	145
Soffo	◆	354	354
Sofitam act.a reg.	◆	62,75	62,75
Sofragi		3460	3460
Soudure Autogene	◆	982	982
Sovabail	◆	396	396
Taittinger		1730	1730
Tour Eiffel	◆	262	262
Elyo		300	299
Vicat		462	460
Virax	◆	120	120

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	134	134
Commerzbank AG	1140	1140
Fiat Ord.	15,20	15,20
Gevaert	275,30	275,30
Gold Fields South	124,10	130
Kubota Corp.	29,10	29,10
Montedison act.ep.	4,54	7,282 d
Olympus Optical	45,50	45,70
Ottomane(cie Fin.)	171,30	171
Robeco	342,10	345,90
Rodamco N.V.	136,60	136,70
Rolinco	361	364,60
Solvay SA	2430	2430
Wagons Lit	1661	1661

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demande; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 28 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		63,20	63,20
AFE #		370	352
Aigle #		213	208,50
Albert S.A (Ns)	◆	145	145
Altran Techno. #		700	698
Montaignes P.Gest.	◆	480	480
Axime		365	364,90
B.A.C	◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li)		544	529
Bque Sofirec (M)	◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#		204,60	204,60
Bque Vernes		635	635
Beneteau #		363,90	363,90
B I M P		67	67
Boiron (Ly) #		480	485
Boisset (Ly)#		228,80	224,90
But S.A.		1170	1176
Cardif SA 1		545	535
CDA-Cie des Alpes		145	148
C.E.E #		281	281
CEGEP #		158,80	158,80
Cermex # (Ly)	◆	285	285
CFPI #		270	274
Change Bourse (M)		225,10	228
Christ.Dalloz #		1089	1089
Cipe France Ly #		266	270
CNIM CA#		164,90	165,90
Codetour	◆	272	272
Comp.Euro.Tele-CET		245	245
Conflandey S.A.		286	286
C.A. de la Brie		349	349,90
C.A.Gironde (B)		445	445
C.A.Haute Normand		354,50	359
C.A.Ille & Vilaine		340	340
C.A. Paris IDF		728	731
C.A.de l'Isere Ly#		372	372
C.A.Loire Atl.Ns #		335	339
C.A.Loire/H.Loire#		206	202
C.A.Morbihan (Ns)		340	337,50
C.A.du Nord (Li)		433	411,40
C.A. Oise CCI		236,50	236,90
C.A.Pas de Calais		415	415
C.A. Somme CCI		238	230
C.A.Toulouse (B)		368,20	369
CFJPE(exGAN part#	◆	115,50	115,50
Chaine et Trame #		152,90	150
C.A. Midi CCI#(Ly)		245	248
Creeks	◆	49	44,25
Delta Prot.# Ly	◆	305	305
Devanlay		416	416
Deveaux(Ly)#		370	370
Devernois (Ly)		460	460
Ducros Serv.Rapide	◆	58,10	64,05
Ecco Trav.Tempo Ly		325	318,20
Elysee Inv.		22	22
Emin-Leydier# (Ly)		399	410
Europ.Extinc.(Ly)#		233	225
Europ Propulsion		325	329
Expand s.a.		269,90	289
Factorem		528	528
Faiveley #		287	290
Finabail		73,60	71,60
Finacor		112	113
Fininfo		430	445
Fructivie 1		510	525
Gautier France 2#		298	295
Gel 2000 2		89	86
GFI Industries #		390	385
Girodet # (Ly)		62,95	62,95
GLM S.A.		230	225
Grandoptic.Photo #		511	512
Gpe Guillin # Ly		155	162,50
Kindy #		183	185
Guerbet 2		332	328
Hermes Internat.1#		880	885
Hurel Dubois	◆	341	341
ICBT Groupe # 2		180	182
I.C.C. 2		153,40	152
Idianova		67	64,50
Immob.Hotel. 2 #	◆	67,80	67,80
Installux (Ly)		475	472
Int. Computer #		125	125
Invest.Paris 1		138	135
IPBM		72	70,40
M6-Metropole TV		440	438
Manitou 2#		500	495
Manutan	◆	557	557
Marie Brizard 2		1075	1075
Maxi-Livres/Profr.		358	372
Mecadyne		159,90	159,90
Mecelec (Ly)		70	72
MGI Coutier 2		223	212
Michel Thierry# 2		707	706
Monneret Jouet #		50	50
Naf-Naf 1#		52,60	53
Norbert Dentres.#		575	575
N.S.C Schlum.2 Ny		775	769
OGF Omn Gest.Fin.1	◆	950	950
Onet #	◆	694	694
Paul Predault #		179,10	180
P.C.W. 2	◆	19	19
Petit Boy #		115	115
Pier Import	◆	79,90	79,90
Pochet 2		830	840
Poujoulat Ets (Ns)	◆	210,60	210,60
Radiall 2#		505	511
Rallye(Cathiard)Ly		143	139,30
Reydel Indust.Li		1159	1150
Robertet #		985	980
Rouleau-Guichard	◆	445	445
Securidev 2 #		85	82
Sediver 2 #		171,90	168,50
Seribo 2		201	200
Siparex (Ly) #		87,60	87,55
Smoby (Ly) 2		610	605
Sofco (Ly)		124	120
Sofibus	◆	405	405
Sogepag 2 #		118	118
Sogeparc (Fin) 1		666	660
Sopra 2		270	265
Steph.Kelian #	◆	85,35	85,35
Sylea		392	390
Teisseire-France	◆	206	206
TF1-1		505	501
Thermador Hold(Ly)		389,90	383,80
Trouvay Cauvin 2#		68	69,50
Unilog 2		345	350
Union Fin.France 1		430	422
Via Credit(Banque)	◆	121,60	121,60
Viel et Cie #		110	110
Vilmorin et Cie#2		371	374,90
Virbac		658	650

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 28 NOVEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde	◆	161	161
Nobel	◆	135	133,60
Mumm	◆	843	843
Générale Occidentale	◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 27 novembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		36176,02	36176,02
Actimonétaire D		30790,10	30790,10
Agipi Ambition (Axa)		112,92	107,54
Ampfia	◇	113460,15	113460,15
Amplitude Monde D		700,56	683,47
Antigone Trésorerie		835678	835678
Arbitr. Court Terme		9234,14	9234,14
Arbitr. Première		8619,48	8534,38
Arbitr. Sécurité		16887,26	16887,26
Asie 2000		604,08	586,48
Associa Première		37340,86	37340,86
Associc		1159,02	1159,02
Atout Amérique		115,93	113,10
Atout Asie		90,78	88,57
Atout Futur C		533,59	520,58
Atout Futur D		518,89	506,23
Aurecic		1347,99	1308,73
Avenir Alizes		1928,58	1890,76
Axa Valeurs PER		143,55	139,32
Cadence 1		1062,11	1059,59
Cadence 2		1058,60	1057,84
Cadence 3		1054,77	1044,33
Capimonetaire		7851,68	7843,84
Capioblig		8173,67	8092,74
Capiacic		1675,77	1651
Cicamonde		1191,81	1157,10
Coexis		1731,71	1699,42
Comptavalor		2234,69	2231,34
Converti CIC	◆	323,61	318,83
Crédit Mutuel Capital		1636,72	1604,63
Crédit Mutuel MID AF		103,49	100,72
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		835,22	835,22
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap		93,37	90,82
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis		90,41	87,99
Créd.Mut.Ep.J		21948,63	21948,63
Créd.Mut.Ep.long.T.		215,19	209,43
Créd.Mut.Ep.Monde		1084,89	1055,85
Cred.Mut.Ep.Quatre		1114,66	1084,83
Dieze		1687,28	1685,82
Ecocic		1218,28	1182,80
Ecupar		126,65	122,96
Ecur. Actions futur		194,99	189,31
Ecur. Distrimonétaire		10613,56	10613,56
Ecur. Expansion	◆	310228,12	308982,15
Ecur. Géovaleurs		2732,35	2652,77
Ecur. Investissement		162,90	158,16
Elanciel D		120,37	117,43
Elicash	◇	899962,75	899962,75
Emergence Poste D		97,01	94,64
Eparcic		4631,38	4631,38
Eparcourt-Sicav		198,54	198,04
Epargne-Unie		1476,40	1448,39
Eurco Solidarité		1283,42	1278,71
Eurocic Leaders		1362,29	1302,61
Eurodyn		1527,10	1488,85
Fonsicav		18604,78	18567,64
France Obligations		476,39	471,67
Francic		485,17	478
Francic Pierre		112,60	109,32
Francic-Regions		1440,42	1398,47
Géoblys C		593,19	593,19
Géoblys D		578,41	578,40
Gestilion		19376,80	19376,80
HLM Monétaire		17842,36	17842,36
Indicia	◆	1128,64	1100,91
Intensys D		110,20	109,93
Interoblig		6038,93	5979,14
Intersélection Fce		536,09	525,58
Japacic		175,36	170,25
Jeunepargne		367,39	361,96
Latitude C/D		141,80	141,59
Lion 20000		16403,35	16403,35
Lion Association		11506,45	11506,45
Lion Institution		40791,19	40689,47
Lionplus		1324,66	1298,69
Lion Trésor		2310,56	2287,68
Livret Bourse Inv.	◆	578,22	561,38
Livret Portefeuil.		806,18	782,70
Méditerranée		237,58	230,66
Mensuel CIC		10140,75	10089,34
Moneden		87465,91	87465,91
Moné-Dis	◇	10608,69	10608,69
Mone.J.	◇	11354,76	11354,76
Monévalor		52574,26	52574,26
Mutualité dépôts		17650,74	17615,51
Natio Court Terme		13432	13432
Natio Court Terme2		364873	364873
Natio Epargne		22064,02	21845,56
Natio Ep. Capital		14727,86	14582,04
Natio Ep. Croissance		2085,14	2044,25
Natio Ep. Obligations		215,29	211,07
Natio Epargne Retraite		126,78	124,29
Natio Epargne Trésor		10204,13	10183,76
Natio Epargne Valeur		506,39	496,46
Natio France Index		1031,65	1011,42
Natio Immobilier		1191,53	1168,17
Natio Inter		1787,47	1752,42
Natio Monétaire		5246,69	5241,45
Natio Opportunités		140,40	137,65
Natio Patrimoine		1441,37	1413,11
Natio Perspectives		1160,96	1138,20
Natio Placements		74934,29	74934,29
Natio Revenus		1059,80	1049,31
Natio Sécurité		11360,54	11360,54
Natio Valeurs		929,36	911,14
Nord Sud Develop.		2034,95	2030,89
Oblicic-Mondial		3194,61	3147,40
Oblicic-Régions		1109,83	1093,43
Oblifutur		3736,48	3666,81
Oblig. tres caté.	◆	222,66	219,37
Obliion		1744,87	1727,59
Obliséurité Sicav		5515,60	5515,60
Oblitys D		560,28	552
Oraction		1472,07	1436,17
Patrimoine Retraite		288,86	283,20
Pervalor		604,80	592,94
Plénitude D		145,59	142,04
Poste Gestion C		42249,44	42249,44
Première Oblig. C		12594,91	12594,91
Première Oblig. D		10956,89	10951,41
Proficlus		965,84	947,83
Rentacic		163,54	161,12
Revenus Trimestr.		5258,05	5205,99
Revenu-Vert		1174,88	1132,97
St-Honoré Pacifique		709,68	677,50
St-Honoré Réal.		9506,49	9468,62
Sécuricic		2181,29	2181,29
Sécuritaux		1753,75	1753,75
Sensivalor		34234,72	34234,72
SEVEA	◆	105,38	102,81
S.G. France opport. C		1403	1375,49
S.G. France opport. D		1370,48	1343,61
S.G. Monde opport. C		972,08	953,02
S.G. Monde opport. D		972,08	953,02
Sicav Associations		2319,38	2319,38
Sicav 5.000		499,59	489,79
S.I. Est		1138,12	1104,97
Silvafrance		790,35	774,85
Silvam		436,09	427,54
Silvarente		224,89	220,48
Silvinter		527,05	516,72
Sogenfrance C		1333,93	1307,77
Sogenfrance D		1246,89	1222,44
Sogépargne		302,50	299,50
Sogevar		1152,25	1129,66
Soginter		1634,48	1602,43
Solstice D		2324,25	2318,45
State Street Act. Eur	◆	12031,30	11739,85
State Street Act. France	◆	10860,02	10595,14
State Street Act. Japon	◆	1216,55	1186,88
State Street Act. Monde	◆	943,93	920,91
State Street Activ.Asie	◆	1324,11	1278,89
State Street Alloc.Franc	◆	1038,63	1028,35
State Street Amér.Latine	◆	604,32	583,68
State Street Emer. Mts	◆	1327,22	1281,90
State Street Etats-Unis	◆	1373,22	1339,73
State Street OAT Plus	◆	14077,52	13938,14
State Str. Oblig. Monde	◆	1037,29	1027,02
State Street Spinnaker2	◆	1148,41	1120,40
State Street Trésorerie	◆	13165,52	13165,52
Stratégie Actions		894,94	860,52
Stratégie Rendement		1703,90	1658,22
Synthesis		14945,41	14652,36
Thésora C		871,65	863,02
Thésora D		828,49	828,29
Trésor Plus		1702,74	1685,88
Trésor Trimestriel		1019,84	1009,74
Trésoricic		167768,76	167768,76
Trésorys		252249,73	252249,73
Trilion		5237,81	5170,59
Uni-Associations	◇	124,88	124,88
Uni-Foncier		1213,88	1184,27
Unifrance		599,13	584,52
Uni-Garantie C		1607,25	1577,28
Uni-Garantie D		1395,14	1369,13
Uni Régions		1372,09	1338,62
Univar	◇	294,06	294,06
Univers Actions		1636,98	1599
Univers Obligations		2124,70	2085,88
Valorg	◆	2471,69	2435,16
Valreal		33812,33	33795,43
Winterthur St-Honoré		256,04	244,43

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

2013 MONDE / MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ENVIRONNEMENT La pollution de l'air est devenue une préoccupation dans les agglomérations où, lors des jours critiques, la santé des insuffisants respiratoires est en danger. ● DES PROGRÈS ont été accomplis pour réduire les émissions des usines, des centrales et des chaudières. Le recours au nucléaire et au gaz naturel a diminué les taux d'oxyde de carbone et de soufre. ● LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT des véhicules ont pris une part croissante dans la pollution. Combinés à certaines conditions atmosphériques, ils produisent des oxydes d'azote et de l'ozone. S'y ajoutent les particules dégagées par les nombreux moteurs Diesel. ● UNE LOI est en préparation pour lutter contre cette pollution, mais les arbitrages sont difficiles entre les ministères des transports, de l'industrie et de l'environnement, soumis aux pressions des raffineurs et des constructeurs automobiles.

Les gouvernements tentent de limiter les nuisances des véhicules à moteur

Face aux méfaits des gaz d'échappement sur la santé de la population parisienne, le ministre de l'environnement prépare un projet de loi et s'efforce de convaincre ses collègues et les constructeurs automobiles

DÈS SON ARRIVÉE au gouvernement, Corinne Lepage avait annoncé son intention de proposer une nouvelle loi pour lutter contre la pollution de l'air. Après la rafale de lois votées depuis 1990 à l'initiative de ses prédécesseurs au ministère de l'environnement (déchets, eau, bruit, paysages, carrières), seule la pollution de l'air reste en effet soumise à des textes anciens (lois de 1948 et 1961, décrets de 1973) ou peu contraignants (décrets de 1991). *« Le système actuel n'est pas satisfaisant,* explique le ministre. *On ne peut plus agir aujourd'hui contre la pollution de l'air, car il n'y a pas de règle du jeu qui fixe les responsabilités des différents partenaires. »*

De fait, si les pouvoirs publics sont armés pour contrôler les émissions industrielles, ils sont pratiquement impuissants pour réduire la pollution provoquée par les particuliers, qu'il s'agisse des chaudières ou des gaz d'échappement des automobiles. Certes, il existe des normes – françaises et européennes – et des contrôles techniques. Mais leur application reste aléatoire tant qu'une loi n'impose pas de responsabilités pénales.

Quant aux nouveaux carburants, ils restent à la discrétion des bonnes volontés... ou des intérêts. Les céréaliers poussent à la production d'éthanol ou de Diester pour compenser le gel des terres. EDF encourage le véhicule électrique pour soigner son image – tout en estimant en faire assez avec ses centrales nucléaires.

Gaz de France, paradoxalement, fait peu pour promouvoir l'usage du gaz naturel comme carburant automobile, car la taxation applicable aux carburants (TIPP) ferait monter le prix du gaz dans des proportions intenables.

« REPENSER LA VILLE »

Les raffineurs, enfin, qui ont beaucoup investi pour fabriquer l'essence sans plomb, se plaignent aujourd'hui de voir le diesel conquérir le marché français, au point que l'essence sans plomb leur reste sur les bras et qu'il faut importer du gazole ! *« Nous voulons une fiscalité plus juste »*, insiste Jean-Paul Vettier, PDG de Total Raffinage-Distribution.

Les seuls progrès, en la matière, viendront de la réglementation : au 1er octobre 1996, le taux de soufre du gazole vendu aux pompes devra être ramené à 0,05 % et, à compter du 1er janvier 1997, les nouveaux véhicules Diesel devront être équipés de pots catalytiques.

Ces dispositions, toutefois, ne satisfont pas les pétroliers, pour qui *« les mesures qui touchent au carburant sont coûteuses et inefficaces »*. Après deux années d'études menées au plan européen sous le nom d'« Auto-Oil », raffineurs et constructeurs automobiles en sont arrivés à la conclusion que *« 80 % de la pollution est le fait de 20 % des véhicules »*.

L'action la plus efficace pour lutter contre la pollution de l'air, au plan coût-bénéfice, serait donc *« le renouvellement du parc automobile »*. Autrement dit, si nous voulons mieux respirer en ville, il nous faut acheter chacun une voiture neuve ! Logique imparable, qui fait reposer tout l'effort sur le consommateur... au grand bénéfice des pétroliers et des constructeurs automobiles.

Le ministère de l'environnement ne l'entend pas ainsi. *« Il faut repenser la ville avec moins de voitures »*, souligne Corinne Lepage, qui a transmis son projet de loi le 20 novembre au premier ministre. Un texte qui s'inspire largement des travaux des deux groupes de travail (société civile et administration) mis en place à cet effet. Le projet de loi s'efforce de promouvoir un dispositif complet touchant à la fois à l'information du public, à la gestion des crises (en cas de pic de pollution), aux plans de circulation, à l'urbanisme et aussi à la fiscalité.

TAXE RÉGIONALE

C'est naturellement sur ce dernier point que le projet grippe à Matignon et au budget. *« Tous les pollueurs doivent payer,* explique Corinne Lepage. *Actuellement, seuls les industriels paient une taxe sur la pollution de l'air. Il faut donc revoir l'assiette de cette taxe. »* Le principe du péage urbain a été écarté, car il apparaît à la fois discriminatoire et *« un tantinet rétrograde »*.

On s'orienterait plutôt vers une taxe régionale, calquée sur les plans régionaux de la qualité de l'air. Et l'on exonérerait ceux qui font un effort de dépollution, par exemple en délivrant une vignette gratuite aux automobilistes *« propres »*. Les ministères de l'industrie et des transports, qui sont opposés à ce projet de loi, font actuellement tout pour le bloquer ou le rendre inoffensif. Il est à craindre que cette offensive dénature le projet et fasse alors porter l'effort sur les seules collectivités locales, en leur imposant des plans de circulation et la levée de nouvelles taxes.

De fait, il appartient aux communautés urbaines d'organiser les transports publics, le partage de la voirie (dans l'espace et le temps) et l'usage qui est fait de la voiture en ville (stationnement, circulation, véhicules prioritaires, etc.). La loi peut fixer des règles, mais ne peut imposer aucune solution. Encore moins dicter le civisme à des citadins qui, constamment, récriminent contre les embouteillages, le bruit et la pollution, mais continuent à prendre leur voiture pour aller chercher le pain ou les enfants à l'école voisine.

« Toutes les mesures prises ont un effet d'entraînement, dit Corinne Lepage pour se donner du courage avant l'épreuve qui l'attend. *Il suffit de voir ce qu'ont fait des villes comme Strasbourg, Nantes, Grenoble, La Rochelle, Orléans ou Caen. »* Des collectivités locales qui prennent des initiatives, un État qui fixe les règles et... des citoyens vertueux qui utilisent leurs pieds, leur vélo ou les transports en commun plutôt que leur voiture, même *« propre »*. Ainsi rêve-t-on avenue de Ségur, à Paris, où cohabitent les ministères de la santé et de l'environnement, depuis qu'a déménagé le ministère de l'industrie. Un symbole, sans doute. Mais pas forcément de bon augure pour l'air de nos villes.

Roger Cans

Des pédiatres organisent une étude épidémiologique

UN NOMBRE anormalement élevé d'enfants qui toussaient *« à une période peu propice aux épidémies virales ou aux allergies aux pollens »* : voilà ce qui, dès l'été 1994, a intrigué Manuel Maidenberg, pédiatre installé dans le 15e arrondissement de Paris. Difficile pour lui de ne pas faire le lien entre cette anomalie et les épisodes de forte pollution atmosphérique qui se succèdent alors. *« Un peu seul face à ce phénomène, qui était négligé ou méconnu à l'époque »*, le docteur Maidenberg téléphone à quelques confrères, s'aperçoit qu'ils partagent cette *« impression d'une augmentation des pathologies respiratoires que les enfants traînent dorénavant toute l'année »*. Il prête une oreille plus attentive encore aux parents qui affirment que leur progéniture, en pleine forme pendant les vacances, se met à tousser dès le retour à Paris.

Comme son caractère ne le pousse guère *« à accepter la fatalité »*, ce praticien d'une trentaine d'années, *« militant d'aucun parti politique »*, mais pour qui la ville *« étouffante, agressive, est devenue un environnement médiocre pour les enfants »*, a alors l'idée de constituer un réseau de pédiatres. *« Le but est de vérifier, par une enquête épidémiologique sur le tout-venant des enfants d'Ile-de-France, l'impression qu'en période de pics de pollution on assiste bien à une poussée des pathologies respiratoires. »* Le docteur Maidenberg expédie une lettre aux quelque 600 pédiatres de la région et les invite à prendre part à cette enquête. Il reçoit une centaine de réponses positives. *« La preuve qu'il y a aujourd'hui une véritable prise de conscience de l'impact de la pollution... »*

Car la participation à cette étude, dont le protocole est actuellement en cours d'élaboration avec des épidémiologistes de l'Inserm, sera contraignante. Pour que des corrélations avec les variations de pollution atmosphérique soient possibles, les médecins volontaires devront noter chaque jour les symptômes respiratoires relevés chez leurs patients. Ces données, collectées à partir de 1996, seront envoyées à une association coordinatrice qui se chargera de les transmettre à l'Observatoire régional de la santé (ORS) d'Ile-de-France. Ce dernier – cofinancé par le conseil régional et l'Etat – traitera les informations fournies et les intégrera dans ses études Erpurs (Evaluation des risques de la pollution urbaine pour la santé), destinées à évaluer précisément l'impact de la pollution sur la santé.

Jusqu'à présent, décès, hospitalisations, recours à SOS-Médecins et aux urgences pédiatriques étaient les seuls indicateurs de santé retenus pour les enfants.

Cela laissait de côté nombre de pathologies, de moindre gravité. *« Les données recueillies par les pédiatres de ville permettront de voir comment des enfants sans maladies respiratoires chroniques peuvent être atteints par la pollution »*, note Sylvia Medina, médecin épidémiologiste à l'ORS. *« Et si les enfants, maillon le plus faible, permettent d'établir qu'il existe un véritable problème de santé publique,* avertit M. Maidenberg, *il s'agira de faire preuve d'un peu de courage politique. Car, alors, le traitement des symptômes ne relèvera plus uniquement du médecin... »*

Pascale Krémer

Les grands chiffres de la pollution atmosphérique

	LA POLLUTION ACIDE		L'EFFET DE SERRE			LA FORMATION DE L'OZONE TROPOSPHÉRIQUE	
	SO_2	NOx^*	CO_2	N_2O	CH_4	CO	COVNM
[illegible]	31%			43%			21%
[illegible]	23%	6%					
[illegible]		65%	21%			62%	41%
[illegible]			25%			20%	
[illegible]					23%		
[illegible]			23%		53%		15%

SO_2 : [illegible], NOx^* : oxydes d'azote, CO_2 : [illegible], N_2O : protoxyde d'azote, CH_4 : [illegible], CO : oxyde de carbone, COVNM : [illegible]
* Participe aussi à la formation d'ozone
Source : Corinair

Si la décennie 90 est marquée par une meilleure maîtrise des émissions de polluants atmosphériques, l'inventaire Corinair géré par le ministère de l'environnement note que celles liées aux transports augmentent.

Les experts britanniques restent très nuancés

En l'absence de certitudes sur les conséquences sanitaires des microparticules, ils préconisent une « norme de précaution »

PARMI le bouquet de polluants urbains, respiré chaque jour par les citadins, le rôle des microparticules, essentiellement dégagées par l'érosion du sol et la poussière des routes, les véhicules (surtout ceux à moteur Diesel), les centrales et chauffages à charbon, a jusqu'ici été sous-estimé. C'est ainsi que, à la différence des émissions de soufre et d'oxydes d'azote, encadrées par une convention européenne sur la pollution atmosphérique transfrontières depuis 1983, aucune réglementation n'existe dans les pays de l'Union pour ces aérosols, appelés PM 10 (leur diamètre étant inférieur à 10 micromètres, soit 10 millionièmes de mètre).

Mais les choses évoluent : coup sur coup, le mois dernier, le bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé et l'Agence européenne pour l'environnement, tous deux basés à Copenhague, ont publié une étude sur le sujet. Et, début novembre, trois rapports d'experts britanniques (deux du département de la santé et un de l'environnement), réparaient à leur tour cet oubli.

Les experts anglais sont, pour le moins, nuancés. Ils confirment, d'une part que l'ensemble des études épidémiologiques conduites dans des hôpitaux, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et ailleurs, montrent l'existence d'une forte association entre l'exposition prolongée à une atmosphère polluée par des microparticules et l'augmentation de cas d'affections pulmonaires, d'hospitalisation, voire même de décès. Mais, dans le même temps ils estiment, d'autre part, que l'état des connaissances interdit aux scientifiques de fixer un seuil d'exposition au-delà duquel une personne développerait à coup sûr une affection pulmonaire ou cardiaque.

« Difficile, dans ces conditions, de fournir une base théorique indiscutable à des normes de rejets et d'exposition qui se traduiraient par une amélioration de la santé publique », reconnaît le professeur Anthony Seaton, qui dirige le panel d'experts du ministère britannique de l'environnement. Et son *alter ego* pour le ministère de la santé, le professeur Stephen Holgate, d'enfoncer le clou : *« avec les concentrations actuelles de microparticules au Royaume-Uni, aucune preuve n'existe qu'il y ait un effet délétère sérieux à l'échelle individuelle. »*

Les études « associatives » montrent seulement que les cas d'affections pulmonaires recensés pour l'ensemble d'une population augmentent, notamment chez les personnes âgées, lorsque les concentrations atmosphériques d'aérosols sont élevées. Mais, qui dit « association statistique » ne signifie pas preuve d'un lien de cause à effet...

En fait, les spécialistes se retrouvent face à un verre rempli à demi : pour les experts britanniques de la santé, il semble à moitié vide ; pour leurs collègues de l'environnement, il serait à moitié plein. Tous n'en soulignent pas moins qu'il faut poursuivre mesures, expérimentations et analyses épidémiologiques. Entre autres questions à résoudre, ils citent les effets à long terme des particules, notamment dans l'apparition de certains cancers, le rôle du climat ou celui de la fumée de cigarette dans les affections pulmonaires.

Autre inconnue : il ne semble pas y avoir d'évidence sur l'« effet cocktail » des polluants atmosphériques. *« S'il est probable que le cumul des principaux polluants (ozone, particules, oxydes divers) détériorent les fonctions pulmonaires, la variabilité individuelle lors des tests effectués en laboratoire demeure trop élevée pour pouvoir conclure »*, souligne le rapport remis par le professeur Anne Tattersfield, de l'université de Nottingham.

Autant d'incertitudes brouillent singulièrement le message des experts médicaux et donnent de nouveaux arguments aux industriels de l'automobile pour limiter la portée de toute réglementation. Déjà, à la suite de diverses pressions, la Commission européenne avait proposé de renvoyer à septembre 1999, pour les voitures équipées de moteurs Diesel de faible puissance, la limitation de 75 % des émissions de particules initialement prévue pour le 1er octobre. Le 6 octobre, le conseil des ministres de l'Union a finalement accepté de différer cette mesure jusqu'au mois d'octobre 1997, ce que le Parlement s'apprête à ratifier.

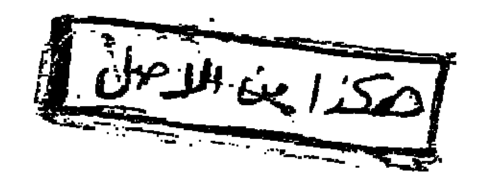
RENDEZ-VOUS DANS CINQ ANS

Conscients du piège, les experts britanniques du ministère de l'environnement ont souhaité émettre une sorte de « norme de précaution », le temps que des études ultérieures confirment ou non sa pertinence. Rendez-vous est d'ailleurs proposé au gouvernement dans cinq ans. *« Considérant les fortes présomptions qui pèsent sur ces aérosols, nous recommandons au gouvernement de parvenir à réduire leurs concentrations à 50 microgrammes par mètre cube »*, déclare le professeur Seaton. Un niveau nettement plus haut (de 20 à 30 microgrammes) que les concentrations annuelles moyennes enregistrées en 1993 en Grande-Bretagne, mais deux à trois fois plus bas que les pics quotidiens survenus la même année à Liverpool, Belfast, Londres ou Birmingham.

Dans une « réponse préliminaire », le gouvernement a déjà fait savoir qu'il adopterait cette norme. En outre, les autorités promettent que *« dans les dix prochaines années, une réduction très significative des émissions de particules sera effectuée, incluant 50 % des rejets dus au transport urbain »*. Mais elles se contentent d'annoncer leur intention de *« soutenir le développement de nouvelles technologies pour produire des voitures plus propres »*.

Parallèlement, le nombre des stations de mesures d'aérosols existant dans le pays devrait passer de seize à une trentaine l'an prochain. Cela paraît bien court pour atteindre les objectifs avancés, du moins dans un proche avenir. *« Nous n'irons pas plus loin si nos partenaires européens ne nous emboîtent pas le pas »*, précise-t-on au ministère de l'environnement. Mais, apparemment, Bruxelles a d'autres priorités.

Vincent Tardieu



L'embargo appliqué à la Serbie n'a pas empêché les principaux clubs de prospérer à Belgrade

Le Partizan et l'Etoile rouge ont profité des sanctions internationales pour amasser des trésors de guerre

Le cent deuxième derby de Belgrade, qui a opposé, samedi 25 novembre, les équipes de football du Partizan et de l'Etoile rouge, s'est achevé sur un match nul (1-1). Les deux clubs majeurs de la capitale serbe, qui possèdent également des sections réputées de basket-ball et de handball, ont su profiter des trois années d'embargo imposé à la Serbie par la communauté internationale pour accroître leur puissance financière et renforcer leur domination sur le sport de la « Nouvelle Yougoslavie ».

BELGRADE
correspondance

Belgrade cultive le paradoxe. Longtemps l'essence y a été introuvable, mais les voitures roulaient. Les gens n'ont plus d'argent, mais restaurants et boutiques chics fleurissent. Le sport est à l'image de la ville : exsangue et opulent. Triptyque victorieux de l'ex-Yougoslavie, le football, le basket et le handball, ruinés par trois années d'embargo, n'attirent plus les foules dans les stades miteux et les salles obscures. Pourtant les deux clubs majeurs de la capitale serbe, Partizan et Etoile rouge, rivaux éternels, n'ont rien sacrifié de leur train de vie d'anciens grands d'Europe.

Gêné, le guide quadrilingue dépêché par le Partizan s'arrête au seuil de la porte. *« Je suis désolé, mais nos locaux étaient un peu vétustes, nous sommes en travaux. »* Dans le hall, deux peintres apportent les dernières touches de couleur à un délire marmoréen. Au fond de moelleux fauteuils de cuir, chuchotent d'importants personnages. A chaque étage, une hôtesse tient salon. Café, alcools forts, champagne. Ici, dans une ville où les femmes font le marché avec leurs bijoux de famille, on aime à étaler une fortune insoupçonnée.

Contrairement à la plupart des équipes serbes, propriétés d'entreprises publiques ruinées par les sanctions, Etoile rouge et Partizan se sont constitué un véritable trésor de guerre. *« Nous n'avons pas de problèmes d'argent,* explique Ivan Curkovic, président de la section football du Partizan et ancien gardien de but de l'AS Saint-Etienne. *Notre budget provient du sponsoring de sociétés qui n'ont pas le droit d'investir à l'étranger et de mécènes. »* Formidables supports dans un pays où le sport est roi, les équipes de Belgrade ont séduit des sociétés avides de publicité. INEX, une nébuleuse société d'import-export et de services, gérant notamment des agences de voyages, est ainsi le principal parrain du Partizan basket-ball avec 1,75 million de francs d'aide annuelle.

La mode est aussi au pari : *« De plus en plus de supporteurs misent de l'argent,* raconte Micha, rédacteur à *Sportski Journal. Ils prêtent 10 000 deutschemarks* (environ 35 000 francs) *et peuvent en récupérer 12 000, six mois plus tard, si le club passe un tour de Coupe d'Europe ou vend un joueur. »*

Par ailleurs, les banques nationales ont largement aidé des clubs potentiellement riches. Depuis 1992, en effet, le produit de la plupart des transferts de joueurs vers l'extérieur est bloqué, en vertu de l'embargo, soit sur des comptes étrangers, soit dans les caisses des clubs acheteurs. Quarante millions de dollars (environ 200 millions de francs) reviendront, au total, aux deux sections football dès la levée des sanctions internationales.

Même tarif pour le basket, qui continue d'alimenter les championnats d'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis. *« Nous avons beaucoup de gars en Europe et en NBA,* explique Zoran Stevanovic, capitaine du Partizan. *En 1992, nous avons vendu six joueurs, dont Danilovic à Miami. »* Six joueurs à 1,8 million de francs de moyenne, auxquels il faut ajouter le montant des transferts effectués depuis, ainsi que les 10 millions de francs toujours dus par les Lakers de Los Angeles pour le transfert de Divac, en 1988.

Les Yougoslaves, du temps de leur unité, étaient déjà les spécialistes de la « plus-value », aujourd'hui érigée en moyen de survie. Pendant leur quarantaine, les principaux clubs serbes ont développé le commerce des talents, achetant des joueurs anonymes à de modestes équipes pour les former et les céder ensuite à un prix maximum dont ils toucheront la majeure partie plus tard.

NOUVEAUX RICHES

Ivan Curkovic, en poste depuis 1989, a ainsi vu partir une cinquantaine de footballeurs du Partizan. *« Avant le début de cette saison,* note Dragan Dzajic, ancien Bastiais et directeur technique de l'Etoile rouge, *trois joueurs sont partis à l'étranger et trois sont arrivés de deuxième division. »* Comme Dejan Savicevic ou Darko Pancev, héros de la Coupe d'Europe 1991, ils viennent de petits clubs du Monténégro, désormais seul réservoir hors de Serbie.

« D'accord, nous allons toucher de l'argent, modère Dragan Dzajic, *mais nous perdons nos joueurs très jeunes. Il faudrait qu'ils restent trois ou quatre ans pour que nous ayons une bonne équipe. »* Réintégrée cette saison en Coupe de l'UEFA, l'Etoile rouge – 22 ans de moyenne d'âge – a été précocément sortie par les modestes Suisses de Neuchâtel. 5 000 fidèles se rendent encore au stade. Ils étaient dix fois plus nombreux il y a quatre ans.

Sportivement, la Serbie n'a jamais été coupée du monde. Grâce à ses athlètes émigrés, elle a gardé contact avec des pays qui lui tournaient politiquement le dos. Beaucoup d'hommes d'affaires, de nouveaux riches, de trafiquants des temps de guerre, ont voulu utiliser, en échange d'une aide substantielle, les tuyaux commerciaux et financiers des clubs vers l'étranger.

Car tous les Etats ne se sont pas pliés avec la même rigueur aux lois de l'embargo. La Grèce, selon Dragan Kapicic, directeur du basket à l'Etoile rouge, a ainsi fait transiter des millions de marks vers Belgrade, via des banques de Chypre ou du Liban. En échange, une quinzaine de basketteurs ont été naturalisés pour renforcer les clubs et la sélection nationale, à l'image de Predrag Stojakovic, jeune prodige de dix-sept ans devenu grec il y a deux ans, grâce à la découverte tardive d'une opportune ancêtre hellène. Predrag a touché 2,5 millions de francs de prime pour changer de nationalité. Il évolue dans le championnat le plus lucratif d'Europe, mais aussi le plus rude, tandis que le meilleur basketteur serbe émarge à 750 000 francs annuels, nourriture, logement et assistance en sus.

Autour du Marakana, le stade de l'Etoile rouge, les pelleteuses achèvent de damer un immense terrain vague. Six terrains d'entraînement seront bientôt à la disposition d'une équipe de football laminée. Cher ? Non. L'entreprise de travaux public appartient à un « lascar » – supporteur du club – et, pour les ex-champions d'Europe, même pour ce qu'il en reste, c'est un cadeau.

Françoise Chaptal

Les « lascars » d'Arkan, dans les tribunes et au front

BELGRADE
correspondance

Sur la butte du « Marakana », près du grand stade de football, une maison obèse, couronnée de toits de cuivre rutilants, est en train de devenir le monument le plus couru de Belgrade. Elle abrite les amours sulfureuses de l'un des plus redoutables chefs de guerre des fronts de Croatie, puis de Bosnie, et d'une chanteuse à la mode abonnée aux disques d'or. Arkan et Ceca, unis en janvier lors d'un mariage princier de plus de 3 millions de francs, forment, sans conteste, le couple serbe de l'année.

En face, Dragan Dzajic a définitivement baissé le store de son bureau. Le directeur technique de l'Etoile rouge a pourtant un panorama enviable sur le petit palais immaculé où siège également le Parti de l'unité serbe, gardé par une demi-douzaine de cerbères vêtus de cuir. Mais les frasques d'Arkan ne l'amusent plus.

« L'Etoile rouge s'occupe uniquement de sport. » M. Dzajic se fâche quand on ose insinuer que les rapports du club avec le milicien dépassent ceux de bon voisinage. *« Nous n'avons plus de liens avec lui depuis longtemps. D'ailleurs, ses activités militaires l'empêchent de s'intéresser au football. »* Arkan est en effet reparti se battre vers Banja Luka, sur le front de Bosnie, en compagnie de son fils, dispensé de ses cours à Oxford pour cause de guerre.

Et pourtant, malgré ses dénégations, il semble bien que l'Etoile rouge ait, sinon soutenu, du moins connu les activités de ses *« supporteurs volontaires »* dans les zones de combat de l'ex-Yougoslavie.

POLITIQUEMENT CORRECT

En 1990, le club lui-même demande à Zeljko Raznjatovic – nom civil d'Arkan – de fédérer les groupes de supporteurs rivaux pour ramener l'ordre dans le stade. Le 13 mai, une rencontre en Croatie entre le Dinamo de Zagreb et l'Etoile Rouge avait fait 61 blessés. Les incidents très violents sur la pelouse et dans les tribunes, devant les caméras, avaient montré au monde entier l'importance des tensions internes en Yougoslavie. De là est née, un an plus tard, la première milice sportive serbe : « Tziganes », « Belgrade Alcohol Hooligans », « Red Devils » s'unissent donc sous le nom commun de « Delije » (lascars). Rasés, rendus sobres et obéissants, les disciples d'Arkan se portent volontaires pour se battre en Croatie.

Pendant les deux premières années de guerre, *Revija Zvezda*, la revue de l'Etoile rouge, va publier des reportages louant la vaillance des « lascars » sur tous les fronts. *« Je revois ces hommes dans tous les stades d'Europe,* peut-on lire dans le numéro de mars 1992. *Je sais exactement qui était à quelle place, qui déployait le drapeau, qui allumait la torche. Les lascars d'Arkan sont les meilleurs supporteurs du monde. (...) Le fusil à la main, ils sont partis pour la guerre. Ce sont tous des héros. »* L'Etoile rouge, fière de ses hommes, va même, à cette époque, jusqu'à dépêcher des joueurs sur le front pour leur tenir compagnie lors des fêtes de fin d'année.

Suivant le nouveau cap adopté par le gouvernement de Slobodan Milosevic, et après les révélations sur les atrocités commises par les milices en Bosnie, le club – dirigé par Vladimir Cvetkovic, ministre des sports – est devenu « politiquement correct ». De l'autre côté de la rue, le milicien et ses trésors de guerre continuent de narguer ses anciens alliés qui feignent l'indifférence. Ils ont juste oublié un détail : la cassette vidéo des noces fastueuses d'Arkan est toujours en vente au milieu des casquettes et des tee-shirts dans la boutique des supporteurs.

F. Cha.

Le trampoline français veut rebondir avec un deuxième titre européen

ANTIBES
de notre envoyée spéciale

Comme la plupart des lieux du sport, le centre national d'entraînement de trampoline d'Antibes ne paie pas de mine. Coincé entre des courts de tennis et un entrepôt ravagé par le feu, non loin de l'Espace-piscine où évolue le club de basket de Nationale 1, il ressemble à une grange du Middle West américain.

Ici travaille l'équipe de France depuis un an, filles et garçons confondus, l'une des formations les plus médaillées du pays. En trente années, elle compte déjà deux champions du monde : Richard Tison et Lionel Pioline. Aujourd'hui, il y a Fabrice Schwertz. Champion d'Europe en titre, celui-ci espère réussir le doublé aux championnats d'Europe qui ont lieu du 30 novembre au 2 décembre à Antibes.

« En tant que petite fédération, il nous fallait briller par nos résultats, raconte Franck Bardy, entraîneur national du trampoline. *Il y a trente ans, personne ne nous connaissait. Les choses ont changé. »* La Fédération française de trampoline et de sports acrobatiques (FFTSA), fondée en 1965, compte aujourd'hui dix mille licenciés répartis dans trois sports, le trampoline, le tumbling (une combinaison de sauts après un long élan) et l'acrosport (un ensemble d'exercices au sol).

Le trampoline rassemble le plus grand nombre de licenciés : 70 % des effectifs répartis dans cent vingt clubs. Ce sport plus que tonique demande un effort impressionnant de la ceinture abdominale (*« l'essentiel »*) et une grande puissance des jambes. *« Bref, il ne faut pas être mou »*, dit Franck Bardy.

Fabrice Schwertz y est venu par jeu. Quelques bonds sur une plage et un ami pratiquant ont suffi à susciter une grande passion. *« J'ai de mes premiers contacts un souvenir inoubliable. C'est un sport à part entière, on joue dans l'espace avec son corps. On s'amuse constamment, mais, comme tout athlète de haut niveau, j'ai aussi énormément travaillé. »*

Dans le gymnase, six garçons et deux filles font des clowneries pour leur échauffement. Puis, plus sérieusement, on se synchronise. Sur les deux tapis, deux athlètes cherchent une harmonie de vingt secondes. Ils semblent suspendus à leurs gestes. Les filles virevoltent, plus calmes, à la recherche d'une combinaison différente.

On rebondit au milieu de la toile pour ne pas aller s'écraser sur le tapis, ce qui entraîne une élimination directe. Les bonds doivent s'élever entre 6 et 9 mètres, afin d'enchaîner le plus de vrilles et de pirouettes, d'engranger le plus de points possibles : un quart de vrille représente un dixième de point. Le reste se compte en bonus qui récompensent le travail d'esthétique pointé par trois juges. Les meilleurs athlètes tournent autour de quatorze points et décrochent parfois leur lune : l'Europe ou le monde.

TROU NOIR

Pourquoi Fabrice Schwertz est-il champion d'Europe ? *« Parce qu'à un moment on va là où les autres n'ont pas envie d'aller. C'est une chance qui se présente dans un exercice. C'est comme la vie. Ce sont des figures dont on a rêvé, dans son lit, partout, on les a faites et refaites. »* Pendant des années, Fabrice a regardé beaucoup de vidéos : *« Les figures, on ne peut plus vraiment en inventer. Elles existent toutes depuis quinze ans. Alors, on prend ce que l'on aime chez les autres. Des Allemands, j'ai pris la rigueur du corps ou des doigts, la droiture parfaite dans l'exécution. »* Des Danois, il a aimé et intégré l'art de la vrille. Des Russes et des autres ex-Soviétiques, les grands maîtres en la matière avec les Français, il n'a rien pu adapter : *« Leur système technique ne me convient pas. »*

Du trampoline, il aime aussi le paradoxe : *« C'est un jeu de la maîtrise de déséquilibres voulus. »* Sur les vingt secondes de l'épreuve libre, le trampoliniste n'atterrit que deux secondes sur la toile. *« Alors, c'est un monde de sensations. On aperçoit de la lumière, on pressent quelques bruits ; on est presque en apnée pendant vingt secondes. Nous terminons à 200 pulsations-minute. »*

Fabrice Schwertz revient d'un trou noir. Il a contracté ce mal fort connu chez les trampolinistes, après les championnats du monde, en 1994, où il avait terminé cinquième. *« C'est une perte, subite ou progressive, des sensations dans l'espace,* explique Franck Bardy. *L'athlète est comme aveugle. Il faut recommencer tous les mouvements dans l'air, certains ne s'en remettent pas. »* Fabrice s'en est remis.

Aujourd'hui, il soigne son style et peaufine ses ambitions. Son principal concurrent est un Biélorusse, Dimitri Poliarush, vice-champion du monde 1994. L'équipe de France voudrait faire aussi bien qu'aux championnats du monde, quand elle avait terminé troisième du concours par équipes, venant ébranler la puissance des pays de l'Est. Car derrière Fabrice Schwertz, veille, par exemple, Emmanuel Durand, qui, à dix-huit ans, collectionne déjà les titres de champion de France et de champion du monde junior.

Bénédicte Mathieu

Michel Platini ne souhaite pas que le futur Grand Stade porte son nom

MICHEL PLATINI, coprésident du Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde de football 1998, a fait savoir, lundi 27 novembre, qu'il refusait que le Grand Stade de Saint-Denis porte son nom. *« Je suis honoré que beaucoup de Français aient proposé de donner mon nom au Grand Stade de Saint-Denis. C'est un témoignage de fidélité et d'amitié qui me touche »*, écrit dans un communiqué le plus célèbre footballeur français de tous les temps. Michel Platini affirme pourtant qu'il se doit *« de refuser »*, car il a *« la prétention de* [se] *trouver trop jeune et trop engagé dans le sport actif pour voir* [son] *nom figurer au fronton d'un grand monument : je n'ai pas envie de vieillir aussi vite ! »*.

Le concours d'idées, lancé par le ministère de la jeunesse et des sports en partenariat avec Radio France, a vu Michel Platini arriver nettement en tête des 11 000 bulletins dépouillés, devant son compatriote Jules Rimet, le créateur de la Coupe du monde de football. Mardi 28 novembre, les quatorze membres du jury présidé par Bernard Pivot devaient se réunir à huis clos et confronter leurs points de vue. A défaut d'un seul, le jury pourrait recommander une demi-douzaine de noms à Guy Drut, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, qui annoncera, lundi 4 décembre, le nom choisi.

■ **OLYMPISME : la fusillade ayant provoqué la mort** du caissier d'une réunion de boxe, dimanche 26 novembre à Guguletu, un ghetto noir du Cap, pourrait compromettre les chances de cette ville d'obtenir l'organisation des Jeux olympiques de 2004, estiment des responsables de la police et de la justice d'Afrique du Sud. Ce dramatique incident, vu à la télévision dans le monde entier, a mis en évidence le problème de la criminalité en Afrique du Sud. Selon Andre Beukes, un responsable de la police du Cap, l'Afrique du Sud n'aura *« une petite chance d'accueillir les Jeux de 2004 »* que si la progression de la criminalité est jugulée. – *(AFP.)*

■ **FOOTBALL : Nottingham Forest**, le club anglais que rencontrera Lyon mardi 5 décembre en match retour de la Coupe de l'UEFA, a fait match nul (1-1) à domicile avec Manchester United lundi 27 novembre. Manchester United est parvenu à égaliser sur un penalty obtenu et transformé par Eric Cantona, et se retrouve à cinq points du leader Newcastle à l'issue de la 15e journée du Championnat d'Angleterre de football. – *(AFP.)*

■ **La Fédération internationale de football** (FIFA) soutient l'Union européenne de football (UEFA) dans sa position sur le système des transferts appliqué actuellement pour les joueurs. La FIFA estime, dans un communiqué publié lundi 27 novembre, qu'elle *« ne peut pas permettre qu'un petit groupe de pays ne respectent pas les règlements sportifs en vigueur dans le monde entier. »* Saisie par un joueur belge, Jean-Marc Bosman, la Cour de justice des communautés européennes étudie la validité du système des transferts et de la limitation du nombre d'étrangers ressortissants de la communauté européenne dans les équipes de l'Union européenne. – *(AFP.)*

■ **VOILE : Ed Baird est devenu champion du monde de match-racing**, dimanche 26 novembre, à Auckland (Nouvelle-Zélande). Le barreur américain, qui était entraîneur de *Team-New-Zealand*, vainqueur de la Coupe de l'America, succède au Français Bertrand Pacé au palmarès du championnat du monde. Avec un équipage comprenant un autre Américain et quatre Néo-Zélandais, Ed Baird a dominé le Néerlandais Rod Heiner (quatre victoires à une) en finale. Les deux favoris, Bertrand Pacé et le Néo-Zélandais Rod Davis, avaient été éliminés en demi-finales. – *(AFP.)*

Une marmite à la mer

A Dieppe, l'histoire d'un plat de pauvres devenu riche

CE N'EST PAS le tout d'utiliser sa position de port de commerce habilement maquillé en station balnéaire, encore faut-il faire bonne figure en face de la grande fringale, lorsque débarquent les maraudeurs de grève et les rescapés des bains de mer. Depuis les trains de plaisir et leurs joyeux canotiers, jusqu'aux pionniers de 36 avec, serrées dans la musette, les rondes allocations du Front populaire, Dieppe savait nourrir son monde. Il y en avait pour tous les goûts. Du rude et emblématique maquereau de ligne jusqu'à la star locale, la sole, dévorée grillée ou nappée de cette crème fatale, véritable mascaret de la cuisine normande, sans oublier les moules avec frites et les coquillages avec crustacés, on n'avait pas le droit d'être déçu.

Rien ne bouge, sinon que tout, forcément, doit bouger. Ce port de Dieppe, par exemple, malmené dans un passé encore moderne par des descentes de marins hollandais en sabots qui regagnaient leur escadre de chalutiers dans des hoquets de bière parfumés au genièvre, et avaient donné l'habitude aux tenanciers des quais de préparer des repas tout ce qu'il y a de plus sérieux et des harengs marinés tout ce qu'il y a de plus marinés.

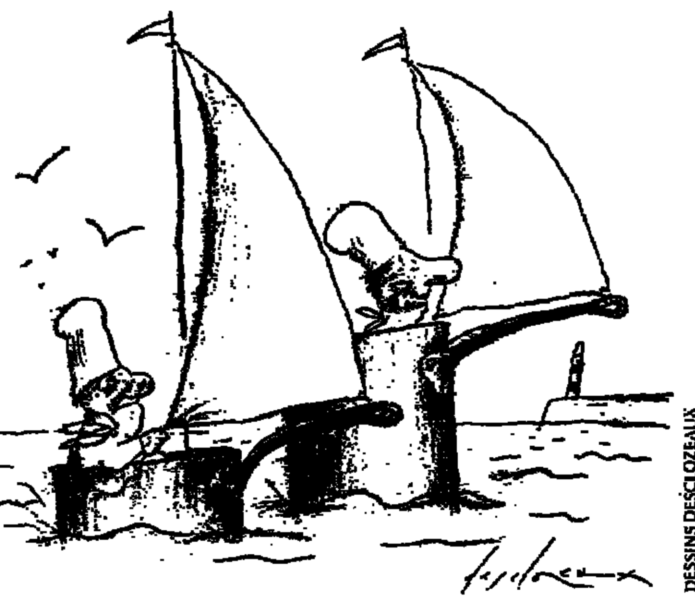
Aujourd'hui, les Anglais en transit ressemblent à tout, sauf à des croquis de Ronald Searle et les touristes en émotion de vent frais, eux, presque tous à des dessins de Cabu. Il faut dire aussi qu'il n'y a plus de gare maritime, ni de Bataves, ni d'odeurs de goudron, ni de cabarets et dames sensibles pour raconter à des matelots en partance des histoires de sirènes. En remplacement, un port de plaisance enluminé de guinguettes sans espoir avec retape à la porte. Du coup, les harengs ont pris mauvaise mine. Il faut aller les retrouver dans les arrières, *Chez Max*, au *Bar-restaurant du Canada*, ou à *La Chaloupe*, mais c'est loin et peu éclairé. Dangereux même, on risque de tomber sur un plat du jour tout à fait aux petits oignons.

S'il est vrai que les pays qui n'ont pas de légendes sont condamnés à mourir de froid, ceux qui font semblant d'oublier les gestes fondateurs de leur poétique de table ne doivent pas s'attendre à un sort plus enviable. De quoi se nourrissaient les ancêtres, voilà une question d'avenir. A Dieppe, il y a toujours eu des pêcheurs, pauvres le plus souvent, comme partout. On se transmettait la fatalité de père en fils, à la façon des armateurs, mais sur le versant ombré de la réussite.

DEUX ÉCOLES

Dans les filets, on trouvait, en fin de tri, des restes de poissons malmenés dans le chahut des mailles. Invendables, immangeables presque. Jeter cette friture sans nom, il n'en était pas question. Là-bas, la maisonnée réclamait son dû. On prit l'habitude de faire cuire ces reliefs de pêche dans un vague fumet où l'on jetait de vagues légumes. Une touche de crème accréditait l'affaire. La marmite dieppoise « paléolithique » entrait dans les coutumes locales. Elle en sortira à mesure que la vie devenait moins archaïque et le menu quotidien moins aléatoire.

Un plat de pauvres devenu riche.



DESSINS DESCLOZEAUX

A Dieppe, à Paris aussi, voilà déjà longtemps que l'on s'est essayé à singer ce qui n'avait jamais été formellement reconnu par les grands flécheurs des tables de la loi. Aucun ouvrage, aucun cuisinier, aucune « sainte mère », n'étant passés par le *scriptorium* pour en donner la composition et les minutes précises, le champ était libre. Sur place, il y a plusieurs écoles. Deux endroits en tout cas où l'on s'acharne à maintenir une tradition qui n'existe pas. L'un admet du homard, l'autre du safran. Tous les deux sont en interprétation rêveuse de l'histoire oubliée et le savent. Ils persistent pourtant et signent, se défiant dans un affrontement minuscule mais tenace.

De l'avis général, c'est Guy Brachais, à *La Mélie*, qui décroche la timbale. Recette peu orthodoxe pour la région, mais très sûre dans son exécution. L'historique est cocasse. Dans le début des années 60, le chef des cuisines du casino, Pierre Pernet, relève un défi que personne ne lui demandait de relever et part en exploration pour retrouver les sources de la marmite dieppoise. Peu de chose à chaluter sinon qu'il s'agissait plutôt de poissons blancs, d'un fond plutôt légumant et d'une liaison à la crème, toujours la crème. Le lascar est du Midi. Par respect pour l'endroit et en mémoire des marins du Pollet, quartier et berceau de la recette perdue, il annonce les attendus de ses recherches en prévenant son monde qu'il y avait mis sa touche de méridional et qu'il s'agissait d'une interprétation libre d'un plat, disons, à reconstruire.

Son ancien commis et exécutant, Guy Brachais, justement, deviendra le dépositaire testamentaire sourcilleux de ce qu'il propose aujourd'hui – car personne ne semble lui en vouloir dans la place – sous le nom de « Marmite polletaise ». Fumet avec légumes, tour de passe-passe secretissimo, poissons pochés vite fait bien fait, aïoli safrané et croûtons. Des cigales en Normandie. C'est réjouissant, savoureux et assez peu ordinaire. En venant de la ville, le restaurant est juste à droite du pont tournant. Dans la première approche, généralement, on le rate.

Jean-Pierre Quélin

★ La Mélie, 2, Grande-Rue du Pollet. 76200 Dieppe. Tél. : 35-84-21-19. Fermé le dimanche soir et le lundi. Carte : 190 à 290 F.

Et maintenant, samba !

IL est loin le temps où la pomme de terre était *« le fruit du diable »*. Aujourd'hui, plus personne n'ose jeter l'anathème sur ce tubercule – mis à part Michel Montignac, inventeur du régime éponyme, qui jure que 100 grammes de gratin dauphinois équivalent à 150 grammes de sucre en poudre. Le gros des nutritionnistes est pro-patate. Une étude savante a montré qu'elle était deux fois et demie moins calorique que le pain. Voilà qui explique sans doute le succès de l'entreprise Germicopa de Quimper. La charlotte, dernier best-seller du monde de la pomme de terre, a été inventée par les chercheurs de ce semencier il y a une quinzaine d'années. Maintenant, elle tente de doubler la mise avec la samba. En tout cas, des efforts considérables sont déployés pour convaincre les ménagères des qualités de ce nouveau produit : des hôtesses offrent la samba toute chaude beurrée dans les supermarchés.

Pourtant, le succès de la charlotte sera difficile à égaler. On l'aime pour sa chair ferme. A tel point que ses ventes ont encore progressé de 11 % en 1994 alors que la consommation de la patate championne toutes catégories, la bonne grosse bintje, baissait de 32 %. Il est vrai que la patate moderne se veut de petit format, plutôt allongée, comme la ratte ou la roseval. On les cuit à la vapeur, on les mange en salade ou en ragoût. Il est chic de les servir entières dans l'assiette, et même avec la peau, nature.

Or la samba appartient à la catégorie des pommes de terre qui n'apparaissent sur la table qu'en tenue de camouflage, la frite ou la purée. Elles sont joufflues, un peu vulgaires, faciles à éplucher. Elles sont aussi moins chères. On les mange simplement quand on déguste les charlottes et leurs cousines.

Y aurait-il dans tout cela comme un arrière-goût de discrimination ? Pour enrayer une évolution qu'ils ressentent comme une atteinte aux bonnes affaires, les producteurs ont décidé de lancer en décembre une campagne publicitaire à la télévision. Recettes à l'appui, il s'agira de faire la démonstration que *« chaque pomme de terre s'exprime à sa manière »*.

Pour le maître Joël Robuchon, artiste de la purée, il n'y aura là qu'expression d'une évidence : cette recette réclame les tubercules les plus farineux qui soient pour être pleinement réussie. Un épicier voisin du Panthéon pouvait ainsi afficher fièrement il y a peu à son étal : *« Véritables pommes de terre farineuses. »* Tant il est vrai que certaines variétés anciennes, délaissées du consommateur, comme de l'Institut de Beauvais, sont devenues des raretés.

Les amateurs peuvent essayer d'en retrouver la saveur avant d'en découvrir de nouvelles variétés. Car les chercheurs sont infatigables. Ils travaillent depuis dix ans sur une pomme de terre à frite révolutionnaire. Elle devrait s'appeler la blondy et pourrait apparaître sur les marchés dans deux ans. On saura alors si la samba aura trouvé sa place dans le panier de la ménagère, qui, toutes variétés confondues, en achète au moins 280 kg par an pour une famille de quatre personnes.

Guillaume Crouzet

Votre vin m'intéresse

L'ÉPATANT, avec le vin, c'est qu'il autorise tout ou presque. Chez les plus grands, cela va jusqu'à permettre la dissociation de l'achat et du partage gustatif. Une affirmation qui heurtera, on le sait, ceux pour qui transformer le plaisir sensoriel en objet de spéculation est une hérésie, un lourd péché.

Au départ, ce fut, comme souvent, une affaire anglo-saxonne, une petite perversité fondée pour l'essentiel sur un syllogisme : les œuvres d'art sont objets de spéculation, les vins sont des œuvres d'art, on peut donc – on doit – faire de l'argent avec du vin. Le phénomène atteint souvent la caricature de l'autre côté de l'Atlantique. L'épidémie a déjà gagné la France, une France qui, il y a peu encore, interdisait aux grands crus tricolores de se galvauder dans les tristes gondoles de la grande distribution. Mais voilà, les gondoles ne sont pas toujours tristes, les grands crus se sont multipliés, et on ne compte plus le nombre de ce que les hypermarchés osent baptiser *« foires aux vins »*.

« Sans que l'on ait affronté le jeu des enchères, des milliers de bouteilles plus ou moins vénérables changent de main chaque jour en France, qu'il s'agisse de la revente d'une cave à l'amiable ou d'échanges entre amateurs passionnés », confient les auteurs d'un récent et précieux opuscule. Les flux étant là, pourquoi ne pas en fixer les balises.

LABYRINTHE

On échange, on troque. On réimporte de Belgique, d'Angleterre, des Etats-Unis. Château d'Yquem, Haut-Marbuzet, Lynch-Bages et le Clos du Mesnil déjà sur Internet ? Comment lutter contre, et qui le pourrait ? Dans un récent *« supplément patrimoine »*, notre confrère *Le Nouvel Economiste* expliquait qu'au fil du temps le château-margaux, millésimé 1985 avait gagné 19 % par an.

En huit années, la plus-value avait été de 377 % pour Pétrus et 246 % pour le château-lafleur (respectivement 11,5 et 4,5 ha à Pomerol). On ose à peine évoquer les 438 % des côtes-rôties de la maison Guigal.

Dans un tel labyrinthe, on ne peut que conseiller aux amateurs une documentation éclairée. Pour 128 francs, Alain Bradfer, Alex de Clouet et Claude Maratier fournissent l'essentiel de ce que l'on est en droit d'espérer. Leur propos dit l'essentiel. Etablir des cotes vineuses comme il y en a, ondoyantes pour la peinture, ou étoilées pour les cuisiniers, conduit à faire de nouveaux classements. Pour l'heure, seuls les plus grands des bordelais, de la Bourgogne et des Côtes du Rhône sont en lice. Elargissons le propos, démocratisons sans détruire : à quand le second marché, celui des grands alsaces, des méditerranéens atypiques, des vertueux ligériens et des savoyards rugueux ?

Jean-Yves Nau

★ *1996. La cote des grands vins de France*, Alain Bradfer, Alex de Clouet et Claude Maratier. Editions Hachette, 302 p., 128 F.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE CATERING

■ Quelques tables au rez-de-chaussée, une grande salle à l'étage, cela suffit-il à créer un restaurant d'atmosphère, comme le revendique la carte ? D'une certaine façon, oui, même si le service – appliqué pourtant – en jeans et basket n'est pas pour plaire aux nostalgiques du plastron. Mais la saucisse de morteau pommes à l'huile, la tarte aux poireaux ou la crème – très nature – de potiron et croûtons témoignent d'une réelle attention portée aux produits. A leur cuisson aussi, avec le cabillaud rôti (appelé improprement morue fraiche) ou bien le foie de veau provençal, couvert d'échalotes, de persil et accompagné d'une purée « à l'ancienne ». A la tireuse, au choix, gamay de Touraine ou vin de l'Ardèche. On goûte. Nous avons choisi le premier. A midi : un plat, entrée ou dessert : 72 F. Quelle aubaine ! Le soir, entrée, plat et dessert : 142 F.
★ Paris. 62, rue Jean-Jacques Rousseau (75001). Tél. : 40-28-99-04. Fermé le samedi midi et le dimanche.

LA FERME SAINT-HUBERT

■ S'il est une gastronomie joviale, selon Curnonsky, c'est bien celle que pratique le bon Henry Voy, simple, enjoué, gaillard et olympien, pour tout dire. Il sait manier la foudre pour défendre un des derniers bastions du fromage artisanal – « au lait cru » –, celui qui est la cible de l'agroalimentaire et de Bruxelles. Son nouveau restaurant défie les modes, comme le maître d'hôtel, l'inénarrable M. William. Des fromages, et des meilleurs ! Sept variétés par assiette pour 85 F. C'est Byzance ! Raclette savoyarde et fendant suisse, mais aussi une carte, avec plats du jour à 68 F (chevreau à l'ail, magret ou confit de canard...). Tous les vins, les délectables « petits » bourgognes, sont choisis chez le producteur. Idyllique, si la brigade consentait à éplucher les pommes de terre indispensables. Un jour, peut-être, la jovialité d'Henry Voy gagnera la cuisine. Menus à 100 F et à 120 F. A la carte, environ 200 F.
★ Paris. 19, rue d'Antin (75002). Tél. : 42-65-42-74. Fermé le samedi midi et le dimanche.

Brasseries

LA RÔTISSERIE MONSIGNY

■ Pourquoi la dernière création de Jacques Cagna, devant le Théâtre des Bouffes-Parisiens, ne joue-t-elle pas « à bureaux fermés », comme *La Rôtisserie d'Armaillé* et *La Rôtisserie d'en face* ? L'épatant menu copieusement servi – salade de truites marinées aux fines herbes, rognon de veau à l'estragon et craquelin au chocolat et griottes – est pourtant attrayant. Le décor ? Il n'est pas différent de celui des *Bistrots romains*, qui justement marchent très bien ! La salade de champignons crus et haricots verts à l'huile des Baux et la truite au bleu – pêchée à la commande et court-bouillonnée –, servie avec un beurre citronné, vont droit au but : simplicité des apprêts, expression des saveurs, le credo de Jacques Cagna. C'est l'un des repas les plus légers que l'on puisse faire pour apprécier encore le fondant moelleux au chocolat ! A la rôtissoire, excellent jarret de porc caramélisé, dont l'accompagnement de choucroute mériterait d'être plus « tranché », andouillette, poulet à la purée de pommes de terre, côte de bœuf. Midi et soir, menu du marché à 159 F et menu-carte à 210 F.
★ Paris. 1, rue Monsigny (75002). Tél. : 42-96-16-61. Fermé le samedi midi seulement.

Gastronomie

LES ÉLYSÉES DU VERNET

■ La verrière Belle Epoque de l'Hôtel Vernet éclaire l'une des plus agréables salles à manger d'hôtel de Paris. La lumière est indissociable d'ailleurs de la cuisine d'Alain Solivérès, le si brillant chef de l'éphémère *Bastide* de Gordes. La tarte fine à la tomate et aubergine, anchois et rouget en filet, c'est la précision et la saveur ; l'épeautre du pays de Sault cuisiné comme un risotto aux cuisses de grenouille en persillade, c'est le souvenir de nos goûts paysans. Le bar de petite pêche, tomate confite, panisse et basilic ne démontre rien que nous ne sachions de l'excellence des produits employés et de la justesse des cuissons. Le foie gras de canard des Landes, en revanche, cuisiné dans un bouillon corsé avec les légumes, à la truffe noire écrasée et sel de Guérande, au-delà de l'application, révèle l'inspiration qui *« modèle un grand cuisinier »* (Colette). La compotée de coing au poivre du Sichuan, pain d'épices et pulpe de citron soufflée est un dessert de cuisinier comme les aime Ducasse, l'ancien « patron » de Solivérès. Excellent service et vins de parfaite opportunité : Castel Roubine « comte de Bargemon » (1993) et Château de Pibarnon (1990). Menu au déjeuner à 320 F. Avec gibier, menu à 490 F. A la carte, 500 F environ.
★ Paris. 25, rue Vernet (75008). Tél. : 44-31-98-00. Fermé le samedi et le dimanche.

BEAUVILLIERS

■ Antoine Beauvilliers, officier de bouche du comte de Provence, ouvre rue de Richelieu le premier « grand restaurant » de Paris, en 1782. Deux siècles plus tard, sous cette enseigne un brin aristocratique, Edouard Carlier accueille les bourgeois et les gentilshommes avec un extrême raffinement, dans un camaïeu de bleu égayé de bouquets immenses. Des 178 plats proposés par le fondateur, la carte honore la quenelle de carpe et d'esturgeon au coulis de trois crustacés – homard, crabe et langoustine –, une recette d'Ancien Régime ! Et toujours le cul d'artichaut frais rempli de tourteau, les queues de langoustine sautées aux épices, qui firent, il y a vingt ans, le succès de la maison, ou bien la rognonnade de veau et les cervelles d'agneau. Si la table est un théâtre, ici la représentation continue, précieuse sans être ridicule. Les interprètes et le public s'efforcent de garder l'enthousiasme de la « première ». A la carte, comptez environ 500 F.
★ Paris. 52, rue Lamarck (75018). Tél. : 42-54-54-42. Fermé dimanche et lundi à déjeuner.

Jean-Claude Ribaut

Amélioration sauf sur le Languedoc

LA DÉPRESSION au large de la Bretagne va se décaler vers l'ouest. Le flux va s'orienter au sud-est sur notre pays. Le temps sera plutôt à l'amélioration sur une grande partie du pays sauf sur le Languedoc-Roussillon, où les entrées maritimes se renforceront.

Mercredi matin, les brouillards ou nuages bas domineront en plaine sur l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Champagne et Rhône-Alpes. Sur les côtes de la Manche et la Bretagne, le ciel sera très nuageux avec de la pluie ou des averses sur la Bretagne.

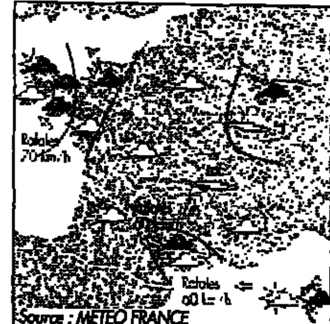
Sur le Languedoc-Roussillon, le vent marin faible apportera des nuages bas. Sur le reste du pays, le ciel sera peu nuageux. L'après-midi, sur le Nord-Ouest, les nuages se limiteront à la Bretagne avec des averses sur la pointe Bretagne. Le vent de sud à sud-est soufflera à 70 km/h. Sur le nord-est, la grisaille régressera et se limitera à la vallée de la Saône et à l'Alsace.

Sur le golfe du Lion, le vent se renforcera, il atteindra 60 km/h dans les rafales sur la côte et sur la région toulousaine. Les nuages deviendront plus épais et pourront remonter jusqu'à Toulouse. Des pluies faibles se produiront sur le relief. Partout ailleurs, le soleil sera généreux.

Les températures seront fraîches le matin sur le Nord-Est, le Centre- Est et l'intérieur de la Provence avec 0 à – 5 degrés, 1 à 5 sur une bonne partie du pays et 5 à 8 près des côtes atlantiques et méditerranéennes. L'après-midi, le mercure montera jusqu'à 4 à 7 dans le Nord-Est, 6 à 10 sur Rhône-Alpes, 9 à 12 sur une bonne partie du pays et 12 à 15 près de la Méditerranée.

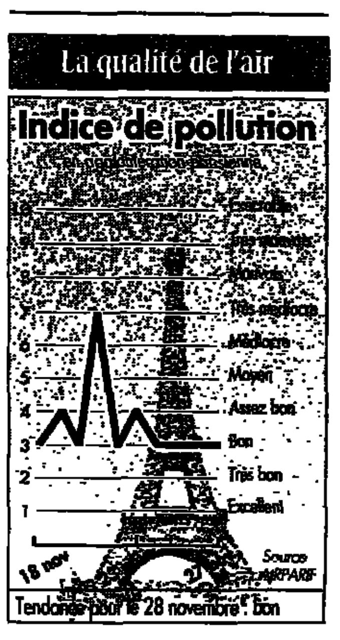
Pour la journée de jeudi, il n'y aura pas trop de changement, les entrées maritimes persisteront sur le golfe du Lion, quelques gouttes tomberont sur la pointe Bretagne et les conditions anticycloniques avec la grisaille matinale persisteront ailleurs.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

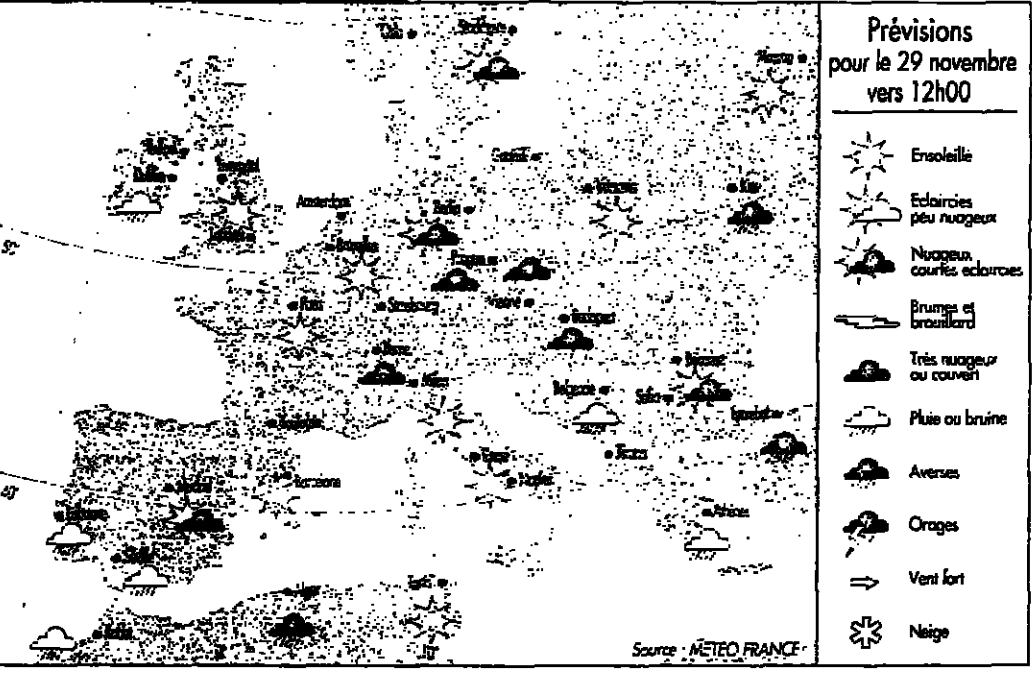


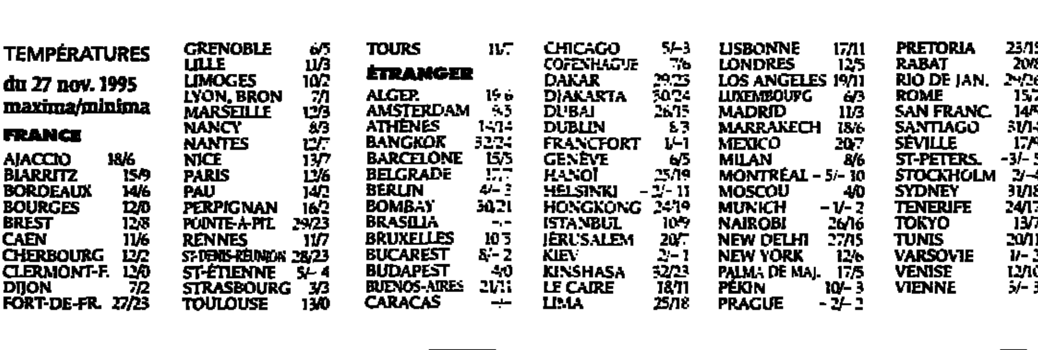
Prévisions pour le 29 novembre vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 28 novembre : bon



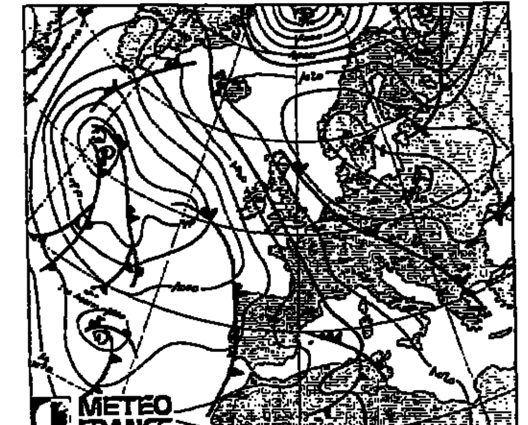


TEMPÉRATURES du 27 nov. 1995 maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	6/5	TOURS	11/7	CHICAGO	5/-3	LISBONNE	17/11	PRETORIA	23/15
AJACCIO	18/6	LILLE	11/3	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	7/6	LONDRES	12/5	RABAT	20/8
BIARRITZ	15/9	LIMOGES	10/2	ALGER	19/6	DAKAR	29/25	LOS ANGELES	19/11	RIO DE JAN.	29/26
BORDEAUX	14/6	LYON, BRON	7/1	AMSTERDAM	5/3	DJAKARTA	30/24	LUXEMBOURG	6/3	ROME	15/7
BOURGES	12/0	MARSEILLE	12/3	ATHÈNES	14/14	DUBAI	26/15	MADRID	11/3	SAN FRANC.	14/9
BREST	12/8	NANCY	8/3	BANGKOK	32/24	DUBLIN	8/3	MARRAKECH	18/6	SANTIAGO	31/14
CAEN	11/6	NANTES	12/7	BARCELONE	15/5	FRANCFORT	1/-1	MEXICO	20/7	SÉVILLE	17/9
CHERBOURG	12/2	NICE	13/7	BELGRADE	17/7	GENÈVE	6/5	MILAN	8/6	ST-PETERS.	-3/-5
CLERMONT-F.	12/0	PARIS	12/6	BERLIN	4/-3	HANOI	25/19	MONTRÉAL	-5/-10	STOCKHOLM	2/-4
DIJON	7/2	PAU	14/2	BOMBAY	30/21	HELSINKI	-2/-11	MOSCOU	4/0	SYDNEY	31/18
FORT-DE-FR.	27/23	PERPIGNAN	16/2	BRASILIA	-/-	HONGKONG	24/19	MUNICH	-1/-2	TENERIFE	24/17
		POINTE-A-PIT.	29/23	BRUXELLES	10/5	ISTANBUL	10/9	NAIROBI	26/16	TOKYO	13/7
		RENNES	11/7	BUCAREST	8/-2	JÉRUSALEM	20/7	NEW DELHI	27/15	TUNIS	20/11
		ST-DENIS-RÉUNION	28/23	BUDAPEST	4/0	KIEV	2/-1	NEW YORK	12/6	VARSOVIE	1/-2
		ST-ÉTIENNE	5/-4	BUENOS-AIRES	21/11	KINSHASA	32/23	PALMA DE MAJ.	17/5	VENISE	12/10
		STRASBOURG	3/3	CARACAS	-/-	LE CAIRE	18/11	PÉKIN	10/-3	VIENNE	5/-3
		TOULOUSE	13/0			LIMA	25/18	PRAGUE	-2/-2		



Situation le 28 novembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 30 novembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

« Naïs »

LORSQUE Marcel Pagnol décida, voilà une dizaine d'années, de devenir auteur producteur de films, il éprouva le besoin de proclamer, tout d'abord, son mépris de la technique cinématographique et des quelques règles qui avaient pu en être fixées. Souci d'originalité d'un auteur à succès qui cherchait, une fois de plus, à mettre les rieurs de son côté.

De fait, *Marius, Fanny, Angèle* connurent la réussite escomptée. La caméra y restait immobile, comme scellée dans un coin du décor, et les extérieurs, réalisés souvent à grands frais, étaient rétrécis aux dimensions exigées pour les allées et venues des personnages. Mais il y avait le dialogue de Pagnol, rocailleux comme le sol de Provence et tout parfumé de romarin. Et puis l'histoire en était si touchante...

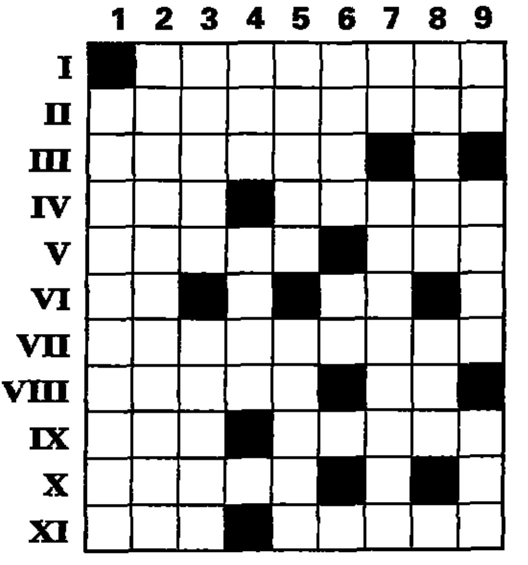
Avec *Naïs*, nous retrouvons un Pagnol inchangé. Malheureusement, il n'a guère non plus renouvelé son thème favori, et il est quelque peu fastidieux de retrouver, sous d'autres noms, les mêmes personnages – ou presque – dans les mêmes situations et sous le même ciel. Naïs, petite campagnarde au grand cœur, c'est Fanny, c'est Angèle. Et comme Frédéric, son cynique amant, ressemble à Marius l'inconstant ! Il y a même l'idiot sentimental et quelque peu philosophe. Quel que soit son nom, vous l'avez reconnu, c'est Fernandel. Un Fernandel qui prouve, une fois de plus, qu'il sait, quand l'occasion lui en est offerte, camper un personnage plein de saveur, d'émotion et d'esprit.

L'histoire édifiante et très morale de Naïs attirera certainement les foules, qui aiment rire entre deux larmes du meilleur aloi. Elle bénéficie de quelques très jolis éclairages en sous-bois qui constituent peut-être le premier défaut dans la cuirasse anticinématographique que s'est imposée Marcel Pagnol.

Jean Néry
(29 novembre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6702



HORIZONTALEMENT

I. Une maladie qui risque de nous conduire à la morgue. – II. Des gens qui sauvent la façade. – III. Une maigreur inquiétante. – IV. Variété d'argile. Entendu dans un milieu londonien. – V. A les tâches les plus répugnantes. Noble. – VI. Adverbe. Point de départ. – VII. Ne sont pas pour toutes les oreilles. – VIII. Des tranchées faites sur le champ. Qui a tout quitté. – IX. Elément d'une frange. Circulait en Orient. – X. Affluent de la Loire. – XI. Finit dans la baie du Mont-Saint-Michel. Une petite quantité.

VERTICALEMENT

1. Sont évidemment à mettre avec les moyens. – 2. Qualifie une très mauvaise mine. – 3. Qui s'est beaucoup sali. Accent espagnol. – 4. Chef éthiopien. Les éclats peuvent le rendre fou. – 5. Un fruit rouge. Un mot invitant à ne plus rien jeter. – 6. Physicien français. Font obstacle aux réformes – 7. Dans l'alternative. Les petites sont souvent classées. – 8. Utile pour le parfumeur. Où il n'y a rien à perdre. – 9. Symbole. Se trouvent parfois en tas. Sa tenue est légère.

SOLUTION DU Nº 6701

HORIZONTALEMENT

I. Overdoses. – II. Semaine. – III. Tiens. Mai. – IV. Entiché. – V. Net. Reuss. – VI. Rieur. – VII. Adent. Bu. – VIII. Ta. Tièdes. – IX. Impropres. – X. On. Unau. – XI. Nets. Réel.

VERTICALEMENT

1. Ostentation. – 2. Veine. Damné. – 3. Emettre. – 4. Rani. Intrus. – 5. Discrétion. – 6. On. Heu ! Epar. – 7. Semeur. Drue. – 8. Bée. – 9. Seins. Ussel.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PHILIPPINES.** La ville de Manille a adopté un plan de restriction de la circulation des voitures particulières pour désengorger le trafic de ses rues. A partir du 1er décembre, tous les véhicules privés seront interdits de circulation trois jours par semaine sur les dix artères les plus encombrées de la capitale. Ces jours seront déterminés en fonction du dernier chiffre des numéros d'immatriculation. Les véhicules ayant à leur bord trois passagers ou plus seront épargnés par cette interdiction. – *(AFP.)*

■ **SCANDINAVIE.** La compagnie aérienne scandinave Scandinavian Airlines System a décidé d'augmenter son trafic total, le portant à plus de 1 000 vols par jour dès 1996. SAS prévoit d'accroître ses liaisons en Europe de 10 %, en desservant davantage Londres, Paris, Amsterdam, Zurich, Helsinki, Saint-Pétersbourg et Kaliningrad. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** La chaîne hôtelière française Ibis va ouvrir, début décembre, son premier hôtel en franchise, à Weimar. – *(AFP.)*

■ **SUISSE.** Swissair, qui a pris récemment une participation de 49,5 % dans le capital de Sabena, souhaite exploiter certains droits de vol de la compagnie belge avec ses avions. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Les paquebots de croisière vont revenir dans le port de Marseille au printemps. L'italien Costa vient en effet d'annoncer son retour dans le port phocéen en mai, avec vingt-cinq croisières par an en Méditerranée sur le *Costa-Romantica*, un navire qui peut accueillir 1 400 passagers. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE.** Air Afrique a conclu un accord de partenariat avec le gouvernement tchadien et Air Tchad, aux termes duquel Air Afrique prendra 45 % du capital d'Air Tchad et assurera le transport des passagers et du fret entre le Tchad et Djeddah (Arabie saoudite). En outre, Air Afrique assistera Air Tchad sur ses vols intérieurs. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 30 novembre

■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** et son quartier (50 F), 10 h 30, parvis de Saint-Sulpice (Odyssée).

■ **MUSÉE RODIN :** exposition Monet en Norvège (55 F + prix d'entrée), 11 heures, 77, rue de Varenne (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** les peintres à la cour de Bourgogne (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux) ; *Eliezer et Rebecca*, de Poussin (33 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux) ; exposition Les émaux limousins (55 F + prix d'entrée), 15 h 15, 2, place du Palais-Royal (Europ explo).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : l'urbanisme parisien au XVIIIe siècle, 12 h 30 ; Paris et les Parisiens à travers les siècles, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE GUIMET :** histoire de la Sérinde, terre du Bouddha (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux) ; exposition « Chine, des chevaux et des hommes » (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, place d'Iéna (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE GUSTAVE-MOREAU** (23 F + prix d'entrée), 12 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DES ARTS D'AFRIQUE ET D'OCÉANIE :** la peinture sur écorce des aborigènes d'Australie (34 F + prix d'entrée), 14 heures, 293, avenue Daumesnil (Musées nationaux).

■ **MUSÉE BOURDELLE** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 16, rue Antoine-Bourdelle (Institut culturel de Paris).

■ **LES CATACOMBES** (45 F + 20 F), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (S. Rojon-Kern).

■ **MUSÉE MARMOTTAN** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 2, rue Louis-Boilly (Frédérique Jannel).

■ **PASSAGES COUVERTS** autour de la Grange-Batelière (50 F), 14 h 30, sortie du métro Le Peletier (Paris pittoresque et insolite).

■ **DES ITALIENS** à la place Vendôme (50 F), 15 heures, angle du boulevard des Italiens et de la rue Marivaux (Emilie de Langlade).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MARAIS :** vieilles maisons, histoire, architecture (50 F), 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 63, rue de Monceau (Pierre-Yves Jaslet).

■ **NOTRE - DAME - DE - LA - CONSOLATION** et l'incendie du Bazar de la Charité (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue Jean-Goujon (Monuments historiques).

■ **LA RUE DU BAC** (50 F), 15 heures, sortie du métro Rue-du-Bac (Didier Bouchard).

■ **GRAND PALAIS :** exposition « Sérinde, terre de Bouddha » (50 F + prix d'entrée), 16 h 30, entrée de l'exposition (Odyssée).

A nos abonnés

L'AMÉLIORATION du service à nos abonnés passe par une modification très importante de notre système informatique. Du 28 novembre au 10 décembre, notre service relations clientèle restera à votre disposition mais toute modification de votre abonnement (suspension, changement d'adresse...) durant cette période ne pourra être enregistrée qu'à partir du 11 décembre. Nous comptons sur votre compréhension pour excuser cette gêne temporaire.

SEMAINE DE LA BONTÉ

Cas nº 2387. Pour éviter l'expulsion. M. et Mme D. ont trois jeunes enfants à charge et leur entreprise a été mise en liquidation judiciaire. Après une période financièrement très difficile (RMI comme seule ressource), M. D. a retrouvé un emploi. Mais, pendant six mois, des dettes se sont accumulées. Afin de ne pas être expulsés de leur logment, et payer le retard de loyer, 4 000 F seraient nécessaires.

★ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, BP 42, 75261 Paris Cedex 06. CCP Paris 4-52X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81. Fax : (1) 42-22-47-74.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CULTURE

LE MONDE / MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995

MUSIQUE Les 17ᵉ rencontres Transmusicales s'ouvrent le mercredi 29 novembre à Rennes. Rendez-vous de toutes les tendances du rock au sens large, les « Trans » ont vu leur succès et leur influence grandir d'année en année. *Les figures les plus marquantes y ont défilé.* ● CETTE ANNÉE, le programme entérine la révolution technologique rendue possible par le développement des *instruments électroniques et célèbre* la myriade de styles nouveaux qui sont apparus ces dernières années. ● LE TRIO FONDATEUR de cette manifestation *qui a toujours su anticiper* les évolutions importantes des musiques modernes est aujourd'hui à la tête d'un festival grand public qui attire plusieurs dizaines de milliers de fans de la France entière et d'ailleurs. Les recettes de billetterie devront cette année dépasser 3 millions de francs pour équilibrer le budget.

Le rock célèbre sa révolution technologique aux Transmusicales de Rennes

Pendant cinq jours et quatre nuits, la capitale de la Bretagne sera le rendez-vous de toutes les expériences nouvelles. Nōvō dub, électro-funk, ethno techno, trip hop... la musique « en laboratoire » impose son style

PORTE-VOIX des tendances *nouvelles du rock*, les rencontres Transmusicales de Rennes ont toujours pris le parti de surprendre. Jamais pourtant le talent d'anticipation des programmateurs n'aura annoncé autant de bouleversements. Eclaté, atomisé en une nébuleuse de styles et de genres par la vitesse effrénée des expérimentations, le rock a-t-il encore aujourd'hui valeur de terme générique ? Les Beatles reformés y reconnaissent-ils leurs petits ?

A l'*origine de ces convulsions*, une révolution technologique : l'invention du *sampler* – ou échantillonneur – et sa *diffusion à des prix* accessibles. Pilotée par un synthétiseur et un séquenceur chargés de superposer l'ensemble des données rythmiques et harmoniques, cette machine peut enregistrer n'importe quel son, le restituer ou le modifier au gré de l'utilisateur. Rapidement, une nuée de « bidouilleurs » a pu constituer à la *maison* de véritables studios d'enregistrement devenus autant de laboratoires d'expérimentation. *Jamais depuis le mouvement punk* on n'avait connu une telle effervescence. Jamais la « composition » n'était devenue aussi accessible.

Enfanté par une génération avide de danse, ce mouvement se consacra d'abord à l'élaboration de *rythmes destinés aux rassemblements* hédonistes des *rave parties*. Parce qu'ils possèdent avec leur collection de disques une banque de sons immense, parce qu'ils connaissent mieux que quiconque les ingrédients nécessaires à la danse, *les DJ ont été les premières* stars de ce mouvement. Ils seront en grande partie les vedettes de ces 17ᵉ Transmusicales. La techno et ses multiples sous-ensembles concluront le festival par une messe orgiaque. Mais l'erreur serait *de croire que ces nouvelles* technologies sont asservies à la dictature des bpm (battement par minute). Car si les musiques de *danse ont créé un nouveau* vocabulaire, les auteurs l'utilisent aujourd'hui à leur façon.

Puisque, par définition, l'échantillonneur peut piocher partout sans a priori, il autorise toutes les fusions et les recyclages. Il abolit les *frontières stylistiques*, géographiques et temporelles. La musique du XXIᵉ siècle s'annonce déjà *comme un passionnant* capharnaüm, une tour de Babel sonore. Certains font aujourd'hui figure de pionniers de ces métissages. Les Transmusicales ont *ainsi* tenu à rendre hommage (le 1ᵉʳ décembre) au label On-U-Sound. Depuis *quinze ans, son patron, le* producteur Adrian Sherwood n'a de cesse de faire se rencontrer des genres qu'on prédisait incompatibles. *Inspiré par les maîtres* du dub jamaïquain *(lire ci-dessous)*, qui furent les premiers à triturer ainsi les sons au début des années 70, Sherwood *a mêlé avec les moyens du bord*, basse tropicale, électro-funk, rap et musiques industrielles en un maelström *hypnotique*. *Affiliées* à ce qu'on appelle aujourd'hui le nōvō dub (représenté aux Trans par Zion Train ou Loop Guru), ces *expériences sont aussi de celles qui* ont ouvert la voie au trip hop.

Etymologiquement, l'association du verbe *to trip* – voyager, mais aussi « planer » par des moyens illicites – et de la moitié du mot hip hop, promet déjà beaucoup. Ce terme, un des plus branchés du moment, désigne la volonté de certains d'explorer les ressources de la mémoire auditive, d'éveiller d'autres zones sensorielles en osant des excursions atmosphériques et abstraites à partir de collages de hip hop, house, jazz, dub, soul, musiques de films et même *rock et classique*. *Initiateur* de ce courant, le Britannique James Lavelle et son label Mo'Wax doivent également être célébrés (le 29 novembre) comme il se doit. Remarquons par ailleurs que si les rythmes robotiques de la techno ont tardé à faire des émules en France, les ambiances méditatives du trip hop inspirent beaucoup de nos compatriotes. Peut-être parce qu'elles sont plus en phase avec *notre culture jazz, funk et cinéma*tographique. DJ Cam, The Mighty Bop sont programmés en tête d'affiche. La Funk Mob, hommes de l'ombre de MC Solaar, participeront à la soirée Mo'Wax.

« SONO MONDIALE »

L'informatique musicale a aussi multiplié les ponts entre les continents et les cultures, et a rendu tangible le vieux fantasme de la « sono mondiale ». Avec ses excès, ses facilités et aussi ses aventures *et rencontres passionnantes*. Là encore, si les machines sont friandes des rythmes ancestraux les plus hypnotiques, la *danse* n'est pas forcément le seul but de l'ethno techno. En Angleterre, cette tendance permet en particulier à la communauté indienne de faire coïncider ses traditions avec la modernité. Des groupes comme Suns *of Arqua*, *De-Tri-Mental* ou Fun-Da-Mental sont nés de cette volonté.

Leader de Fun-Da-Mental et patron du Nation Records, label spécialisé dans les mariages ethno techno (avec notamment Asian Dub Foundation, Natacha Atlas ou Trans Global Underground), Aki est né à Bradford de parents indiens. Sa musique est riche d'ambitions culturelle et politique. *« Mon but*, explique-t-il, *est de créer un chaos global, de briser toutes les barrières, de tendre des ponts entre les cultures et les générations. Cette musique reflète notre schizophrénie, et finalement le meilleur des deux mondes. Ces arrangements techno permettent à des jeunes de s'intéresser à des musiques ancestrales. Bien sûr, certains parlent de trahison, mais il s'agit d'une trahison utile et nécessaire. C'est aussi une musique rebelle qui dit notre dégoût de l'Etat britannique et des brutalités policières. »* Sur scène, Fun-Da-Mental, dont l'énergie subversive est souvent comparée à celle des rappeurs de Public Enemy, sera accompagné de neuf musiciens traditionnels. Bretagne oblige, on verra également à Rennes le barde Alan Stivell oser, comme sur son récent album *Brian Boru*, ces mélanges en vogue.

Le festival devra aussi démontrer que ces musiques élaborées en laboratoire peuvent s'adapter à la scène. Des expériences récentes tendent à prouver que, si les difficultés sont nombreuses, les bonnes volontés ne manquent pas. De plus en plus souvent, les DJ, piliers de ces musiques du futur, sont accompagnés *de vrais instrumentistes*. Parfois même, ces derniers font la loi, comme les intrigants Red Snapper (30 novembre), *croisement inédit entre surf rock*, techno et free jazz. De même, le format des chansons, jugé par certains archaïques, se ressource *dans ce formidable* brassage. A la suite de Massive Attack, Tricky ou Portishead, pionniers d'un « Bristol sound » *au carrefour des rythmes* noirs et des concepts blancs, et après la pop expérimentale de Björk, des artistes comme Ruby ou Moloko prouvent que textes et mélodies ne sont pas exclus des musiques de demain.

Stéphane Davet

Petit lexique

● ***Acid jazz*** : *version modernisée* du funk jazz du début des années 70, influencée par le **groove** du rap et de la **house**.
● **Ambient** : *équivalent moderne* des musiques planantes des années 70. Des nappes synthétiques y *dessinent des climats vaporeux*.
● **Dub** : version instrumentale et expérimentale du reggae inventée par des producteurs jamaïquains *comme* King Tubby et Lee Scratch Perry.
● **Nōvō dub** : version moderne du ***dub*** *agrémentée de tous les* gadgets des nouvelles technologies.
● **Electro funk** : genre élaboré au début des années 80, né de la fusion du **groove funk** et de la musique électronique.
● **Ethno techno** : fusion de musique traditionnelle et des rythmes de la **techno**.
● **Garage** : la tendance de la **house** la plus inspirée par la musique soul.
● **Groove** : au rap et aux musiques *de danse d'aujourd'hui, ce que le* swing était au jazz.
● **Hardcore** : tendance la plus extrême de la **techno**.
● **Hip hop** : culture et genre musicaux ayant donné naissance au rap.
● **House** : *genre musical élaboré* au milieu des années 80 par des DJ de Chicago, avant de traverser l'Atlantique et de fructifier plus particulièrement en Angleterre et en Belgique. A l'origine, un mélange de rythmes de danse *américains et des sonorités* synthétiques de musiques européennes.
● **Jungle** : genre musical fait de *cassures rythmiques (breakbeat)* accélérées. Agrémenté souvent de vocaux de raggamuffin, mais aussi de soul et de nappes *ambient*.
● **Rave** : *rassemblement géant de* fans de **techno** et de ses dérivés. *To rave* : s'extasier, délirer.
● **Techno** : *originellement une* branche de la **house**, devenu un terme générique pour désigner toutes les musiques qui y sont *associées*.
● **Trance** : variante de la **techno** portée par une rythmique euphorique et de longues plaintes synthétiques.
● **Trip hop** : du **hip hop** débarrassé du rap, ouvert aux *expériences et aux fusions* les plus audacieuses.

Le programme

● **Mercredi 29 novembre : Ubu :** DJ Dick, Temple Roy, Zion Train, Loop Guru. De 18 à 22 heures. 60 F. **Salle de la Cité :** Soirée Mo'Wax avec James Lavelle, DJ Shadow, La Funk Mob, Psychonauts, Attica Blues, Peshay. De 22 à 3 heures. 130 F. **MJC Cleunay :** Oneyed Jack, Kick Back, Silmarils. De 18 à 21 heures.
● **Jeudi 30 novembre : Ubu :** DJ Cam, The Mighty Bop, Oktopus, Moloko, Extra Lucide, Daphree Phunkateerz, Ollano. De 16 à 21 heures. 60 F. **Omnisports :** DJ Morpheus, Yann Tiersen, Radio *Tarifa*, Fun Da Mental, Alan Stivell, Suns Of Arqa, Ar Re Yaouank. De 18 à 2 heures. 150 F. **Salle de la Cité :** DJ *Galliano*, Ruby, Spain, Red Snapper, Renegade Soundwave. De 23 à 6 heures. 130 F. **Maison de quartier Villejean :** *Jimmy Jay* présente Cool Session 2, Sléo. De 19 heures à minuit. **Ferme de la Harpe, Villejean :** Boplicity, Julien Loureau Groove Gang. De 22 à 3 heures.
● **Vendredi 1ᵉʳ décembre : Ubu :** Doo Rag, David Peel and the Lower East Side, Dirty Three. De 16 à 20 heures. 60 F. **Omnisports :** Big Soul, *James Hall*, *Garbage*, Ash, The Presidents of The United States of America, Sugar Ray. De 19 à 2 heures. 150 F. **Salle de le Cité :** 15ᵉ anniversaire On-U-Sound avec Bim Sherman, Little Annie, Little Axe, Akabu, Gary Clail, Audio Active, Pressure Sound *DJs*. De 22 à 6 heures. 130 F. ***Le* Triangle, Le Blosne :** Danse hip hop, HB2, Accrorap. De 20 h 30 à 23 heures. Ferme de la Harpe, Villejean : Boplicity, Julien Loureau Groove Gang. De 22 à 3 heures.
● **Samedi 2 décembre : *Ubu* :** Kenobi, Lady 9, *Daft Punk*, DJ Cover, Maji Poor, Charles Schilling. De 16 à 21 heures. 60 F. ***Omnisports*** : *DJ Gilb*-R, MC *Otis*, Jasper & the Prodigal Sons, Chico Science & Naçao Zumbi, De Tri Mental, Prophets of Da City, Lordz *of Brooklyn*, Bloodhound Gang. De 18 à 2 heures. 130 F. **Parc des expositions, aéroport de Rennes :** *Soirée Planète*. Techno Hall : Jose Padilla, Josh Wink, The Chemical Brothers, HMC, Miss Djax, Scan X, Fumiya, Neil *Landstrumm*, *Laurent Garnier*, *DJ* Mau Mau, MC Ribs. House Hall : DJ Deep, Mandrax, St Germain, Masters At Work, Green Velvet, Derrick Carter, *Ralf*, *DJ Ata*. *De* 22 heures à midi. 150 F. **Maison de quartier, Bellangerais :** Jungle Hala, *Rico*, Sai Sai. De 16 à 20 heures.
★ **Renseignements : Tél. : 99-30-08-73. Locations : Réseau *magasins Starter*, *Virgin* Megastores, France Billet.**

Trois découvreurs contraints de passer la vitesse supérieure

RENNES, début des années 70. Hervé Bordier n'a pas vingt ans qu'il est déjà un des seuls fournisseurs *en France en raretés* musicales importées. Son magasin de disques attire les connaisseurs. *Parmi eux, Jean-Louis Brossard*, étudiant curieux qui trouvera en Hervé un alter ego. Rennes est alors une ville morte pour les amateurs de rock. Bordier, *vite rejoint* par Brossard et Béatrice Macé, crée l'association Terrapin, qui *palliera ce manque. Higelin mais* aussi Can et Nico passent bientôt par la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Les compères foncent ensuite dans le mouvement punk quand la France se complaît encore dans le rock progressif d'Ange et consorts. En *juin* 1979, un *déficit* les pousse à organiser un concert de soutien qui réunira, pendant deux jours, la fine fleur du *rock local alors* en plein boom. On le baptise rencontres Transmusicales, sans qu'il soit destiné à devenir un festival. *Un an et demi plus tard*, l'idée resurgit *pourtant*, et l'*impact* du rock rennais – Marquis de Sade (dont Hervé est le manager), Ubik, Les Nus – *fait de cette deuxième* édition l'événement qu'il est resté depuis. Programmateurs exclusifs des Transmusicales, Hervé Bordier et Jean-Louis Brossard vont y imprimer jusqu'à aujourd'hui leur flair et une curiosité universelle. *La première moitié des années 80* verra passer une programmation à dominante européenne (les *premiers concerts de Litfiba, Stephan* Eicher, Corazon Rebelde).

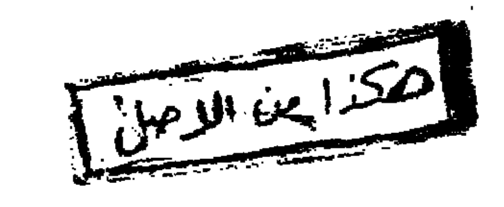
Reconnues par Jack Lang et le ministère de la culture avant de l'être par leur propre ville, les Trans voient enfin, en 1986, leurs subventions municipales passer de *60 000 à 600 000* francs. Le duo se fait alors globe-trotter et piste, dans les lieux les plus marginaux, les talents d'hier – ils ont toujours été soucieux des origines du rock – et surtout ceux de demain. On leur doit quantité d'intuitions – Nirvana, *Lenny Kravitz*, Mano Negra, les Négresses vertes, *Morphine* – mais aussi des fiascos mémorables – Sigue Sigue Sputnik – et des concerts de légende – Screaming Target, Doctor and the Medics – finalement sans lendemain.

Cette année, les « Trans » ont dû déménager dans des lieux plus grands

Productrice de spectacles à l'année, la structure professionnelle de neuf salariés qui gèrent aujourd'hui le festival s'occupe aussi de la programmation de l'Ubu, salle attenante à la Maison de la culture, et d'un programme d'action et d'éducation artistique. La publication d'un journal, des créations théâtrales n'ont pas survécu *à la rigueur budgétaire*. Cette année, *la 17ᵉ édition* des Transmusicales a mobilisé plus que jamais les énergies.

En 1994, toutes les salles programmées étaient parvenues à la saturation de leur capacité. Les « Trans » ont donc déménagé *dans des lieux plus grands*, mais aussi budgétairement plus lourds. Les recettes de billetterie, qui atteignaient en 1994 1,7 million de francs, devront dépasser 3 millions pour équilibrer le budget. Par bien des points, cette cuvée 1995 s'annonce la plus aventureuse. Comme l'explique Béatrice Macé, administratrice et complice de *toujours du duo* Bordier-Brossard, *« sans véritable tête d'affiche, les " Trans " ont attiré de plus en plus de monde. Cette année, nous avons les signes extérieurs d'un festival grand public, alors que la programmation est plus pointue que jamais. C'est le piquant des " Trans " et leur fragilité. »*

S. D.



A Echirolles, une célébration de l'idée de résistance

Un rendez-vous de la création graphique

LES RENCONTRES DU MOIS DU GRAPHISME D'ÉCHIROLLES. Jusqu'au 8 décembre. Rens. tél. : 76-09-00-24.

ÉCHIROLLES (Isère)
de notre envoyé spécial

Depuis six ans, Echirolles (Isère) s'est imposée comme l'un des principaux rendez-vous du graphisme en France, avec ses ateliers, ses stages, ses conférences (« Ethique et création graphique », « Culture de l'image ») et ses expositions d'affiches. Elles sont trois cette année : l'œuvre du Polonais Henryk Tomaszewski, venue du Blanc-Mesnil (*Le Monde* du 14 mars) ; « Résistance/Résistances », qui confronte des travaux d'étudiants d'écoles des beaux-arts et de communication visuelle d'Europe ; et « Tout près d'ici nos prisons », coproduite par Echirolles et l'Observatoire international des prisons (OIP). Un maître, des élèves, et des professionnels renommés : trois générations réunies par l'affiche, parce qu'elle reste le média le mieux placé pour éveiller à la cause graphique, si l'on en juge par les 14 000 visiteurs d'Echirolles en 1994.

Coordonnée par des graphistes italiens à l'occasion du cinquantenaire de la fin de la deuxième guerre mondiale, « Résistance/Résistances » célèbre l'idée de résistance, dans tous les domaines. En premier lieu, la défense de l'affiche en tant que création, face aux fatalités marchandes qui exigent son affadissement, sinon son effacement devant « le produit » : un enjeu culturel dont l'issue repose largement sur le refus d'un enseignement purement technique, soumis au « message » d'où qu'il vienne.

Dans les envois retenus, émanant de huit établissements européens, on relève l'absence d'affiches politiques, au profit d'une réflexion générale, plus formelle. Chaque pays présente des travaux d'une surprenante homogénéité où il est difficile de démêler les poids respectifs de l'école et de l'histoire nationale.

Simplement, on remarque une réflexion essentiellement typographique à Helsinki, un goût sombre pour l'affrontement des images et des mots chez les Allemands de Dessau, une prééminence du dessin dans la création d'images fortes à Paris, et la recherche d'une poésie si subtile chez les Suisses de Sion que le mot « résistance » y prend tournure d'énigme.

« Tout près d'ici nos prisons » donne un autre poids à l'idée de Résistance. C'est sa réalité que met en œuvre l'Observatoire international des prisons. Plus question d'exercice. Pour l'OIP, en effet, il ne s'agit pas seulement de surveiller les conditions de détention des prisonniers du monde entier, mais de dénoncer les manquements au droit afin de les combattre. L'affiche lui est apparue comme un moyen privilégié de faire entendre et d'appuyer son action. D'emblée, il a choisi la rigueur en faisant appel, il y a deux ans, à Roman Cieslewicz. Ce dernier avait battu le rappel de soixante-dix de ses confrères, auteurs chacun d'une affiche *« pour le droit à la dignité des prisonniers ordinaires »*.

DIPTYQUES

Déjà, Echirolles (avec le Centre Pompidou) s'était engagée dans l'affaire. Elle poursuit cette année sous une forme nouvelle sa collaboration, exemplaire, avec l'OIP. Cette fois, c'est le graphiste Ruedi Baur qui assure la direction artistique du projet. Le rapport 1995 de l'OIP (*Le Monde* daté 25-26 juin) a été divisé en vingt-sept chapitres, correspondant chacun à une thématique précise (peine de mort, torture, surpopulation, formation, hygiène, sexualité, sanctions disciplinaires...). En parallèle à son travail, sur une feuille horizontale de même format, ont été inscrits les droits du prisonnier et les exemples de non-droit.

L'ensemble comprend soixante-quatre panneaux, dont les vingt-sept diptyques texte-image forment le centre. Les textes ne délivrent à aucun moment les images de la nécessité de dire. La plupart d'entre elles dépassent l'illustration pour aller vers le signe. Certaines apparaissent comme des affiches avant la lettre, d'autres, dans ce contexte, n'exigent aucune explication, comme celle du Catalan Peret.

Chacune constitue un appel à la lecture, une relance à l'attention. Plus que le blanc, qui paraît plutôt correspondre aux manques et aux difficultés de l'enquête, elles représentent un point marqué face aux témoignages accablants, un antidote au dénuement, et une forme d'espoir.

Jean-Louis Perrier

Une exposition en kit

« *Mon rêve, c'est que quelqu'un achète l'exposition pour la coller dans la rue* », dit le concepteur de « Tout près d'ici nos prisons », Ruedi Baur. Imprimée à mille exemplaires, la série d'affiches est en vente 2 000 francs à l'OIP (tél. : 72-71-83-83), et livrée *« prête à monter »*. Une cinquantaine d'organismes et de particuliers l'ont déjà acquise : des musées (comme le Centre Pompidou), des aumôneries (protestantes), des médiathèques, des barreaux, des syndicats, des mairies et des lycées en France et à l'étranger (Amnesty à Bruxelles, le Musée des arts décoratifs de Hambourg, le Centre culturel de Libreville, l'Association pour les droits des détenus à Montréal).

Le journal *Macadam* a publié un numéro spécial (*Macadam Plus*, 10 F) qui reprend l'ensemble des textes et des illustrations de l'exposition.

En photographiant les adolescents japonais, Nan Goldin retrouve le calme

Une des figures majeures de l'art américain expose à Paris

Après des années de « chaos » et de dérives, à quarante-deux ans, la photographe américaine Nan Goldin se retrouve. Elle montre son travail à la galerie Yvon Lambert, à Paris : des images qui témoignent de ses turbulentes années 70 et 80, mais aussi de nouvelles photos, notamment un montage monumental sur l'adolescence au Japon, accompagné par un livre que Nan Goldin publie avec son « double » japonais, Nobuyoshi Araki.

NAN GOLDIN, THE GOLDEN YEARS, galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris. Tél. : 42-71-09-33. Jusqu'au 23 décembre. Catalogue, texte de Jean-Luc Hennig, 72 photos, 150 francs.

Quand on a brûlé la vie, quand on a semé autant d'incendies sur son passage, quand nombre d'amis sont morts de la drogue ou du sida, quand on est sorti de la cocaïne et de l'alcool, quand on a accumulé autant de passion et de douleur, quand on a toujours mêlé sa vie à ses images, quand la folie des années 80 est close, et que l'on a quarante-deux ans en 1995, quel chemin suivre ? La photographe américaine Nan Goldin y répond dans une exposition et deux projections présentées à la galerie Yvon Lambert.

L'immense espace blanc permet à cette artiste passionnée et passionnante de se retourner sur ses turbulentes années 70 et 80, mais aussi de montrer ses nouvelles images, notamment un montage monumental autour de l'adolescence au Japon que l'on peut rapprocher du livre frais qu'elle publie avec son complice et « double » japonais, Nobuyoshi Araki.

Nan Goldin a photographié comme personne un homme, une femme, un couple, le matin au réveil, après l'amour. Elle caresse les corps d'une lumière chaude du jour, surprend des amants s'embrassant sur la bouche ou faisant l'amour, des garçons dans leur lit, une fille s'amusant dans son bain, un transsexuel se maquillant. On retrouve dans l'exposition David, Cookie, Kim, Gina, Jimmy, Greer, et bien d'autres. Tous sont des amis, des proches de Nan Goldin, qui ont partagé sa vie, la partagent encore.

ANCIENNE BARMAID

Personne ne traite comme elle la violence des sentiments, la tendresse, l'amitié, le couple, le sexe, la façon d'être ensemble, dans un journal intime en images. Ce portrait d'une certaine Amérique concentre toutes les ambiguïtés : on ne sait pas bien s'il s'agit de garçons ou de filles, de scènes posées ou pas, d'un reportage ou d'une fiction, quelle relation Goldin entretient avec ses amis, quelle joie ou douleur elle partage. Le public français avait découvert des images aux couleurs chaudes sous le titre *Ballade de la dépendance sexuelle* – c'est devenu un livre-culte – que cette ancienne barmaid avait projetées, lors d'une soirée mémorable, aux Rencontres d'Arles, en 1987, avec des chansons d'amour.

Depuis, Nan Goldin a parcouru un sacré chemin, gagnant une notoriété qui la place, aux Etats-Unis, au rang des Cindy Sherman, William Wegman ou Joel Peter Witkin. Ses images, conçues au début comme des audiovisuels sans cesse enrichis au fil des aventures, sont aujourd'hui tirées en grand format, et se sont bien vendues à la dernière FIAC. On la retrouve dans l'exposition « Féminin masculin » au Centre Pompidou ; les musées du monde entier la courtisent, l'artiste fait son entrée chez Yvon Lambert, le Whitney Museum de New York prépare une rétrospective pour l'automne 1996, qui pourrait être accueillie au Musée CAPC de Bordeaux.

Entre-temps, on a (re)découvert d'autres photographes qui, dans la lignée de Larry Clark à la fin des années 60, font de leur intimité le sujet même de leurs images : Sally Mann, Araki, Marc Asnin... Entre-temps, le sida a tué nombre des amis de Nan Goldin, comme l'artiste David Wojnarowicz et le galeriste Gilles Dusein, qui l'avait présentée, ainsi que Larry Clark. On retrouve sur un immense *Mur de la douleur* les traces de cette époque de passion-destruction, *« le désir obsessif de former un couple »*, Brian qui l'a frappée violemment au visage, l'aliénation du couple, ses proches disparus, qu'elle rassemble dans ce qu'elle appelle *« un love drug »*.

Que faire après le chaos ? Nan Goldin est partie en 1994 à Tokyo, *« pour fuir la mort de* [ses] *amis »*. Pour la première fois, elle a photographié *« un lieu et un moment donné. »* Surtout, elle parle de jeunes qui ont vingt ans de moins qu'elle et qui lui sont étrangers. *« Je ne peux photographier un inconnu que si je sens qu'il peut devenir mon ami. Tokyo vit des bouleversements sexuels équivalents à ceux que nous avons connus à la fin des années 60 – avant le sida et la drogue. C'est un retour sur mon passé, le retour aux plaisirs. Ces jeunes Japonais ont du mal à accepter leur sexualité. Ils sont des outsiders. Or il n'y a pas de place pour eux dans la société japonaise. »*

Le Japon, c'est l'innocence et le calme retrouvé avec des images belles, évidentes, amoureuses. Il n'y a qu'elle, aussi, pour transmettre un sentiment d'amour avec ses portraits de transsexuels à New York, Paris, Bangkok. Et puis Sharon, cinquante-cinq ans, que l'on pourrait confondre avec un adolescent entrant dans l'eau. Encore l'ambiguïté. *« J'ai toujours pris des portraits liés au miroir. C'est un retour à la pureté, à l'originel. »* Nan Goldin se serait-elle assagie ? *« Mon travail est devenu plus silencieux et subtil*, répond-elle, *plus complexe aussi. Je ressens moins d'attraction pour la surface qui brille. Les portraits sont plus psychologiques. C'est mon âge que je traduis. »*

AUTOPORTRAITS

Mais Nan Goldin conçoit toujours ses images comme *« des choses personnelles, qui sont en moi »*. Elle réaffirme que la seule façon de *« justifier* [son] *intrusion dans la vie privée des autres est de* [se] *dévoiler à* [son] *tour »*. Chez Yvon Lambert, soixante autoportraits émouvants et tragiques sont projetés en marge de l'exposition, depuis l'enfant qui montait à cheval, l'adolescente sur la plage, la femme au lit avec son amant, la bisexualité, les bouleversements de son corps. On retrouve au mur, dominant l'ensemble, un autoportrait récent, pris dans un train. *« D'un côté, je regarde tout ce qui s'est passé, ceux que j'ai perdus ; de l'autre, je continue, je continue mon voyage. »*

Michel Guerrin

★ ***Tokyo Love*, de Nan Goldin et Nobuyoshi Araki, Scalo (diffusion Interart), 210 p., 336 F.**

« Un sentiment d'amour »

Nan Goldin pense que son travail *« ne peut être jugé que dans sa globalité et non image par image »*. Ainsi, la projection de diapositives, accompagnée de chansons, est-elle pour elle un bon moyen de dérouler son journal intime. *« Dans mes shows, il n'est pas nécessaire que les photos soient toutes « bonnes », car c'est la narration qui m'intéresse. »*

Ainsi, son installation *Tokyo Love*, réalisée au Japon, est-elle une immense mosaïque de soixante-dix-huit images collées les unes aux autres. Ce qui n'empêche pas Nan Goldin de cerner la bonne image : *« A sa vue, j'éprouve un petit « rush » comme l'euphorie après la drogue. La bonne image n'est pas liée à sa composition mais à la personne qui est imprimée dessus et au sentiment exprimé. Mon autoportrait, après avoir été battue par mon ami, c'est un manifeste. Sinon, j'aime que quelque chose se révèle, une caresse, tantôt l'amour de la terreur, tantôt la terreur de l'amour. Une bonne photo, c'est un sentiment d'amour. »*

D'une grève, Fellini avait fait un film, Battistelli en fait un opéra

Créée à Strasbourg, la « Prova d'orchestra » chantée est moins noire

Interrompue par une grève, une séance d'enregistrement de la musique de *Casanova* avait donné l'idée à Federico Fellini de tourner *Prova d'orchestra*. Son film est une charge. L'opéra composé par Giorgio Battistelli d'après l'œuvre du cinéaste italien témoigne de plus d'espoir. Les deux œuvres ont un point commun : Luca Pfaff dirigeait la bande-son de *Casanova* et assure la création de l'opéra du jeune compositeur.

PROVA D'ORCHESTRA, opéra de Giorgio Battistelli (création mondiale). Chœurs de l'Opéra du Rhin, Orchestre symphonique de Mulhouse, Lucas Pfaff (direction). Jean-Pierre Vergier (décors et costumes), Georges Lavaudant (mise en scène).
OPÉRA DE STRASBOURG, le 26 novembre. Prochaines représentations le 29 novembre, à Strasbourg (20 heures) ; les 2 et 3 décembre à Mulhouse ; le 6 décembre, à Colmar.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

L'histoire est authentique : en 1975, Federico Fellini assiste à l'enregistrement de la musique de son *Casanova*, en compagnie de Nino Rota. Survient une équipe de télévision. Un percussionniste s'énerve : de quel droit la télévision tournerait-elle des images sans verser des droits aux musiciens ? Ce n'est pas syndical. Bientôt tout l'orchestre lui emboîte le pas. L'enregistrement est interrompu. Fellini est consterné. Ainsi germe dans son esprit l'idée de *Prova d'orchestra*, film tourné en 1978, où l'on voit un orchestre saisi de démence courir à sa propre perte. Le chef qui dirigeait cet enregistrement s'appelait Lucas Pfaff : vingt ans après, il dirige la création de *Prova d'orchestra*, opéra de Giorgio Battistelli. Annoncée début 1995, finalement retardée, cette création constitue à coup sûr l'une des expériences les plus originales en cette année de centenaire du cinéma : il n'est pas si fréquent qu'un film serve de base à un ouvrage lyrique – même si Battistelli (né en 1953) s'était déjà essayé à une transposition musicale du *Théorème* de Pasolini.

UN NOUVEAU DÉNOUEMENT

Le percussionniste fauteur de trouble ? Il est là, sur la scène strasbourgeoise – du moins son double, sorte d'histrion survolté qui appelle à la révolte. Une fausse équipe de télé est là aussi. Et puis tous les autres personnages du film : le copiste grincheux, le chef tyrannique, les musiciens insupportables d'arrogance et d'indiscipline. Autant de héros d'une cruelle comédie humaine, à laquelle la crise des orchestres italiens et certaines récentes affaires en France viennent de redonner de l'actualité. L'opéra de Battistelli, comme le film de Fellini, est une charge féroce : les blocages syndicaux, les rapports de force, la contestation du chef d'orchestre comme homme de pouvoir, y sont implacablement mis au jour. Comment éviter que la charge ne se transforme pas en pamphlet caricatural, aux relents poujadistes ?

Les critiques dont les orchestres sont régulièrement l'objet, les histoires qui courent sur les musiciens, tout cela s'apparente assez à une certaine tradition d'anti-parlementarisme. A la sortie du film, Fellini fut d'ailleurs critiqué pour sa vision noire et manichéenne. Giorgio Battistelli a réduit le risque en inventant un nouveau dénouement, plus optimiste, où les musiciens se réconcilient avec leur chef et prennent conscience que la musique vaut bien quelques sacrifices. Le compositeur a également introduit une série de monologues qui présentent les destins de ces musiciens comme des espoirs brisés, rêves de gosses que la réalité est venue gâcher. Soutenus par un accordéon nostalgique, ces monologues mêlent la tendresse à l'humour qui fait rage partout ailleurs. La partition est vive, volontiers gouailleuse, passant aisément de la farce à de belles séquences oniriques. Elle témoigne d'un art de désamorcer les tensions, de « faire léger » sur un sujet grave, qui n'est pas sans évoquer le Kagel goguenard du *Tribun* – autre réflexion sur le pouvoir. L'orchestre est sans doute trop dense, trop fourni et ne permet pas toujours de saisir le sens des paroles – chantées en français. Mais on sent chez ce proche de Berio un souci profond de soumettre la musique aux situations du livret et de composer une œuvre réellement théâtrale.

C'est certainement ce qui a plu à Georges Lavaudant. Celui-ci n'a pas cherché à se démarquer à tout prix de Fellini. Sa mise en scène est truffée de références : costumes années 60 (évoquant *La Dolce Vita*), accessoires gigantesques et fantasmagoriques, décor délabré proche de celui du film. Les personnages sont croqués avec une verve outrancière qui a valeur d'hommage au cinéaste. Mais le grand mérite de ce spectacle est de tirer le meilleur parti des chanteurs. Le chœur est ici la vedette, à la fois collectivement et individuellement. Le compositeur a magnifiquement exploité les caractéristiques vocales et physiques de ces gens de l'ombre, qui ont rarement l'occasion de sortir du rang. Du coup, chacun prend un visible plaisir à composer son personnage : ils sont épatants, qui en altiste ténébreux, qui en clarinettiste aigri, qui en violoniste hautain, mettant au service de leur rôle ce qu'on suppose être leur expérience et leur tempérament personnels.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

Marianne Faithfull en femme fatale

Pendant trois soirs, à Paris, elle chante Kurt Weill

MARIANNE FAITHFULL CHANTE KURT WEILL New Morning, 7-9 rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, les 28 et 30 novembre. Tél. : 45-23-51-41. 130 F.

Une étincelante crinière blond platine, une longue robe fourreau noire fendue sur les côtés jusqu'en haut des cuisses. Adossée au piano, qui seul l'accompagne sur la petite scène du New Morning, l'ex-égérie des Stones, survivante magnifique des années de débauche, semble s'être muée en femme fatale de cabaret pour interpréter à Paris pendant trois soirs des chansons de Kurt Weill. Mais Marianne Faithfull ne peut s'empêcher d'être elle-même. A la fois monstre de résistance et de fragilité. Ses hauts talons la font trébucher, elle s'esclaffe d'un rire de petite fille, ironise de sa voix de grande dame brisée avant de jurer comme un rocker en présentant Paul Trueblood, son pianiste, *« a fucking genius »*.

On a pris l'habitude de voir « la » Faithfull fréquenter Kurt Weill. En 1987, elle enregistrait *The Soldier's Wife* pour *Lost In The Stars* (compilation hommage au compositeur allemand naturalisé américain durant la deuxième guerre mondiale). Elle reprenait ensuite sur scène *Seven Deadly Sins* et *Jeanny la Pirate*. On évoquera peut-être l'héritage d'une mère autrichienne. Sa personnalité, en tout cas, s'identifie sans mal aux mélodies drôlement amères du musicien de Bertolt Brecht. Une influence déchiffrable dans l'écriture de ses propres disques. En début de récital, une version approximative de *Moon of Alabama* trahit un peu de nervosité ou un manque de concentration. La peur peut-être de s'abîmer dans le pathos. Son timbre rauque, miné par l'épreuve de la vie, pourrait surjouer et transformer l'ironie en mélodrame. Mais Marianne, qui connaît le théâtre (elle a joué Tchekhov et une Ophélie de Peter Brook), évite le piège avec finesse et décontraction. Les personnages de ces chansons – Jeanny la Pirate par exemple, serveuse et prostituée qui se rêve flibustière vengeresse – aiment aussi que la voix qui les anime ait vécu. Marianne Faithfull, pour cela, n'a pas besoin d'en rajouter. L'expressionnisme de la musique de Weill représente aussi un danger pour le pianiste. Paul Trueblood joue tout en délicatesse ce croisement de jazz et de ballades berlinoises. Deux grands moments marquent leur interprétation : une version intense de *Surabaya Johnny* et celle d'une *Complainte de la Seine* écrite à Paris par Kurt Weill et chantée en français par lady Marianne.

Mais son répertoire ne se limite pas au créateur de *Mack the Knife*. Avant de reprendre une de ses chansons, *Don't Forget Me*, elle parle du destin tragique de son ami Harry Nilsson, crooner-rocker excentrique et fin *songwriter* disparu il y a un peu plus d'un an. *« Harry avait décidé d'arrêter de boire. Quelques jours après, son comptable se barrait avec tout son fric. Un peu plus tard, Harry va chez le dentiste et meurt lors de l'anesthésie. Le jour de son enterrement, la terre tremble à Los Angeles et son cercueil disparaît au fond d'une crevasse. »* Elle chante alors, tendrement, en regardant une chaise vide comme si elle y voyait un fantôme. Souriant légèrement, l'air de dire que la vie est parfois plus cruelle encore que dans la musique de Kurt Weill.

Stéphane Davet

« Les Bonnes » ou l'ivresse de l'aliénation selon Genet

Au Vieux-Colombier, Philippe Adrien met en scène Claire, Solange et Madame, héroïnes fameuses de ce simulacre du servage

LES BONNES, de Jean Genet. Mise en scène : Philippe Adrien. Avec Catherine Hiégel, Dominique Constanza et Jeanne Balibar.
COMÉDIE-FRANÇAISE THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Durée : 1 h 30. De 60 F à 150 F. Jusqu'au 23 décembre.

On n'oubliera pas de sitôt la dernière scène des *Bonnes* dans la nouvelle mise en scène de Philippe Adrien, moment de théâtre brut où, un à un, disparaît jusqu'au moindre accessoire, escamoté comme par magie dans les murs, le sol de la chambre de Madame, tandis qu'on aperçoit l'élévation de parpaings qui condamne Claire et Solange, les deux sœurs. Les bonnes sont désormais recluses au sens premier du mot, barricadées de leur propre volonté pour un acte ultime de résistance, ou déjà condamnées, enfermées, sans espoir de jamais sortir de leur prison, selon le sens que l'on voudra donner à la situation.

Cette incertitude est d'un grand metteur en scène qui sait ouvrir les sens d'un texte, ouvrir les sens de celui qui le perçoit, ouvrir les possibilités d'interprétation pour les acteurs comme pour les spectateurs. Ce qui ne l'empêche pas de semer le trouble par des fausses pistes tout au long d'une œuvre qui en regorge. Ainsi, quand la pièce commence, on ne sait pas – ou l'on feint d'oublier – qui est qui dans cette pantomime réunissant dans un jeu outrancier, violemment expressionniste, une maîtresse et sa servante ; et quand Madame, la vraie, apparaîtra plus tard, on se demandera quelle est la part d'amour, de haine, de jouissance et de souffrance, la part de soumission et de subversion qui lie les bonnes à celle qui les emploie. La somme de ces incertitudes est ici d'autant plus forte et troublante que Philippe Adrien a justement choisi de ne pas choisir entre les deux voies que l'on emprunte souvent en mettant en scène *Les Bonnes*. Il aime autant la trame quasi policière, celle d'un drame criminel inspiré à Genet par un fait divers retentissant, que la trame presque religieuse, celle d'un cérémonial expiatoire dont on sait la part de dérision.

C'est donc l'esprit en alerte, cédant aux incertitudes du suspense et à l'effroi amusé d'un rituel métaphysique que nous assistons au règlement de comptes et au dérèglement des sens de Madame et de ses bonnes. L'un des coups de génie de cette mise en scène est de confier le rôle de Madame à Jeanne Balibar, femme dans la plénitude de sa jeunesse, d'une grande sensualité, d'une forte séduction, aussi désirable que vénéneuse. Philippe Adrien n'hésite pas à la dévêtir juste ce qu'il faut pour aviver encore la soumission et la jalousie de ses deux comparses, et la fascination des spectateurs.

Le metteur en scène a vu juste quand il nous donne les deux sœurs, Catherine Hiégel (Solange) et Dominique Constanza (Claire), leur charme et leur séduction. Toutes trois sont les héroïnes effrayantes de ce simulacre du servage. Elles y mettent une ferveur démoniaque, se jouant de toutes les chausse-trapes, de tous les travestissements, pour être ce qu'elles sont : une aliénation « enivrante », ce qui est bien le paradoxe premier du théâtre de Jean Genet, tueur des repères ordinaires.

Olivier Schmitt

« Azev », un terroriste mal armé

AZEV OU LE TSAR DE LA NUIT, de Bernard Thomas. Mise en scène : Régis Santon.
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Durée : 2 heures. 120 F et 160 F. Jusqu'au 31 décembre.

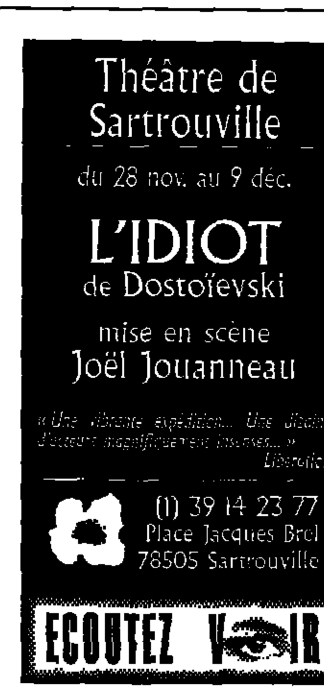
Le débat de la nouvelle pièce de notre confrère du *Canard enchaîné*, Bernard Thomas, est simple et parfaitement inextricable : un « juste » peut-il sommeiller dans le corps d'un terroriste ? La question vaut d'être posée quand, plan « Vigipirate » oblige, on vous fouille à l'entrée des théâtres. Pourtant, *Azev* ne sera pas la clé pour comprendre les agissements de Khaled Kelkal ou ceux du Djihad islamique : Bernard Thomas a fui l'actualité immédiate pour lui préférer celle de la Russie au tournant du siècle dernier. Là, il a rencontré à la faveur de son livre, *Les Provocations policières* (Fayard, 1972), l'incroyable figure historique d'Evno Azev, ou Valentin, ou Raskine, comme on voudra, chef opérationnel du réseau antitsariste et tout autant salarié de Son Altesse impériale pour lutter contre le terrorisme.

De Moscou à Saint-Pétersbourg, en passant par le Léman, Azev (Jean-Pierre Kalfon) réfléchit, agit, manipule et tue sans discrimination aussi bien ses camarades clandestins que les figures du régime tsariste. La pièce vaut ce qu'elle vaut, c'est-à-dire un peu plus qu'un Brisville et beaucoup moins qu'un Genet ou qu'un Camus, plus habiles à tresser leur époque, la nôtre, ses intrigues politiques, policières, passionnelles, dans les fils du théâtre. Les personnages de Bernard Thomas ont le souffle court et se méfient du monologue, et donc de l'explication poussée de leurs motivations. Du coup, on s'ennuie, d'autant que la mise en scène de Régis Santon n'a rien d'une bombe : geste empesée dans un décor épouvantable (Claude Piet).

O. S.









■ **RESTAURATION : le palais du Sénateur**, dessiné au XVIe siècle par Michel-Ange et érigé sur la place du Capitole, au centre de Rome, a été restitué, dimanche 26 novembre, à son ancienne splendeur, après neuf mois d'une restauration méticuleuse réalisée en collaboration par la mairie de Rome et le groupe français Rhône-Poulenc. La façade du palais, siège de l'hôtel de ville, a retrouvé l'aspect bicolore, rose et blanc, de ses origines. Les techniciens ont retrouvé les traces de treize couches de couleurs superposées au cours des siècles. Les parties en pierre ont été traitées chimiquement afin de les rendre résistantes à la pollution. Quant à la célèbre statue équestre de l'empereur Marc-Aurèle, datant de l'Antiquité romaine, elle sera remplacée par une copie réalisée grâce à une technologie d'avant-garde.

هكذا من الأصل

Quintette pour Charles Tyler

David Murray rend hommage à l'une des figures marquantes du free jazz



LE SAXOPHONISTE noir américain Charles Tyler avait débuté sa pratique musicale dans un orchestre de l'armée – version fanfare – puis dans des formations de rhythm'n'blues. Comme Albert Ayler, dont il sera le plus fidèle continuateur. A ces formes « joyeuses » de la musique, Charles Tyler ajouta une dimension spirituelle. Figure marquante des premiers pas du free jazz, Charles Tyler resta jusqu'à sa mort, à Toulon en juin 1992, le témoin actif d'une musique libre et généreuse.

David Murray, en quintette, joue la musique de celui qui fut son professeur en compagnie de musiciens qui ont côtoyé Charles Tyler (Wilber Morris, Andrew Cyrille...). Outre plusieurs concerts de David Murray en France depuis le 16 novembre, le poète Barry Wallenstein a participé à cet hommage que complète jusqu'au 2 décembre une exposition photographique à la médiathèque de Nanterre.

★ Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, 20 h 45, le 28. Tél. : 41-37-94-20. De 70 F à 120 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Sortie d'artistes
Ils sont jeunes, manient leur instrument avec virtuosité et se produisent habituellement au sein des grands orchestres parisiens. Ils s'offrent ici une récréation, en picorant les musiques de la Belle Epoque ou des Années folles. Créé en 1989, cet ensemble a déjà participé à de nombreux festivals et anima notamment trois années durant les cafés-concerts du Musée d'Orsay. Un vagabondage fort plaisant, qui, du « Cinéma » (Chaplin, Nino Rota...) à « La Séduction » *(La Veuve joyeuse, La Traviata)*, se décline chaque soir sur un thème différent.
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris-2e. Mº Opéra. 19 heures, du mardi au samedi, jusqu'au 30 décembre. Tél. : 42-61-44-16. 100 F.

Naughty by Nature
On se méfie avec raison des concerts de rap. Utilisation outrancière du playback, performances dépassant rarement les soixante minutes, sonorisation défaillante... L'énergie du public est pourtant sans égale. Espérons que Naughty by Nature, auteur d'une poignée de bons singles, saura le récompenser.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 28. Tél. : 42-08-60-00.

Les Négresses vertes
La folie originelle du groupe n'a pas survécu à la disparition d'Helno, leur chanteur canaille. Mais les Négresses ont gardé le sens de la fête et une recherche musicale au carrefour du rock, de la chanson, de l'Afrique et de la latinité.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 21 heures, les 28 et 29. Tél. : 42-00-14-14. 120 F.

The Amps
En vacances des Breeders, Kim Deal a branché The Amps (les amplis) et retrouvé aisément les sensations âpres et acidulées de ce pop-garage qui a fait le succès de *Canonball* et de *Last Splash*.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Anvers. 19 heures, le 29. Tél. : 44-92-45-45. Location Fnac. 93 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Diverses blessures
d'Enzo Cormann et Jean-Marc Padovani, mise en scène de Philippe Adrien, avec Magali Dieux, Olivier Angele, Enzo Cormann et Jean-Claude Jouy, Jean-Marc Padovani, Gérard Pansanel et Olivier Sens (musiciens).
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. A partir du 5 décembre. Les mercredi, vendredi, samedi, à 21 heures ; les jeudi et mardi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 17 décembre.*

La Famille Fenouillard
de Christophe, mise en scène de Laurent Pelly, avec Henri Boyer, Christian Gaitch, Pierre Gérard, Rémi Gibier, Florence Pelly, Lydie Pruvot, Fabienne Rocaboy et Jean-Benoît Terral.
Théâtre Jean-Vilar, cité Jardins, place Stalingrad, 92 Suresnes. Le samedi 2, à 21 heures. Tél. : 46-97-98-10. Durée : 1 h 10. 100 F et 130 F.*

La Femme changée en renard
de David Garnett, mise en scène de Didier Bezace, avec Christophe Grundmann, Serpentine Teyssier et Benoît Muracciole.
Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. A partir du 2 décembre. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le jeudi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 31 décembre.*

Lectures-rencontres
de Hwang Tonggyu, Ko Up et Sin Kyongnim.
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161 bis, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mº Rambuteau. Les mardi 5 et mardi 12, à 20 h 30 ; le jeudi 7, à 18 h 30. Tél. : 44-54-53-00. Durée : 1 heure. 40 F et 50 F. Jusqu'au 19 décembre.*

Lettre d'une inconnue
de Stephan Zweig, mise en scène de Laurence Gros, avec Carole Philly et Etienne Fert.
Atelier Bastille, 76, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris 11e. Mº Ledru-Rollin, Bastille. A partir du 4 décembre. Du mardi au samedi, à 19 h 30. Tél. : 43-42-34-10. Durée : 1 h 15. 50 F et 80 F. Jusqu'au 6 janvier.*

Murx, l'Européen, Murx, une soirée patriotique
de Matthias Lilienthal, mise en scène de Christoph Marthaler, avec Magne Hovard Brekke, Bruno Cathomas, Suzanne Düllmann, Olivia Grigolli, Ruedi Haüsermann, Ueli Jäggi, Jürg Kienberger, Heide Kipp, Klaus Mertens, Jürgen Rothert et Winfried Wagner.
Maison des arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Du jeudi 30 au samedi 2, à 20 h 30 ; le dimanche 3, à 15 h 30. Tél. : 45-13-19-19. Durée : 2 heures. De 50 F à 100 F.*

My Fair Lady
d'Alan Jay Lerner et Frederick Loewe, d'après George Bernard Shaw, mise en scène de Joseph Hardy, avec Richard Chamberlain, Meg Tolin, Bernard Horsfall, Bruce Purchase, Helen Ryan, Meg Wynn Owen, Alan Souza, Kevin Albert, Timothy Bennett, Lee Berman, Kevin Carter, Edwardyne Cowan, Alexander de Jong, Amy Elers, Douglas Fraser, Lisa Mane Gath, Todd Gross et Daniel Haley.
Théâtre Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mº Chaussée-d'Antin, Trinité, Havre-Caumartin. A partir du 5 décembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 14 h 30 et 19 heures. Tél. : 53-32-32-00. Durée : 3 h 15. De 150 F à 450 F. Jusqu'au 23 décembre.

Le Public (en espagnol)
de Federico Garcia Lorca, mise en scène de Francisco Ortuno, avec Ramon Aparicio, F. M. Poika, Miguel Angel Butie, Claudio Vegal, Joaquin Ramirez, Constantino Renedo, Claudio Santana, Marcial Alvarez, Luis Salguero, Chefra Castilla, Alicia Cifredo, Teresa Pardo et Faustina Camacha (el Teatro del Sur).
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide. Les jeudi 30 et vendredi 1er, à 20 h 30 ; le samedi 2, à 19 heures ; le dimanche 3, à 17 heures. Tél. : 45-44-41-42. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F.*

Les Samedis du Vieux-Colombier, lecture
de Paul Claudel, mise en scène de Jean-Loup Rivière, avec Jean Dautremay et Michel Robin.
Comédie-Française-Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice. A partir du 2 décembre. Le samedi, à 17 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 2 heures. 50 F et 60 F. Jusqu'au 16 décembre.*

Les Sursitaires
d'Elias Canetti, mise en scène de Heinz Schwarzinger, avec Maud Rayer, Nicolas Pignon, Michel Hart, Yves Gerbaulet, Jean-Luc Debattice, Catherine Dewitt, Lucia Bensasson et Yvette Petit.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 2e. Mº Rambuteau. Du mercredi 29 au samedi 2, le lundi 4, à 20 h 30 ; le dimanche 3, à 16 heures. Tél. : 44-78-13-15. Durée : 2 heures. 75 F et 90 F.*

Valse nº 6 ; Les Nuits florentines
de Nelson Rodrigues et Marina Tsvetaeva, mise en scène d'Alain Ollivier et Igor Minaïev, avec Agathe Gizard et Elena Safonova.
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mº Glacière. A partir du 29 novembre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 45-88-62-22. Durée : 2 h 10. 85 F et 120 F. Jusqu'au 23 décembre.*

SÉLECTION

Les Bonnes
de Jean Genet, mise en scène de Philippe Adrien, avec Catherine Hiegel, Dominique Constanza et Jeanne Balibar.
Comédie-Française-Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 1 h 30. De 60 F à 150 F. Jusqu'au 23 décembre.*

Le ciel est loin, la terre aussi
de Mladen Materic, mise en scène de l'auteur, avec Jelena Civic, Jean Durozier, Kate France, Haris Resic, Tihomir Vujicic, Josiane Wilson, Loreen Farnier et Jean-Baptiste Durozier.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. Du mercredi 29 au samedi 2, à 21 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 20. 70 F et 100 F. Dernières.*

Dans la solitude des champs de coton
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Patrice Chéreau, avec Patrice Chéreau et Pascal Greggory.
Manufacture des œillets, 25, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 15. 150 F. Jusqu'au 14 janvier.

L'Echange (seconde version)
de Paul Claudel, mise en scène de Jean Dautremay, avec Claire Vernet, Muriel Mayette, Eric Ruf et Bruno Raffaelli.
Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les mercredi 29, jeudi 30 novembre, dimanche 3, mardi 5, lundi 11 décembre, à 20 h 30 ; les samedi 2 et samedi 9, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 30. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 13 janvier.

Gibiers du temps
de Didier-Georges Gabily, mise en scène de l'auteur, avec Catherine Baugué, Ulla Baugué, Nicolas Bouchaud, Hélène Corsi, Vincent Dissez, Elisabeth Doll, Frédérique Duchêne, Bernard Ferreira, Virginie Lacroix, Denis Lebert, Christelle Legroux, Gilles Masson, Nathalie Nambot, Xavier Tavera et Nanténé Traoré.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mardi au vendredi, à 20 heures ; le samedi, à 14 heures. Tél. : 41-32-26-26. 95 F et 140 F. Jusqu'au 16 décembre.*

Grande Ecole
de Jean-Marie Besset, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Ophélie Koering, Hélène Médigue, Christophe Bouisse, Guillaume Canet, Gilbert Désveaux et Robert Plagnol.
Théâtre 14-Jean-Marie Serreau, 20, avenue Marc-Sangnier, Paris 14e. Mº Porte-de-Vanves. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 45-45-49-77. Durée : 1 h 50. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 31 décembre.*

L'Idiot
d'après Dostoïevski, mise en scène de Joël Jouanneau, avec Philippe Demarle, Hélène Alexandridis, Virginie Michaud, Océane Mozas, Véronique Reymond, Yvette Theraulaz, Bruno Abraham-Kremer, Jean-Quentin Chatelain, Gilles David et Jérôme Kircher.
Théâtre, place Jacques-Brel, 78 Sartrouville. Les mercredi 29 novembre, vendredi 1er, samedi 2, mardi 5, mercredi 6, vendredi 8, samedi 9 décembre, à 20 h 30 ; le dimanche 3, à 16 heures. Tél. : 39-14-23-77. Durée : 2 h 50. De 60 F à 122 F. Jusqu'au 9 décembre.*

Quatre heures à Chatila
de Jean Genet, mise en scène d'Alain Milianti, avec Clotilde Mollet.
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 40-03-75-75. Durée : 0 h 55. 90 F et 110 F. Jusqu'au 10 décembre.*

Le Rêve d'un homme ridicule
d'après Dostoïevski, mise en scène de Christian Colin et Bernard Sobel, avec Christian Colin.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Du mercredi 29 au samedi 2, à 20 h 30 ; le dimanche 3, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 2 heures. 95 F et 140 F. Dernières.*

Richard III
d'après William Shakespeare, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Marcial Di Fonzo Bo, Marie Lauverjat, Sandrine Spielmann...
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au vendredi, à 20 heures ; le samedi, à 17 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 48-13-70-00. Durée : 4 h 20. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 18 décembre.*

Scènes de la vie conjugale
d'Ingmar Bergman, mise en scène de Rita Russek et Stephan Meldegg, avec Nicole Garcia et André Dussollier.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris 8e. Mº Madeleine. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-68-11-45. Durée : 1 h 45. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 janvier.

Le Songe d'une nuit d'été
de William Shakespeare, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Cécile Brune, Frédéric Fisbach, Valérie Lang, Stanislas Nordey, Myrto Procopiou, Richard Sammut...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 2 h 45. De 80 F à 130 F. Jusqu'au 10 décembre.*

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec Juliana Carneiro Da Cunha, Brontis Jodorowsky, Shahrokh Meshkin-Ghalam, Nirupama Nityanandan...
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 h 30. 150 F. Jusqu'au 31 décembre.

Valérie Lemercier
Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mº Trinité. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 18 heures et 20 h 30. Tél. : 48-74-25-37. Durée : 1 h 30. De 130 F à 220 F. Jusqu'au 30 mai.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BABYFEVER
Film américain de Henry Jaglom, avec Victoria Foyt, Matt Salinger, Frances Frisher, Dinah Lenney, Eric Roberts, Zack Norman (1 h 50).
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, dolby, 6e (42-22-87-23).

CLOCKERS (**)
Film américain de Spike Lee, avec Harvey Keitel, John Turturro, Delroy Lindo, Mekhi Phifer (2 h 09).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

DOUCE FRANCE
Film français de Malik Chibane, avec Hakim Sahraoui, Frédéric Diefenthal, Fadila Belkebla, Séloua Hamse, Saïda Bekkouche, Fettouma Bouamari (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

JOHNNY MNEMONIC (*)
Film américain de Robert Longo, avec Keanu Reeves, Dolph Lundgren, Takeshi, Ice-T, Barbara Sukowa (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

KIDS (*)
Film américain de Larry Clark, avec Leo Fitzpatrick, Justin Pierce, Sajan Bhagat, Billy Valdes, Billy Waldman, Javier Nunez (1 h 31).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MADAME BUTTERFLY
Film français de Frédéric Mitterrand, avec Ying Huang, Richard Troxell, Ning Liang, Richard Cowan, Jing Ma Fan, l'Orchestre de Paris (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

NEUF MOIS AUSSI
Film américain de Chris Columbus, avec Hugh Grant, Julianne Moore, Tom Arnold, Joan Cusack, Jeff Goldblum, Robin Williams (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE
Dessin animé américain de Mike Gabriel, Eric Goldberg (1 h 22).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

QUARTIER MOZART
Film franco-camerounais de Jean-Pierre Bekolo, avec Serge Amougou, Sandrine Ola'a, Jimmy Biyong, Essindi Mindja, Atebass (1 h 28).
Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

A LA VIE, A LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

AU PETIT MARGUERY
de Laurent Bénégui,
avec Stéphane Audran, Michel Aumont, Jacques Gamblin, Agnès Obadia, Alain Fromager, Mimi Felixine.
Français (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

CORRIDOR
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Viachesiav Amirhanian, Sharunas Bartas, Eimuntas Nekrochius.
Lituanien, noir et blanc (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LA CROISADE D'ANNE BURIDAN
de Judith Cahen,
avec Judith Cahen, Joël Luecht, Serge Bozon, Fabrice Barbaro, Alberto Sorbelli, Camille de Casabianca.
Français (1 h 25).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

CROSSING GUARD
de Sean Penn,
avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

DIS, PAPA
de René Bjerke,
avec Hakon Bolstad, Benedikte Lindbeck, Nils Ole Oftebro, Grethe Ryen.
Norvégien (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DOLLAR MAMBO
de Paul Leduc,
avec Dolores Pedro, Roberto Sosa, Raul Medina, Litico Rodriguez, Tito Vasconcelos, Eduardo Lopez Rojas.
Mexicain (1 h 20).
Latina, 4e (45-49-60-60).

FIESTA
de Pierre Boutron,
avec Jean-Louis Trintignant, Grégoire Colin, Marc Lavoine, Laurent Terzieff, Dayle Haddon.
Français (1 h 48).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

LES FRERES MCMULLEN
de Edward Burns,
avec Jack Mulcahy, Mike McGlone, Edward Burns, Connie Britton, Maxine Bahns, Elisabeth P. McKay.
Américain (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

LE GARÇU
de Maurice Pialat,
avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

LENI RIEFENSTAHL, LE POUVOIR DES IMAGES
de Ray Müller,
Allemand-belge (3 h 02).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'OPÉRA DE QUAT'SOUS
de Georg-Wilhelm Pabst,
avec Albert Préjean, Margo Lion, Jacques Henry (version française), R. Forster, Lotte Lenya, Reinhold Schünzel (version allemande)..
Français, noir et blanc (3 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE DOOM GENERATION (**)
de Gregg Araki,
avec James Duval, Rose McGowan, Cress Williams, Johnathan Schaech.
Franco-américain (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

TROIS JOURS
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas.
Lituanien (1 h 20).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

UNDERGROUND
de Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
Européen (2 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 36-68-03-78 (2,23 F/mn)

Un prix attribué à un dessinateur de « Minute » perturbe le Festival d'Epinal

ÉPINAL (Vosges)
de notre envoyé spécial

Un léger flottement fut perceptible sous le chapiteau abritant le 7e festival « Images de la caricature » d'Epinal (du 20 novembre au 2 décembre) lorsque le jury a décerné, samedi 25 novembre, son prix Jeune Espoir au dessinateur Miège et que celui-ci confia être heureux de *« ce prix, attribué à quelqu'un qui dessinait pour un journal qui ne plairait pas à tout le monde :* Minute ». Un certain malaise s'empara ensuite des convives du dîner officiel quand un dessinateur de *Charlie-Hebdo* conspua les organisateurs et le jury pour avoir distingué un organe d'extrême droite, *« ce qui lui donnait envie de dégueuler »*, alors que *« les copains »* du journal satirique étaient présents au Festival du livre de Toulon pour lutter contre le Front national.

Certains membres du jury, présidé par l'éditeur Jean Orizet (Les Editions du Cherche-Midi) et composé de journalistes – Patrick de Carolis (M 6), Bruno Frappat *(La Croix)*, Jean-Paul Germonville *(L'Est républicain)*, Bruno Théveny *(La Liberté de l'Est)*, Jobst Plog (Arte), Laurence Théault (RFI) – ainsi que de représentants des partenaires du Festival (Wagons-Lits, Arjo Wiggins, Vittel, La Poste, Carrefour...), avaient cru comprendre que Miège collaborait uniquement à un journal d'art. Quelques-uns se consolaient en soulignant la qualité du trio de finalistes du Grand Prix – Pancho *(Le Monde)*, Willem *(Libération)* et Wiaz *(Le Nouvel Observateur)*.

D'autres ne savaient plus trop qu'en penser. Sinon que cette édition avait eu quelques ratés. On ne sut pas comment le maire de la cité, Philippe Séguin, qui vaquait alors à d'autres tâches, appréciait l'incident.

Dans l'après-midi, il avait pris le temps de visiter des expositions dont celle de Catherine Beaunez, « Les femmes et la politique », et celle consacrée à Jacques Faizant pour ses cinquante ans de dessin de presse. Ses croquis avaient bénéficié des services du chauffeur du maire, la SNCF, en grève, n'ayant pu effectuer ce transport. Le dessinateur attitré du *Figaro* – depuis vingt-huit ans – avait d'ailleurs offert un dessin illustrant un jeu de mots sur le « père choir » au président de l'Assemblée nationale.

M. Séguin, qui aime visiblement la caricature et le dessin de presse, ne se fit pas prier pour commenter ces expositions. *« J'ai la très grande honte de présider une assemblée où les femmes représentent moins de 7 %,* confia-t-il devant les dessins de Catherine Beaunez. *On peut espérer que le Parlement des enfants, où filles et garçons sont à égalité, préfigure un autre avenir. »* L'exposition Faizant ou celle dévolue à « La caricature et les deux septennats » lui inspira des propos plus vifs : *« Je supporte mieux les dessins que les articles quand ils sont mauvais. Il y a une habitude de contestation dans les dessins qu'on ne trouve pas toujours dans les « papiers », encore trop imprégnés par la pensée unique... »*

Yves-Marie Labé

La CLT cherche toujours des partenaires

Pour développer son offre de télévision numérique la Compagnie luxembourgeoise hésite à s'allier à Canal Plus

LA COMPAGNIE luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a opposé, lundi 27 novembre, un démenti aux rumeurs annonçant l'abandon de ses offres de programmes numériques francophones et germanophones. Le quotidien belge *Le Soir*, daté 25-26 novembre, avait annoncé que *« la CLT renonce à son bouquet français »*, plusieurs réunions d'actionnaires de la CLT, la semaine dernière, ayant débouché sur un report des projets.

« Faux », répond l'opérateur luxembourgeois, qui rappelle que *« la CLT restera dans le numérique. Nous continuons nos projets »*. Le groupe luxembourgeois vient de mettre en place à Paris, TV Direct, structure chargée d'organiser son offre numérique francophone. La CLT a nommé deux directeurs généraux, Jean-Charles De Kayser (direction des programmes) et Pierre Noizat (direction de la diffusion et de la production).

Pourtant, malgré ses dénégations, l'incertitude demeure. La CLT n'a toujours pas trouvé les 5 milliards de francs qu'elle veut investir dans ses développements numériques en France et en Allemagne. Ses actionnaires se font tirer l'oreille. Et Pierre Dauzier, PDG du groupe Havas, présent dans le capital de Canal Plus et dans la CLT, refuse de financer deux projets concurrents. Selon lui, *« personne ne peut battre Canal Plus sur le marché français »*. Michel Delloye, administrateur délégué de la CLT, devait rencontrer Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, mardi 28 novembre.

MENACE AMÉRICAINE

Après avoir réussi à imposer un décodeur numérique commun aux deux groupes, le PDG d'Havas milite pour qu'ils s'entendent sur la composition d'un bouquet francophone unique. D'abord tentée de faire cavalier seul, la CLT semble se rallier à cette démarche et annonce *« la révision de son offre numérique »*. L'opérateur luxembourgeois *« étudie des formules de rapprochement avec Canal Plus et Bertelsmann mais aussi avec d'autres groupes »* dont celui de Rupert Murdoch. L'opérateur de BSkyB a, selon le mot de Patrick Le Lay, PDG de TF 1, effectué récemment *« une tournée des popotes »* en Europe qui l'aurait mené de la CLT à Canal Plus, en passant par Havas.

Selon certains observateurs, un accord, un moment envisagé, entre la CLT et Rupert Murdoch serait aujourd'hui moins vraisemblable. Les négociations achopperaient sur le choix de chef de file. A défaut de Rupert Murdoch, la CLT est donc toujours à la recherche de *« partenaires techniques, financiers et programmatiques »*. Mais cette quête menace d'être longue. Le groupe luxembourgeois annonce que son offre numérique francophone sera désormais lancée à la mi-96, avec le risque de laisser la chaîne cryptée proposer seule un bouquet au début de l'année.

Faute de trouver un financement de grande ampleur, la CLT devra réviser ses ambitions numériques à la baisse. En France, la solution de repli pourrait passer par une participation de l'opérateur grand-ducal au bouquet numérique préparé par Canal Plus. La CLT disposerait de quelques chaînes dans l'ensemble commercialisé par la chaîne cryptée, son *« partenaire naturel »*. Toutefois, cette solution de moindre coût, si elle satisfait Pierre Dauzier, risque de laisser le champ libre à l'arrivée d'un concurrent... américain par exemple.

Guy Dutheil

Le groupe Condé Nast cesse la parution de trois magazines

ÉDITÉS en France par le groupe américain Condé-Nast, les magazines *Vogue Hommes*, *Maison et Jardin*, *Automobiles classiques* vont cesser de paraître après la publication des numéros de février. La raison de cette décision *« inéluctable »*, selon la direction de la filiale française, est l'aggravation des pertes financières de ces titres depuis environ cinq ans, dues essentiellement à la chute de la publicité. Les recettes de publicité ne représenteraient qu'un peu plus d'un quart du chiffre d'affaires.

Le groupe américain, qui publie aussi le prestigieux *New Yorker* et *Vanity Fair* et possède plusieurs chaînes de télévision, réduit considérablement son implantation en France. Il ne restera plus dans l'Hexagone que le titre phare du groupe, *Vogue* (79 356 exemplaires de diffusion payée en 1994), qui vient de fêter ses soixante-quinze ans, avec un numéro spécial qui retrace notamment les rapports de *Vogue* à la photographie et à la littérature.

Pour les quelque 240 salariés français, l'annonce brutale de l'arrêt des trois magazines luxueux, qui ont dû affronter la récession publicitaire et une farouche concurrence, est un triste cadeau d'anniversaire : *Maison et Jardin* (mensuel vendu à 108 400 exemplaires en 1994) est présent sur le marché français depuis 45 ans, *Vogue Hommes* (mensuel, 58 600 ex.) depuis 20 ans, et *Automobiles classiques* (31 000 ex.), bimestriel destiné aux collectionneurs, depuis 11 ans. Journal menacé depuis un certain temps, *Vogue Hommes* avait pourtant vu arriver en septembre un nouveau directeur de la rédaction, pour relancer le titre.

La direction a refusé de préciser si elle envisageait de céder *Maison et Jardin* et *Automobiles classiques* à d'autres éditeurs. Fin 1994, le magazine *Glamour* avait cessé de paraître pour fusionner avec *Vogue*. La direction a assuré les salariés que l'édition française de *Vogue* – le titre vend 1,7 millions d'exemplaires par mois dans le monde entier – n'était pas menacée.

MARDI 28 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : Cannon.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 Série : La Philo selon Philippe.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Cinéma : Le Mariage du siècle. □ Film français de Philippe Galland (1985).
22.30 LMI, le magazine info. Présenté par Guillaume Durand. Invité : Jean-Pierre Raffarin, ministre de la fonction publique.
23.45 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Kleber Beauvillain (Hewlett Packard).
0.05 Série : Paris d'as.
0.55 Journal, Météo.
1.10 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) ; 1.35, Série : Passions ; 2.00, Histoires naturelles (et 3.45) ; 2.25, La Pirogue ; 3.20, L'Aventure des plantes ; 4.40, Mésaventures ; 5.05, Musique ; 5.15, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [4/6].

FRANCE 2

12.15 Jeu : Les Z'amours (et 4.50).
12.57 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.45 Série : Placé en garde à vue.
15.45 Tiercé. En direct d'Evry.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05). La chance aux chansonniers.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Que le meilleur gagne (et 3.45).
19.15 Bonne nuit les petits. Les Indiens.
19.20 Studio Gabriel (et 2.05). Invitées : Ophélie Winter, Mylène Demongeot.
19.59 Journal, Météo.

20.50 Cinéma : L'Eveil. ■ Film américain de Penny Marshall (1990). Avec Robert De Niro.
23.00 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Jusqu'où peut-on aller pour l'amour des courses ?
0.30 Les Films Lumière.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. La Langue maternelle. Avec Vassilis Alexakis (*La Langue maternelle*) ; Josyane Savigneau *(Carson McCullers)* ; *Andreï Makine (Le Testament français)* ; Jacques Bonnaffé, comédien ; Denez Prigent, chanteur breton.
2.40 Programmes de nuit. Taratata (rediff.) ; 3.55, 24 heures d'infos ; 4.05, Jeu : Pyramide.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.48 Le Magazine de l'Assemblée.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Série : Brigade criminelle.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Poissons, coquillages et crustacés*, de Jean-Claude Goumard et Hervé Amiard.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Questions pour un champion. Jeu animé par Julien Lepers. Spécial juniors.
22.35 Météo, Journal.
23.00 Décrochage régional : Couleur pays. Programme des treize télévisions régionales.
0.30 Sagacités (rediff.).
1.00 Sidamag (rediff.).
1.15 Feuilleton : Dynastie.
2.05 Musique Graffiti. *Symphonie KV 551, Jupiter*, 1er mouvement, de Mozart, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Riccardo Muti (20 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Docteur miracle. D'Arlene Sanford
15.05 Boulevard des clips (et 5.15).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. [1/2] On a marché sur la lune.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : E = M 6 junior. Présenté par Mac Lesggy et Caroline Avon. Comment ça marche : la télévision ; Le projet Jason.

20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. La Chute d'Icare. La Préparation au mariage. Avec Jane Seymour, Joe Lando.
22.45 Téléfilm : Cœurs en feu. De Jeff Bleckner, avec Lesley Ann Warren, Tom Skerritt. *Après vingt ans de mariage, un homme tombe amoureux de la dame de compagnie de sa femme qui souffre de sclérose en plaques.*
0.25 Magazine : Les Dossiers de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. Y a-t-il un scandale du logement en France ? (rediff.).
2.00 Rediffusions. Culture pub ; 2.25, Starnews ; 2.50, La Croisière rouge ; 3.30, Jazz 6 ; 4.25, Culture rock (La saga James Brown).

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'A 13.45

12.30 La Grande Famille.
13.40 Magazine : le Journal de l'emploi.
13.45 ▶ Cinéma : Bab el-Oued City. ■ Film franco-algérien de Merzak Allouache (1994).
15.15 Cyberculture (rediff.).
15.45 Cinéma : Serial Mother. ■ Film américain de John Waters (1993). Avec Kathleen Turner
17.10 Documentaire : Les Gnous ou la Migration du siècle. De Hugo Van Lawick.
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé. Reboot
18.30 Cyberflash.

EN CLAIR JUSQU'A 20.35

18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
19.30 Flash d'informations (et 21.55).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Grosse fatigue. ■ Film français de Michel Blanc (1993). Avec Michel Blanc, Carole Bouquet.
22.00 Cinéma : A toute allure. ■ Film américain d'Adam Rifkin (1994, v.o.). Avec Charlie Sheen.
23.25 S'en sortir.
23.30 Cinéma : Sex and Zen. □ Film de Hongkong de Michael Mak (1991, v.o.). Avec Lawrence Ng.
1.00 Cinéma : The Hidden 2. □ Film américain de Seth Pinkser (1994). Avec Raphael Sbarge.
2.30 Documentaire : Les Grands Crimes du XXe siècle. L'Elimination du tsar Nicolas II, de Philip Nugus (25 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Détours de France.
13.27 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Le Sens de l'Histoire (rediff.).
14.30 Défi. Dissidence.
15.30 Qui vive ! Les Dons d'organes [1/2]
15.45 Allô ! la Terre. Voyage à l'intérieur du corps [1/4]
16.00 La Preuve par cinq.
16.35 Va savoir.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Eco et compagnie.
18.15 Cinq sur cinq.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible [12/25] Chantage
19.30 Documentaire : Au Louvre avec les maîtres. De Richard Copans *Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, le Louvre, avec les œuvres académiques qu'il renferme, devient un lieu d'inspiration pour les modernes*
20.15 Documentaire : La Sœur de Marina. De Daniel Verdier.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit. Le Suicide des jeunes. Apprendre à accepter sa vie ; Etats-Unis : Judas Priest coupable ? ; Enquête à Munich sur le suicide de deux adolescentes ; Suicides en Russie. *Le mal de vivre des adolescents touche tous les pays... Après les accidents de la route, le suicide est la principale cause de mortalité chez les jeunes de 15-24 ans.*
21.45 Soirée thématique : André Malraux. Proposée par Daniel Rondeau.
21.50 Documentaire : André Malraux ou la grande vie. De Daniel Rondeau.
23.20 Cinéma : Espoir. ■ ■ Film français d'André Malraux (1939, N.). Avec José Sempere
0.35 Bibliographie.
0.40 Magazine : Velvet Jungle (rediff.).
2.25 Court métrage : Court-circuit. Après 68, de Stephen Burke (1994, 26 min, rediff.)

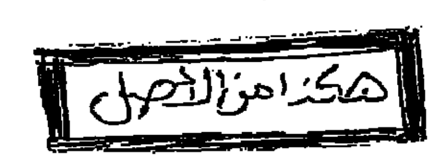
CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. Invités : Georges Blanc ; Serge Renaud ; Guy Renvoisé ; Philippe Faure-Brac. 23.50 Viva. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).
PLANÈTE 19.10 ▶ Les Matonnes. De Jean-Michel Carré. 20.05 A bout de glace. De Roland Théron. 20.35 Hermann, le retour aux sources. De Christophe Heili. 21.20 De Gaulle, vu d'ailleurs. [3/3] Puissances et passions. De Christina von Braun. 22.20 Zoo : Etat des lieux. [2/4] Zoos trois étoiles. De Grant Mansfield. 23.10 Le Britanis ou la croisière d'une vie. D'Olivier Guitton. 0.05 Le Cours de philo. De Bernard Cauvin et Jean-Marie Barbe. 0.55 Fous de collection. De Christian Mottier (45 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Eco, écu et quoi ? 19.30 Stars en stock. Debbie Reynolds. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Accatone. ■ ■ Film italien de Pier Paolo Pasolini (1961, N., v.o.). 0.15 Totalement cinéma. 0.40 Concert : Bob Geldof. Enregistré à Goodiwindi en Australie (60 min).
CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Cinéma : c'est la vie ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.15, C'est la vie ; 19.30, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.55, Bricolage et au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Des ados lassants ! 21.25 Série : Palace. 22.25 3000 scénarios contre un virus. 22.30 Série : Angela, quinze ans. Vous dansez, monsieur ? 23.15 Automobiles : Chevrolet. 0.00 Série : Bottom. He's Out. 0.35 Top bab (40 min).
SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.30). Qui suis-je ? 19.55 Série : Cher oncle Bill. Le Mariage chinois. 20.20 Série : Mon amie Flicka. Malchance. 20.45 Série : Les Chevaliers de la nuit (et 0.20). Cops. 21.35 Le Club. 21.45 Série : Les Espions. La Liste. 22.35 200 dollars plus les frais. Une détective tenace (55 min).
MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45). 19.15 Passion cinéma. 19.55 Mangazone (et 23.25). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 NBA Action. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 La Nuit Mangazone (240 min).
MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Feuilleton : The Real World London. 0.00 The End ? (90 min).
EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Motors. 22.00 Football. Résumé. Coupe intercontinentale : Ajax Amsterdam (P-B)-Gremio Porto Alegre (Bré). Au Stade national de Tokyo (Japon). 23.30 Boxe. 0.30 Snooker (30 min).
CINÉ CINÉFIL 18.55 La Duchesse de Langeais. ■ Film français de Jacques de Baroncelli (1941, N.). Avec Edwige Feuillère. 20.30 Le Petit Garçon de l'ascenseur. ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1962, N.). 22.00 Marie Stuart. ■ ■ Film américain de John Ford (1936, N., v.o.). 0.00 Le Dernier Sou. ■ Film français d'André Cayatte (1944, N., 90 min).
CINÉ CINÉMAS 18.50 L'Amour l'après-midi. ■ ■ Film français d'Eric Rohmer (1972). 20.30 C'est arrivé près de chez vous. ■ Film belge de R. Belvaux, B. Poelvoorde, A. Bonzel (1992). 22.05 Red Rock West. ■ Film américain de John Dahl (1992, v.o.). 23.40 Cinglée. ■ Film américain de Martin Ritt (1987, 115 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La musique au temps de Napoléon. 2. Le compositeur Giovanni Paisiello. 20.30 Archipel médecine. Les médicaments (3). Avec François Chast (L'Histoire contemporaine du médicament). 21.28 Poésie sur parole. Boris Pasternak (2). 21.30 Grand Angle (rediff.). Bouk en Dios, un village blessé. 22.40 Nuits magnétiques. Ma vie de banane. 0.05 Du jour au lendemain. Gérard Macé (L'Autre Hémisphère du temps). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 17. Le Loup, la Chèvre et le Chevreau ; Le Chameau et les Bâtons flottants ; La Laitière et le Pot au lait ; Fantaisie musicale. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival de Berlin. Donné le 12 septembre à la Philharmonie de Berlin, par l'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg, dir. Youri Temirkanov : Petrouchka, de Stravinsky ; Symphonie no 10, de Chostakovitch. 22.00 Soliste. Samson François, piano. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Twilight Symphony pour orchestre à cordes (3e mouvement), de Depraz, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Baden-Baden, dir. Peter Eötvös ; Chants méditerranéens : Stances écrites en plein découragement près de Naples (sur un texte de Percy Bysshe), de Goldschmidt, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Lothar Zagrosek ; O Notte Hommage à Dallapiccola, pour baryton et petit orchestre (sur un texte de Michelangelo Buonarotti), de Rihm, par la Badische Staatskapelle, dir. Günther Neuhold. 23.07 Ainsi la nuit. Quintette pour piano et cordes op. 30, de Taneïev ; Die Nacht, élégie pour mezzo-soprano, alto et piano, de Dargomijski. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Finger (Allemagne) ; traditionnelle (Andalousie) ; Garcia-Zarate (Pérou) ; Garcia-Abril (Canada). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Œuvres de Beethoven : Symphonie no 8, par l'Orchestre de la Radio-Télévision Suisse-Italienne, dir. Hermann Scherchen ; An die ferne Geliebte (arrangement Liszt), Leslie Howard, piano ; Quatuor no 11 (orchestration Gustav Mahler), par The English Chamber Orchestra, dir. Jeffrey Tate ; Messe D 950 : Credo, Sanctus et Benedictus, de Schubert, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Wolfgang Sawallisch, Helen Donath, soprano, Brigitte Fassbaender, alto, Francisco Araiza, ténor, Dietrich Fischer-Dieskau, basse ; Sonate no 29 Hammerklavier, de Beethoven, Sviatoslav Richter, piano. 22.30 Les Soirées... (Suite). Tannhäuser, ouverture et Venusberg, de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan ; Quatuor no 14, de Beethoven, par le Quatuor Hongrois ; Symphonie op. 21, de von Webern, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Pierre Boulez. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.



Une semaine pour « S'en sortir » sur Canal Plus

Jusqu'au 3 décembre, la chaîne cryptée se mobilise autour des plus démunis et s'efforce de mettre en lumière les initiatives de ceux qui s'organisent

CHAQUE ANNÉE, à l'approche de l'hiver, les médias semblent redécouvrir la pauvreté et la crise du logement. Et les SDF, que l'on ne voit habituellement que lorsque se sont produits des événements spectaculaires, tels que les occupations d'immeubles, apparaissent dans les journaux télévisés ou les magazines. Une « reconnaissance » momentanée qui débouche souvent sur un appel au porte-monnaie des téléspectateurs. Mais les organisations et les associations qui luttent contre l'exclusion savent le parti qu'elles peuvent tirer de cette ouverture des médias. Elles n'ont d'ailleurs pas le choix : aujourd'hui, le relais de l'opinion publique est indispensable pour bousculer les institutions.

On a vu comment a joué ce mécanisme au moment de la campagne pour l'élection présidentielle. Il a fallu une action très « visible » comme l'occupation de l'immeuble de la rue du Dragon, dans le 6e arrondissement de Paris, et l'implication de personnalités et d'artistes, pour amener Jacques Chirac, doublement concerné au titre de maire de Paris et de candidat à la présidence, à ressortir de l'oubli la loi de 1945 sur les réquisitions de logements vides, toujours applicable et forte de l'image positive de son initiateur, le général de Gaulle. Près d'un an après le coup médiatique de la rue du Dragon, le principe de la réquisition de locaux au profit des SDF est acquis, au moins dans l'opinion...

C'est cet état d'esprit qui anime Martine Mauléon (« Le Journal de l'emploi ») et Michel Royer, les deux coordinateurs de l'opération « S'en sortir », une semaine pendant laquelle Canal Plus se consacre aux plus démunis, les SDF et les chômeurs. Le but n'est pas de faire un état des lieux de la misère mais de montrer ceux qui se battent, ceux qui ont des idées à proposer.



Depuis le 27 novembre et jusqu'au 3 décembre, toute la chaîne se mobilise donc autour de cette thématique, « S'en sortir ». Les émissions « La Grande Famille », « Nulle part ailleur », « Le Journal du cinéma », « L'Hebdo de Michel Field », « L'Œil du cyclone », « C'est pas le 20 heures », « Pas si vite » et, bien entendu, « Le Journal de l'emploi » seront en clair. Six documentaires et trente témoignages-portraits de deux à quatre minutes filmés à travers la France sont introduits par des séquences d'habillage signées Jérôme Lefdup, dans lesquelles trente-deux animateurs de Canal répondent en quinze à vingt secondes à la question : « *Sans travail, sans argent, sans logement, sans relations, que feriez-vous ?* »

Dans les six documentaires, on retrouve des constantes de la chaîne cryptée, et d'abord l'idée que le public a besoin de s'intéresser à un individu, à son itinéraire personnel (son « aventure »), pour adhérer, par le biais de l'identification, à un thème plus large. C'est le cas dans *Je vous salue ma rue* (lundi 27 novembre), *La Tribu du tunnel* (vendredi 1er décembre, 15 h 10), *Irma 2* (samedi 2, 19 h 50) et, différemment, dans *Jeunesse 95 : échec à la galère* (samedi 2, 20 h 30).

Deux documents pourtant – les plus intéressants de la semaine – sortent complètement de ce schéma. *La Chronique de la rue du Dragon* (près d'un an de lutte filmé de l'intérieur par Samir Abdallah et Raffaële Ventura, de l'Association L'Yeux ouverts, dimanche 3, 15 h 50) et *L'Image de la pauvreté (à la télévision)*, d'Alain Barrelle et Michel Royer (ce soir). Entièrement composé d'images d'archives, ce document montre l'évolution de la façon dont la télévision rend compte de la crise du logement depuis le fameux appel de l'abbé Pierre, l'hiver 54, jusqu'aux exclus d'aujourd'hui, en passant par l'apparition des « nouveaux pauvres ».

Ainsi Pierre Desgraupes dans « Cinq Colonnes à la une », Valéry Giscard d'Estaing de retour d'une visite dans un bidonville, et l'abbé Pierre, déjà lui, qui souligne qu'à la veille de la célébration du bicentenaire de la Révolution et des droits de l'homme les Français de cette fin de siècle ont accepté sans mot dire l'existence d'une nouvelle catégorie sociale, « *les sans-droits* »...

Thérèse-Marie Deffontaines

★ « S'en sortir », Canal Plus, mercredi 29 novembre, 20 h 30.

Bonnes nouvelles

par Luc Rosenzweig

DANS CES PÉRIODES de sinistrose aiguë, alors que les jours diminuent, que la froidure s'installe, que les grèves paralysent notre beau pays, il est un lieu préservé des miasmes du quotidien : le prime-time de TF 1. Ainsi, dans « L'odyssée de l'étrange » diffusée lundi soir, il n'y avait que des bonnes nouvelles, ou presque. Ce magazine issu de la maison Breugnot a pour ambition de nous introduire dans le monde du para-normal, des histoires que l'humanité se raconte depuis qu'elle existe, comme celle de la vie avant et après la mort, de l'existence de la vie extraterrestre et autres solides sujets de controverses entre fieffés rationalistes et amateurs de surnaturel.

Jacques Pradel avait à se faire pardonner le dernier épisode de cette honorable émission, une véritable escroquerie nous vendant la prétendue autopsie de l'extraterrestre de Roswell filmée dans le plus grand secret il y a cinquante ans et miraculeusement exhumée de l'oubli. Ce numéro-là allait donc nous présenter du solide, du prouvé, du béton, comme on sait le faire chez Bouygues. Et, il faut l'avouer, ce ne fut pas tout à fait inintéressant.

Première bonne nouvelle : il y a une vie après la mort. Le sujet sur la réincarnation, la métempsycose, était illustré par le grand classique du genre, les « petits lamas » nés le jour même du décès d'un grand sage du bouddhisme tibétain, comme ce petit Andalou, âgé aujourd'hui de dix ans, dont la maman semble très fière, et qui a l'air futé comme tout. Mais il n'y a pas que les lamas qui ont la faculté de se réincarner, il y a aussi les scientifiques allemands inventeurs des V2, qui se rachètent en habitant le corps d'un jeune homme affecté d'un bec-de-lièvre qui a pu surmonter ses souffrances en découvrant sa vie antérieure. *Si non e vero...*

Deuxième bonne nouvelle : la vérité finit toujours par triompher, comme nous l'a montré l'histoire édifiante de cet étudiant en théologie de Chicago qui a cru bien faire en allant raconter à la police son rêve d'un meurtre effectivement commis dans son voisinage. Les flics de la cité d'Al Capone n'ont ni le sens de la plaisanterie ni un penchant exagéré pour le surnaturel : ils ont collé le rêveur au trou jusqu'à ce que, trois ans plus tard, l'innocence de ce dernier soit démontrée grâce à un journaliste d'investigation et à une nouvelle technique pas du tout paranormale, l'analyse des empreintes génétiques.

Dernière bonne nouvelle enfin, et pas la moindre : une nouvelle banque est née, la banque des rêves prémonitoires. Si, par exemple, vous est venue en songe la liste des six bons numéros du Loto, n'hésitez pas, envoyez-la sous enveloppe cachetée à Jacques Pradel, qui ne l'ouvrira que si vous lui signalez avoir gagné la cagnotte de Noël. Ou peut être avant, mais chut !

MERCREDI 29 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Série : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Mac Gyver.
15.30 Club Dorothée.
17.20 Série : Les Années fac.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Divertissement : Si on chantait.
Présenté par Julien Courbet. Avec Gilbert Bécaud, Francis Cabrel, Gipsy Kings, Olivia Newton-John, Véronique Sanson...

22.45 ▶ Magazine : Le Droit de savoir.
Condamnés à vivre ensemble à perpétuité, de Charles Villeneuve.

0.15 Magazine : Ushuaïa.
Présenté par Nicolas Hulot. Le Bobsleigh. Vol au-dessus de Moorea ; Ces merveilleux Russes sur leurs drôles de machines ; Poudre aux yeux ; L'Explorateur polaire ; Objectif cosmos.

1.20 Journal, Météo.

1.30 Programmes de nuit.
Histoires naturelles ; 2.25, Mesaventures ; 2.55, Le Chemin des Indiens morts ; 3.45, L'Aventure des plantes ; 5.00, Musique ; 5.05, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [5/6].

FRANCE 2

12.15 Jeu : Les Z'amours (et 4.05).
12.57 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : C'est quoi, ce petit boulot ?
[4/4] Attention : château.
15.20 Couleur Maureen (et 16.15, 16.50).
15.20 Série : Mission casse-cou.
16.20 Série : Seconde B.
17.15 Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Que le meilleur gagne (et 3.30).
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 1.55).
Invités : Elie Semoun.
19.55 Loto (et 20.45).
19.59 Journal, Météo.

20.55 Série : L'Instit.
Le Boulard, d'André Mélançon, avec Gérard Klein.
Lors d'un échange d'enseignants entre la France et le Québec, Victor Novak (Gerard Klein) découvre que l'un de ses élèves est un SDF

22.35 Magazine : Bas les masques.
Argent : cigale ou fourmi ? Reportages : Les Emplettes de Ruth, de François Pradeau ; Les Débiteurs anonymes, d'Angela Lorente et Catherine Hume.

23.45 Les Films Lumière.
23.50 Journal, Météo.
0.05 Le Cercle de minuit.
Des enfants différents.
1.20 Programmes de nuit.
Histoires courtes : Histoires d'ombre, de Pierre Schumacher ; 2.25, Emissions religieuses (rediff.) ; 3.55, 24 heures d'infos ; 4.40, Le Coq au vin ; 4.45, Outremers (rediff.) ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Série : Brigade criminelle.
14.10 Série : Magnum.
15.00 Questions au gouvernement.
En direct de l'Assemblee nationale.
16.05 Dessin animé : Woof.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Les Cuisines de nos grands-meres, de Jean-Noël Mouret et Richard Nourry.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50 La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada. Etats d'urgence : Criblés de dettes. Enquête de Carole Weatcroft, Jean Philippe Desbordes, Jean-Marie Goix, Hervé Ghesquière.

22.15 Météo, Journal.

22.45 Un siècle d'écrivains.
Presenté par Bernard Rapp.
Karen Blixen, de Jean-Noël Cristiani.
Portrait de l'auteur de La Ferme africaine. En 1931, à quarante-six ans, ruinée par la culture du café, elle quitte l'Afrique et s'installe au Danemark, où elle commence à écrire avec le soutien de sa mère...

23.35 Documentaire : Les Quatre Dromadaires.
Chroniques de l'Afrique sauvage. [12/12] La Fin de l'histoire (rediff.).
0.30 Feuilleton : Dynastie.
1.20 Musique Graffiti.
Musique populaire tzigane (20 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Magazine : M 6 Kid.
13.30, Crypte Show ; 14.00, Moi, Renart ; 14.30, Gadget Boy ; 15.00, Draculito ; 15.30, Creepy Crawlers ; 16.00, Mighty Max.
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Magazine : Fanzine (et 0.40).
Beatles, le retour ; Tears for Fears ; l'Affaire Louis Trio ; les Innocents ; Menswear
17.30 Dessin animé : Tintin.
[2/2] On a marché sur la Lune
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Présenté par Michel Cellier.

20.45 Magazine : Rayons X.
Presenté par Maïtena Biraben, Olivier Theron, Nicolas Don, Stéphane Bouillaud et Philippe Froteau. Reportages : Les Français de Miami ; Les Bébe-tops de l'Est ; Les Enfants de Stains ; Les Homme-taupes de Coober Pedy. Les Homos du Marais.

22.30 Téléfilm : Une nuit avec un tueur.
De Sandor Stern.
0.10 Magazine : Secrets de femmes.
1.05 Boulevard des clips (et 5.35).
2.30 Rediffusions.
Culture rock (La saga James Brown) ; 3.25, La Tête de l'emploi ; 3.50, Starnews ; 4.15, Saga de la chanson française (Jacques Brel) ; 5.10, Culture pub.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Documentaire : La Plage des dauphins.
De Susan McMillan.
15.05 Dessin animé : Les Simpson.
15.30 Le Journal du cinéma.
15.35 Téléfilm : La Brèche.
De Bill Corcoran.
17.05 Sport : Football américain.
17.50 S'en sortir (et 0.50).
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
18.05 Le Dessin animé. Reboot.
18.30 Cyberflash.
En clair jusqu'à 21.00
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
19.30 Flash d'informations (et 23.20).
19.40 Le J.T. De Jules-Edouard Moustic.
19.55 Les Guignols.
20.30 Documentaire : L'Image de la pauvreté (à la télévision).
D'Alain Barelle et Michel Royer.

21.00 Cinéma : L'Impasse. ■ ■
Film américain de Brian De Palma (1993). Avec Al Pacino, Sean Penn, Penelope Ann Miller.

23.25 Cinéma : La Séparation. ■ ■
Film français de Christian Vincent (1994). Avec Isabelle Huppert, Daniel Auteuil, Jérôme Deschamps.
0.55 Cinéma : L'Ange noir. ■
Film français de Jean-Claude Brisseau (1994).
2.25 Le Journal du cinéma.
2.50 Surprises (10 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Documentaire : Arctique, une nouvelle destination.
13.25 Le Journal du temps (et 18.57)
13.30 L'Esprit du sport.
14.30 A tous vents.
«Mor Bihan» autour du monde.
15.30 Qui vive ! [2/3].
15.45 Allô ! La Terre [2/4]
16.00 La Preuve par cinq.
Les Metiers du cinéma.
16.35 Les Yeux de la découverte.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Affaires publiques.
18.15 L'Œuf de Colomb.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible
[13/25] Sabotage, de Pennington Richards, avec Tim Turner.
19.30 Documentaire : Les Dentellières de la mort.
De Malcolm Penny.
Differentes especes d'araignées et leurs techniques de chasse.
20.20 Le Dessous des cartes.
Chronique de géopolitique de Jean-Christophe Victor.Espagne [2/2].
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Documentaire : Les Mercredis de l'Histoire.
Présente par Alexandre Adler. Au nom de l'empereur, de Christine Choy et Nancy Mei-Yu Tong.
En 1937, l'armee japonaise déferle sur la Chine. Un massacre sans nom.

21.40 Opéra : The Palace.
D'Aulis Sallinen, livret de Hans Magnus Enzenberger et Irene Dische, mis en scène par Kalle Holmberg. Avec Veijop Varpio, Jarina Mantynen, Sauli Tiilikainen, Jorma Silvasti, Tom Krause, Ritva-Lisa Korhonen, dir. Okko Kamu. Créé et enregistré au Festival de Savonlinna en juillet 1995.
Un conte politique sur les ravages de la dictature.

23.50 Cinéma : La Vie d'Oharu, femme galante. ■ ■ ■
Film japonais de Kenji Mizoguchi (1952, N., v.o.). Avec Kinuyo Tanaka, Tsukie Matsuura, Ichiro Sugai (130 min, rediff.).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Invité : Michel Leeb. 21.00 L'Hebdo. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Il était une fois les Nations unies. 23.35 Pulsations. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.15 La Loi du silence. De Simon Edelstein. 19.50 Maisons de rève : le génie tessinois. De Jean-Pierre Garnier et Jacques Bernard. 20.35 ▶ Les Matonnes. De Jean-Michel Carré. 21.30 A bout de glace. De Roland Théron. 21.55 Hermann, le retour aux sources. De Christophe Heili. 22.40 De Gaulle, vu d'ailleurs. [3/3] Puissances et passions. De Christina von Braun. 23.40 Zoo : Etat des lieux. [2/4] Zoos trois étoiles. De Grant Mansfield. 0.30 Le Britanis ou la croisière d'une vie. D'Olivier Guitton (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Premières loges. 19.35 Stars en stock. Charlton Heston. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Paris modes. 21.55 Paris Match Première. 22.25 Les étoiles ne meurent jamais. ■ Film français de Max de Vaucorbeil (1956, N.). 0.00 Paris dernière. 0.50 Paris déco (30 min).

CANAL J 18.25, La Leçon de cinéma ; 18.30, Sport ; 18.35, Coup de cœur livre ; 18.40, Le Mordu ; 18.45, La Cuisine. 18.50, Les Missions du Capt'ain J ; 19.00, Cajou l'invité ; 19.30, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.50, Au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Le Frelon vert. Le diable se démasque. 20.30 Série : Route 66. Une partie de chasse. 21.20 Série : Au cœur du temps. Les Aventuriers de l'espace. 22.10 3 000 scénarios contre un virus. 22.15 Serie : Seinfeld. La Collecte de dons. 22.40 Serie : Les Incorruptibles de Chicago. En plein désert. 23.30 Série : Liquid Television. 0.00 Nonante. 1.00 Série : New York Police Blues. Episode nº 24 (50 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.30). Le Retour des cybernautes. 19.55 Série : Cher oncle Bill. Emilie. 20.20 Serie : Mon amie Flicka. Le Sorcier blanc. 20.45 Série : The Thunderbirds Le Monorail (et 0.20). 21.40 Série : Les Espions. Le Miroir de la vérité. 22.35 Série : 200 dollars plus les frais. Résurrection inattendue (55 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 0.00). 19.15 Buzz Tee Vee (et 0.15). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Video. 22.30 Cinémascope. 22.45 Clips non-stop. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. Spécial Marvin Gaye. 1.00 Zoom zoom (suite) (60 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The State. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Prime Time Magazine. 21.00 Rallye. 22.00 Aérobic. 0.00 Equitation. Coupe du monde de saut d'obstacles, à Berlin (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Les Comédiens. ■ Film espagnol de Juan Antonio Bardem (1955, N., v.o.). 20.30 Les Yeux de l'amour. ■ Film franco-italien de Denys de La Patellière (1959, N.). 22.10 L'Insoumise. ■ ■ Film américain de William Wyler (1938, N., v.o.). Avec Bette Davis. 23.55 La Duchesse de Langeais. ■ Film français de Jacques de Baroncelli (1941, N.). Avec Edwige Feuillère.

CINÉ CINÉMAS 18.15 Hécate, maîtresse de la nuit. ■ ■ Film franco-suisse de Daniel Schmid (1982). Avec Bernard Giraudeau. 20.00 Séquences. 20.30 Queimada. ■ Film italien de Gillo Pontecorvo (1969). Avec Marlon Brando. 22.20 Une femme à sa fenêtre. ■ Film franco-italien de Pierre Granier-Deferre (1976). Avec Romy Schneider. 0.00 Ciné-Cinécourt. Invité : William Klein (65 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La musique au temps de Napoléon. 3. Le compositeur Nicolas Mehul. 20.30 Antipodes. La litterature belge. 21.28 Poésie sur parole. Boris Pasternak (3). 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Prix Paul Gilson documentaire 1995. Sax made in Belgium, de Julos Beaucarne. 22.40 Nuits magnétiques. Corbières noires. 0.05 Du jour au lendemain. Bernard Chambaz (L'Orgue de Barbarie). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 18. Petit prologue ; Le Renard et les Raisins ; Le Meunier, son fils et l'âne ; Fantaisie musicale. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival d'automne. Donné le 10 novembre au Théâtre du Châtelet, par l'Ensemble Inter-Contemporain, la Deutsche Kammerphilharmonie, dir. Pierre Boulez : Suite lyrique ; trois pièces (version orchestre), de Berg ; Œuvres de Webern : Concerto pour neuf instruments op. 24 ; Cinq pièces pour orchestre op. 10 ; Von Heute auf Morgen, opéra en un acte op. 32, de Schoenberg. 22.00 Soliste. Samson François, piano. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. De natura sonorum : 1re série (extraits), de Parmegiani ; Stabat Mater, de Penderecki, par le Tapiola Chamber Choir, dir. Juha Kuivanen. 23.07 Ainsi la nuit. Rondo pour violoncelle et piano op. 94, de Dvorak ; Quatuor à cordes nº 1, de Borodine, par le Quatuor de Saint-Pétersbourg ; Danse slave op. 46 nº 8, transcrite pour violoncelle et piano, de Dvorak. 0.00 Jazz vivant. Le duo Eric Watson-John Lindberg et la chanteuse Laureen Newton, avec le percussionniste Fritz Hauser, à l'auditorium des Halles. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Luisa Miller, mélodrame tragique en trois actes, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra royal de Covent Garden, dir. Lorin Maazel. 22.55 Les Soirées... (Suite). La Fiancée de Messine, ouverture op. 100, de R. Schumann, par l'Orchestre symphonique de la Radio polonaise, dir. Johannes Wildner ; Le Chant de la cloche, ballade d'après Schiller op. 25, de Romberg, par le Chorus Musicus et le Neue Orchester, dir. Christoph Spering, Barbara Schlick, soprano, Mechthild Georg, mezzo-soprano, Frieder Lang, ténor, Peter Lika et Klaus Mertens, basse. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
MERCREDI 29 NOVEMBRE 1995

Renvoi d'ascenseur

par Pierre Georges

PITIÉ pour le médiateur ! Il n'a pas mérité cela, le pauvre. Vous le verriez ! Une misère, une ombre, les travaux forcés, courrier à perpétuité ! Saisi, et d'abord d'effroi, *du matin au soir, du soir au matin* par l'avalanche des saisines.

Un mot de travers, une pensée de guingois, un égarement de plume, leur sang ne fait qu'un tour : *« Monsieur le médiateur, fidèle lecteur du* Monde. » Et c'est parti, déjà timbré. Comme une supplique au proviseur du lycée Falguière, peuplé de cancres, d'ignorants et d'imbéciles heureux.

Pitié pour le médiateur ! Il n'avait pas mérité cela, cette grosse bourde, la honte de la garnison. Traitant ici même d'un mariage princier au royaume du Danemark, on avait écrit que l'affaire s'était déroulée à Oslo. Funérailles, l'avalanche ! *« Monsieur, il est de notoriété publique que les Français maltraitent la géographie, mais tout de même, là, votre rédacteur a franchi les bornes. »*

Et quand les bornes sont franchies, dirait le sapeur Camember. Elles le furent. Que dire, une fois admise cette grosse bourde ? Qu'il s'agissait moins d'une affaire de méconnaissance que d'une distraction coupable. Que l'on put écrire paille en pensant foin, Oslo en rêvant Copenhague. Que les doigts ont fourché et les pensées erré.

Il n'empêche ! C'était, cela reste une erreur. Passée comme lettre à la poste, franco-franchouillard d'emballage. Passible de courrier, comme ce mot d'un lecteur suisse qui, pourquoi s'en priver, moque le fautif, le soupçonnant vaguement d'avoir abusé du « petit gris » : *« Je sais, écrit-il, que ces pays nordiques sont loin, très loin de Paris. Mais quand même, lorsqu'on ironise sur les gens, il faut éviter de se planter ! »*

Planté, en effet, bien planté, avec quelques bonnes pelletées de courrier par-dessus. Pardon aux lecteurs. Et pardon au médiateur, auquel on s'empresse ici de renvoyer l'ascenseur sous peine de sarcasme ou de mise au piquet.

Car il convient, mesure de simple survie, de toujours bien « renvoyer l'ascenseur ». Ce terme, fort parlant, a encore été utilisé par le premier ministre, lundi, dans son adresse aux PMI-PME. M. Juppé promettant aux petits patrons et aux commerçants monts et merveilles, moins de grandes surfaces, plus de détaxation, ne fut pas sans solliciter en retour un grand effort d'embauche, *« un devoir national d'insertion »* : *« La nation tend aujourd'hui la main à ses entreprises. Il faut que les entreprises renvoient l'ascenseur... »*

Le « renvoi d'ascenseur », symbolique mécanique de la contrepartie, est une expression merveilleuse. Je te donne, tu me donnes, je t'aide, tu m'aides, je te couvre, tu me couvres. C'est Roux qui promeut et protège Combaluzier, et inversement. C'est l'art toujours renouvelé de se promettre aide et assistance mutuelle, dépannage 24 heures sur 24, sept jours sur sept. C'est le système le plus élaboré qui soit. Bien supérieur à la courte échelle. La machine politique par excellence. Encore un effort et l'on mariera deux concepts ascensionnels, le « renvoi d'ascenseur » et « l'ascenseur social », cousins germains, pour n'en faire qu'un : le renvoi d'ascenseur social, instrument idéal d'une société introuvable.

Bernard Tapie a été condamné à deux ans de prison dont huit mois ferme et à trois ans d'inéligibilité

Jacques Mellick, maire (PS) de Béthune, a été condamné à un an de prison avec sursis

DOUAI
de notre envoyé spécial

Bernard Tapie a été condamné à deux ans de prison dont huit mois ferme, mardi matin 28 novembre, par la cour d'appel de Douai (Nord), dans le cadre de l'affaire du match de football Valenciennes-Olympique de Marseille. Cette peine de prison est assortie d'une amende de 20 000 francs et d'une période d'inéligibilité de trois ans. L'ancien président de l'OM devrait se pourvoir en cassation, ce qui aurait pour effet de repousser une nouvelle fois l'échéance de la détention.

Les magistrats douaisiens ont donc été au-delà des réquisitions de l'avocat général, Luc Frémiot. Mercredi 25 octobre, le représentant du ministère public avait requis une peine d'un an et demi de prison dont quatre mois ferme, ainsi qu'une période d'inéligibilité de trois ans. Il avait accusé Bernard Tapie d'avoir *« jonglé avec les dépositions et les témoignages »*, *« celui qui a vécu par l'image périra par l'image »*, avait conclut M. Frémiot.

Arrivé très tôt à Douai, l'ancien président de l'OM a semblé éprouvé par cette nouvelle décision de justice le concernant. Amaigri, le visage fermé, il s'est longuement entretenu avec l'un de ses avocats, le pénaliste Jean-Yves Liénard, avant de quitter la salle. Cette condamnation, importante du point de vue symbolique (huit mois de prison ferme) est tout de même moindre que celle prononcée en première instance par le tribunal correctionnel de Valenciennes. M. Tapie avait alors été condamné à deux ans de prison, dont un an ferme. Sans doute avait-il payé son attitude lors du procès du mois de mars, son arrogance à la barre et son omniprésence médiatique.

Pour le second procès à Douai, du 24 au 26 octobre, il avait adopté une attitude différente, un « profil bas ». Il s'était gardé de toute déclaration publique, réservant aux magistrats ses explications souvent tortueuses. Il avait ainsi avoué avoir menti à propos du fameux rendez-vous du 17 juin 1993 avec l'ancien entraîneur de Valenciennes, Boro Primorac. Cet aveu, assorti d'une phrase savoureuse (*« Je suis un couillon, je ne le ferai plus jamais »*) avait constitué le seul moment fort d'une audience moins tumultueuse que la précédente (*Le Monde* 25 octobre).

> Après l'arrêt de la Cour d'appel de Douai, l'ancien président de l'OM a semblé éprouvé. Amaigri, le visage fermé, il s'est longuement entretenu avec l'un de ses avocats

En condamant l'ancien ministre de la ville la cour d'appel de Douai l'a clairement désigné comme l'homme-orchestre de l'affaire VA-OM. A en croire les magistrats, il est l'initiateur de la tentative de corruption auprès des joueurs valenciennois afin qu'ils « lèvent le pied » contre l'OM lors du match du 20 mai 1993, *décisif pour l'équipe marseillaise à quelques jours de la finale de la coupe d'Europe.* Pour échapper au scandale et aux poursuites judiciaires, M. Tapie aurait tenté ensuite de *suborner deux témoins essentiels*, Boro Primorac (ex-entraîneur de VA) ainsi que Jean-Jacques Eydelie, joueur de l'OM et « intermédiaire » auprès des Valenciennois.

Bernard Tapie a estimé qu'il n'a *« pas vraiment »* été jugé dans l'affaire VA-OM comme un citoyen ordinaire. *« Chacun de nous appréciera ce que représentent 8 mois de prison ferme par rapport à ce qui était reproché, c'est-à-dire 250 000 francs donnés, je le répète à mon insu, pour un match de football »*, a déclaré l'ancien président de l'OM devant une cohue de reporters.

Outre M. Tapie, la cour a condamné les « seconds rôles » de cette affaire. Jean-Pierre Bernès, ancien directeur général de l'OM, a été condamné à un an et demi de prison avec sursis, soit six mois de moins qu'en première instance. M. Bernès a bénéficié de ses aveux spectaculaires devant le tribunal correctionnel de Valenciennes confirmés à Douai. Les peines visant les joueurs Jean-Pierre Eydelie (OM), Christophe Robert (VA) et Jorge Burruchaga (VA) ont été confirmées : un an de prison avec sursis pour l'ancien marseillais et six mois avec sursis pour les anciens valenciennois, prévenus d'avoir accepté l'enveloppe marseillaise.

Mardi matin, la cour d'appel de Douai a également rendu son arrêt concernant le maire (PS) de Béthune, Jacques Mellick, poursuivi pour avoir tenté d'exercer des pressions sur son attachée parlementaire, Corine Krajewski, à l'approche du procès VA-OM (*Le Monde* du 21 mars). L'ancien ministre socialiste de la mer, député du Pas-de-Calais, a été condamné à un an de prison avec sursis, 20 000 francs d'amende et à six mois d'inéligibilité. M. Mellick – absent du palais de justice de Douai – devrait se pourvoir en cassation afin de préserver un avenir politique de plus en plus compromis. Cette prolongation judiciaire du match VA-OM n'est donc pas encore terminée, mais le coup de sifflet final approche.

Philippe Broussard

En attendant une éventuelle cassation le député n'ira pas en prison

MALGRÉ sa condamnation à huit mois de prison ferme, M. Tapie ne sera pas incarcéré dans les jours qui viennent. L'ancien président de l'Olympique de Marseille n'est, en effet, pas un justiciable comme les autres : député européen et député (RL) des Bouches-du-Rhône, M. Tapie bénéficie de l'immunité parlementaire.

« Aucun membre du Parlement, note la Constitution, *ne peut faire l'objet, en matière criminelle ou correctionnelle, d'une arrestation ou de toute autre mesure privative ou restrictive de liberté qu'avec l'autorisation du bureau de l'Assemblée dont il fait partie. »* Cette autorisation n'est pas requise lorsque la condamnation est définitive. Si la décision de la cour d'appel de Douai est confirmée par la Cour de cassation – pas avant plusieurs mois – et si l'immunité européenne est levée, M. Tapie pourra donc être incarcéré sans le feu vert de l'Assemblée.

En matière d'inéligibilité, la situation est également fort complexe. La liquidation judiciaire à titre personnel de M. Tapie prononcée le 31 mars par la cour d'appel de Paris avait entraîné de plein droit son « incapacité d'exercer une fonction publique élective » pour une durée de cinq ans. M. Tapie, qui ne peut plus se présenter à une élection, doit donc être déchu de ses mandats : conseiller général, député européen et député des Bouches-du-Rhône. Le pourvoi en cassation n'étant pas suspensif en matière commerciale, le ministère de la justice aurait pu entamer dès avril la procédure de déchéance mais, dans un dossier aussi sensible, la place Vendôme a préféré attendre que la condamnation soit définitive – et donc que la Cour de cassation ait statué – pour s'adresser au président du Conseil constitutionnel.

L'inéligibilité prononcée à Douai est un peu différente parce qu'en matière pénale le pourvoi en cassation est suspensif. Avant de lancer la procédure de déchéance, la chancellerie doit donc attendre que la Cour de cassation ait confirmé la décision de la cour d'appel de Douai.

A. C.

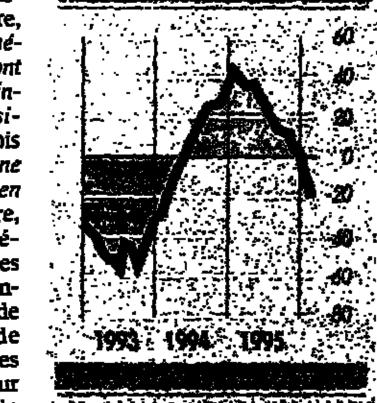
Le réseau routier paralysé autour de Paris

EN RAISON des grèves à la SNCF et à la RATP, liées au plan de réforme de la Sécurité sociale, le réseau routier de la banlieue parisienne a été pratiquement paralysé, mardi 28 novembre, vers 8 h 30 et le boulevard périphérique a été bloqué par des bouchons d'une vingtaine de kilomètres en moyenne, selon le centre régional d'information routière (CRIR). Les bouchons ont atteint au total 320 kilomètres sur les autoroutes accédant à la capitale, 390 kilomètres sur la totalité du réseau (des files d'attente de 2 ou 3 kilomètres ont été constatées sur les routes secondaires). Le point culminant des encombrements a été atteint juste avant 10 heures, lorsque des bouchons, moins importants, ont commencé à se former en direction de la province *« peut-être parce que les automobilistes ont fait demi-tour »*, selon le Centre national de Rosny-sous-Bois.

Le trafic était aussi très chargé en province (une centaine de kilomètres de retenues), notamment à l'entrée de Lille, de Marseille et de Nantes.

Les industriels deviennent « particulièrement pessimistes »

LES CHEFS D'ENTREPRISE deviennent de jour en jour plus moroses. Selon l'enquête dans l'industrie, publiée, mardi 28 novembre, par l'Insee, *« les perspectives générales d'activité des industriels sont mal orientées et apparaissent maintenant particulièrement pessimistes »*. L'institut relève toutefois que *« la production industrielle ne devrait que légèrement reculer en fin d'année »*. L'enquête montre, en particulier, qu'entre les réponses optimistes et les réponses pessimistes le solde est à l'avantage de ces dernières à hauteur de 21 points, soit une chute de 42 points des réponses optimistes depuis mars. Ce nouvel indicateur confirme le ralentissement de l'économie française et contredit l'optimisme affiché, lundi, par le ministre du budget, Alain Lamassoure. *« Peu de pays sont aussi sensibles que le nôtre aux modes intellectuelles, aussi puissantes que fugitives. La mode du jour est de s'inquiéter de la croissance »*, a-t-il ironisé.



■ **CORSE : une villa a été complètement détruite** par la déflagration d'une forte charge explosive, dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 novembre, à Olmeto, près de Sartène (au sud de la Corse). La charge, avait été couplée à une bouteille de gaz et avait été déposée à l'intérieur de l'habitation, appartenant à un habitant de Montpellier. L'acte n'a pas été revendiqué.

■ **SRI-LANKA : des centaines de soldats sri-lankais ont forcé les défenses rebelles et se rapprochent du centre de Jaffna,** le fief assiégé des indépendantistes tamouls situé à l'extrême nord de l'île, ont annoncé mardi 28 novembre les forces gouvernementales. Des commandos d'élite ont enlevé un temple hindou, mardi, après une journée de violents combats au corps à corps qui ont fait 2 morts et 27 blessés dans les rangs de l'armée. Les bilans officiels font état de 469 soldats et 1 830 combattants du LTTE (Tigres pour la libération de l'Eelam tamoul) tués depuis que l'opération Rivirasa (« Plein soleil ») a été lancée par l'armée sri-lankaise, le 17 octobre. – (*AFP.*)

BOURSE

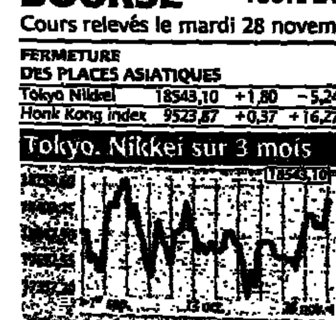
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 28 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18543,10	+1,80	−5,24
Honk Kong index	9523,87	+0,37	+16,27

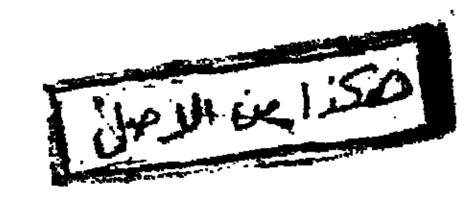
Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 27/11	Var. en % 24/11	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1889,76	−0,06	+0,46
Londres FT 100	3639,60	+0,43	+18,72
Zurich	1471,59	—	+18,64
Milan MIB 30	949	+6,15	−7,41
Francfort Dax 30	2230,66	+1,48	+5,89
Bruxelles	1471,86	+0,40	+5,91
Suisse SBS	1430,68	—	+37,81
Madrid Ibex 35	312,29	+0,10	+9,57
Amsterdam CBS	312,30	+1,46	+12,33

Tirage du *Monde* daté mardi 28 novembre 1995 : 478 429 exemplaires



Le Monde

INITIATIVES

EMPLOI

Solidarités actives

Plusieurs expériences prouvent qu'on peut repousser les limites de l'emploi. Quand l'imagination se met au service des besoins collectifs

D'UN côté, il y a la sphère de l'économie et le type d'emploi qui lui correspond. Salarié, que ce soit à temps plein ou à temps partiel, indépendant, libéral ou artisanal, etc., peu importe. À statut, rigide ou flexible jusqu'à l'outrance, le travail participe alors d'un mode de fonctionnement optimal. Lequel possède en outre la vertu, admise par tous, par convention peut-être, d'accorder du lien social et de la reconnaissance, également sociale.

Depuis que le chômage sévit en trop fortes proportions, c'est bien cet emploi-là que, collectivement, nous recherchons avec anxiété. C'est lui qui est exigé, espéré, quand bien même les critiques se multiplient à l'encontre des formes précaires qu'il peut parfois prendre ou à l'égard du caractère aléatoire qu'il peut revêtir, entre stages et dispositifs aidés ou exonérés de toutes sortes.

En face, dans une position diamétralement opposée, se constitue de fait une économie assistée ou administrée. Laquelle n'est plus seulement une tentation mais une réalité plus ou moins funeste qui se répand à mesure que, précisément, les capacités à produire de l'emploi de façon « normale » se révèlent insuffisantes. À coups de subventions répétées, puis de traitement social, se développe un univers de l'ombre qui maintient les faux-semblants et pallie, par défaut, des incapacités notoires. À ces marges indispensables, on verra, entre autres mesures, apparaître les TUC (travaux d'utilité collective), remplacés par les CES (contrats emploi-solidarité), le RMI (revenu minimum d'insertion), ainsi qu'une flopée de « petits boulots », tous jugés péjorativement.

Mais ce qui représente une solution, au moins temporairement, se transforme bientôt en piège puis en système autonome, avec tous les risques inhérents à la gestion politique. Derrière la notion d'assistance, déjà suspecte, se profile la dérive de l'« occupationnel », présente sous les critiques dont les RMistes font actuellement l'objet *(voir les déclarations d'Eric Raoult)*, et s'annonce pour demain l'éviction définitive des « inemployables », écartés du monde du travail. Sans bruit, du moins pour l'instant, voici également que les restrictions budgétaires entraînent des suppressions de postes dévolus aux CES, alors que leurs effectifs avaient démesurément gonflé dans la perspective des élections, législatives d'abord, présidentielle ensuite...

D'un autre côté, encore, il y aurait la planète insondable du bénévolat qui répond à des besoins collectifs et en explore de nouveaux, tout aussi indiscutables. Là s'exécute du travail qui s'appelle de l'activité, qui ne donne lieu à aucun échange monétaire et ne se transforme donc pas en emploi. Ce qui ne l'empêche pourtant pas de produire du lien social, quelquefois de la reconnaissance, et qui, à coup sûr, naît d'une mobilisation organisée, consciente, donc démocratique ou politique dans le sens où des acteurs, des citoyens, décident de se prendre en charge pour agir.

Mais, aussi vertueuse soit-elle, une communauté ne saurait cependant résoudre localement tous ses problèmes seule et sans appui, y compris financier. Des tâches – la santé, les soins aux personnes âgées, par exemple – dépassent ses possibilités. Il lui faut un accompagnement pour y parvenir.

Ailleurs, plus loin, mais de la même façon, les politiques d'insertion par l'économique montrent leurs limites. Après dix années d'efforts, par ailleurs justifiés et ô combien, les résultats obtenus demeurent anecdotiques, incroyablement modestes par rapport aux publics concernés et d'une lenteur désespérante au regard de l'urgence. L'idée de « sas » vers l'emploi normal, qui fondait ces actions, se révèle d'autant plus incertaine que la masse de travail ne grossit pas dans des proportions équivalentes. Progressivement, et plutôt que de se désespérer, les militants de l'insertion eux-mêmes en viennent à reconnaître que l'économique ne peut pas tout et qu'il leur faudra trouver d'autres solutions.

À l'évidence, ces quatre pistes débouchent sur autant d'impasses, si l'on devait en rester là. Car il s'agit de quatre constats désabusés, qui acceptent l'inertie des processus en cours, s'en remettent ainsi à la fatalité et préparent des lendemains difficiles. Fort heureusement, et à partir des mêmes éléments, il est rassurant d'observer que d'autres schémas sont envisagés et, ce, de la part d'écoles de pensée différentes, si ce n'est opposées, dont les propositions pourraient être, pour une fois, convergentes. Mieux, des débuts d'expérimentation qui ont largement dépassé le stade confidentiel montrent qu'il est possible et nécessaire de déplacer – de pousser – les quatre murs de l'emploi pour en agrandir l'espace. Les exemples qui suivent dans ce dossier en apportent la démonstration. Modestement mais de façon éclatante, pourvu que l'imagination soit au rendez-vous de volontés presque militantes. En tout cas, actives.

Cette voie – déjà évoquée ici – se nomme *« économie solidaire »* quand Jean-Louis Laville et Bernard Eme en parlent pour préconiser une *« hybridation »* des trois économies, marchande, non marchande et non monétaire. Avec le temps, ils sont de moins en moins pris pour de doux rêveurs. Ainsi, leur colloque organisé le 22 juin dernier par le CNRS et « Le Monde Initiatives » avait réuni plus de 900 personnes sur ces thèmes, que la revue *Esprit* leur demande de reprendre pour son numéro de décembre.

Mais il est encore plus significatif que, avec les mêmes mots quasiment, d'autres explorent ces hypothèses. Dont, en premier lieu, le cabinet Bernard Brunhes Consultants dans un rapport réalisé pour la Caisse des dépôts et consignations qui cherche à préciser les outils méthodologiques et les leviers financiers nécessaires à son développement, pour l'insertion et l'emploi. Dont, comme en écho, la CSN québécoise (confédération syndicale nationale) qui a adopté, en septembre, un document d'orientation prônant le développement de l'économie solidaire.

Tout cela parce que les uns et les autres considèrent qu'il est temps de combiner la logique de compétitivité avec la logique de solidarité. Parce qu'il faut opérer la double rupture avec le tout social et avec le tout économique.

Alain Lebaube


ILLUSTRATIONS FREDDY CATS

DOSSIER • Solidarités actives

Coup de pouce pour l'insertion

La Caisse des dépôts soutient activement la politique de la ville. Ce qui suppose l'implication des collectivités locales

QU'y a-t-il de commun entre Restaur'Fives, un restaurant lillois au statut d'entreprise d'insertion, Pulsar, une entreprise d'insertion visant à améliorer la sécurité dans les transports publics à Strasbourg, une action de maintien et de développement des petits commerces dans les quartiers d'habitat social de l'agglomération lyonnaise ou encore le fonds départemental de garantie « Rhône développement » ? L'emploi, l'insertion, la revitalisation des quartiers dégradés ? Oui, mais encore..., dans toutes ces opérations et dans bien d'autres, on trouve à différents niveaux d'intervention – étude de faisabilité, prêts au taux privilégié, etc. – une institution financière, la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

L'économie solidaire, on croyait cela réservé aux doux rêveurs. Or, depuis quelques années, la CDC apporte sa petite pierre à la construction de l'édifice. Une contribution qui n'est peut-être pas aussi incongrue qu'il y paraît à première vue si l'on en croit Claude Alphandéry, président de Solidec (Solidarité-Economie) et de FFA (Fondation France active), outils de financement et de conseil du programme Développement-Solidarité de la CDC. « *Traditionnellement*, explique-t-il, *la CDC joue un rôle important auprès des collectivités locales. Elle les aide sur le plan de l'urbanisme et de l'habitat. Or, depuis quelques années, le problème numéro un des villes, ce n'est plus comme dans les années 60 l'aménagement du territoire, c'est l'emploi.* »

Il était donc logique que les villes suivent de près leurs préoccupations immédiates. Et lorsque, en 1988, le gouvernement a demandé à la CDC de soutenir la politique de la Ville, elle a mis en place le programme Développement-Solidarité (PDS). Un programme triennal. Le troisième, actuellement en cours (1995-1997), privilégie trois axes d'intervention : le développement urbain et l'intégration des quartiers en difficulté dans le tissu des villes, l'insertion par l'habitat des populations les plus fragiles et l'insertion par l'activité économique et l'emploi. « *La CDC s'est demandé : dans le cadre de nos métiers, qu'est-ce qu'on peut apporter à la politique de la ville ?* », souligne Jean-Pierre Roux, secrétaire général du PDS.

PARTENARIAT

Sachant que, dans les quartiers en difficulté, les gens qui veulent créer une activité, les associations et autres entreprises d'insertion, n'ont en général pas ou peu de fonds propres, et donc ne peuvent pas emprunter, l'idée était de forger des outils qui permettraient de faciliter l'accès aux prêts bancaires à ces entrepreneurs. La CDC, qui met 150 millions de francs par an en fonds propres dans cette mission d'intérêt général pour financer les études de faisabilité nécessaires au montage, au démarrage et au développement de ces projets pour soutenir des actions novatrices, a mis en place une série d'outils financiers pour les appuyer. Ainsi les fonds locaux de garantie développés par FFA permettent de garantir des prêts à des très petites entreprises. « *Un partenariat est créé entre les collectivités locales, les banques et la CDC pour soutenir ces initiatives. On ne fait rien sans les collectivités locales. Il faut que le terrain se mobilise* », affirme Jean-Pierre Roux.

La SIFA (Société d'investissement France active) apporte des fonds propres aux entreprises d'insertion ou aux PME employant du personnel en insertion. Il s'agit de prêts à taux très réduit. Solidec prête quant à elle de l'argent à taux réduit à des entreprises installées dans les quartiers en difficulté dont l'objectif est de recréer de l'activité dans ces quartiers. A cela, il faut ajouter le fonds commun de placement éthique « Insertion-emplois », destiné pour partie au soutien de structures d'insertion. Mais aussi les prêts spécifiques sur fonds d'épargne (3 milliards en 1994-1995) comme les prêts projets urbains qui sont destinés à la revalorisation des quartiers défavorisés par le financement d'aménagements et d'équipements. Le tout est censé créer une dynamique au niveau local. Et cela marche, si l'on en croit Jean-Pierre Roux. D'ailleurs, la CDC a entrepris d'établir un fichier d'expériences reproductibles qu'elle diffuse auprès de ses directeurs régionaux et de ses partenaires (collectivités locales, organismes HLM...). Rien ne se perd, tout se construit.

Catherine Leroy



Patrimoine et développement

A Paimbœuf, « la Pimpante-II », bateau symbole, joue la carte de la relance et mobilise les énergies collectives

LE quai du débarcadère est désert en ce vendredi de novembre. Quelques voiliers à l'ancre. *La Pimpante-II* n'est même pas là. La vedette-catamaran hiverne au chantier Alumarine, en amont de la Loire. Paimbœuf (Loire-Atlantique) est aujourd'hui recroquevillée sur elle-même. On a envie d'ajouter : comme beaucoup d'autres jours. Pourtant, dans quelques mois, les choses pourraient bien changer. Cette ville, dont le nouveau maire, Pierre Caillaud, élu en juin, dit qu'« *elle n'est plus en déclin puisqu'elle a touché le fond* », pourrait inverser la dynamique de la défaite. *La Pimpante-II* sera de nouveau à son amarrage en janvier 1996. Et, là, on touche au symbole. Ce bateau est l'outil pédagogique qui veut démontrer aux habitants de Paimbœuf qu'il leur est possible de prendre leur sort en main, à condition, bien sûr, que les pouvoirs politiques territoriaux y mettent, eux aussi, du leur.

Le catamaran emmène depuis cette année touristes, groupes scolaires, locaux découvrir l'estuaire. Départ de Paimbœuf ou de Nantes pour un circuit qui allie histoire, géographie, écologie, économie aussi, dès qu'on s'approche des terminaux industriels ou des Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire. L'idée n'a pas jailli du cerveau d'un tour-opérateur.

Les visites, certes payantes, servent seulement à équilibrer un budget encore aujourd'hui fragile. L'objectif n'est vraiment pas lucratif. La démarche relève plutôt du concept de l'économie solidaire par une clé d'entrée tout à fait originale : le patrimoine. « *Nous sommes quelques-uns à avoir réfléchi au lien qui pouvait exister entre le patrimoine et le développement local*, explique Hervé Grossin, l'un des promoteurs du projet. *Le patrimoine est un héritage collectif qui permet, quand on le ravive, de mobiliser, de mettre en mouvement une population. Il est alors possible de rebondir et de créer des activités nouvelles.* »

Le patrimoine de Paimbœuf, c'est la Loire. Elle a été la cause de son magnifique développement au XVIIIe siècle, lorsque les navires de plus de 300 tonneaux ne pouvaient naviguer jusqu'à Nantes. Le commerce triangulaire faisait alors la richesse des armateurs de la région. Le dragage de la Loire mit fin à cette période faste. Les bateaux mouillèrent de moins en moins dans la rade. Ceux qui la traversent aujourd'hui appontent sur la rive nord, à Saint-Nazaire, Montoire, Cordemais et Couëron. Là où Alsthom, EDF, Gaz de France, Elf Aquitaine et beaucoup d'autres industriels ont choisi de s'installer.

Paimbœuf n'a pas su saisir sa deuxième chance. Les Paimblotins épiloguent beaucoup sur cette spirale infernale. Hypothèse récurrente : celle d'un pouvoir public bien mieux organisé sur la rive nord que sur la rive sud, avec les conséquences habituelles que ce rapport de forces désavantageux entraîne. Une route à quatre voies pour relier Saint-Nazaire à Nantes, une départementale pour Paimbœuf. La messe est dite. Paimbœuf est passée, ces vingt dernières années, de 10 000 à 3 000 habitants.

A la fin des années 80, Hervé Grossin et Jacqueline Orieux, qui se présentent tous deux non pas comme des consultants mais comme des « *personnes indépendantes* », trouvent auprès du Centre culturel maritime (CCMN) de Nantes une oreille attentive. « *Il ne s'agit pas de s'apitoyer sur notre splendeur passée*, explique Gilbert Peignard, représentant local du CCMN à Paimbœuf. *Mais de rassembler les énergies autour de notre bien commun (...) : la Loire et l'estuaire.* » Pour donner vie à des élans solidaires, il faut prendre son bâton de pèlerin. Ce que font Hervé Grossin et Jacqueline Orieux, qui baptisent leur démarche Patrimoine et développement.

BIEN COMMUN

Le Port autonome de Nantes - Saint-Nazaire, dont le développement stagne, ne laisse pas passer l'occasion, « *même si elle peut paraître marginale* », de participer à une dynamisation du tissu local. Parmi les passagers de *la Pimpante-II*, il pourrait y avoir des agriculteurs de la région qui se décideront alors, peut-être, à utiliser les services du port, au lieu, comme beaucoup le font aujourd'hui, de se tourner vers Anvers ou Zeebruge.

Les industriels les plus faciles à convaincre sont ceux, peu nombreux, installés dans la zone industrielle de Paimbœuf, qui compte environ 700 emplois. Parmi eux, le plus important, Octel, un groupe chimique britannique, dont l'usine fabrique l'additif qui rentre dans l'essence plombée. Autant dire que son avenir ainsi que celui des autres sites de production dans le monde est largement remis en cause depuis la mise en vente de l'essence sans plomb.

Au début des années 70, l'établissement de Paimbœuf employait 700 personnes. Il n'en plus que 140 actuellement, et la menace de fermeture totale rôde. « *Notre processus de fabrication est très spécifique*, explique Denis Aftalion, directeur de l'usine. *Il est impossible techniquement de reconvertir le site. L'age moyen de nos salariés est de quarante-six ans, l'ancienneté de vingt ans. Nous ne voulons pas laisser un désert derrière nous. Le seul moyen est de passer le relais à d'autres industriels qui doivent venir s'installer à Paimbœuf.* »

Octel et une dizaine d'autres industriels, commerçants, consultants, se sont inscrits dans la démarche de Patrimoine et développement en créant Transmétallerie, une association loi de 1901 qui souhaite mettre en valeur les savoir-faire locaux « *pour convaincre les entreprises hésitantes des atouts de Paimbœuf*, insiste Denis Aftalion. *La main-d'œuvre est motivée, il y a de l'espace, et le fort débit de la Loire est utile aux industries qui ont besoin d'évacuer des eaux sales tout en respectant, bien évidemment, les normes de protection de l'environnement.* »

Avec une gare maritime à créer, l'idée est venue d'inciter des commerces privés à venir s'installer autour de l'embarcadère : Philippe Caillaud insiste sur la façon dont la ville entend s'associer, elle aussi, à Patrimoine et développement.

La municipalité soutient également financièrement Transmétallerie et aurait, dans sa besace, deux projets d'implantation. Une papeterie-cartonnerie (100 emplois) et une usine d'incinération des déchets.

Des projets peut-être difficiles à porter en termes d'image, mais les Paimblotins n'imaginent pas laisser passer une troisième chance.

Marie-Béatrice Baudet

Gardiennage et propreté

Premier bailleur de logements sociaux, la SCIC fait appel à ses propres locataires pour l'entretien de ses immeubles

PREMIER bailleur social, la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations (SCIC) n'a jamais supprimé ou même sous-traité le gardiennage de son parc de logements. Sur la seule région Ile-de-France, où elle gère quelque 100 000 logements, elle salarie 1 200 gardiens. Leur principal fonction : assurer l'entretien des parties communes des immeubles. Or, comme dans tout autre métier, il faut pourvoir à leur remplacement lorsque ceux-ci sont en congé ou malades. C'est là qu'intervient SAS Entreprise, filiale créée en juillet 1993, dans le but de constituer un vivier de personnel formé, en faisant appel aux locataires volontaires ou privés d'emploi. Auparavant, la SCIC avait recours à des sociétés de nettoyage ou à des locataires dans le cadre de collaborations épisodiques.

Près de 95 % des salariés de SAS Entreprise sont des locataires des immeubles concernés, pour la plupart peu voire non qualifiés, chômeurs de longue durée ou personnes en quête d'une occupation. Elle leur assure annuellement 320 000 heures de travail, soit en moyenne un peu moins d'un mi-temps pour chacun. Aucune sélection n'est effectuée à l'embauche. Tout locataire volontaire peut se faire connaître sans avoir à passer par l'ANPE. Recrutées au départ sous contrat à durée déterminée et à temps partiel, les personnes se voient proposer, au fil du développement de l'activité, d'accroître leur temps de travail et d'intégrer définitivement l'entreprise. Sur 300 agents d'entretien employés, 120 sont d'ores et déjà sous contrat à durée indéterminée, et 80 autres doivent l'être d'ici à janvier prochain.

INSERTION

Si l'ambition de SAS Entreprise est de favoriser l'insertion professionnelle des habitants des quartiers, celle-ci n'est pas une entreprise d'insertion ou une association intermédiaire. Il s'agit d'une société commerciale à part entière. Elle s'est toutefois interdit de travailler là où de telles structures interviennent. Par ailleurs, aucun emploi que SAS Entreprise crée n'est aidé par une quelconque subvention publique. « *Le marché existe, cette entreprise est capable de vivre économiquement sans aide. Et pour les personnes on évite le parcours de l'insertion à strates successives* », avance son gérant, Thierry Monel.

S'efforçant d'améliorer l'efficacité et la qualité de ses prestations, SAS Entreprise joue à fond la carte de l'innovation. Elle recherche et utilise de nouveaux procédés techniques, matériels et produits de nettoyage, en appliquant également des méthodes de travail rigoureuses. Aussi a-t-elle engagé une réflexion autour de l'entretien qui l'a conduite à définir une véritable « chaîne de la propreté » se déclinant en différentes phases, depuis l'entretien courant jusqu'au nettoyage avant relocation, en passant par le nettoyage de printemps. « *Tout cela*, souligne Thierry Monel, *développe la professionnalisation et porte les personnes sur le terrain à s'investir dans un métier. C'est valorisant pour elles et cela crée une dynamique auprès des locataires qui voient évoluer la façon dont on prend soin de leur environnement.* »

SAS Entreprise vise à être plus qu'une entreprise de nettoyage. Elle veut aussi constituer une porte d'entrée à la SCIC, en dirigeant vers sa maison-mère le maximum de personnes susceptibles dans un second temps de devenir des gardiens. Ceux-là bénéficient d'une formation complète de trois mois au gardiennage.

Métier qui va au-delà de celui d'agent d'entretien, puisqu'il comporte une fonction de gestion locative requérant une qualification. Cette année, quarante personnes deviendront ainsi gardiens.

Laetitia Van Eeckhout

DOSSIER ● Solidarités actives

Objectif : cohésion sociale

La Maison de l'information, de la formation et de l'insertion du Creusot valorise des nouvelles formes de lutte contre le chômage

LES graphiques sont affichés au premier étage du bâtiment, au beau milieu d'un couloir : « *Taux de chômage : Le Creusot, 16,3 % ; Montceau-les-Mines, 14,5 %.* » Autant dire qu'en matière d'emploi et d'insertion les occupants des lieux ont du pain sur la planche. Fait symbolique : cet ancien foyer de travailleurs de l'usine Creusot-Loire abrite aujourd'hui l'ANPE, la mission locale, l'atelier de pédagogie personnalisée, une association intermédiaire mais aussi les services, plus récents, de la MIFI (Maison de l'information, de la formation et de l'insertion), cofinancée par les collectivités locales, l'Etat, le Fonds social européen et les fondations d'entreprise.

Conçue comme un lieu d'échange et de coordination, cette structure est placée, depuis sa création, en 1990, au cœur des initiatives d'aide à l'insertion sur tout le bassin d'emplois de la communauté urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines. Seize communes, 110 000 habitants : la région vit depuis dix ans les conséquences dramatiques des restructurations industrielles. À Montceau, le dernier site minier a fermé en 1992. Quant à l'immense usine paternaliste du groupe Schneider, elle emploie aujourd'hui 1 500 personnes contre près de 15 000 à la fin des années 70...

Depuis 1982, date de la création de la mission locale au Creusot, toutes les armes de la batterie classique du traitement social du chômage ont été tentées ici. Mais les résultats, eux, sont restés minces. En moins de dix ans, la ville a vu fondre le nombre de ses habitants. Aussi, lorsque Agostino Burrini assiste à Paris, en 1993, au premier colloque consacré à la notion d'économie solidaire, il est immédiatement séduit : « *Nous avons vu tout de suite que l'avenir était dans cette démarche* », précise-t-il.

Favoriser la cohésion du tissu social, soutenir les initiatives qui génèrent des activités créatrices d'emplois, multiplier les formes de partenariat entre les collectivités, les associations, les entreprises et les « porteurs de projets » : Agostino Burruni est ici le véritable maître d'œuvre de l'économie solidaire. Coordonnateur de la MIFI depuis trois ans et demi, instituteur spécialisé, il connaît la région comme sa poche. La première préoccupation qui guide sa démarche concerne la sauvegarde, voire la reconstruction de la cohésion sociale. « *Il est important d'aider au renforcement des formes de coopération entre les gens*, souligne-t-il. *Notamment en soutenant les activités qui permettent de combiner les besoins des usagers, le bénévolat et l'activité des salariés* ».

SOUTIEN

Exemple : en 1993, deux assistantes sociales d'un quartier défavorisé du Creusot viennent voir la MIFI en signalant une forte demande de soutien scolaire. Problème : si la ville assure ce type de prestation pour le primaire, rien n'est prévu pour le secondaire. « *Tout le monde s'est alors mis autour de la table* », commente Agostino Burruni. Les assistantes sociales proposent de mettre à disposition un local sur le quartier, des professeurs planchent pour définir le contenu pédagogique du soutien, des habitants du quartier proposent leur aide. Quant à la MIFI, elle propose de former des bénévoles. Résultat : deux groupes de soutien scolaire rassemblent quinze élèves deux fois par semaine depuis deux ans. Et le succès est tel que l'expérience pourrait être étendue à l'ensemble de la ville.

Seconde priorité d'Agostino Burruni : la création d'emplois. « *Il ne s'agit pas de construire un énième sas vers l'emploi par l'insertion, avec ses sphères successives de précarité*, précise-t-il. *Le problème est de partir des besoins sur le territoire – en service de proximité notamment – pour déboucher tout de suite sur de vrais emplois.* » Illustration : mi-1994, la MIFI est sollicitée par l'Association des comités d'entreprise bourguignons (ACEB) et les CE de trois entreprises locales pour créer un service de lingerie.

La demande est partie des résultats de questionnaires qui révélaient que les femmes salariées pouvaient être intéressées par un service collectif de repassage. Là encore, « *la solution est venue d'une démarche d'hybridation des moyens et des ressources* », explique Agostino Burruni. Les CE achètent le matériel (panières, fers), l'ACEB prend à sa charge le transport du linge. Quant à l'association intermédiaire liée à la MIFI, elle propose ses locaux et forme des candidats.

Résultat : « *Au lieu de CES payés au lance-pierres, ce montage a permis de payer jusqu'à huit femmes au Smic horaire.* » Certes, l'activité s'est depuis réduite, sans doute en raison du coût supporté par les clients salariés. Mais Agostino Burruni ne se décourage pas : « *Il faut réfléchir à nouveau à l'offre*, commente-t-il. *Peut-être les CE pourraient-ils prendre à leur charge une partie du prix de la panière ?* » Pour être significatives, ces deux expériences sont loin d'épuiser l'ensemble des initiatives soutenues par la MIFI. « *Dans les domaines de l'environnement et du soutien aux personnes âgées, nous construisons des projets avec les collectivités locales* », poursuit Agostino Burruni. Les élus sont-ils prêts à soutenir des initiatives qui sortent du cadre des enveloppes classiques de lutte contre le chômage ? Pour les y inciter, le coordonnateur de la MIFI les a amenés à Brescia au printemps, afin d'« *apprécier l'efficacité des coopératives italiennes* »...

Olivier Piot

L'entraide au fil de l'eau

Au nombre de soixante en France, les « cafés-musiques » constituent des espaces d'exercice de la citoyenneté. Exemples à Dunkerque

DES escaliers récupérés sur l'ancien chantier de la Normed, un bar construit avec les marbres d'une boucherie, des hublots achetés chez un ferrailleur, c'est la péniche *Mosaïque*, l'un des soixante cafés-musiques de France. Ancrée à Dunkerque tout près de l'Université du littoral, elle flotte au cœur d'un quartier en plein renouveau qui tente d'effacer les marques du déclin de l'activité portuaire et de la mort des chantiers navals. À sa manière, l'embarcation conjure, elle aussi, le destin en proposant des concerts, une salle de répétition, un bar sans alcool, des débats, des repas aux couleurs d'un pays différent chaque mois, etc.



La *Mosaïque* accueille aussi des associations comme Alizée, qui y enseigne les percussions et la danse africaines. Ou encore No Pasaran, un collectif libertaire qui, le 18 novembre, a donné un « *concert de soutien contre le racisme* ». Espace d'« *exercices de la citoyenneté* », de « *brassage culturel* » et d'« *expression populaire* » avant tout, ce café-musiques ne veut surtout pas être « *une usine à faire passer des groupes* ».

Actuellement, le théâtre a le vent en poupe. Ainsi, la troupe Les Incompris, issue d'un quartier déshérité de Dunkerque et qui se produira dans dix villes du Nord. Un style, des actions et des valeurs héritées de l'histoire de l'association Les Rues du monde, propriétaire de la péniche. Ses fondateurs se sont rencontrés il y a plus de dix ans à Tournai (Belgique), où ils travaillaient tout en menant une intense activité associative, déjà sur une péniche. En 1985, « *par amour de la mer et des bateaux* », ils reviennent à Dunkerque, leur ville natale, rachètent *l'Audacieux*, un vieux chalutier, le retapent et créent leur association. « *Pour nous, le bateau était le lieu idéal pour mener nos projets artistiques et maritimes* », précise Anne Delcorde, cofondatrice. Le chalutier devient très vite trop petit.

La péniche *Mosaïque* prendra le relais en 1991. Un an de travail, bénévole, sera nécessaire pour l'aménager. Mais beaucoup reste à faire. Il faut dire que les moyens financiers de ce lieu sont modestes : 130 000 francs de subventions en 1995, dont 90 000 proviennent de la direction régionale de l'action culturelle (DRAC), au titre du label café-musiques accordé en 1993, et 30 000 francs de la municipalité. S'ajoutent quelques subsides pour des actions ponctuelles. Quant aux recettes, elles sont maigres : le billet d'entrée aux concerts varie de 10 à 30 francs, la boisson au bar coûte 5 francs.

Il n'y a qu'un seul salarié, Nouri Bentchakal ; pas de directeur, mais une bonne équipe de bénévoles. Régisseur technique, Nouri est en contrat emploi consolidé (CEC) et va suivre une formation au son financée par la DRAC. Cette fragilité tient, en partie, à la place essentielle donnée aux adhérents. « *Est-ce que les bénévoles s'investiraient autant s'il y avait plus de salariés ?* », se demande Philippe Plouviez, président et menuisier actuellement au RMI. Car, si l'embauche de bénévoles présente des avantages, elle « *risque de dénaturer l'esprit de l'association* », estime Olivier Decool, ancien trésorier et artiste. Les subventions ne les conduiront-ils pas à s'institutionnaliser et à être dépendants ?

A l'image peut-être des Quatre Ecluses, l'autre café-musiques de Dunkerque, labélisé en 1994. Géré par l'association Arts scéniques rock (ASR), c'est le « *bébé chéri de tout le monde* », selon un fonctionnaire. Un bébé richement doté de 2,5 millions de francs pour l'aménagement de cette ancienne poudrière, près de 1,1 million de francs de subventions en 1995, dont 500 000 provenant de la mairie. Son activité musicale est soutenue, avec deux concerts par semaine et dix mille spectateurs en un an. Prix du billet de 50 à 70 francs. Et il y a des emplois : un directeur, deux salariés à mi-temps, deux CES, un jeune en service national-ville, ainsi que deux postes créés par la SARL Le Riff, qui gère le bar.

Michel Delebarre, maire de Dunkerque, avait inscrit ce projet dans son programme électoral des municipales de 1989. Mais pendant quatre ans, il ne s'est rien passé... L'idée de départ de l'ASR, qui, depuis de longues années, squattait un café, le Dyck, où elle programmait des concerts, était d'avoir enfin, à Dunkerque, une salle de musique rock. L'action en faveur des quartiers sensibles, qu'impose la charte des cafés-musique, n'est venue que récemment, avec un stage de sensibilisation aux métiers du spectacle. « *Nous ne sommes pas naïfs, nous savons bien que la mairie espère tirer du café-musique un profit politique à terme*, affirme Dominique Floch, directeur des Quatre Ecluses et ancien travailleur social. *Elle nous laisse une très large marge de manœuvre au niveau musical. Par contre, si elle se retire, on ferme les portes...* »

Francine Aizicovici

ÉCHOS

Temps de travail

■ **La Cinquième** diffuse jusqu'au 15 décembre inclus vingt émissions de six minutes consacrées chacune aux différentes modalités du temps de travail. La série présente par ailleurs un échantillonnage des différentes solutions d'aménagement : l'annualisation du temps de travail (Yves Rocher), la semaine de quatre jours annualisée (La Redoute), le temps choisi annualisé (Roussel Uclaf), le temps partiel annualisé (Euro Disney), le travail en équipe (Renault), le travail en temps partagé (Rhône-Poulenc), l'essaimage (Bull). L'ensemble des solutions à temps partiel sont illustrées dans ce « catalogue » représentatif. Le sociologue Guy Aznar a conçu la série produite par l'Agence CAPA et parrainée par le ministère du travail.

Sémiologie en entreprise

■ **La direction** des études et recherches d'EDF et le Centre d'étude de l'écriture de l'université Paris-VII organisent les 5 et 6 décembre à Paris un colloque international ayant pour thème la « sémiologie en entreprise ». Sémiologues, universitaires, consultants débattront de l'apport de la sémiologie en entreprise, ainsi que de ses perspectives de développement, à partir de leurs pratiques.
Contact : EDF-DER-Département GRETS. Colloque Sémiologie. Catherine Hubert. 1, avenue du Général-de-Gaulle, 92140 Clamart. Tél : (1) 47-65-34-36. Télécopie : 47-65-57-00.

Auxiliaires de vie

Sur le Territoire de Belfort, elles interviennent au domicile des personnes âgées. Du « sur mesure », au cas par cas

REINE, quatre-vingt-trois ans, a perdu l'usage de ses jambes il y a trois ans. En dépit de sa paralysie, la vieille dame continue à vivre chez elle avec son mari Edgar. Lit médicalisé, lève-malade électrique, sa chambre est aussi bien équipée que n'importe quelle chambre d'hôpital. Il n'empêche : sans la présence quotidienne (à raison de dix heures par jour) de Soizic, auxiliaire de vie de l'association Colchique à Belfort, il y a belle lurette que le couple aurait dû mettre la clé sous la porte pour aller s'installer dans une maison de retraite. « *On fait ménage à trois !* », plaisante Soizic, qui ne manque ni d'humour ni d'entrain pour assister Reine dans les mille et une tâches de la vie quotidienne : préparation des repas, vaisselle, lessive, repassage, courses... sans oublier les démarches administratives.

Comme Soizic, elles sont 124 auxiliaires de vie à prêter main-forte à 180 personnes âgées ou à autonomie réduite habitant Belfort ou ses environs, et ce par le biais de l'association qui prend en charge les problèmes administratifs (relations avec l'Urssaf, fiches de paie...). Le rôle de l'employeur est directement assumé par les usagers (dont la moyenne d'âge s'élève à quatre-vingt-un an et demi), à qui l'heure de service est facturée 53,50 francs, moyennant une cotisation annuelle de 200 francs. C'est sur les demandes de plusieurs familles confrontées au délicat problème du maintien à domicile de personnes en situation de dépendance temporaire ou durable qu'est née, en janvier 1990, l'association Colchique, avec le soutien de médecins et du centre communal d'action sociale (CCAS) de Belfort. Pour ce faire, elle s'est largement inspirée de l'exemple pionnier de l'association parisienne La Source. Colchique s'autofinance à 60 %. Outre les subventions de la mairie (85 000 francs auxquels s'ajoutent 50 000 francs au titre de la formation), elle bénéficie de l'aide du conseil général (103 000 francs) et de la caisse primaire d'assurance-maladie (30 000 francs).

UBUESQUE

Quant aux auxiliaires de vie qui ont accompli 162 569 heures de travail à domicile l'an dernier (soit une moyenne mensuelle de 109 heures), elles sont 89 % à exercer à temps partiel et partagent généralement leur semaine entre deux ou trois patients. Leur moyenne d'âge oscille entre trente-cinq et quarante-quatre ans et leur niveau d'études est faible (CAP en général). « *Le diplôme, on s'en fiche*, s'exclame Pascale Ballarini, présidente de Colchique. *Ce qui compte, c'est l'histoire de ces femmes et leur motivation pour accomplir ce travail* ». En outre, l'association dispense à toutes les auxiliaires une formation continue : réunions mensuelles ; animées par des gérontologues et autres thérapeutes ; « groupes de paroles » bimensuels au sein desquels les participantes peuvent confronter leurs expériences, sous la férule d'un psychologue ; ateliers cuisine pilotés par une diététicienne...

Outre la formation et le respect du secret professionnel, la garantie d'une intervention sur mesure, au cas par cas, fait partie intégrante de la déontologie de Colchique. « *Notre mission consiste à faire en sorte que les gens vivent leur retraite à domicile dans les meilleures conditions possibles : nous ne sommes pas là pour créer des emplois, encore moins des petits boulots ! Au contraire, auxiliaire de vie, c'est un vrai métier* », martelle Pascale Ballarini. Un métier difficile, aux frontières du médical et du social, qui souffre d'un manque de reconnaissance : « *Les familles nous considèrent souvent comme des femmes de ménage* », déplore Ginette, qui exerce à Colchique.

Il est vrai que les auxiliaires de vie de Belfort, dépourvues de statut, travaillent sous le régime de la convention des employées de maison. Résultat, comme le dit Pascale Ballarini, « *lorsque la personne âgée décède, l'auxiliaire de vie ne peut faire reconnaître ses droits aux Assedic si elle n'a pas obtenu une lettre de licenciement !* ». Une situation ubuesque.

Philippe Baverel

TRIBUNE — RENDEZ-VOUS

Cadres chômeurs : pour une approche renouvelée

par Christian Bossu et Christian Rubechi

LES chiffres abondent qui soulignent la gravité du problème. N'en rappelons que quelques-uns : 84 000 cadres inscrits à l'Agence pour l'emploi des cadres (APEC) en 1991 mais 20 % de plus en 1995. A Paris, lieu de concentration professionnelle par excellence de ces catégories, un tiers des cadres demandeurs d'emploi sont en chômage de longue durée et la moyenne d'inscription à l'ANPE est de trois cent cinquante jours.

Au-delà des données brutes, c'est plus fondamentalement l'ampleur des métamorphoses professionnelles subies qui caractérise cette couche de salariés : le président du Conseil économique et social, Jean Mattéoli, soulignait, en ouverture d'un colloque organisé par la CFE-CGC en mai 1995, que *« les cadres sont une classe socio-économique qui compte désormais 2,9 millions de membres contre 900 000 en 1962, sans homogénéité mais avec une identité culturelle, forte de responsabilités, de qualifications et aussi de privilèges »*. C'est bien dans l'évolution des compétences exigées de l'encadrement – capacité à animer plus qu'à commander, compétences transversales et non plus strictement techniques, volonté permanente de remise en question et d'amélioration, responsabilité directe des pertes et profits économiques – que se lisent désormais l'éclatement de ce groupe, son hétérogénéité croissante, son identité culturelle remise en jeu, la disparition de privilèges particuliers. Au-delà de l'obsolescence manifeste de catégories juridiques et administratives liées aux conventions collectives, les bons observateurs notent aujourd'hui les disparités entre les cadres supérieurs, caste particulière, et les cadres subalternes et moyens, absorbés peu à peu par le droit commun des salariés et fortement démunis dans des situations de chômage. Pour ceux-ci, l'apprentissage du marché du travail actuel est rude : persuadés de leur capacité à négocier individuellement leur situation ou un nouvel emploi, ils découvrent massivement la réalité des plans sociaux et des restructurations, qui ne les épargnent plus, la concurrence de jeunes diplômés des écoles et des universités, qui représentent plus du tiers des cadres inscrits à l'APEC, la désuétude des connaissances « maison », l'inefficacité des réseaux professionnels personnels.

La floraison des associations les regroupant, le recours à des cabinets-conseils reconvertis de la chasse de têtes dans l'*out-placement*, l'utilisation des quelques dispositifs publics techniques particuliers d'aide à la réinsertion (stages du Fonds national de l'emploi, actions spécifiques de quelques conseils régionaux, bilans de compétences de l'APEC...) sont plus des indicateurs d'alerte que des solutions. Un noyau dur de chômeurs de longue durée est aujourd'hui constitué de cadres souvent proches de la cinquantaine, psychologiquement inadaptés à une remise en question – salaire, statut, mobilité – et pour qui le revenu minimum d'insertion est devenu un horizon potentiel. Plus dure est la chute pour ces catégories hier valorisées par l'entreprise et désormais inexorablement rejetées de tout univers professionnel.

Pourtant un vivier de compétences est disponible, qu'il n'est pas admissible de laisser ainsi gâcher. Pourtant, dans les entreprises, et d'abord dans les plus petites, des apports de savoir-faire éprouvé sont de nature à soulager un dirigeant surmené, à répondre à un besoin technique latent, à développer un marché, à bâtir une gestion financière plus structurée et rigoureuse. Mais la création du poste nécessaire achoppe souvent sur le risque de l'investisement salarial, et au gâchis humain évoqué s'ajoute celui des potentiels économiques inexploités. Alors ? L'association France-Energie-Emploi, créée par des cadres eux-mêmes en situation de chômage long, est née en 1994 sur l'idée qu'il valait mieux payer des cadres en activité plutôt que de gaspiller leurs énergies en recherches souvent vaines. La bonne surprise fut de constater que les partenaires sociaux qui gèrent l'Unedic avaient conduit une réflexion semblable et que le principe de l'indemnisation active des demandeurs d'emploi était désormais acquis (protocoles d'accord des 8 juin 1994 et 6 juillet 1995 organisant les conventions de coopération). Il devient donc possible pour un chômeur de prouver une compétence au poste de travail sur une période qui peut aller jusqu'à un an, sans coût significatif pour l'entreprise, dans le cadre d'un contrat de travail de droit commun : les allocations de chômage sont alors versées à l'entreprise qui embauche et diminuent d'autant le coût salarial. Ouverte à tout demandeur d'emploi indemnisé par l'Assedic, la démarche devrait produire un effet « levier » optimum dans ces petites entreprises où le professionnalisme de cadres disponibles est à même de féconder les possibilités de développement latentes. Les obstacles juridiques aplanis et une assise financière trouvée, encore faut-il faire vivre ce mécanisme novateur.

Engagés avec l'objectif du reclassement de cent cadres en situation de chômage long dans une démarche expérimentale basée sur ce dispositif, initiée avec l'Assedic de Paris et le concours des services de l'Etat et de l'ANPE, l'apport des grandes structures privées qui font leur objectif civique de la lutte contre le chômage, nous vérifions chaque jour depuis plusieurs mois l'extraordinaire complexité de circuits administratifs de tous ordres, la frilosité de certains interlocuteurs privés et publics, l'effet psychologique profondément destructeur de ces situations de chômage de longue durée. Mais nous vérifions aussi la crédibilité et la force d'un discours et d'une logique qui permettront aux intéressés de prouver leurs compétences sur le terrain, voire de créer leur fonction même, au prix des évolutions personnelles nécessaires. Nous croyons que pour des cadres qui risquent la marginalisation sociale et pour des petites entreprises qui n'ont pas les moyens humains de leurs potentialités, une nouvelle piste est désormais tracée : marier l'énergie pour l'emploi et l'énergie pour le développement économique en optimisant les coûts supportés par la collectivité nationale, au plus près de la réalité de la vie économique. Si l'intelligence (le bon sens ?) est une arme dans la guerre au chômage, elle devrait trouver dans ce dispositif des conventions de coopération, initié par les partenaires sociaux, un bon terrain d'application, tout particulièrement pour ces cadres exclus du marché du travail.

Hier, il ne fallait pas désespérer Billancourt. Aujourd'hui, il ne faudrait pas davantage désespérer ceux qui peuvent encore être des moteurs du développement économique.

Christian Bossu *est le délégué de l'association France-Energie-Emploi, 84, rue Charles-Michels, 93529 Saint-Denis Cedex 02.*

Christian Rubechi *est directeur du cabinet Madinfor-Conseil.*

DYNAMISME

Maintenir des territoires vivants

Les parcs naturels régionaux s'efforcent de concilier la préservation du patrimoine et le maintien des activités humaines

FAVORISER le maintien des activités existantes (commerce, artisanat), aider à la création ou à la reprise d'entreprises, voire former de jeunes chômeurs aux métiers de la nature... : les parcs naturels régionaux mènent depuis une dizaine d'années une politique économique innovante, quoique méconnue, qui s'évertue à concilier emploi et préservation du patrimoine naturel. Autant d'initiatives salutaires qui contribuent efficacement à lutter contre l'exode rural et le vieillissement de la population. *« Nous veillons à favoriser le maintien de territoires vivants de qualité pour ne pas faire de nos parcs des réserves »*, explique Stéphane Adam, chargé de mission pour le développement économique à la Fédération des parcs naturels régionaux.

Qu'il s'agisse d'encourager la création d'entreprises, de relancer une activité artisanale ou de créer une infrastructure touristique respectueuse de l'environnement, les parcs régionaux bénéficient généralement du concours financier des collectivités locales ou des institutions européennes. Ainsi est-ce grâce à une double subvention du conseil général du Puy-de-Dôme (320 000 francs) et de l'Union européenne (200 000 francs, perçus au titre du programme Leader, qui soutient les opérations de développement de l'emploi en milieu rural) que le parc du Livradois-Forez en Auvergne organise chaque année un concours de création ou reprise d'entreprises, doté d'une enveloppe de 320 000 francs. Outre le premier prix (100 000 francs), un prix spécial Environnement est décerné, comme par ailleurs au concours organisé par le parc du Pilat (départements de la Loire et du Rhône). En cinq ans, le concours du Livradois-Forez a attiré plus de 300 porteurs de projet dans les secteurs les plus variés : industrie, filière bois, artisanat, tourisme, agroalimentaire, services... Plus original, le cinéma itinérant, dont l'idée fut lancée par le parc du Livradois-Forez, est aujourd'hui géré par un syndicat intercommunal et fait travailler 4 permanents.

Bénéficiant également de la double subvention de la région Centre (250 000 francs) et du programme européen Leader (600 000 francs), l'association de développement économique du parc de la Brenne (Indre) soutient plus directement les initiatives des artisans, commerçants et agriculteurs qui veulent créer ou reprendre une activité en leur accordant, au cas par cas, des avances remboursables sans intérêt. D'un montant maximal de 30 000 francs, l'avance doit être remboursée dans les trois ans. Depuis trois ans, les 98 dossiers acceptés ont bénéficié au total de plus de 2 millions de francs d'avance. Grâce à ces précieux coups de pouce, 41 entreprises ont vu le jour, 18 ont été reprises, 39 se sont développées. L'impact sur le plan du travail n'est pas négligeable puisque 163 emplois ont été créés.

LABEL

Le parc de la Brenne a aussi mis en œuvre une opération de restructuration de l'artisanat et du commerce (ORAC), dispositif créé par le ministère de l'artisanat en 1988, qui vise à développer les petits bassins d'emploi ruraux dans lesquels le bourg-centre ne dépasse pas 7 000 habitants. A ce titre, la Brenne perçoit pour 1995 et 1996 une subvention de 2 500 000 francs allouée par le ministère du commerce et de l'artisanat, *via* le Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (Fisac), lui-même alimenté par les taxes prélevées sur l'extension et la création des grandes surfaces. Au terme de la première année, une quarantaine de dossiers ont bénéficié de l'ORAC, qui aura permis, *in fine*, de créer une quinzaine d'emplois.

Naturellement, les agriculteurs ne sont pas oubliés : sachant que chaque parc régional a la possibilité d'octroyer sa marque – en guise de label de qualité – aux produits du terroir, plusieurs ont ainsi mis en place des opérations d'aide à la promotion et à la commercialisation des productions agricoles, des pommes par exemple dans le parc du Pilat ou des fromages dans le Vercors. A la Brenne, 300 cents éleveurs vendent désormais la viande d'agneau sous le label du parc régional.

Enfin, certains parcs se soucient de réinsérer des populations en difficulté, même si Serge Charruau, chargé de mission au parc régional du Vercors (départements de la Drôme et de l'Isère), relativise la portée de ces initiatives : *« On travaille davantage en termes de maintien du nombre des emplois qu'en termes de création pure. »* Quoi qu'il en soit, le parc du Vercors a mis en place, outre des formations aux métiers du bois ou de la montagne dispensées par le Greta, quatre « chantiers environnement », qui mobilisent chaque année 24 RMistes. Reconvertis en « gardes verts », les jeunes gens sont chargés d'entretenir les sentiers et de débroussailler les sous-bois. Le retour à la nature constituerait-il une solution par trop négligée ?

Philippe Baverel

LECTURES

Le télétravail au banc d'essai

LE TÉLÉTRAVAIL, de Philippe Blasco et Daniel Loubet. Les Éd. d'organisation, coll. « Décryptons », 96 p., 59 F.

PHILIPPE BLASCO (journaliste) et Daniel Loubet (consultant et professeur au CNAM) indiquent d'entrée les évolutions qui favorisent le développement du travail à distance. Les entreprises recherchent des flexibilités et les salariés davantage d'autonomie, de temps pour leur vie familiale et personnelle. L'essor des réseaux de télécommunications peut permettre de concilier ces aspirations en assurant une redistribution géographique de certaines activités tertiaires, le souci d'aménagement du territoire ayant d'ailleurs été essentiel dans la création d'une « mission télétravail » par les pouvoirs publics au début des années 90.

Cependant, le livre ne néglige pas les contre-arguments. Le télétravailleur entretient des contacts fréquents avec son entreprise, a souvent besoin de l'appui d'un secrétariat... et la facture des communications peut gonfler, limitant les économies escomptées. Quant à la liberté dans l'organisation de son temps, elle peut être contrebalancée par l'allongement des horaires, la difficulté à refuser des travaux, les risques de paiement à la tâche et d'isolement face à l'employeur. La question du statut du télétravailleur est posée, et sa résolution passe par la négociation et la mise en place de contrats clairs.

Philippe Blasco et Daniel Loubet insistent sur la nécessité, pour l'entreprise, de mener une analyse des activités et des tâches qui peuvent être « télétravaillées ». En effet, si certains métiers sont déjà exercés avec une grande autonomie, c'est parfois la chaîne complète de travail qui va être affectée par l'absence physique du salarié. La démarche implique aussi d'examiner chaque poste en prenant en compte les caractéristiques professionnelles de la personne qui l'occupe. Mais l'étude préalable des possibilités de télétravail doit aller au-delà et notamment réfléchir aux effets sur la gestion des ressources humaines, des savoir-faire et sur les structures. Par exemple, sur quel nouveau type d'encadrement et de partage des responsabilités cette organisation du travail peut-elle déboucher ?

Daniel Urbain

Intégrer la distance

TÉLÉ-TRAVAIL, TÉLÉ-ÉCONOMIE – UNE CHANCE POUR L'EMPLOI ET L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES, d'Anita Rozenholc, Bruno Fanton et Alain Veyret. Ed. Datar-Idate, 244 p., 190 F.

ANALYSER l'impact du télétravail sur l'emploi et l'aménagement du territoire : c'était la mission confiée à la Datar par Bernard Pons, ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports. Ce livre entend répondre à cette attente et prend partie pour la *« société de l'information »*, capable de *« mettre fin à la tyrannie des contraintes géographiques »*.

Le tableau que les auteurs brossent de cette société montre l'étendue des possibilités d'application que peuvent offrir les nouveaux moyens de communication. Exemples d'applications : les réparateurs de machines agricoles sont aidés à distance par un technicien et par une base documentaire. L'hôpital local est mis en réseau avec le CHU régional pour mieux intervenir sur certaines maladies...

Cette vision optimiste des applications au travail des télécommunications est confortée par l'évaluation détaillée de 29 des 225 projets soutenus dans ce domaine par la Datar. Ceux-ci ont souvent permis de maintenir ou de créer des activités et des emplois dans des zones peu favorisées, et même de *« resserrer les liens sociaux et de proximité en milieu rural »*. Mais les auteurs ont le mérite de ne pas cacher les difficultés rencontrées : problèmes éventuels d'adaptation des salariés délocalisés, impact inégal sur l'emploi en raison de certains retards de mise en route ou parfois de gains de productivité, insuffisance d'études préalables.

Car *« il ne faut pas croire que le télétravail ou l'usage des réseaux débouche naturellement sur un service, aussi intelligent soit-il, sans réflexion approfondie sur son marché et son inscription dans un processus de production »*.

Les questions juridiques soulevées (statut du personnel, contrôle de l'activité à distance, confidentialité des informations transmises) sont traitées avec précision.

D. U.

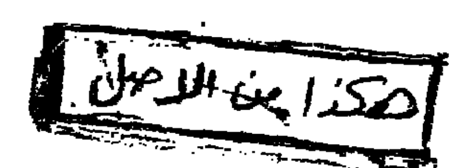
Réunions, mode d'emploi

COMMENT ANIMER UNE RÉUNION, de Thierry Delahaye et Louis-Marie Grousset. Ed. Nathan, 128 p., 74 F.

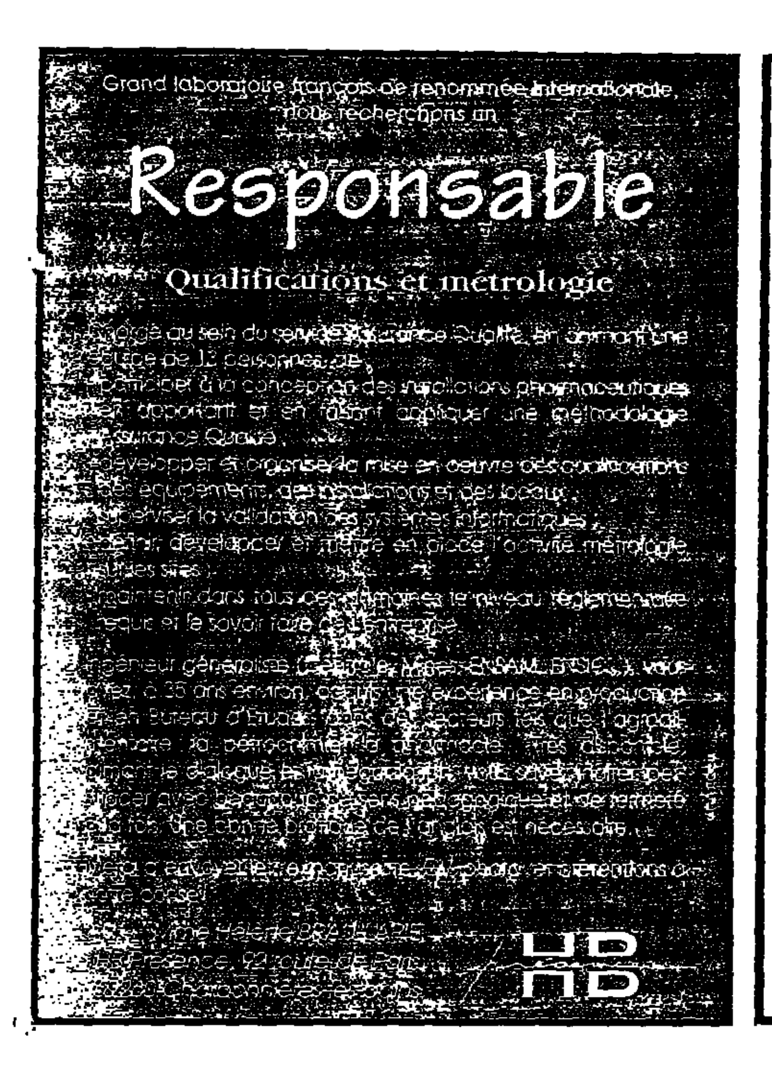
COMMENT préparer une réunion, la gérer et la rendre fructueuse ? Ce livre constitue un véritable vade-mecum en la matière et fournit des outils pour l'animation de groupes. Il met en garde contre des pratiques qui paraissent stimulantes et sont en fait peu performantes, comme le tour de table, *« extraordinaire consommateur de l'énergie créatrice d'un groupe, de sa concentration et de son intérêt »*. Plus généralement, il suggère d'éviter les rituels, comme les réunions à jour fixe sur les mêmes ordres du jour répétitifs *« qui démobilisent plus les individus qu'ils ne les dynamisent »*. Les thèmes de la motivation des participants et de la gestion des moments difficiles sont abordés. De même que l'interrogation fondamentale que tout aspirant organisateur devrait se poser au préalable : faut-il ou non mettre sur pied cette réunion ? Les auteurs proposent une batterie de douze questions avant de trancher. De quoi se vacciner contre la réunionnite !

D. U.





SCIENCES ET SANTÉ



Nous sommes un important laboratoire pharmaceutique de dimension internationale et nous recherchons pour renforcer nos équipes, un

RESPONSABLE de DÉVELOPPEMENT PHARMACEUTIQUE

Garant de la préparation de lots de qualité pharmaceutique pour les essais cliniques, vous contribuez au développement de nouveaux produits en assurant leur mise au point dans les délais impartis.

Titulaire d'un doctorat de biochimie, vous avez, si possible, une formation dans le domaine pharmaceutique et bénéficiez impérativement d'une première expérience réussie dans un laboratoire de développement au sein de l'industrie pharmaceutique. Vos connaissances en microbiologie et immunologie seront appréciées. Vous parlez et écrivez l'anglais couramment.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence 238 LM - à SOURCES - 108, rue Saint Honoré, 75001 Paris, qui transmettra.



IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE
recherche

UN MÉDECIN CHEF DE PROJET

Rhumatologue de formation, vous serez rattaché à la Direction Médicale et vous aurez la responsabilité de prendre en charge la gestion des études nationales et internationales dans un souci de résultats avec rigueur et pragmatisme.
Déjà expérimenté (2 ans) dans la fonction, vous disposez d'une compétence technique affirmée dans ce domaine.
La connaissance de l'anglais est indispensable. Réf. LM28

3 ATTACHÉS DE RECHERCHE CLINIQUE

De formation scientifique (Bac + 4 minimum), vous avez une première expérience de la fonction. Vous assurerez des responsabilités de contrôle clinique de données, de mise en place et de suivi des essais cliniques.
Une bonne maîtrise de l'informatique et de l'anglais est indispensable. Réf. LM29

L'un de ces postes correspond à une activité à temps partiel.



**69, rue Ampère
75017 PARIS**

Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer rapidement, sous la réf. du poste choisi, votre lettre + CV + photo, à notre Conseil en Recrutement.



BECTON DICKINSON

Nous faisons progresser le monde médical...

Innovation, Créativité, Qualité. Nous avons fait d'une tradition notre volonté d'entreprise pour évoluer dans le domaine de la santé. Pour assurer un important transfert de technologie, la division Pharmaceutical Systems recherche :

Ingénieur Procédés

Responsable du transfert de la chaîne de fabrication ainsi que de son amélioration.

Ingénieur diplômé, à dominante mécanique, votre expérience (2 ans au minimum) se déroule en industrie pharmaceutique ou agro-alimentaire. Les connaissances en thermodynamique, de l'industrie du verre et du plastique seraient souhaitées. (réf. 70008)

Ingénieur Qualité

Chargé de garantir la conformité des produits selon les BPF pharmaceutiques. Vous prenez en charge le procédé actuel et le transférez.

Pharmacien, Ingénieur diplômé, votre expérience auprès d'industries est confirmée : 3 à 5 ans en qualité, assurance qualité. (réf. 71008)

Ingénieur Recherche & Développement

Responsable du développement, de la coordination, de l'amélioration du produit et/ou du procédé.

Ingénieur, scientifique (Ecole Centrale, Mines, thèse en matériaux ou mécanique), intéressé par les améliorations packaging.

Une expérience diversifiée, 3 à 5 ans, en industrie est indispensable. (réf. 72008)

La maîtrise de l'anglais est capitale pour réussir dans ces fonctions. Ces postes sont à pourvoir à Grenoble, au siège Europe de la division Pharmaceutical Systems.

Merci d'écrire en précisant la référence choisie, à notre conseil Jeannine Vallet, SOCIÉTÉ DOMINIQUE BARRÉ, Le Carré Vendôme, 17 rue Dunoir, 69003 Lyon.

ENTREPRISE DE SANTE

CORNING
et ses filiales
**COSTAR
BESSELAAR
HAZLETON**
ont aujourd'hui une réputation mondiale dans les domaines ***des MATERIAUX de HAUTE TECHNOLOGIE et des SCIENCES de la VIE***

La Direction Technique Européenne située à
FONTAINEBLEAU (77)
recherche un

responsable R&D

Vous prendrez en charge la recherche, le développement et la mise en oeuvre de **produits novateurs pour des applications biologiques et biochimiques.**

En vous appuyant sur l'ensemble des technologies du Groupe et de l'extérieur, votre mission consistera à concevoir et à gérer de nouveaux projets, tout en assurant un rôle de veille dans votre spécialité.

Vous avez une formation scientifique avec une **expérience R & D de 10 ans minimum,** si possible dans un contexte international. Notre préférence ira au candidat dont les connaissances poussées en Biologie et Biochimie se complètent d'une bonne compréhension des matériaux, des polymères par exemple.

Entreprenant, **avec un goût prononcé pour l'innovation et la technologie,** vous avez démontré de fortes qualités relationnelles pour communiquer à tout niveau avec des interlocuteurs très variés.

Ce poste vous apportera une compétence de haut niveau que vous valoriserez par une carrière évolutive au sein de notre Groupe International de 40.000 personnes environ.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions à : CORNING EUROPE - 7 bis, av. de Valvins 77210 AVON.

■ Institut de Recherche JOUVEINAL (1 000 personnes, 1 milliard de francs de CA), nous recherchons aujourd'hui un

Chercheur en Gastro-Entérologie

Vous assurez la création et la mise au point des modèles pharmacologiques digestifs (motricité, sensibilité, inflammation...).

Vous êtes titulaire d'une thèse de physiologie et/ou pharmacologie, en gastro-entérologie de préférence, et si possible d'un post-doctorat.

Autonome et rigoureux, ce qui vous caractérise avant tout, c'est votre esprit de synthèse, votre créativité et votre sens de l'initiative.

jouveinal — *Nous attendons votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous réf. 009 LM - JOUVEINAL - DRH - BP 100 - 94265 Fresnes Cedex.*

virbac

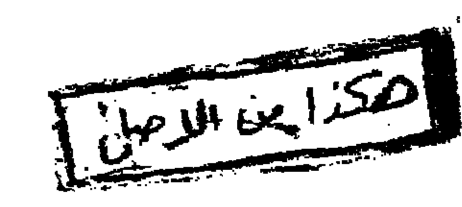
En 25 ans, VIRBAC, seul laboratoire exclusivement voué à la santé animale, est devenu le deuxième groupe vétérinaire privé français et l'un des 15 premiers mondiaux, avec 1 250 personnes et un CA de 1,170 MdF. Nous recherchons pour notre secteur production biologie :

Ingénieur biologiste

De formation scientifique en biologie (DEA ou école d'ingénieurs), vous avez une compétence reconnue dans le domaine de la **culture de cellules animales,** soit par votre formation, soit par une première expérience.
Votre mission :
- par votre technicité et votre motivation, vous renforcez le pôle cultures cellulaires du service de développement industriel
- vous participez à la mise au point de nouvelles techniques de cultures cellulaires, en vue de la production industrielle de vaccins viraux
- vous étudiez les différents systèmes de cultures présents sur le marché, élaborez et réalisez les protocoles d'évaluation des différentes solutions proposées.

Votre réussite dans ce poste vous permettra d'évoluer au sein d'une société en pleine expansion.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous la réf. 111/A, à VIRBAC, DRH, BP 27, 06511 Carros Cedex.

SECTEURS DE POINTE



SECTEURS DE POINTE

INGÉNIEURS CONSEILS

MONNAIE
changes, le d
ment plongé,
cédé du terrai
au yen, mais a

La fa

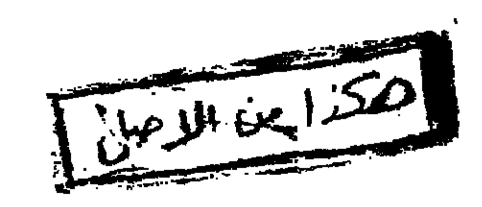
SCÉNARIO
tout juste qu
deutschemark
accès de faible
décroché, lun
début d'après-
des changes in
vise allemande
matin 28 nove
asiatiques, à 1
dollar, son cou
billet vert dep
s'est égaleme
des autres mo
La couronne s
di son niveau
vingt et un m
allemande. Le
sa part, est re
3,4285 francs
cours le plus
mois d'août.
franc évolue à
de ses marge
l'ancien systè
péen (SME) à
Le net raler
mie allemand
pli brutal du
met d'envis
baisse des t
Bundesbank,
placements li
rémunérateu
tractifs pour
derniers indi
publiés en
tous l'essou
La productio
d' 1,9 % au r
taux de chô
9,6 % au mo
mois précéd
Aucun sig
perceptible.
quête réali
conjoncture
prise allema
veau recul
cours des si
économistes
ont révisé à

SECTEURS DE POINTE

INFORMA



INGÉNIEURS



INFO… QUE / RÉSEAUX / TÉLÉCOMMUNICATIONS



Important Groupe bancaire international recherche dans le cadre du développement de l'une de ses filiales, un

Chef de projet télématique

De formation ingénieur grande école, avec une spécialisation télécommunications, vous disposez d'une première expérience réussie. Au cœur de nos projets stratégiques, vous intégrerez une équipe de professionnels reconnus. Vous serez responsable de la conception et de la mise en œuvre de l'ensemble de nos outils télématiques (serveurs vocaux ...).

Pour ce poste basé en proche banlieue Ouest, merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 245, à COMMUNIQUÉ - 50/54 rue de Silly 92513 Boulogne - Billancourt Cedex.

MEDIAPA

Directeur de compte infogérance

Spécialiste de l'infogérance depuis plus de dix ans, **Axime**, fort de ses succès commerciaux, continue son développement dans les domaines d'infogérance d'exploitation et d'infogérance globale. Nous recherchons ainsi un directeur de compte.

Interlocuteur privilégié de notre client, vous conseillerez ce dernier dans l'établissement de ses choix stratégiques en matière de systèmes d'informations et d'architectures. Votre sens du service et votre réactivité vous conduiront, dans une démarche de progrès, à la mise en œuvre d'un plan qualité. Le suivi du budget et la coordination des actions avec le service commercial vous seront également confiés.

Ingénieur grande école, âgé d'environ 35 ans, votre expérience des grands systèmes IBM et de l'environnement Unix, tant sur le plan applicatif que sur l'aspect production, vous confère une compétence reconnue en matière d'évolution des systèmes d'informations. Autonome et rigoureux, vous avez déjà fait preuve de votre aptitude à manager une équipe, en sachant motiver chacun. Votre goût du dialogue et votre sens de l'écoute vous permettront de créer une relation de confiance durable avec votre client.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous la référence DCI 9520 à Axime, Xavier Bas, DRH, 137 bd Voltaire, 75011 Paris.

Axime est leader en France dans la gestion des grands flux de données et l'infogérance.

Avec 2 500 personnes, 2 milliards de CA, Axime, quatrième SSII française, fonde ses ambitions sur la synergie de ses trois métiers complémentaires : Traitement et infogérance, Ingénierie et Intégration de Systèmes, Communication Directe.



MEDIA SYSTEM

Consultants seniors

Les Consultants ON-X interviennent pour les projets stratégiques nationaux ou internationaux des grandes Administrations ou des Entreprises de premier plan.

Ingénieurs Grandes Ecoles, vous avez entre 5 et 10 ans d'expérience dans les domaines :

- ☐ Administration Réseaux et Systèmes
- ☐ Hauts débits
- ☐ Réseaux locaux
- ☐ Téléphonie
- ☐ Mobiles
- ☐ Architectures clients/serveurs
- ☐ Autoroutes de l'information

Vous avez une expérience d'étude, d'exploitation, de maîtrise d'œuvre ou de maîtrise d'ouvrage dans le domaine des TELECOMMUNICATIONS, vous avez mené de grands projets et vous possédez parfaitement une seconde langue.

Nous vous offrons de rejoindre nos consultants.



*Adressez CV, lettre et photo en précisant vos domaines de compétence sous Réf. R/LEMOND/11 - 95, à **ON - X**, DEPARTEMENT RESEAUX, 15, Quai de Dion BOUTON - 92800 PUTEAUX*

PUBLIVAL

LA QUALITÉ DES GRANDS PROJETS LOGICIELS : UN MÉTIER CLÉ DANS LES TÉLÉCOMS DU FUTUR

Au sein de la Direction Technique, dans la filiale d'un des leaders mondiaux des télécommunications publiques,

UN RESPONSABLE QUALITÉ PROJETS LOGICIELS

- Définit la démarche d'Assurance Qualité en fonction des exigences client,
- Motive et assiste l'équipe projet sur l'objectif qualité,
- Contrôle et anticipe tout risque de non qualité en élaborant des indicateurs de qualité,
- Assure le suivi éventuel avec le client,
- Participe au programme d'amélioration basé sur le modèle CMM, en coopération avec d'autres centres de développement dans le monde.

De formation ingénieur, vous avez 3 à 6 ans d'expérience, d'abord en développement logiciels temps réel et ensuite en qualité logiciels.

Votre anglais est de bon niveau.

Autonome et pro-actif vous avez de réelles qualités relationnelles.



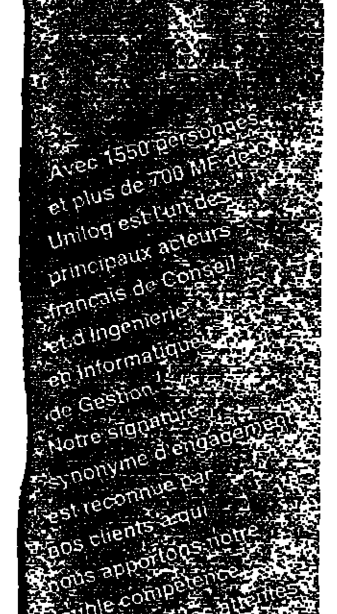
Merci d'adresser confidentiellement votre candidature sous référence 295 SAb à notre Conseil LEADS FRANCE, 7, rue Treilhard 75008 PARIS.

Leads

CADRER LE TALENT

Dob's

INGÉ… COMMERCIAUX



ECOLE DE COMMERCE + 1ERE EXPERIENCE

DE LA VENTE DE SERVICES INFORMATIQUES

INGENIEUR COMMERCIAL JUNIOR

Après votre formation Bac + 4/5 (Ecole de Commerce ou Université), vous vous êtes orienté vers la vente de conseil et service informatique. Aujourd'hui, après deux ans d'expérience réussie, vous souhaitez rejoindre un grand Groupe et participer au développement de notre Direction C/S dédiée au marché de la Banque et de l'Assurance. En relation avec les responsables de cette direction vous prendrez en charge la prospection de nouveaux comptes et le développement de clients existants sur Paris et la région parisienne.

Autonomie, sens de l'écoute, capacité à convaincre, esprit de synthèse, sont les qualités indispensables pour réussir et évoluer avec cette Direction Opérationnelle.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à :

UNILOG
Catherine CLERCQ - ROQUES
124, rue Danton
92592 Levallois-Perret Cedex.



Notre signature est un engagement

RL&A

Société privée du secteur tertiaire, nous sommes leader européen dans notre domaine d'activité avec un CA de plus de 2 milliards de francs en constante progression. Pour accompagner l'évolution de nos systèmes d'information, nous renforçons notre département Etudes Informatiques et recherchons un

Responsable de Domaine

De formation Ingénieur Grande Ecole (Centrale, Mines, Ponts...), vous avez acquis au cours d'une expérience de 4 à 6 ans, une parfaite maîtrise de la conduite de projets importants en environnement grand système, client/serveur, SGBD/R.

Votre capacité à manager des équipes, votre parfaite connaissance des environnements méthodologiques (SDM/S, EXPERT...) sont des conditions obligatoires pour réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature + salaire actuel sous réf. GB2 à EL CONSEIL - 67, rue d'Amsterdam 75008 Paris, qui garantit toute confidentialité.

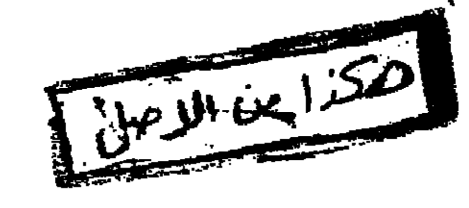


EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Publipanel

ORGANISATION ET GESTION DES ENTREPRISES

GESTION – FINANCE



GESTION – FINANCE



recrute un

CHARGÉ D'ÉTUDES EN FINANCES LOCALES (H/F)

Dans le cadre d'un important développement, de l'élargissement de notre activité et de nos compétences dans le domaine de l'Ingénierie financière locale, nous recherchons un économiste spécialisé en économie monétaire et financière, en comptabilité publique et FINANCES LOCALES.

Doté d'une solide formation interne, ce chargé d'étude deviendra un analyste financier reconnu et intégrera plus tard le groupe des "Ingénieurs financiers" de Ressources Consultants Finances, de forte notoriété nationale.

Diplôme requis : Bac + 5 / doctorat d'université de Sc. Eco, Gdes Écoles de Gestion, ENST.
Expérience requise en Finances Locales : 6 mois à 3 ans.
Localisation : Rennes ou Toulouse

Adressez vos candidatures, CV, photo et prétentions à :
Monsieur le P.D.G. - Ressources Consultants Finances
8, rue du 7ème d'Artillerie - 35000 RENNES

METTLER TOLEDO

Filiale française (CA 270 MF, 250 p.) d'un groupe suisse leader mondial du pesage de précision (Laboratoire, Industrie, Commerce) et de l'instrumentation scientifique, nous recherchons notre

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

De formation supérieure (de type Bac + 4/5) en Finance ou Gestion, vous possédez une solide expérience généraliste de la fonction, acquise de préférence dans l'environnement PME d'une filiale de groupe international. Vous pratiquez l'anglais couramment.

Directement rattaché au Président-Directeur Général et en étroite relation avec les autres membres de l'équipe de direction -dont vous faites partie- vous aurez de manière opérationnelle la mission de superviser, coordonner et faire évoluer l'ensemble des fonctions administratives et financières de la société.

Avec l'appui d'équipes de professionnels, vos fonctions engloberont : l'informatique, la logistique, les services généraux, la comptabilité et les finances ; vous interviendrez également, en fonctionnel, sur les aspects financiers de l'administration des ventes et de l'après-vente.

Poste basé à Viroflay (78).

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 60.3217/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

LES DIRIGEANTS

DIRECTEUR GENERAL, REGION LYONNAISE.

C'est une entreprise à fort potentiel de croissance, située dans l'univers de l'équipement technique de la maison. Son chiffre d'affaires atteint 200 millions de francs, son effectif est de 150 personnes. Elle est adossée à un groupe performant sur le plan des résultats qui a une bonne vision stratégique et dispose d'importants moyens.

Les priorités : définir les axes produits/marchés, conquérir de nouveaux créneaux, adapter la politique industrielle, coordonner les différents services de l'entreprise dans une optique d'optimisation du service aux clients.

A 35/40 ans, de formation supérieure grande école d'ingénieur ou de commerce, vous avez un profil à dominante marketing/commerciale, avec une très bonne culture industrielle. Vous avez de préférence déjà géré un centre de profit et avez en tout état de cause prouvé vos qualites d'organisateur, d'animateur et de développeur. Vous êtes prêt à vous investir dans un environnement stimulant et exigeant. Pour un premier contact, merci d'écrire sous référence 841 470 M à notre conseil SIRCA, 20 avenue de l'Opéra, 75001 Paris, en précisant votre niveau de rémunération.

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

Cabinet de recrutement recherche pour un de ses clients un

Patron de filiale industrielle
basé dans une grande ville de la région Est

■ *En toute autonomie, vous avez mandat de redresser cette filiale • vous développez son activité • vous mettez en oeuvre tous les moyens appropriés pour assurer sa pérennité et ouvrir la voie de sa profitabilité.*

■ *Force de conviction, capacité à gérer des situations techniques et humaines complexes, véritable tempérament de patron sont impératifs pour relever ce challenge, formidable opportunité de prendre en main l'avenir d'une PME industrielle de 200 personnes, à forte notoriété.*

■ *Merci d'envoyer votre dossier de candidature en indiquant la référence 12765M sur lettre et enveloppe à PUBLIPANEL - 13, rue Rosenwald - 75015 Paris, qui transmettra.*

Publipanel

NOGENT-SUR-SEINE

GROUPE SOUFFLET

Nous comptons aujourd'hui parmi les leaders internationaux dans tous nos métiers : collecte et agro-fournitures, négoce international de céréales, agro-industries (première et seconde transformation) – CA 20 MMF, effectif 2 400 personnes – nous recherchons un

Chargé de mission organisation

Nos activités sont aujourd'hui confrontées aux mutations majeures de leur environnement, exigeant une évolution rapide et permanente de nos structures, modes de fonctionnement, système d'information de gestion, compétences.

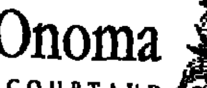
Sous l'autorité du Directeur Général, en collaboration étroite avec les services fonctionnels Groupe, vous assistez les Directeurs des Divisions Opérationnelles dans la définition et la mise en œuvre des programmes d'action organisation.

A 35 ans environ, de formation supérieure (grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs), vous disposez d'une réelle expérience d'étude et de management de projets d'organisation d'envergure, acquise dans un cabinet conseil en stratégie/organisation ou dans l'industrie, agro-alimentaire de préférence.

Vos compétences et aptitudes relationnelles sont à la hauteur de nos ambitions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + curriculum vitae), sous la référence 12-32049 à notre conseil ONOMA, Tour du Crédit Lyonnais, 69431 Lyon Cedex 3.

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE



GROUPE COURTAUD

MARKETING – COMMUNICATION FONCTION COMMERCIALE

Telecoms et Réseaux
Responsable marketing opérationnel

Les cartes de votre réussite au 41 38 17 17

Constructeur européen de produits d'interconnexion de réseaux (matériels et logiciels), notre entreprise propose une offre complète de solutions d'accès à distance, assurant des communications professionnelles très puissantes. A l'avant-garde des évolutions du marché de la connectivité, nous atteignons une croissance annuelle de 20-30 % du CA.

De formation ingénieur avec une expérience minimale de 2 ans en marketing ou une formation en école de commerce avec la pratique de notre secteur, vous avez plus de 5 ans d'expérience.
Vous participerez à la définition de la stratégie marketing et prendrez en charge son application opérationnelle : définition et gestion de la cible prospection, supervision des actions de communication (salons, mailings, télémarketing...), coordination des opérations de comarketing avec nos partenaires commerciaux. Vous participerez également à la veille concurrentielle et à la réalisation des outils commerciaux. Nous vous proposerons un salaire motivant en fonction de votre expérience.

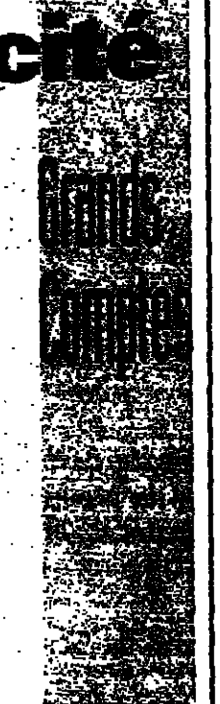
Pour jouer votre carte, contactez-nous au

16 (1) 41 38 17 17 Réf. 237

du Lundi au Vendredi, de 9 heures à 17 heures.

MEDIA SYSTEM





Nous sommes une Agence de Communication Spécialisée qui s'est imposée ces dernières années comme la référence incontournable de son secteur d'activité. Ce succès, nous le devons au professionnalisme et à l'implication de nos 120 collaborateurs unis par une culture d'entreprise basée sur l'enthousiasme et l'esprit de service. Nous continuons à voir l'avenir en grand et souhaitons vous y associer, dans le cadre du lancement d'un produit exclusif et novateur à l'intention des DIRCOM et DRH.

A 25/28 ans, vous êtes un professionnel reconnu de la vente de services et du conseil, où vos talents commerciaux, associés à votre maîtrise du marketing, vous ont permis de séduire et de fidéliser une clientèle de Grands Comptes.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, votre ténacité et votre curiosité intellectuelle vous permettront de prendre rapidement la mesure de cette fonction, dans un souci constant d'optimisation de vos résultats. Pour ce faire, vous bénéficierez d'une solide formation à nos méthodes et procédures, ainsi que du soutien de l'Equipe commerciale Grands Comptes.

Poste basé à Boulogne (92).

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) s/réf. VV133 à EUROMESSAGES - BP 90 - 92105 BOULOGNE Cedex qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Banque à réseau de proximité

STRASBOURG. *Banque régionale à vocation générale, bénéficiant du soutien d'un groupe financier d'envergure nationale, notre ambition est d'être un partenaire actif et significatif au service du développement économique de la région Alsace, en nous appuyant sur un réseau de points de vente de proximité pour les marchés des particuliers, professionnels et PME.*

DIRECTEUR MARKETING
SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Votre mission : L'objectif fondamental à atteindre est de faire croître les parts de marché sur les différents marchés cibles. Pour ce faire, en vous appuyant sur les études mercatiques que vous aurez fait réaliser, vous déterminerez la politique Marketing, notamment sur le plan opérationnel, en construisant les méthodologies et outils d'aide à la vente, en élaborant les opérations de promotion, de communication et d'offres commerciales. Vous serez ensuite le fer de lance pour mettre en œuvre cette politique et vous vous appuierez sur les responsables de marché et leurs équipes ainsi que sur les responsables du réseau, pour animer et motiver la force de vente à appliquer les méthodes et outils mis à leur disposition.

Votre profil : Vous avez une formation supérieure à dominante commerciale ou gestion (type HEC, ESSEC, Sup de Co...) et disposez d'une expérience professionnelle d'au moins une dizaine d'années, notamment dans des fonctions d'encadrement de force de vente et/ou d'animation de développement commercial. Idéalement, vous avez une expérience de la commercialisation de produits bancaires, mais vous pouvez également venir d'autres horizons si vous y avez acquis un savoir-faire soit dans la distribution vers un marché grand public ou professionnel, soit dans la pratique de la conduite d'équipes commerciales. La connaissance de la langue allemande serait un atout qui vous permettra d'évoluer dans le contexte rhénan dans lequel nous avons inscrit notre développement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 8128, en précisant l'ordre de grandeur de vos prétentions, à notre conseil Hay Management Consultants, 10 rue Erckmann-Chatrian, 67000 Strasbourg.

HayManagers

HAY GROUP 1er CONSULTANT MONDIAL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM

Responsable projets Entreprises (PMI-PME)



Union Européenne de CIC

Filiale du GAN, l'Union Européenne de CIC est à la fois *holding* du Groupe CIC et banque d'affaires de référence. La direction centrale du Développement recherche un responsable projets Entreprises (PMI-PME).

Rattaché au directeur du Marché des Entreprises, vous serez chargé des relations avec les banques régionales du Groupe CIC.
Dans ce cadre, vous participerez à la réalisation et à la mise en place de leur plan marketing et de leur plan d'actions commerciales.

Vous assurerez également le suivi des projets du groupe concernant le marché Entreprises, dans les domaines suivants : marketing, logistique, formation, animation commerciale (analyse des zones de chalandise, création de nouveaux produits...).
De formation supérieure économique et financière ou bien bancaire (ITB, CESB), vous justifiez d'une première expérience opérationnelle sur le marché (de type chargé d'affaires entreprise).
Vous savez animer un groupe de projet, vous êtes très rigoureux, disponible et possédez de réelles qualités relationnelles et rédactionnelles.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) *sous réf.* RPE95, à Philippe Charlier, DRH, UE CIC, 4 rue Gaillon, 75017 Paris Cedex 02.

MEDIA SYSTEM

DEMOSCOPIE
un des principaux instituts de recherche Marketing

recherche

Deux Directeurs d'Etudes

- Vous avez une expérience de plusieurs années *en institut d'études*. Vous y avez prouvé votre aptitude au développement d'un chiffre d'affaires et à l'animation d'une équipe.
- Vous êtes expert en approches quantitatives notamment dans le **domaine des grandes enquêtes**
  ou
  Vous avez la pratique des **études en *entreprise et en milieu professionnel*** (télécoms, services aux entreprises, collectivités locales...)
- Chacun de ces postes ouvre des perspectives d'évolution dans le cadre du développement de DEMOSCOPIE.
- Adressez votre dossier de candidature : lettre manuscrite et CV à Madame GAUTELIER - Institut Français de DEMOSCOPIE - 26, rue de Chambéry 75015 PARIS.

INSTITUT FRANÇAIS DE **DEMOSCOPIE**
RECHERCHES ET ETUDES MARKETING

Austin Knight - Carré Turenne

SYSTEMES DE SÉCURITÉ

INGÉNIEUR COMMERCIAL GRANDS COMPTES

Filiale d'un très important groupe industriel français, nous sommes spécialisés dans l'ingénierie de systèmes de sécurité. Leader sur un marché à fort potentiel de développement, nous réalisons un chiffre d'affaires d'environ 100 MF.

Sous l'impulsion du Directeur Commercial et appuyé par une équipe technique, vous prendrez en charge la prospection et le développement d'une clientèle de grands comptes, principalement basée en région parisienne. Vous superviserez également les actions commerciales conduites sur ces grands comptes en Province.

Ce poste, basé en banlieue nord-ouest de Paris, s'adresse, de préférence à un diplômé d'école de commerce maîtrisant bien l'anglais.

Agé de 28 ans au moins, il aura acquis une première expérience commerciale réussie dans la vente de services et/ou de systèmes auprès d'une clientèle de grands comptes.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV complet et prétentions sous la référence 129 E à notre Conseil : **JSA - 10, avenue Matignon 75008 Paris.**

JSA

Evidence



Ziff-Davis, premier éditeur américain de magazine d'informatique, doit sa réussite à la qualité rédactionnelle de ses publications, PC Expert et PC Direct, *destinées aux professionnels de la micro-informatique.*

Pour renforcer l'équipe éditoriale de PC Expert, nous recrutons des

Rédacteurs réseaux

passionnés par les produits et les réseaux micro-informatiques. Qualités rédactionnelles et compétences seront indispensables pour la réalisation des dossiers comparatifs en laboratoire.
Une première expérience significative dans le domaine des réseaux constituera un atout supplémentaire.
Formation souhaitée : ingénieur ou universitaire. Anglais indispensable.

Merci de nous faire part de vos projets en nous adressant votre candidature à : ZIFF-DAVIS FRANCE Réf PCE/RESO - D. PETIT 14, place Marie-Jeanne Bassot, 92593 LEVALLOIS-PERRET Cedex

Un savoir-Etre, un savoir-Faire

Pour toutes vos opérations de recherches, sélections et formations de Cadres Dirigeants, Middle Management, Ingénieurs et Commerciaux.

CAPP Consultants
Conseil en Ressources Humaines

nous avons choisi d'être présents à LYON : 13, rue Curie - 69006 LYON - Tél. 78 24 19 59 - Fax. 78 24 14 10
et désormais à Paris : 18, avenue des Champs-Elysées - 75008 PARIS - Tél. (1) 40 74 35 99

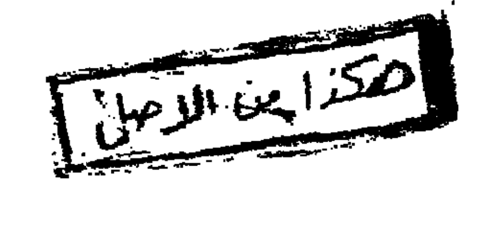
Pour être plus proche de nos clients et répondre davantage à leurs attentes dans le respect des candidats.



LYON - PARIS

Vos contacts : Philippe SIBOUR
Pierre PICHETTO

OSE



MARKETING – COMMUNICATION
FONCTION COMMERCIALE

CARRIÈRES INTERNATIONALES

JURISTES – RESSOURCES HUMAINES

Directeur des Ressources Humaines

Exceptionnelle opportunité pour un professionnel averti des ressources humaines d'accompagner la mutation d'un site de production d'un groupe américain de premier plan

450 KF — **Est de la France**

LA SOCIÉTÉ
- Unité de production d'un groupe américain fabriquant et assemblant des éléments mécaniques.
- *Site stratégique du groupe en pleine mutation* technique.
- 1000 personnes sur le site.

LE POSTE
- Sous la responsabilité du Directeur de l'usine, *en relation* avec le DRH Europe, vous prenez en charge l'ensemble de la fonction ressources humaines :
  - assister le directeur de l'usine dans ses fonctions sociales et humaines,
  - organiser les mouvements de personnel,
  - prendre en charge la communication interne de l'établissement,
  - *motiver, contrôler, former* le personnel en relation très étroite avec les chefs de service concernés.

PROFIL RECHERCHÉ
- Environ 40 ans. Diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 5).
- Une parfaite connaissance de la fonction ressources humaines est nécessaire. Elle a été acquise grâce à une expérience de l'ordre de 10 ans dans un établissement industriel de taille similaire (800 - 1200 personnes).
- La maîtrise de l'anglais est impérative.
- Diplomate et ferme, vous savez vous imposer.
- Tenace, volontaire, vous manifestez un fort sens des responsabilités et menez toujours à bien vos missions.
- Fortes qualités relationnelles et humaines.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet avec rémunération actuelle et photo sous réf. LM/1111 à Catherine GIRARD, N.B.S., 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.



Une compétence de généraliste
Une dominante Droit des marques et des contrats
Une ambition de dimension internationale

Un puissant groupe agro-alimentaire, fortement implanté à l'international avec des marques de renommée mondiale, recherche un

JURISTE

Le titulaire du poste aura déjà mis en valeur sa solide formation (minimum DESS) au cours d'une expérience réussie de 5 ans acquise dans une grande entreprise ou un cabinet renommé avec une dominante Droit des contrats et Droit des sociétés (acquisitions, fusions, créations de filiales et de JV).

Il témoignera de réelles capacités à développer ses compétences dans d'autres domaines du Droit (propriété intellectuelle, Droit de la distribution et consommation, assurances, immobilier...).

Ce poste, directement rattaché au Directeur Administratif et Juridique du Groupe et ouvrant un large champ d'interventions, conviendrait à un candidat alliant rigueur et imagination, vivacité et pondération, capacités de dialogue et autonomie.

Maîtrise de l'anglais indispensable.

Poste basé à Paris.

Ecrire sous réf. 48A 2942 5M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Groupe important de dimension internationale du secteur tertiaire recherche son

DIRECTEUR des RESSOURCES HUMAINES

Rattaché au Directeur Général, membre du Comité de Direction vous participez à l'élaboration de la politique des Ressources Humaines et en assurez, avec votre équipe, l'application permanente en phase avec la stratégie de développement du Groupe.

Force de proposition vous apportez votre appui et une aide permanente aux différentes directions opérationnelles.

Vous aurez en charge les domaines suivants :
- Gestion administrative et sociale du personnel
- Gestion de la paie
- Relations avec les partenaires sociaux
- Gestion de l'évolution des carrières
- Formation.

De formation supérieure en Ressources Humaines maîtrisant *parfaitement le Droit du Travail vous justifiez d'une* expérience de plusieurs années dans la fonction ou vous avez démontré vos qualités de rigueur, vos capacités d'organisation et de communication.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo en précisant la référence LB2516 sur l'enveloppe **EUROMESSAGES** BP 80 - 92105 BOULOGNE qui transmettra.

ORC

Pour faire face à son fort développement en Europe et en France
Important Cabinet International d'Avocats recherche un

AVOCAT

bilingue anglais

spécialisé en droit commercial et des affaires avec une expérience du droit immobilier et 2-3 ans d'exercice en cabinet anglo-saxon. Une bonne connaissance de l'allemand serait vivement appréciée.

Poste basé à Paris offrant une réelle opportunité d'évolution de carrière à un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre curriculum vitae avec lettre de motivation à :

FRERE CHOLMELEY

sous référence Bdl, 42 avenue du Président Wilson, 75116 Paris.

EUROLYSINE

recherche son

CHARGE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Le candidat basé sur Paris, siège de notre société, assurera le suivi juridique de notre entreprise en relation avec le Président et sous l'autorité du Directeur de l'Administration Générale.

Ce suivi juridique exige que le candidat maîtrise parfaitement :

- le droit des sociétés et les procédures nécessaires à la préparation des assemblées et des conseils.
- le droit commercial afférent aux problèmes liés aux contrats de coopérations industrielles, de négoces, d'assurances et à la propriété industrielle.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation DEA Droit des Affaires, DJCE ou équivalent, justifiant d'une première expérience réussie, maîtrisant parfaitement l'anglais et capables d'évoluer vers des fonctions de gestion des flux de trésorerie.

Envoyez votre dossier de candidature sous réf. 15/775 à l'attention de M. Alain VRIGNAUD.

tétra conseil
18, rue Lamartine
80039 AMIENS Cédex

ORC

HSD ERNST & YOUNG
Société d'Avocats

recherche

pour sa Division Mobilité Internationale des Personnes, leader dans son domaine de compétence et en pleine expansion, des

Consultants

■ *Diplômé d'un troisième cycle de fiscalité* (DESS/ DEA/DJCE et/ou école de commerce), débutant ou confirmé (3/5 ans d'expérience), vous maîtrisez parfaitement l'anglais et vous avez réussi l'examen d'entrée du CFPA ou êtes déjà avocat/avocat stagiaire.

■ Pour une clientèle de groupes internationaux détachant du personnel en France et hors de France, vous vous verrez confier des travaux tels que :
• consultations de planification fiscale et sociale dans un environnement international,
• préparation de déclarations d'impôt sur le revenu.

■ Des connaissances en micro-informatique (traitement de texte et tableur) seraient un plus.

■ Ces postes, basés à Paris-La Défense, sont à pourvoir rapidement.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et photo sous la référence M11/96 à l'attention de Sandrine GIBERT - HSD ERNST & YOUNG - Tour Manhattan - Cedex 21 - 92095 PARIS-LA DEFENSE.

ERNST & YOUNG

Austin Knight - Carré Turenne - Photo FOTOGRAM-STONE

Société leader mondial sur son marché recherche un

JURISTE

Spécialisé en Droit des Sociétés

[illegible]

HAYGROUP 1er CONSULTANT MONDIAL EN RESSOURCES HUMAINES

Société d'ingénierie industrielle (Paris 1er), filiale d'un groupe Américain recherche :

JURISTE OPERATIONNEL

Avec une solide formation juridique en Droit des Affaires, âgé(e) de 28/30 ans, il (elle) a une première expérience réussie en entreprise, idéalement dans le secteur industriel.

Il (elle) a acquis de bonnes connaissances en matière de contrats internationaux et saura appréhender les projets export dans leur ensemble.

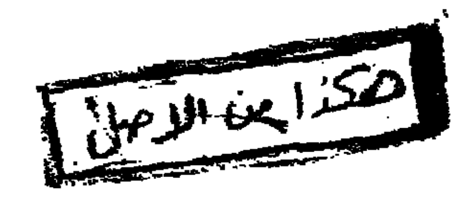
Rigueur, créativité, disponibilité et dynamisme sont des atouts indispensables.

Parfaitement bilingue anglais, une autre langue serait un plus.

Connaissance de la micro informatique.

Sous l'autorité du Chef du Département, il (elle) intervient en tant que conseil auprès des différentes Directions dans tous les projets et contrats qui engagent la société. Il (elle) participe à la préparation, la rédaction et la négociation des contrats avec les donneurs d'ordre, des accords de coopération inter-entreprises.

Merci d'adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 958MO à CARRÉ TURENNE - 129, rue de Turenne - 75003 PARIS.



LE MONDE DES CADRES

CHARGE DE MISSION
Action Internationale (Communauté Européenne, E.U.)

Dynamique, tenace, jeune cadre possédant une formation Sciences Po, Sup de Co, Bac + 4 avec impérativement une expérience des contacts internationaux, vous assurez, au sein du service de l'Action Economique, la mise en oeuvre d'une politique de recherche de financement européen au sein d'une grande collectivité (élaboration des projets, montage des dossiers auprès de l'Administration Européenne).

Vous aurez également à assurer le suivi de la prospection des investisseurs étrangers, en lien avec un Cabinet Consultant : mission d'implantation de nouvelles entreprises et le développement des relations commerciales entre entreprises orléanaises et entreprises d'expression anglophone.

La disponibilité (déplacements à l'étranger), la pratique courante de la langue anglaise sont impératives et la connaissance de l'allemand ou de l'espagnol souhaitée. Poste basé à ORLEANS.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. LM/377 à notre Conseil

JL Consultants
9 rue Royale - 45000 ORLEANS.

JL consultant

KRENO est depuis 12 ans le partenaire d'entreprises de premier plan, soucieuses d'efficacité dans la gestion de leurs ressources humaines (recrutement par annonce, approche directe, évaluation, bilan...) et la performance de leurs équipes de vente (audit, outils, formation...). Nous renforçons nos structures en recrutant un

Consultant
Ressources Humaines et/ou Développement Commercial

■ A 28-35 ans environ, de formation supérieure, vous assurez avec succès des responsabilités de vente, d'animation ou de conseil au sein d'une entreprise performante et formatrice.

■ Aujourd'hui, vous souhaitez donner un nouvel élan à votre carrière en exploitant plus activement vos qualités relationnelles et commerciales ainsi que votre fibre du conseil.

■ Après découverte de nos méthodes et formation, vous développerez votre activité et conduirez avec passion les missions que sauront vous confier vos clients.

■ Exigeante quant à l'implication et au professionnalisme de chacun de ses membres, notre structure favorise leur épanouissement et vise leur évolution.

Pour nous rencontrer, merci d'adresser CV, lettre et photo sous la réf. F1230 à KRENO S.A. Mr Dominique DELAPORTE - 86, rue du Dôme - 92514 Boulogne Cedex.



Evidence

CONSULTANTS CONFIRMES

PA Consulting Group - leader européen du conseil en management et en technologie - est un partenaire privilégié des entreprises qui progressent en contribuant à la mise en œuvre concrète de leur processus de changement. En France, le développement de nos activités crée des opportunités pour des consultants confirmés dans toutes nos dimensions de conseil : recrutement, gestion des ressources humaines, développement des organisations, amélioration des performances opérationnelles (commerciales, industrielles....), conduite du changement, management par la qualité totale. Si vous souhaitez participer à cet essor, vous rejoindrez une équipe pluridisciplinaire et bénéficierez d'un savoir-faire et de méthodes éprouvés à l'échelle internationale qui s'attachent à garantir la meilleure adaptation à la culture de chacun de nos clients. Agé d'au moins 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez le goût du développement et le sens de l'implication dans l'action. Vous avez exercé des responsabilités opérationnelles de management et/ou vous pratiquez le conseil en entreprise ou en cabinet depuis 3 ans au moins. Vous maîtrisez l'anglais et si possible une deuxième langue européenne (allemand/espagnol/italien). Au-delà de votre expérience, merci de préciser votre valeur ajoutée, vos préférences d'attachement géographique (Bordeaux, Lyon, Paris, Strasbourg) et d'orientation, votre motivation, ainsi que vos prétentions. Merci d'adresser votre candidature sous la référence W/1195M à Francis WILLIGSECKER, **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage



Nous sommes l'un des premiers pôles français d'enseignement et de recherche en Management. Dans le cadre de la mise en œuvre de notre plan de développement 1995-2000, nous créons le poste de

Directeur (H/F) des nouvelles technologies éducatives

Vous développerez et assurerez la diffusion des nouvelles technologies éducatives au sein du Groupe. En étroite collaboration avec le corps enseignant et les institutions partenaires, vous serez chargé du développement de logiciels d'auto-apprentissage. Vous devrez également gérer, renforcer et assurer le suivi de notre espace multimédia et de son laboratoire, dans un souci constant de cohérence entre les différentes sources et supports d'enseignement (bibliothèque, cas pédagogiques audiovisuels, logiciels...).

Diplômé d'une Grande Ecole et/ou titulaire d'un Doctorat, vous justifiez d'une expérience significative, à la fois de l'enseignement supérieur et de la gestion de projet. Vous témoignez d'un vif intérêt pour l'informatique et le multimédia et avez acquis une réelle expertise dans ces domaines. Créatif et innovant, vous possédez bien sûr les qualités relationnelles nécessaires pour animer une équipe d'enseignants.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à :
M. Alain Demouche - Directeur Général - GROUPE ESC NANTES ATLANTIQUE - 8 Route de la Jonelière - BP 72 - 44003 NANTES Cédex 01

Etre cadre chômeur et vouloir s'en sortir

C'est parce qu'ils pensent que le chômage n'est pas une fatalité qu'une équipe bénévole de cadres et dirigeants d'entreprises anime, au sein du M.C.C (Mouvement des Cadres Chrétiens), le GROUPE RECHERCHE D'EMPLOI.
Professionnels des fonctions personnel et marketing, les animateurs de cette équipe ont pour objectif d'aider gratuitement les cadres au chômage à "en sortir". Leur méthode : une formation aux techniques de recherche d'emploi et le travail en groupe.
Près de 120 groupes et plus de 1 600 cadres ont déjà participé aux sessions organisées, et un grand nombre d'entre eux a pu réussir ainsi sa réinsertion professionnelle.

Les prochaines sessions du G.R.E., destinées aux ingénieurs et cadres confirmés (plus de trois années d'expérience professionnelle) débuteront les :
4 janvier, 12 mars 1996
(12 séances de travail le soir à Paris pour chaque session).
Contactez le secrétariat du G.R.E-MCC. 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. (1) 42.22.18.56, le mardi et le vendredi matin.

Jonction



La foi en l'avenir
Oise • 56 000 hab. • à 70 km de Paris • Ville universitaire • recrute

pour son service communication

UN REDACTEUR EN CHEF (H/F)
du Bulletin Municipal

A 30-35 ans, vous avez une formation de journaliste et vous justifiez d'une expérience de plusieurs années dans la presse, si possible de collectivité territoriale.
Vous prendrez en charge le bulletin municipal (propositions de sujets, définition du chemin de fer, réalisation de reportages, rédaction d'articles) en collaboration avec l'équipe que vous animerez (1 journaliste, 2 photographes).
Vous superviserez la fabrication du journal confiée à un maquettiste extérieur, et assurerez les relations avec la régie publicitaire.
Placé(e) sous l'autorité du Directeur de la Communication, vous participerez en outre à la réalisation de différents supports de communication de la Ville.
Vous communiquerez avec les médias locaux.

UN JOURNALISTE-REDACTEUR (H/F)
du Bulletin Municipal

Jeune diplômé(e) d'une école supérieure de journalisme, vous bénéficiez d'une première expérience de rédacteur.
Sous l'impulsion du rédacteur en chef, vous réaliserez les reportages, interviews et articles du bulletin municipal.
Vous pourrez être appelé(e) à collaborer aux opérations de communication de la Ville.

Pour ces deux postes (statut contractuel) à pourvoir rapidement, l'utilisation de l'outil informatique et de bonnes qualités relationnelles sont indispensables.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite C.V. et photo) en précisant le poste souhaité, à Monsieur la Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, BP 330, 60021 BEAUVAIS cedex.

safari

A Lyon une nouvelle adresse pour
HAY MANAGEMENT CONSULTANTS
Conseil en recrutement et gestion des compétences, organisation, rémunération.

Tour Suisse
1, boulevard Vivier Merle - 69443 Lyon Cedex 03
Tél. (16) 72.69.89.20 - Fax (16) 72.69.89.29

HAYGROUP 1er CONSULTANT MONDIAL EN RESSOURCES HUMAINES



Le recrutement est un secteur d'activité qui vous passionne plus que tout autre. Diplôme de l'enseignement supérieur, à plus de 35 ans, vous bénéficiez d'une expérience significative, acquise dans le conseil, la formation et le commercial, complétée par une bonne connaissance du tissu de PME de votre environnement. Sens relationnel développé, goût du challenge, ambition sont les qualités indispensables pour vous permettre de créer et de manager votre structure en toute autonomie. La pratique de l'outil informatique est un plus. Nous vous apportons une identité, une stratégie, une charte de qualité et une assistance (méthodologie et outils) qui assureront votre réussite dans le cadre d'un projet innovant.

Consultant senior H/F

Dirigez votre structure en créant dans votre région votre cabinet Abcys, conseil en recrutement, spécialiste des PME. En réseau, la réussite est plus rapide et la synergie plus stimulante.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre, CV, photo), sous ref. PM/504M, à Paul de Marigny, ABCYS, BP 30, 74290 Veyrier-du-Lac, qui vous répondra personnellement.

Abcys

LE MONDE DES CADRES

LA FRANÇAISE DES JEUX

CHEF DE PROJET UTILISATEURS
POUR NOTRE DIRECTION COMMERCIALE ET MARKETING

• Pour notre Direction Commerciale et Marketing ainsi que pour notre réseau de vente, vous coordonnerez des projets d'informatisation en liaison étroite avec la Direction des Systèmes d'Information.
• Homme d'écoute et de dialogue, vous serez résolument tourné vers nos utilisateurs et saurez déceler leurs attentes. Vous spécifierez leurs besoins, établirez des cahiers des charges et conduirez vos projets jusqu'à leur mise en exploitation.
• Organisateur, vous proposerez des schémas organisationnels pour mettre en place de nouveaux outils de gestion.
• Proche du terrain, vous vous attacherez à faire évoluer les outils de notre force de vente.
• Vous êtes de formation bac + 4/5 et avez acquis depuis 2 à 3 ans l'expérience de la maîtrise d'ouvrage, de l'organisation et de la gestion de projets. Vous possédez également une culture informatique.
• Le poste est basé à Boulogne (92).
• Merci d'adresser votre candidature à La Française des Jeux, sous la référence LM 2811, Développement des Ressources Humaines, 5-7 rue Beffroy, 92523 Neuilly-sur-Seine.

Jouez gagnant avec nous !

MEDIA SYSTEM



Concepteur rédacteur

Choisir aujourd'hui le leader mondial de presse et d'édition, avec ses techniques *sophistiquées de marketing* direct et son environnement international, c'est la garantie *pour vous d'être un expert* reconnu dans votre domaine.

De formation Bac + 4, vous parlez couramment l'anglais et vous avez une *expérience* de 3 à 5 ans dans le marketing, la promotion ou la rédaction publicitaire, si possible en entreprise.

Intelligent et créatif, vous maniez les mots avec aisance, habileté et persuasion toujours dans un souci d'efficacité commerciale. Doté d'un flair infaillible pour trouver la bonne formule, *rejoignez notre* équipe de promotion et vendez une gamme de produits de qualité à la pointe de la plume. Votre fort potentiel, votre charisme et vos aptitudes à organiser le travail vous permettront de prendre la totale dimension de ce poste évolutif.

Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite, photo à Nicoline Le Gourierec, Sélection du Reader's Digest, 1 à 7 avenue Louis Pasteur, 92220 Bagneux.



MAGAZINE - LIVRES - MUSIQUE - VIDEO

Jonelles



MEDIAPA

Agence Conseil du Groupe BDDP, Média PA développe des stratégies d'actions média et hors média dans le domaine des Ressources Humaines.

Vous aimez réfléchir et agir. Vous savez comprendre, argumenter et reporter. *Vous préférez les actions concrètes aux mots creux, Chef de* Publicité Développement chez Média PA, c'est tout cela et bien plus encore ...

Jeune Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, Science Po ou 3ème cycle universitaire, après une première expérience en agence *ou en entreprise, vous pensez avoir à la fois et en même temps* : de la créativité et de la rigueur, de la souplesse et pas mal de psychologie, du sérieux et surtout, s'il vous plaît, une bonne dose d'humour ? Alors, rencontrons-nous.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. CP, à MÉDIA PA - 50/54 rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex.

Chef de Publicité Développement

LOCARCHIVES

Société de services aux entreprises spécialisée dans la gestion et la conservation de supports d'informations sous toutes formes. Avec plus de 30% du marché et un développement moyen de 18% par an, nous sommes leader *qualitatif de notre profession et entendons le demeurer.* Nous recherchons pour le service

METHODES ARCHIVISTIQUES
Consultant, Responsable du Service

Capable d'animer une équipe de jeunes consultants, vos actions seront aussi bien axées en interne (développement des référentiels, chartes et plans d'archivages, élaborations de solutions originales adaptées à la problématique de nos prospects) qu'en externe (missions d'audit, de conseil en organisation et gestion de documents, de suivi et de formation).

Concret, pragmatique, professionnel expérimenté dans ce métier, vous serez à la fois imaginatif et capable de vous intégrer dans un contexte commercial, de coordonner l'équipe et les projets pour les mener à terme dans un objectif de qualité et de rentabilité. Nos bureaux sont proches du Périphérique Nord (St Denis Porte de Paris).

Adressez CV, lettre manuscrite et photo sous référence RSMA à
Florence Despras, LOCARCHIVES, 60 rue de l'Arcade, 75008 Paris.

OBC

Philippe SERGENT, Ingénieur Agronome, IAE, rejoint le Cabinet HENRI PHILIPPE à Issy-les-Moulineaux en tant que Consultant Associé.

Il était depuis 1990 chez ARNAUD DE MENDITTE & ASSOCIÉS, en charge des activités de recherche et de sélection de cadres dirigeants dans l'industrie agro-alimentaire, les biotechnologies et la santé.

Le Cabinet HENRI PHILIPPE, créé en 1980, membre de SYNTEC et de l'OPQCM (Office Professionnel de Qualification des Conseils en Managment), offre une gamme complète de *prestations dans le Conseil en Ressources Humaines (audit, recrutement, évaluation* des compétences) et poursuit ainsi son développement dans l'ensemble des secteurs de l'industrie et des services.

CHP — Cabinet Henri PHILIPPE - 2 bis, rue Michelet - 92441 ISSY-les-MOULINEAUX CEDEX

Évidence — Membre de Syntec-Conseil

Chef de Groupe Industrie

Notre Société, filiale d'un groupe international leader dans les domaines de la Construction et de l'Ind[illegible]strie, fabrique et commercialise des produits pour l'étanchéité et le collage dans l'automobile et les matér[illegible]s de transport, recherche un Chef de Groupe Industrie.

Vous animerez et consoliderez une équipe de Technico-Commerciaux afin de promouvoir le coll[illegible]e et développer nos parts de marché dans l'industrie. De formation supérieure, avec au moins 5 années [illegible]s la vente de fournitures industrielles par réseau de distribution et en direct, vous avez une expérience [illegible]e la fonction d'encadrement Chef des Ventes ou similaire.

Votre atout : vous connaissez le marché des colles et adhésifs.

La qualité principale requise est la capacité d'animation d'équipes commerciales.

La connaissance de l'anglais et la pratique de la micro-informatique seraient un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec photo et prétentions à
Madame Saussereau Société SIKA - B.P. 377
75626 PARIS CEDEX 13. (Réponse et discrétion assurées).

LE SIGNE DE L'EFFICACITE — Sika

OBC

Le CENTRE D'ETUDE DES LANGUES recrute dans le cadre de son développement un

Coordinateur Pédagogique Anglophone Expérimenté H/F

Vous aurez pour mission de réaliser des audits linguistiques en entreprise, d'élaborer les programmes pédagogiques, d'animer, coordonner et former l'équipe de professeurs vacataires, d'animer, gérer le Centre de Ressources Multimédias et de dispenser des cours.

Agé de 30 à 40 ans, titulaire d'un diplôme d'enseignement de l'anglais aux étrangers (RSA, TEFL, ...) de préférence natif d'un pays anglo-saxon et maîtrisant parfaitement le français, vous avez une bonne connaissance de l'entreprise, le sens de l'écoute, de la réflexion et du conseil, l'esprit d'analyse et de synthèse, un bon relationnel, la volonté de réussir et le sens de l'*organisation*.

Vous devrez justifier d'une expérience réussie dans ce domaine.

Ce poste, basé à LYON est prévu dans un premier temps pour une durée d'un an.

Merci d'adresser votre lettre, CV, photo et prétentions sous réf. *CEL95 à Marc MONNOT*
CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE LYON
Direction des Ressources
Humaines - 20 rue de la Bourse
69289 LYON cedex 02

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE LYON

MEDIAPA

EDF GDF SERVICES VOSGES
recherche pour son
Agence de SAINT-DIE,

UN RESPONSABLE CLIENTELE

de *formation supérieure* (être titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 2 ou Bac + 3).

Une expérience de *management* d'une dizaine d'années dans ce domaine serait fort appréciée.

Envoyer CV + lettre de motivation et photographie à l'adresse suivante **impérativement avant le 4 DECEMBRE 1995 :**
A.N.P.E. - Mr Jacques BOURQUIN - BP 251 - 88107 SAINT-DIE CEDEX

